

FOUILLES
À
QARYET EL-‘ENAB = ABŪ ĠŌSH
PALESTINE

8528

CUM PERMISSU SUPERIORUM

IMPRIMATUR
Lutetiae Parisiorum
die 24^a Martii 1950
P. BROT
v. g.

110
Q3
V3
✓
ÉCOLE BIBLIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE
ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

FOUILLES
" À
QARYET EL-'ENAB
ABŪ ĠŌSH
PALESTINE

PAR

R. DE VAUX, O. P. A.-M. STEVE, O. P.
///

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA ET C^{ie}, ÉDITEURS

RUE BONAPARTE, 90

—
1950

Theology Library
SCHOOL OF THEOLOGY
AT CLAREMONT
California

PRÉFACE

Ce volume présente les résultats d'une fouille faite à Qaryet el-'Enab = Abū Ġôsh, aux environs de Jérusalem. Le site est rendu cher aux résidents et aux pèlerins de la Palestine par l'aménité du lieu, par le souvenir des Croisés, qui y localisaient l'Emmaüs de l'Évangile, par la très belle église qu'ils y ont élevée, enfin par l'accueil charitable que ménagent à tous les visiteurs les Pères Bénédictins français, qui sont aujourd'hui les gardiens de ce sanctuaire.

L'étude de ce précieux témoin de l'architecture médiévale en Palestine a été esquissée jadis par M. de Vogüé et elle n'est pas reprise ici. Mais la fouille qui a exploré les abords immédiats du monument donne l'explication de son plan et replace la construction dans l'histoire longue et variée du site. Celle-ci est commandée par la présence de la source et du chemin. L'eau et la route sont deux grands facteurs de la géographie humaine, et, parce que la route conduit les groupes humains et que l'eau les retient, autour d'elles se fait l'histoire et se cristallisent les traditions. Les légionnaires romains, qui surveillaient les communications avec Jérusalem, ont construit là un réservoir. Le souvenir des disciples d'Emmaüs, la légende d'Esdras et celle de Jérémie se sont succédé ou ont vécu côte à côte près de la source et de l'auberge où s'arrêtèrent les voyageurs profanes et les pieux pèlerins. Ceux-ci ont dormi dans le caravansérail arabe du IX^e siècle, ils ont été logés au XII^e siècle par les Hospitaliers de Saint-Jean, ils sont descendus dans le khân mamlouk.

En même temps qu'elle fait ainsi revivre tout ce passé, la fouille apporte à l'archéologie une contribution qui n'est pas négligeable. L'architecture et la céramique de la période qui a précédé les Croisades sont très mal connues en Palestine : or, on a pu restituer, à Abū Ġôsh, le plan et l'organisation d'un caravansérail abbaside et réunir un groupe de poteries bien datées. Ces informations nouvelles n'ont pas seulement un intérêt local ; elles apportent un bénéfice à l'archéologie musulmane en général.

Tout le texte de ce rapport final (1) a été rédigé par le P. R. de Vaux, tous les plans

(1) Une communication avait été présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 10 juillet 1945 et publiée, comme un rapport préliminaire, dans la *Revue Biblique*, LIII (1946), p. 125-134.

et les dessins ont été établis par le P. A. M. Steve. Mais le texte et l'illustration ont été discutés en commun par les deux auteurs, qui se considèrent solidairement responsables des faiblesses qu'on relèvera dans cet ouvrage, comme des mérites qu'on pourra lui reconnaître.

La fouille a été subventionnée par le Gouvernement Français, elle a été aidée par les autorisations et le soutien reçus du Service des Antiquités de Palestine, sous le Mandat Britannique, et il nous plaît de reconnaître ces dettes. Nous avons une obligation spéciale envers le T. R. P. Alexandre Lannes, Supérieur des Bénédictins d'Abū Gôsh : il a eu l'initiative de ces travaux et son affectueuse et cordiale hospitalité en a rendu l'exécution facile et agréable.

Jérusalem, 21 mars 1949 en la fête de Saint Benoît.

R. DE VAUX, O. P.

A. M. STEVE, O. P.

CHAPITRE PREMIER

QARYET EL-'ENAB AVANT LES FOUILLES

La route de Jaffa à Jérusalem s'engage dans la montagne au défilé de Bâb el-Wâd; elle remonte le Wâdi 'Aly, franchit la crête près du sommet de Deir el-Azhar, puis descend. Après une boucle, elle laisse tout proche à droite un village étagé au flanc de la colline, entouré d'oliveraies et de bouquets d'arbres, à l'origine d'un vallon verdoyant (fig. 1).

On est alors à 725 m. d'altitude et à environ 13 km. de Jérusalem par la route moderne telle qu'elle a été nouvellement rectifiée. Le village s'appelle officiellement *Qaryet el-'Enab*, le « village du raisin », que les habitants abrègent en *El-Qaryeh*. Il porte aussi — et souvent chez les Européens — le nom d'*Abū Ġôsh*, qui lui vient d'une lignée de sheikhs, lesquels y résidèrent à partir du XVIII^e siècle, exerçant une manière de principauté sur toute la région et rançonnant les voyageurs qui traversaient le territoire. Leurs descendants et leurs alliés constituent encore presque toute la population du lieu, évaluée à plus de 500 âmes (Pl. VI, 2).

De trois côtés, le village est dominé par des collines. Celle contre laquelle il s'adosse et qui le dépasse au Sud est appelée *Baṭn el-Ḥeimeh* ou *Ḍahr 'Ankûsh*; au Nord-Ouest s'élève la hauteur de *Deir el-Azhar* et au Nord-Est celle de *Deir esh-Sheikh*. Vers le Sud-Est s'ouvre la vallée du *Wâdi el-Qaryeh*, qu'emprunte la route (Pl. VI, 1).

L'épine montagnaise à laquelle s'accroche Qaryet el-'Enab et qui se prolonge vers le Nord-Est forme la ligne de partage des eaux entre le système du *Wâdi Selmân* au Nord et celui du *Wâdi eṣ-Ṣarâr* au Sud. Les vallées tributaires du *Wâdi Selmân* descendent parallèlement vers l'Ouest; sur l'autre versant, la topographie est plus tourmentée et plusieurs vallées se déploient en éventail autour de Qaryet el-'Enab et des sommets voisins avant de trouver leur chemin vers les méandres du *Wâdi eṣ-Ṣarâr*. Ce sont des lits de torrents desséchés, mais ils sont jalonnés de points d'eau qui révèlent une nappe proche et abondante et qui mettent des taches de verdure dans un paysage généralement austère. Qaryet el-'Enab même possède deux sources : *'Ain el-Beled* captée au profit du village et *'Ain el-Kenîseh* jaillissant dans la crypte de l'église médiévale; nous aurons à parler longuement

de l'une et de l'autre. De plus un bon puits est creusé un peu au Nord dans le thalweg, le *Bîr 'Ankûsh*, auquel on attribue une vertu curative (1).

Par sa position géographique, Qaryet el-'Enab se trouve sur l'une des communications naturelles qui traversent d'Ouest en Est la montagne judéenne. Cette route s'imposa à partir du moment où Jérusalem, qui est à peu près à la même

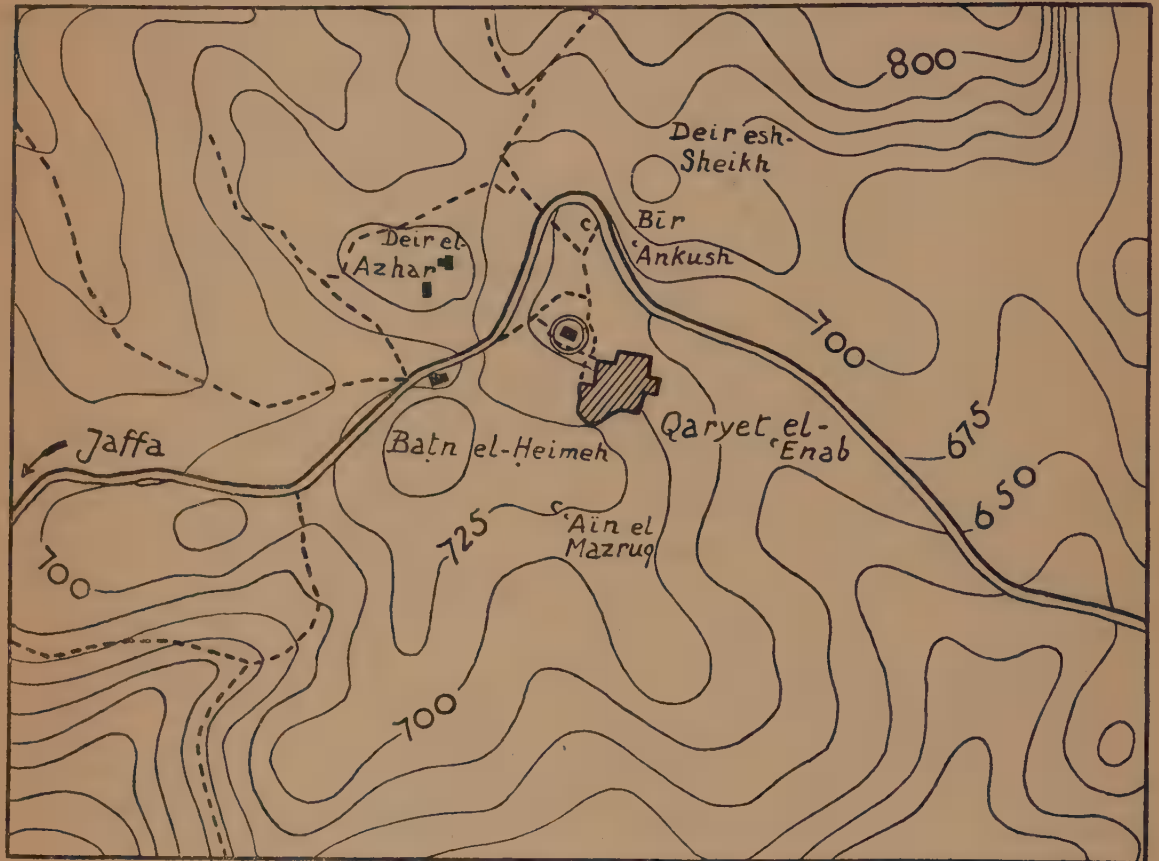


Fig. 1. — Carte des environs de Qaryet el-'Enab. Échelle 20.000^e.

latitude, devint le centre administratif et religieux du pays; sur le reste du parcours l'itinéraire a pu varier avec les temps, mais les différents tracés se sont toujours rejoints pour franchir la crête en ce point favorable. Sous David, ce fut l'une des étapes de l'Arche d'Alliance ramenée de son exil chez les Philistins. La voie romaine d'Aelia Capitolina à Nicopolis y passait, comme plus tard la route des Califes de Jérusalem à Ramleh. Les pèlerins du Moyen Age ont suivi le même chemin et si, dans la suite, on a préféré souvent remonter un peu plus au Nord, la route moderne

(1) CLERMONT-GANNEAU, dans *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, 1874, p. 170, et *Archaeological Researches*, I, p. 482.

est revenue à l'ancien tracé. De cette grande ligne transversale se détache, précisément à Qaryet el-'Enab, une branche importante vers le Nord-Est. Elle suit la crête jusqu'à Baṭn es-Sâ'îdeh et se dirige par Biddû vers El-Djîb; ce fut peut-être aussi une voie romaine. Vers le Sud seulement, les communications sont rendues plus difficiles par l'enchevêtrement des vallées.

Il ne faut point s'étonner que ce site bien pourvu d'eau et desservi par de grands chemins ait une longue histoire. Les dernières fouilles ont notablement enrichi celle-ci et on en trouvera le détail dans les chapitres suivants. Mais il faut résumer d'abord ce que l'on savait et rassembler les éléments archéologiques relevés sur le lieu même ou dans ses environs immédiats.

Aux temps lointains de la préhistoire, l'homme y fréquentait déjà, comme en témoigne l'outillage de pierre trouvé à fleur de sol (1). Mais c'est sur le sommet de Deir el-Azhar que se développa la première installation permanente; elle remonte au moins à la fin de l'époque du Bronze, d'après les tessons recueillis en surface. On y localise la ville biblique de *Qiryat-Ye'arim*, dont le nom plus ancien paraît être *Qiryat-Ba'al*, ou simplement *Ba'al*, *Ba'alah*. Cette identification, proposée par Robinson dès 1838 (2), a fini par triompher de toutes les résistances et est universellement admise aujourd'hui (3). La position, en effet, convient parfaitement à cette ville que la Bible situe dans la montagne de Juda (*Jos. 15, 60*), à la limite des tribus de Juda et de Benjamin (*Jos. 15, 9; 18, 14 et 15*), en rapport avec Gabaon, Kephira et Beeroth, les autres villes de la tétrapole gabaonite dont elle fait partie (*Jos. 9, 17*); on y monte de Beth-Shemesh (*I Sam. 7, 1*) et de là on monte encore vers Jérusalem (*II Sam. 6,2*). Son éloignement de cette dernière ville est conforme à la distance de 9 ou 10 milles qu'Eusèbe assigne à *Cariathiarim* (4). En traduisant *Qiryat-Ye'arim* par *Qaryet el-'Enab*, le Patriarche d'Alexandrie Euty chius (5) et la version arabe de Saadia (6) assurent la persistance de la tradition jusqu'au x^e siècle et sa liaison avec l'époque moderne.

(1) D. BUZY, *Une industrie mésolithique en Palestine*, dans *Rev. Biblique*, 1928, p. 560; R. NEUVILLE, *Additions à la liste des stations préhistoriques de Palestine et Transjordanie*, dans *Journal of the Palestine Oriental Society*, IX (1929), p. 119.

(2) *Biblical Researches in Palestine*, II, Boston, 1856, p. 11; ID., *Later Biblical Researches*, Boston, 1856, p. 156-157.

(3) Il suffit de renvoyer, pour le détail, à P. LAUFFS, *Zur Lage und Geschichte des Ortes Kirjath Jearim*, dans *Zeitschr. d. deutsch. Palästina-Vereins*, XXXVIII (1915), p. 249-302;

F. T. COOKE, *The site of Kirjath-Jearim*, dans *Annual of the Americ. Schools of Oriental Research*, V (1923-24), p. 105-116; F.-M. ABEL, *La question gabaonite et l'Onomasticon*, dans *Rev. Biblique*, 1934, p. 349-352; ID., *Géographie de la Palestine*, II, Paris, 1938, p. 419.

(4) *Onomasticon*, ed. KLOSTERMANN, p. 114, l. 25.

(5) *Annales*, éd. CHEIKHO, dans *Corpus Script. Christ. Orient., Arab.*, ser. III, t. VI, Beyrouth-Paris-Leipzig, 1906, p. 43.

(6) Dans les Polyglottes de Paris et de Londres.

Habitée anciennement, peut-être fondée, par une population d'origine étrangère à la Palestine, devenue un sanctuaire de Ba'al, Qiryat-Ye'arim abrita l'Arche d'Alliance sous David. Celle-ci fut déposée dans la maison d'Abinadab à la garde de son fils Éléazar (1) et y resta vingt ans avant d'être transférée à Jérusalem (*I Sam.* 6, 21-7, 2; *II Sam.* 6, 1s.). La ville est mentionnée à la fin de la monarchie (*Jer.* 26, 20) et au retour de l'Exil (*Esd.* 2, 25; *Neh.* 7, 29). De cette époque datent deux tombes qui ont été explorées, l'une au Nord-Est de Deir el-Azhar (2), l'autre sur la pente Nord-Ouest de Baṭn el-Ḥeimeh (3); leur mobilier, à peu près contemporain, couvre la fin de l'âge du Fer et une partie de la période persane. Plusieurs tombes violées depuis longtemps sont ouvertes au flanc de Deir el-Azhar ou dans ses environs : d'après leur architecture, les unes seraient de l'âge du Fer, les autres hellénistiques ou romaines (4). D'un tombeau dont on ne connaît pas la situation exacte, provient un ossuaire qui porte un graffite hébreu (5). Sur la pente Sud, on voit un *columbarium* et une aire de pressoir, creusée d'un réseau de rigoles et de cuves (6). Les travaux exécutés pour l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph, qui occupe le sommet, ont ramené au jour une figurine humaine en terre cuite qui peut remonter à l'âge du Bronze et des monnaies qui s'échelonnent depuis les Ptolémées jusqu'aux Arabes (7). Plus importantes pour l'histoire sont deux inscriptions latines : le fragment d'une dédicace impériale consacrée par le membre d'une cohorte (8) et un cartouche gravé : *Vexillatio leg(ionis) X Fre(tensis)* (9); si laconiques que soient ces textes, ils attestent le séjour d'un détachement de l'armée romaine.

L'époque byzantine est mieux documentée. Le sanctuaire moderne de Notre-Dame de l'Arche d'Alliance, qui se dresse à la pointe de Deir el-Azhar, est construit sur les ruines d'une basilique élevée au v^e siècle et restaurée au vii^e siècle (10). C'est l'église mentionnée par Pierre Diacre, qui reproduit l'une de ses anciennes

(1) Si le nom de la hauteur était Deir el-'Azar, comme l'écrit le *Survey of Western Palestine* (Carte et *Memoirs*, III, p. 91), on y reconnaîtrait sans hésiter le souvenir de cet Ele'azar. Mais le nom est certainement Deir el-Azhar, دبر الأزر, qui s'explique suffisamment par l'arabe. Cependant, il n'est pas tout à fait impossible que ce soit une déformation du vieux nom biblique.

(2) F.-M. ABEL, *Découverte d'un tombeau antique à Abou Ghoch*, dans *Rev. Biblique*, 1921, p. 97-102.

(3) Fouillée en 1944 par le Département des Antiquités.

(4) F. T. COOKE, *loc. cit.*, p. 115-116.

(5) L.-H. VINCENT, *Un nouvel ossuaire juif*, dans *Rev. Biblique*, 1902, p. 276.

(6) G. DALMAN, dans *Palästina-jahrbuch*, IV (1908), p. 28.

(7) J. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques à Aboughoch*, dans *Rev. Biblique*, 1906, p. 286-287.

(8) L.-H. VINCENT, dans *Rev. Biblique*, 1907, p. 417.

(9) F.-M. ABEL, dans *Rev. Biblique*, 1925, p. 580.

(10) A. DE P. (Comte de Piellat), *Kariat-el-Enab (Abou-Gosch) et le sanctuaire de l'Arche d'Alliance*, dans *Jérusalem*, 1907, p. 545-556; 587-650; L.-H. VINCENT, dans *Rev. Biblique*, 1907, p. 414-417.

sources (1), et le rituel géorgien du VIII^e siècle nous apprend qu'on y célébrait le 2 juillet la fête de l'Arche d'Alliance (2).

Les Arabes semblent avoir établi sur la hauteur un poste fortifié : du moins, on peut expliquer ainsi la *qal'ah* mentionnée par Euty chius comme marquant de son temps le point où l'Arche fut déposée à Qaryet el-'Enab (3), et c'est peut-être aussi *Hišn al-'Inab*, une forteresse que les géographes arabes situent dans le voisinage de Jérusalem (4).

Sur l'autre colline, celle de Deir esh-Sheikh, les vestiges antiques sont moins considérables. Ils paraissent appartenir à des installations agricoles qui se sont succédé depuis les Romains jusqu'aux Arabes : plusieurs citernes, restes de sols de mosaïque grossière, meule de pressoir. Sur la pente Ouest, on a découvert deux tombeaux fermés par une pierre roulante (5), et aussi un cercueil de plomb du III^e siècle, sorti d'un atelier de Jérusalem (6).

Les deux collines de Deir el-Azhar et de Deir esh-Sheikh furent finalement abandonnées et leurs ruines pillées pour construire le village de Qaryet el-'Enab, plus proche de l'eau. Celui-ci se développe, sur un emplacement neuf, au Sud des constructions antiques qui avoisinent les sources.

La plus imposante de ces constructions, la seule qui avait jusqu'ici retenu l'attention, est l'église élevée au-dessus de l'une des sources. Signalée par de nombreux voyageurs qui la croyaient dédiée à Saint Jérémie, elle a traversé les siècles sans trop en subir l'injure, mais on l'avait profanée en faisant d'elle un abri pour les troupeaux. Elle a été sérieusement étudiée par M. de Vogüé, dont la description reste la meilleure (7). C'est une église sans transept, à trois nefs d'égale longueur, terminées par trois absides qui sont creusées dans l'épaisseur du chevet, sans faire saillie à l'extérieur. La nef centrale n'est pas beaucoup plus large ni plus haute que les nefs latérales ; elle est éclairée par d'étroites fenêtres et soutenue extérieurement par de petits contreforts. Les quatre arcades qui séparent les nefs reposent sur des piliers carrés, posés sur une plinthe et couronnés seulement d'un tailloir. Les arcs-doubleaux retombent sur des supports coudés. L'ornementation se réduit presque à rien, mais de cet ensemble simple et solide se dégage une grande impres-

(1) GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, p. 110.

(2) Cf. *Rev. Biblique*, 1914, p. 461.

(3) *Loc. cit.*

(4) YAQUT, II, 277; repris dans le *Marâshid*, I, 305. Cf. LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, Londres, 1890, p. 453.

(5) F.-M. ABEL, *Deux tombeaux à meule à Abou Goch*, dans *Rev. Biblique*, 1925, p. 275-279.

(6) Conservé chez les PP. Bénédictins d'Abū

Gôsh. Cf. *Jérusalem*, 1907, p. 555; P. LAUFFS, *Zeitschr. d. deutsch. Palästina-Vereins*, XXXVIII (1915), p. 296; M. AVI-YONAH, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, IV (1935), p. 149-150; photographie dans A. MOREAU, *Mémoire sur les fouilles d'Abou-Gosch*, Sens, 1906, annexe VII.

(7) *Les églises de la Terre Sainte*, Paris, 1860, p. 340-344.

sion de beauté, qui naît de la loyauté du travail et de la justesse des proportions. Malgré ses traits particuliers, M. de Vogüé n'hésita pas à attribuer le monument au XII^e siècle.

Sous l'église s'étend une crypte qui en reproduit partiellement l'ordonnance : elle comporte trois nefs avec trois absides et des voûtes d'arête portées par des piliers carrés. Mais les débris qui l'encombrent ne permettaient pas alors d'en déterminer la hauteur ni l'étendue et cachaient la fontaine qui en occupe le centre.

Le Marquis de Vogüé n'a pas seulement donné la première étude sur cette église, il a contribué aussi à la sauver d'une ruine possible. En 1870, les Latins de Palestine furent déboutés au profit des Grecs des droits qu'ils croyaient avoir sur les ruines de l'église médiévale de Saint-Georges à Lydda. On demanda une compensation à ce déni de justice et, en 1873, le Marquis de Vogüé, devenu notre ambassadeur à Constantinople, obtint du Sultan la cession gracieuse à la France de l'église d'Abū Gôsh.

Le monument fut examiné, en 1870 et en 1874, par C. Clermont-Ganneau, qui releva les marques de maçons qui y sont gravées et confirma son origine franque (1). En 1874, l'architecte du Gouvernement, C. Mauss, leva un plan plus exact de l'église supérieure et pour la première fois un plan de la crypte, où l'on avait dégagé la fontaine; mais les trois passages qui conduisent de là à une église supérieure étaient encore obstrués. Ces plans ne furent d'ailleurs publiés qu'en 1892 dans une étude où Mauss identifiait Qaryet el-'Enab avec le *castellum Emmaus* des Croisades — ce qui est justifié —, et aussi avec l'Emmaüs où, d'après Josèphe, Vespasien installa une colonie de vétérans et avec l'Emmaüs évangélique. Il lui parut que l'église était un fortin romain transformé en église (2). Ces conclusions furent attaquées par le P. Germer-Durand, qui attribua la construction aux Croisés, plus précisément aux chevaliers de l'Hôpital (3).

On songeait dès lors à la restaurer, mais les travaux ne furent entrepris activement qu'en 1901, lorsque la garde du sanctuaire eut été confiée aux Bénédictins français de la Pierre-qui-Vire. Le déblaiement préliminaire fut surveillé par l'Abbé A. Moreau (4). La crypte fut débarrassée d'un pressoir à huile qui l'encombrait et d'un dallage qui obstruait les accès à la fontaine. Les trois passages qui relient

(1) *Archaeological Researches in Palestine during the years 1873-1874*, Londres, I, 1899, p. 23; II, 1896, p. 60 s.

(2) *L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch (Emmaüs de Saint Luc et Castellum de Vespasien) avec une étude sur le stade au temps de Saint Luc et de Flavius Josèphe*, Paris, 1892, publié d'abord dans la *Revue Archéologique*, III^e série, t. XIX et XX, 1892; Id., *Emmaüs*,

Paris, 1901. — C. R. Conder a visité Qaryet el-'Enab en 1875, mais sa notice n'ajoute rien aux travaux de M. de Vogüé et de C. Mauss (*Survey of Western Palestine, Memoirs*, vol. III, Londres, 1883, p. 132-134).

(3) *L'église d'Abou-Gosch*, dans *Rev. Bibli-que*, 1893, p. 41-43.

(4) A. MOREAU, *Mémoire sur les fouilles d'Abou-Gosch*, Sens, 1906.

la crypte à l'église supérieure furent dégagés, et l'Abbé Moreau estima que les deux couloirs latéraux étaient antérieurs aux Croisés, mais que l'escalier central était d'une époque postérieure. Une grande tranchée fut ouverte à l'extérieur, le long du mur Nord; elle ramena au jour, outre plusieurs fragments sculptés, un sarcophage de pierre, avec un couvercle à double pente orné de deux croix, évidemment une sépulture franque. Près de la porte de la crypte, on trouva encastrée dans le mur une inscription latine de la *Legio X^a Fretensis*. Aux yeux de l'Abbé Moreau, ce témoignage corroborait la thèse de Mauss sur l'origine romaine du monument, mais ce ne fut pas l'avis du P. Vincent et du P. Germer-Durand, qui estimèrent que la pierre inscrite avait été réemployée par les Croisés (1).

Pendant qu'on restaurait l'église, les Pères Bénédictins préparaient la construction d'une résidence. Elle fut adossée au mur oriental de l'église, qui menaçait de s'écrouler et était ainsi consolidé. Le nouveau bâtiment s'implantait dans des ruines qui furent nivelées, non sans qu'un relevé approximatif eût été établi par le comte de Piellat, lequel partageait son intérêt entre Abū Ġôsh et Deir el-Azhar. Diverses pièces antiques furent alors recueillies, en particulier le fragment d'un milliaire arabe (2) et un chapiteau byzantin, dont le sommet avait servi à graver une inscription coufique, malheureusement fort endommagée (3).

Entre temps, le comte de Piellat exécutait des plans et des sections de l'église. Il copiait aussi les fresques qui décoraient les murs et les piliers de l'église ainsi que la crypte. Signalées par les voyageurs et les archéologues précédents, elles étaient déjà fort dégradées, cependant plus lisibles qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les principales scènes représentaient la Descente aux Limbes, le Paradis, la Crucifixion, la Dormition de la Vierge, Saint Georges et Saint Démétrius. C. Diehl a montré que le choix de ces sujets et leur traitement révélaient l'œuvre d'artistes byzantins, bien que des inscriptions latines expliquent en général les tableaux. Ce mélange de tradition latine et d'influences grecques se retrouve à Bethléem et est un trait caractéristique de la civilisation qui fleurit au XII^e siècle dans les États francs du Levant (4).

Au Nord-Est de l'église, dans un terrain en contre-bas appartenant aux Sœurs de Saint-Joseph, on découvrit vers 1905-1906 quelques restes de murs et une

(1) L.-H. VINCENT, *Inscription romaine d'Abou-Ghoch*, dans *Rev. Biblique*, 1902, p. 428-433; J. GERMER-DURAND, *Nouvelle inscription de la X^e Légion Fretensis*, dans *Échos d'Orient*, V (1901-1902), p. 73.

(2) L.-H. VINCENT, *Un nouveau milliaire arabe*, dans *Rev. Biblique*, 1903, p. 271-274.

(3) *Bulletin Archéologique du Comité des*

Travaux historiques et scientifiques, 1904, p. 499, 500 et pl. XIII. Communication du P. Gariador, O.S.B., d'après le déchiffrement du P. Jaussen, O.P. — Deux autres petits fragments d'inscriptions arabes furent trouvés au même endroit.

(4) C. DIEHL, *Les fresques de l'église d'Abou-Gosch*, dans *C. R. de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, 1924, p. 89-96.

vasque construite en gros appareil (1). C'est l'un des deux réservoirs que le Chevalier d'Arvieux signalait en 1660; on verra plus loin les raisons qu'il y a de les attribuer à l'époque médiévale.

La dernière étude sur les monuments d'Abū Ġôsh est celle de C. Enlart (2). Malheureusement, elle ne repose pas sur une enquête personnelle assez approfondie : les plans sont ceux de Mauss et de Piellat et le texte est semé d'inexactitudes. L'histoire du site au Moyen Age a été résumée par le P. Abel à propos des traditions sur Emmaüs (3).

Il y a quelques années, le Supérieur des Bénédictins d'Abū Ġôsh, le T. R. P. Alexandre Lannes, put élargir la propriété vers l'Est et acquérir une grande salle voûtée d'apparence médiévale, au-dessus de laquelle avait été construit un four banal; au Nord, elle n'est séparée de la mosquée du village que par un corridor aveugle. Elle a été nettoyée et restaurée en 1941 (4).

Se trouvant plus bas que le terrain qui l'avoisine à l'Ouest, cette salle était inondée chaque hiver par les eaux de ruissellement. Pour parer à cet inconvénient, on commença de dégager ses abords. Le déblaiement fut arrêté par la découverte de murs antiques et il parut utile de procéder à une exploration complète de la parcelle qui s'étend entre la salle voûtée et la mosquée d'une part, et le couvent d'autre part. Le Département des Antiquités de Palestine accorda aimablement un permis pour une fouille dont le contrôle fut confié à l'École Archéologique Française de Jérusalem.

Les travaux se poursuivirent pendant le cours de l'année 1944, aux périodes les plus favorables pour la main-d'œuvre et le climat. Une vingtaine d'ouvriers, en moyenne, fut employée à déplacer environ 1.400 mètres cubes de terre. Mais le temps le plus long fut dépensé à l'examen minutieux des ruines découvertes et à la solution des multiples problèmes qu'elles posaient.

(1) Cf. *Jérusalem*, 1907, p. 554.

(2) *Les monuments des Croisés dans le Royaume de Jérusalem*, Paris, 1928, II, p. 315-325 et pl. 7 et 137 à 139 bis.

(3) Dans L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL,

Emmaüs, sa basilique et son histoire, Paris, 1932, p. 386-393.

(4) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, XI (1944), p. 113.

CHAPITRE II

L'ENQUÊTE ARCHÉOLOGIQUE

1. — *Preliminaires.*

Notre premier soin fut d'établir un plan d'ensemble, où se situaient la grande salle, l'église et le couvent moderne (pl. I). La parcelle qu'il s'agissait d'explorer entre la grande salle et le couvent mesurait plus de 30 m. du Nord au Sud; sa largeur était d'une dizaine de mètres dans la partie Nord et s'élargissait jusqu'à 16 m. au Sud. Elle avait l'aspect d'un terrain vague, descendant en pente vers le Nord. Le niveau moyen était à 5 m. 50 ou 6 m. au-dessus du sol de la grande salle, ce qui faisait prévoir la nécessité d'un gros déblaiement.

En commençant les travaux, nous trouvions dégagées les parties suivantes :

- a) la grande salle, vidée en 1941 et dont il faudrait reprendre l'étude;
- b) à l'angle Nord-Ouest en I C, une voûte qui avait été coupée par les fondations du couvent. Elle était fermée au Nord par un mur qui paraissait ancien, au Sud par un mur évidemment moderne. Une porte y était ouverte vers l'Est;
- c) pour assurer l'accès de la grande salle une large tranchée avait été ouverte devant sa petite porte et elle avait été poussée jusqu'au couvent afin d'éviter que les eaux de pluie ne noient la salle. Elle avait ainsi mis à découvert la chambre VI A, les régions V A, IV A et III.

Ces éléments étaient difficiles à interpréter et leur relation était plus obscure encore. La grande salle portait, en certains points, la marque certaine du travail des Croisés, mais sa construction et spécialement la multiplicité des ouvertures dans son mur Nord indiquaient qu'elle avait une histoire compliquée. La voûte de I C paraissait assez jeune. Surtout la tranchée centrale présentait un enchevêtrement de murs et des troublantes différences de niveau (fig. 2). Le sol de la chambre VI A est 0 m. 90 en dessous (1) de V A et d'un pavement visible en IV A. Ce pavement était partiellement oblitéré par une cloison qui le coupait en diago-

(1) La cote — 65 marquée sur le plan est celle du seuil, qui a été surélevé lors de la restauration de la grande salle en 1941.

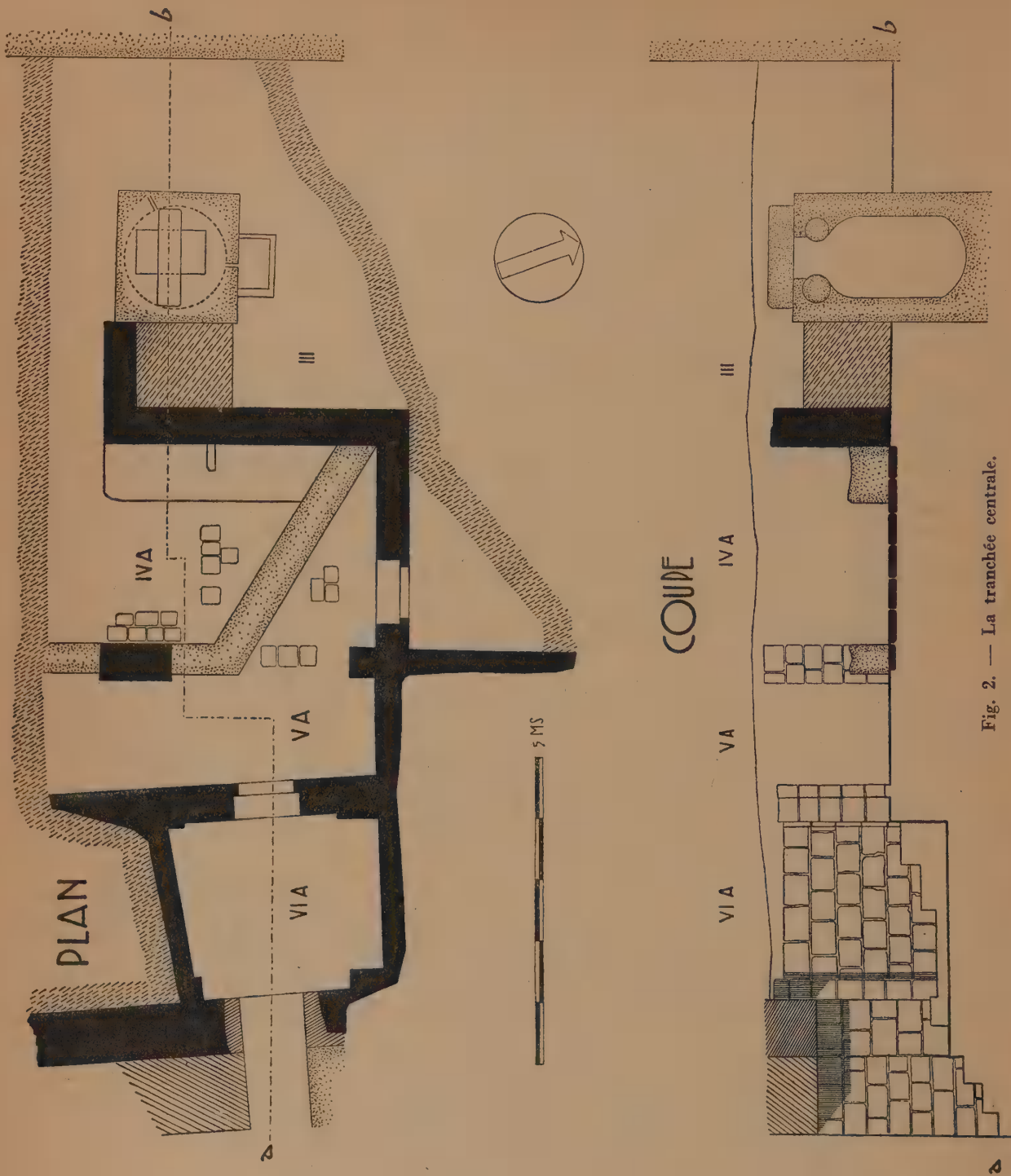


Fig. 2. — La tranchée centrale.

nale et par une banquette de moellons et de chaux adossée au mur qui sépare IV A et III. Cette banquette, de 0 m. 95 en largeur sur 0 m. 60 en hauteur était divisée en deux parties par une sorte d'accoudoir; la surface de chaque compartiment était légèrement creusée, avec un épais revêtement de chaux. C'étaient les restes d'une installation paysanne; ceux-ci enlevés, il resta la portion d'une petite cour irrégulièrement pavée.

Le trait saillant de la région III est une citerne cylindrique enclose dans un massif carré, dont la maçonnerie incorpore les matériaux les plus divers : moellons bruts, pierres d'appareil avec la taille diagonale des Croisés; deux fragments de colonnes byzantines encadrent l'ouverture, que barrait perpendiculairement un troisième morceau de fût. Les conduits d'entrée et de sortie de l'eau sont au même niveau et le trop-plein se déverse dans une auge rectangulaire (pl. VIII, 1). Si la destination de cette citerne n'apparut qu'ensuite, il fut aussitôt clair qu'elle était plus récente que les murs contre lesquels elle s'accote.

Nous avons d'abord pensé que ces murs eux-mêmes étaient postérieurs aux Croisés et que les constructions franques se cachaient à un niveau inférieur, correspondant à celui de la chambre VI A, peut-être même à celui de la grande salle. Mais avant de descendre plus bas en cet espace restreint, nous décidâmes de déblayer le reste du terrain jusqu'au niveau que déterminaient le pavé et les seuils de IV A et V A. Bien nous en prit, car notre première impression était erronée.

2. — *Le déblaiement.*

Pour des raisons pratiques le déblaiement commença par la zone Nord. Les couches supérieures étaient formées de déblais récents et des restes de masures arabes construites sur les ruines ou au milieu d'elles. Lorsqu'on fut parvenu au même niveau que le pavement de IV A, les éléments suivants étaient mis au jour.

Lié aux constructions de la tranchée première, un grand mur, qui limite la mosquée actuelle, se dirige vers le Nord. La naissance d'une voûte d'arête, large de 0 m. 30, est encastrée dans ce mur contre le piédroit de la porte; 3 m. 35 plus loin, l'emplacement d'un autre départ est marqué par un arrachement de 0 m. 80 dans le mur et l'une des pierres de départ gisait tout à côté. Après un espace qui n'est plus que de 2 m. 23, un troisième départ de voûte, large de 0 m. 78, semblable aux précédents et placé à la même hauteur, est inséré dans ce qui paraît être le blocage d'une ouverture plus ancienne. Ensuite, l'appareil change, et c'est un mur moderne qui continue jusqu'à la limite de la fouille. La retombée des voûtes est indiquée, en partant du Sud, par un pilastre saillant, puis par un pilier de 0 m. 80 sur 0 m. 70, qui a été reconstruit, puisqu'il incorpore des matériaux divers, en particulier une pierre des Croisés et un départ de voûte, retaillé, pareil à ceux

du mur opposé. Au pied de ce pilier, on a recueilli un fragment de marbre sculpté qui date de l'époque des Croisés, avec laquelle il sera étudié (p. 96). Aligné avec cette pile, se dresse plus à l'Ouest un autre pilier de 0 m. 90 sur 0 m. 80, dont la maçonnerie homogène est identique à celle du mur de l'Est. Avec une dalle épaisse en calcaire dur, à tranche concave, trouvée près de lui, il recevra en temps utile sa destination précise (p. 73).

Plus au Nord, deux chambres, I A et I B, sont accolées à la voûte I C. Le sol de la chambre I B est un assez bon pavé surélevé de 30 cm. par rapport à II B. La communication se fait par une porte où un chapiteau byzantin était remployé dans un piédroit. Devant le seuil, une marche était faite d'un jambage de porte ou de fenêtre franque, dont l'une des faces garde encore son décor peint (pl. H, 11). La chambre I A n'a aucune ouverture apparente dans la région fouillée; elle est limitée à l'Est par la clôture moderne de la mosquée dans laquelle pénètre son mur Sud.

Le déblaiement de la zone méridionale fut plus intéressant (pl. VII). Les couches superficielles étaient de la même nature que celles de la zone Nord; une colonne byzantine complète (pl. H, 1) avait glissé obliquement dans les déblais, où l'on recueillit aussi une base de dimension correspondante (pl. H, 2). Lorsqu'on eut atteint le même niveau qu'au Nord, il apparut que la chambre VI A n'était que la première d'une série de pièces adossées à la grande salle, VI B,C,D, mais qu'elle était seule à avoir un sol abaissé par rapport au niveau général. Dans toutes ces chambres, les pilastres saillants de leurs encoignures indiquent qu'elles étaient couvertes de voûtes d'arêtes, dont les premiers voussoirs subsistent d'ailleurs en VI C. A l'intérieur de VI B, une belle dalle des Croisés était couchée à plat devant le seuil (pl. H, 12).

Après VI D et en retour vers l'Ouest, contre un grand mur qui est conservé jusqu'à 2 m. 70 de hauteur, s'appuie une autre rangée de chambres, V D assez étroite, IV C,D,E, à peu près carrées. La chambre IV C avait été restreinte par un mur plus récent et, de son sol surélevé alors d'environ 1 m., on accédait à V D par une ouverture taillée dans la cloison; mais ces transformations étaient faciles à dépister. Ces chambres, contrairement à celles de l'Est, devaient avoir un plafond plat.

Devant ces logements disposés en équerre, se trouvent des piliers inégaux, en V A,B et C. Au pied de ce dernier, presque au niveau du pavement, était placée une cuve octogonale; nous suggérerons plus loin d'y reconnaître la cuve baptismale de l'église médiévale (p. 95). Un autre pilier situé entre IV A et IV B est adossé à un arceau effondré. Le couronnement possible de ce pilier était tombé au pied (pl. H, 5); il est taillé pour servir de départ à trois arceaux, mais il faut noter qu'il est d'une autre pierre que les assises inférieures et qu'il paraît être

l'œuvre des Croisés. Tous ces piliers soutenaient un portique qui courait devant les chambres; entre eux et l'arceau s'étendait une petite cour pavée; le pavement se prolongeait sous la galerie où des vestiges en subsistent. A l'Ouest de l'arceau, nous avons dégagé les fondations d'un autre pilier, indice que la galerie se continuait de ce côté.

Le plan de la zone Sud était donc plus clair que celui de la zone Nord; certains points restaient cependant obscurs, en particulier l'arceau dont la fonction nous échappa longtemps. Surtout, on pouvait douter que toutes ces constructions fussent contemporaines. Par exemple, le pilier entre IV A et IV B est seulement collé au porche; les murs de refend des chambres VI A à D ne sont pas liés aux pilastres qui font saillie sur le mur oriental et ils sont à peine engagés dans les pilastres de l'autre mur. Mais l'examen des fondations supprima ces doutes: ainsi le pilastre occidental entre VI C et D s'arrête assez peu au-dessous du sol et repose sur les assises inférieures de la cloison transversale. Toute la construction est donc d'une seule venue et le manque de liaisonnement en certains points est un procédé d'architecte, non pas l'indice d'additions. C'est un ensemble homogène, qui constitue notre niveau principal, le niveau I. Mais quelle date fallait-il lui assigner?

3. — *Le problème chronologique.*

C'était un problème en effet. Tous les murs du niveau I sont bâtis en calcaire tendre; ce matériau a été utilisé à l'époque byzantine et dans les bâtisses indigènes du Moyen Age, mais il a été méprisé par les Croisés. Quelques belles pierres que ceux-ci ont tirées de bancs de calcaire dur, *malaky*, se voient ici et là, incorporées dans la citerne III qui est récente, dans le pilier de II A qui a été reconstruit, et aussi dans l'encadrement de la porte qui mène de VI A à la grande salle et comme couronnement du pilier entre IV A et IV B. Comme dans les deux premiers cas le remploi est certain, ne fallait-il pas l'admettre aussi dans les deux autres exemples et conclure que ces constructions étaient postérieures aux Croisés? Ainsi s'accroissait l'impression produite par les premières découvertes.

Mais une autre hypothèse était possible: l'utilisation et la réparation par les Croisés d'un bâtiment qui leur était antérieur. Et c'est dans ce sens que nous orientait la céramique. Les débris associés au niveau I forment une couche de 0 m. 50 à 1 m., qui est restée intacte en bien des endroits. La poterie recueillie sera étudiée en détail dans un chapitre spécial (p. 133). Elle s'étend sans doute jusqu'au xv^e siècle, mais les séries les plus notables, la céramique à peinture d'engobe sous glaçure transparente et la céramique à décor géométrique brun chocolat commencent aux xii^e et xiii^e siècles.

4. — Les sondages.

Pour résoudre ces difficultés et fixer l'âge du bâtiment, plusieurs sondages furent faits sous le niveau I.

a) *Angle Nord-Ouest de VI A.* — La chambre avait été vidée jusqu'à 0 m. 90 au-dessous du seuil qui sépare VI A et V A; cette cote est marquée par un seuil de chaux. Au même niveau s'arrête le pilastre d'angle, qui repose sur un blocage de cailloux. Les fondations du mur s'enfoncent à 0 m. 50 (soit 1 m. 70 au-dessous du seuil) et nous sommes descendus encore 0 m. 30 plus bas. En dehors de quelques fragments de verre irisé, les tessons sont abondants. Sauf un ou deux morceaux plus anciens, ils appartiennent tous à l'époque romaine ou byzantine; on peut les dater d'une manière plus précise entre le III^e et le VII^e siècle. Les tessons striés



Fig. 3. — Céramique du sondage VI A.

ou côtelés sont nombreux et il y a quelques débris de tuiles romaines; les formes les plus claires sont groupées dans la fig. 3, que l'on peut comparer avec les séries des fouilles de l'Ophel et du mur Nord de Jérusalem (1).

b) *Chambre VI C.* — Ce premier sondage était trop restreint pour être concluant. Nous avons alors complètement exploré le sous-sol de la chambre VI C. Nous y avons mis au jour un canal qui longe le mur Nord; il sera étudié plus loin. Les fondations du mur Ouest commencent 0 m. 35 au-dessous du seuil. Elles débordent fortement et descendent verticalement, construites en moellons enduits de chaux. Elles s'arrêtent 1 m. 55 sous le seuil et reposent sur une semelle de cailloux et de terre. Le pilastre Sud-Ouest prend appui, 0 m. 85 plus bas que le seuil, sur la dernière bonne assise du mur Sud. Cette assise de 0 m. 35 est soutenue par un amas de galets et de chaux épais de 0 m. 50, puis vient la terre brune mêlée de tessons. Le pilastre Sud-Est s'enfonce 0 m. 40 plus bas que la dernière assise régu-

(1) J. W. CROWFOOT and G. M. FITZGERALD, *Excavations in the Tyropoeon Valley, Jerusalem, 1927 (P. E. F. Annual V)*, Londres, 1929, p. 73 s. et pl. XI, XIII, XIV; R. W. HAMILTON,

Excavations against the north wall of Jerusalem, 1937-8, dans Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine, X (1944), passim.

lière du mur Sud. A peu près au même niveau, le mur Est se termine par un lit de moellons en débord, qui reposent sur la terre. Nous sommes descendus 0 m. 60 plus bas, à travers une couche de terre brune, où les tessons étaient plus rares.

La poterie se divise en trois groupes (fig. 4). Le premier comprend une poignée de fragments recueillis au sommet du sondage et qui appartiennent encore aux



Fig. 4. — Céramique du sondage VI C.

périodes d'occupation du bâtiment. Le n° 1 est en terre blanchâtre et porte un décor moulé, très effacé; c'est un morceau de « gourde de pèlerin » du xiv^e siècle (1). Le n° 2 est un versoir de cruche en terre rouge, tout à fait semblable à ceux du niveau I (2). Les nos 3-5 sont en terre blanche, fine; leur contexture et leur forme les font dater du x^e-xi^e siècle (3). A la même époque appartient le n° 6, fragment de coupe évasée à bord mince, émaillé à l'intérieur avec des jaspures brunes,

(1) Pour le décor, cf. F. SARRE, *Die Kleinfunde*, dans *Baalbek, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in den Jahren 1898 bis 1905*, III, Berlin, 1925, p. 120; J. SAUVAGET, *Poteries syro-mésopotamiennes du XIV^e*

siècle (Documents d'Études Orientales, I), Paris, 1932, pl. 2; et surtout F. E. DAY, *Some islamic pilgrimbottles*, dans *Berytus*, II (1935), pl. II.

(2) Cf. le chapitre sur la céramique, p. 141.

(3) Cf. p. 127.

vertes et violettes sur fond crème (1). Le petit fragment n° 7 est important; c'est l'un des deux seuls exemples de poterie à décor géométrique brun chocolat qui ait été trouvé en dehors du niv. I, où elle est très abondante. Mais il se distingue par la pâte plus fine et par l'engobe qui est rose au lieu d'être blanc ou crème (2); on le datera aussi du x^e-xi^e siècle.

Le second groupe comprend les tessons recueillis jusqu'aux fondations du mur Sud. Les principales formes sont reproduites fig. 4, 8 à 15. Le n° 8, en terre rouge, fine et très cuite, paraît appartenir à un couvercle de l'époque romaine. Les autres pièces sont byzantines, sauf le n° 9, en terre blanche, qu'on pourrait mettre au viii^e siècle.

Le troisième groupe, fig. 4, 16 à 33, représente environ le dernier mètre du sondage. Les formes trouvent leur meilleure analogie dans certaines couches bien datées des fouilles près du mur Nord de Jérusalem (3). Les anses du type n° 16 sont celles des jarres de la première période byzantine. Le n° 18 est l'un de plusieurs fragments appartenant à des bols décorés à la roulette et couverts d'un enduit rouge ou brun sombre (iv^e siècle). Les nos 28 à 33 sont des bords de grands bols ou bassins, dont les moulures varient à l'infini et qui sont caractéristiques du iii^e-iv^e siècle. Le n° 21, goulot en terre rouge avec un enduit plus sombre, et les fragments de marmites en terre rouge, nos 17 et 20, doivent être légèrement antérieurs.

Les quelques débris de lampes trouvés dans le sondage sont contemporains des tessons les plus récents. Ils sont reproduits fig. 33. Les nos 8 et 13 peuvent se dater du viii^e siècle (4), sans doute aussi le n° 12. La lampe de la fig. 34 ne fournit pas de date et peut être antérieure. Les quelques fragments de verre sont peu significatifs (fig. 35, 1 à 3) : un col de flacon, un morceau plat avec les restes d'un décor végétal incisé, le fond concave d'un vase dont l'intérieur gras indique qu'il a servi de lampe (5). Ils se classent à la période byzantine; le n° 1 pourrait être plus récent (6).

c) *Chambre V D.* — La moitié Nord de cette chambre a été sondée. Le sol de terre battue et de chaux du niv. I repose sur un lit de pierres. La couche inférieure

(1) Pour la date, cf. R. KOEHLIN, *La céramique musulmane de Suse au Musée du Louvre*, Paris, 1928, n° 112 et pl. xv.

(2) Cf. p. 136; l'autre fragment provient du vidage du canal, cf. fig. 12, 5.

(3) R. W. HAMILTON, *loc. cit.*, fig. 16 et 22.

(4) D'après des lampes inédites du Musée de Palestine : 38.1320 (Khân Minyeh) et 40.1375 (Kh. Mufdjer).

(5) Pour la forme et l'usage, cf. C. H.

KRAELING, *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven, 1938, p. 526, n° 29 et 30; G. M. CROWFOOT and D. B. HARDEN, *Early byzantine and later glass lamps*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, XVII (1931), p. 196 s.

(6) Un exemple du x^e-xii^e siècle est donné par C. J. LAMM, *Mittelalterliche Gläser und Steinschnittarbeiten aus dem nahen Osten*, Berlin, 1930, pl. 6 n° 12.

comprend de grosses pierres et de la terre, puis seulement de la terre. Les fondations des murs sont verticales, bien construites et s'arrêtent à environ 1 m. pour le mur Ouest, mais descendent à 2 m. 50 dans le mur Est. Les tessons étaient moins abondants que dans la chambre VI C. Ils appartiennent aux mêmes périodes et il n'est pas nécessaire de s'y attarder davantage.

On pardonnera ces détails minutieux, car ils fournissent un témoignage important : les fondations solides du bâtiment s'enfoncent profondément dans une couche qui s'est accumulée surtout entre le III^e et le V^e siècle, mais qui a continué de s'accroître jusqu'au début de la période arabe; les fragments supérieurs recueillis en VI C indiquent que le bâtiment a déjà été occupé au X^e-XI^e siècle. Sa construction est donc postérieure à l'époque byzantine et antérieure aux Croisades.

5. — *Le mur Sud.*

Ce résultat fut confirmé par l'analyse du grand mur qui ferme la fouille au Sud. Sa tranche supérieure montre qu'il a été bâti en deux fois (pl. I). Un premier mur, large de 1 m. 03, est contemporain des chambres adjacentes et constituait la clôture du bâtiment primitif. Il a été ensuite doublé par un mur plus épais. La largeur de celui-ci est de 1 m. 44 en face de la séparation entre les chambres IV D et IV E; il se rétrécit légèrement en allant vers l'Est pour rejoindre avec une déviation à peine sensible l'angle de la grande salle. Au niveau de la pièce VI D, ce mur est percé d'une fenêtre dont l'encadrement a la taille des Croisés; à cette fenêtre correspond à l'intérieur de VI D une ouverture taillée après coup dans le parement du mur. Il n'y a qu'une explication à ces faits : les Croisés ont trouvé debout un bâtiment qu'ils ont utilisé; ils ont en particulier doublé son mur Sud et y ont ménagé une fenêtre.

Dans l'épaississement des Croisés, en face de la chambre IV D, se voient deux puits verticaux de 0 m. 40 sur 0 m. 30, distants entre eux de 0 m. 60 et éloignés de 0 m. 30 seulement de la face extérieure du mur. Ils s'enfoncent dans celui-ci d'environ 1 m. 50 (ce qui met leur fond à 1 m. 20 au-dessus du niveau intérieur du bâtiment), puis se coudent et débouchent à l'extérieur. Le blocage irrégulier qui entoure ces puits paraît indiquer qu'ils sont une adaptation postérieure, en relation avec un gros massif de maçonnerie, large de 2 m. 05, qui se prolonge vers le Sud. Ce massif, collé au mur croisé, est récent; nous n'avons pas su déterminer la raison de cet ensemble.

6. — *Sondages au Sud du couvent.*

Il était évident que le bâtiment se prolongeait vers l'Ouest. Le plan dressé jadis par le comte de Piellat (pl. V) indique des murs et des piliers à l'emplacement

du couvent moderne, mais la construction de celui-ci rend toute vérification impossible. Il restait à explorer la région au Sud du couvent; elle est occupée

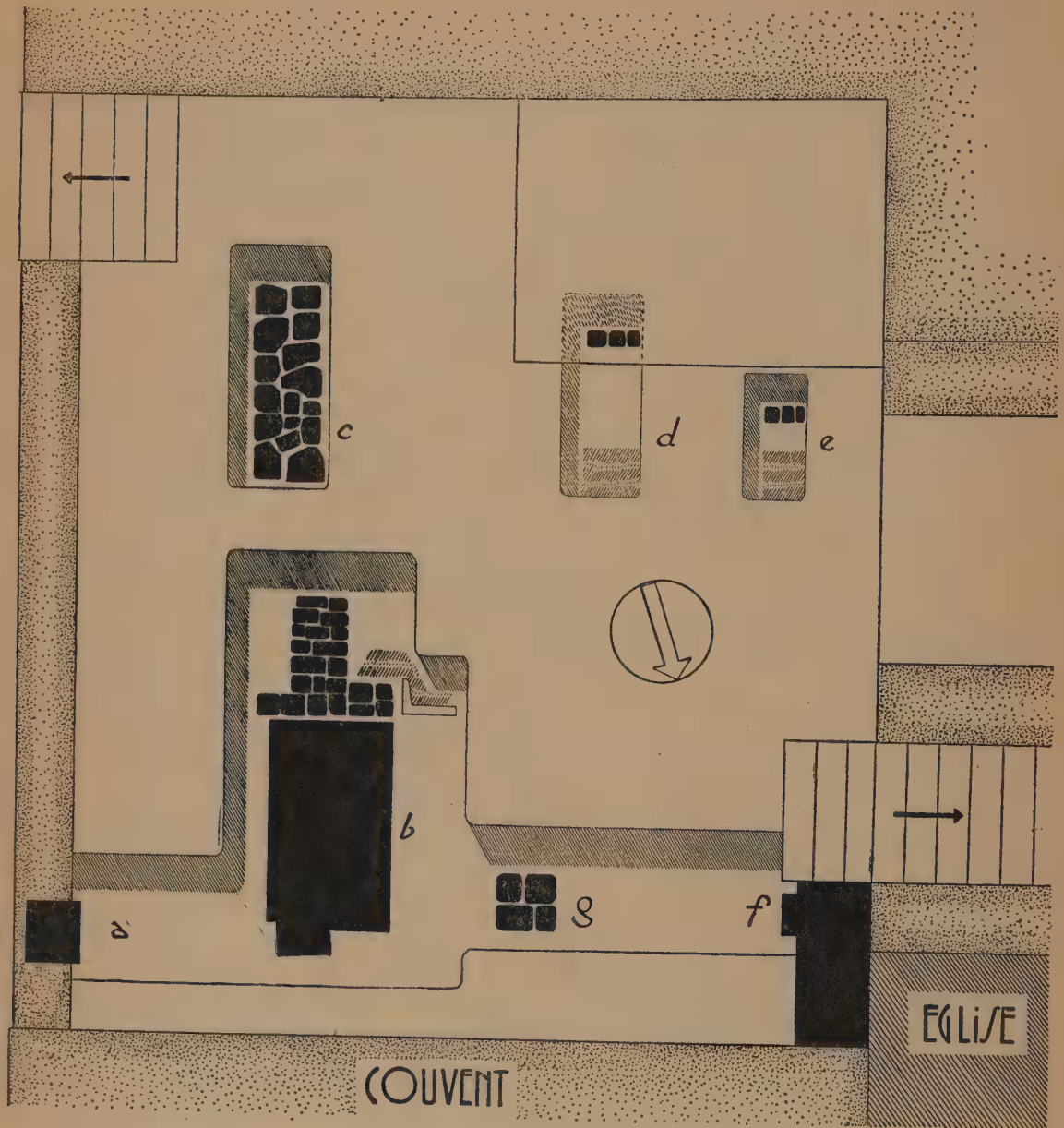


Fig. 5. — Sondages au Sud du couvent moderne.

par une petite cour, plantée de quelques arbres et bordée de bâtiments. Nous l'avons sondée, autant que ces obstacles le permettaient (fig. 5).

Près de l'angle Sud-Est du couvent, dans un mur moderne qui clôt la cour et qui a détruit plus loin le grand mur Sud qui vient d'être analysé, nous avons trouvé encastré un pilier de 0 m. 80 sur 0 m. 90 (fig. 5 *a* et fig. 18; Pl. X, 4), qui est dans l'alignement des piliers dégagés par la fouille. Cette ligne se continue par un pilastre qui fait saillie sur un massif de maçonnerie (*b*) de 1 m. 78 sur 3 m., construit en pierres soigneusement appareillées autour d'un noyau de moellons. Il s'arrête nettement au Sud contre un mur qui se dirige vers l'Est et un autre mur, large de 0 m. 85, en direction Sud. Ces deux murs s'accordent sur le plan à la série des chambres IV C, D, E. Près de l'angle Sud-Ouest du massif *b*, nous avons mis au jour un sol de chaux et un emplacement de seuil.

Un autre sondage *c*, nous a donné la continuation du grand mur Sud; mais ici il est plus large et ne présente aucun indice de doublement. Deux petits sondages, *d* et *e*, ont atteint les fondations du même mur, mais sur une ligne différente, et des parties du sol de chaux. Enfin une tranchée ouverte devant la face Sud du couvent a découvert un mur ancien *f*, large de 1 m. 06, qui s'appuie contre les fondements de l'église médiévale; dans ce mur, fait saillie un pilastre de 0 m. 60 de large, auquel correspondent le massif *b* et les fondations d'un pilier *g*.

Réservant pour plus tard (cf. p. 70) une interprétation d'ensemble de ces éléments, nous pouvons dès maintenant conclure que le bâtiment s'étendait jusqu'au mur *f*, qui le limitait à l'Ouest et que les piliers *a* et *g* et le pilastre de *b* continuaient la galerie reconnue dans la fouille principale.

7. — *Plan et destination.*

Notre fouille n'avait donc dégagé que la moitié orientale de l'édifice, mais en l'imaginant à peu près symétrique on pouvait reconstituer son plan. Il apparaissait comme un bâtiment à peu près carré; à l'intérieur, une cour rectangulaire était entourée d'une galerie, bordée elle-même d'une série de chambres sur les côtés Est et Sud. La porte se trouvait au Nord; l'un de ses jambages est conservé. Celui-ci était apparent depuis toujours près de l'angle Nord-Est du couvent, mais, flanqué d'additions postérieures, il ne pouvait pas être correctement interprété sans l'ensemble dont il fait partie (pl. III).

En même temps que le plan, la destination devenait claire. Avec son unique portail donnant sur la grand route de Jaffa à Jérusalem, sa cour centrale et sa galerie périphérique, l'édifice se révélait comme un caravansérail, un *khân*, de petites dimensions, construit à la première époque arabe et utilisé par les Croisés.

8. — *Indices d'une restauration mamlouke.*

La région Nord témoigne par plusieurs traits d'une restauration postérieure. Le pavement de I B est surélevé par rapport au reste du bâtiment. La portion de voûte conservée en I C s'appuie directement contre le portail mais les assises inférieures butent contre le reste d'un pilastre saillant; un sondage effectué dans l'angle Nord-Ouest de I B a montré que le mur qui sépare I B et C était fondé

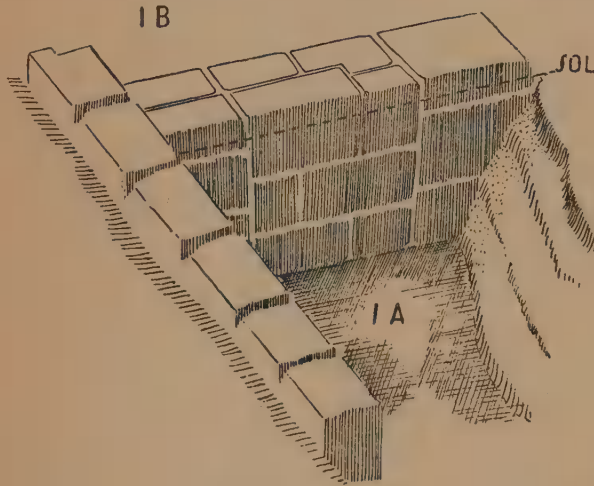


Fig. 6. — Pilier noyé dans le mur entre IA et IB.

0 m. 40 plus haut que le grand mur Nord. La cloison entre I A et I B masque un second pilastre du mur Nord et en déchaussant cette cloison, nous avons retrouvé un pilier de 1 m. sur 0 m. 70 qui y était noyé (fig. 6). Un autre sondage dans l'angle Nord-Est de I A a mis au jour, sous le mur moderne, un mur antique se dirigeant vers le Sud pour rejoindre le mur de II A. Mais ce mur est coupé horizontalement au niveau du sol de I A; d'autre part, le mur Sud de I A pénètre dans le mur moderne de la mosquée.

Enfin, le gros pilier qui termine I C est en face d'une naissance de voûte du grand mur oriental, mais ce départ est inséré dans le remplissage d'une ancienne ouverture (cf. p. 66). Tous ces indices sont concordants : dans le khân primitif, le portail donnait directement sur une galerie; plus tard, on a construit un porche d'entrée et remplacé la galerie par des chambres; l'une d'elles, I A, s'étendait plus à l'Est que l'ancienne galerie dont le mur fut rasé en cet endroit. Devant les chambres ainsi constituées, une nouvelle galerie fut établie, s'appuyant sur la pile de I C.

Nous chercherons à déterminer la date de cette transformation (p. 109). Disons seulement ici que c'est indubitablement un travail de l'époque mamlouke. Ainsi s'explique au mieux le remploi d'un fragment croisé comme marche devant la porte de I B (cf. p. 18).

9. — *La canalisation.*

Nous avons ainsi déterminé trois périodes dans l'histoire du caravansérai : construction arabe, utilisation croisée, restauration mamlouke. Mais la fouille nous posait d'autres énigmes.

Nous avons reconnu l'existence d'une canalisation associée au niveau I. On peut la suivre à partir de III, où elle longe le mur qui sépare III de IV A. En cet endroit, c'est un chenal de 0 m. 25 sur 0 m. 25 couvert de petites dalles, en pente légère vers le Sud. Il passe sous le porche, tourne vers l'Est, traverse la cour IV A et la galerie V B-C et pénètre sous le mur de la chambre VI C (pl. IX, 2). Il s'est alors élargi jusqu'à 0 m. 40 et sa hauteur est de 0 m. 60. Il entre dans la chambre VI C à l'aplomb du pilastre Nord-Ouest qui repose sur son bord; il longe le mur Nord en déviant légèrement et pénètre dans le mur Est à 0 m. 25 du pilastre Nord-Est (pl. IX, 1). Il a, en ce point, 0 m. 70 de hauteur et 0 m. 42 de largeur. Sa paroi Nord est constituée par les fondations du mur de refend, sa paroi Sud est un muret de 0 m. 15 à 0 m. 20 en pierres et mortier. Il est couvert de dalles irrégulières dont les interstices sont comblés par des cailloux et de la chaux. Sur tout son parcours, il est soigneusement revêtu d'un enduit imperméable, épais de 1 cm. et composé de chaux et cendre avec une couche supérieure de chaux et poterie pilée. Sa pente est assez rapide, surtout dans la dernière section où elle atteint 6 % (pl. II).

Ce canal n'est pas une simple décharge. Ses dimensions et sa construction soignée indiquent qu'il était prévu pour un débit abondant d'eau propre. Mais où la conduisait-il?

Quand le canal pénètre dans le mur Est, il se rétrécit, son plafond s'abaisse. A 0 m. 95 dans le mur, il n'a plus que 0 m. 25 sur 0 m. 25 et il s'arrête en cet endroit contre une maçonnerie. Or ce mur Est, qui est celui de la grande salle, a actuellement 2 m. 20 d'épaisseur. Il faut donc qu'il ait été renforcé à un moment où le canal ne servait plus.

10. — *Analyse de la grande salle.*

Nous fûmes ainsi amenés à reprendre l'étude de la salle dégagée en 1941. Elle dessine un rectangle un peu irrégulier qui a 7 m. 50 sur 14 m. 25 comme dimensions moyennes. Elle est couverte par une voûte en berceau brisé, soutenue par un arc doubleau au milieu des grands côtés. Le compartiment Nord de la voûte était effondré et a été restauré en 1941.

Le mur Ouest de cette salle, comme on vient de le dire, est épais de 2 m. 20, mesurés à la porte de VI A. Par un escalier raide ménagé dans le mur, cette porte permet d'accéder à la salle dont le niveau est beaucoup plus bas (pl. II). Ce passage offre des traits singuliers. L'encadrement extérieur en calcaire compact porte la marque des Croisés. Le même appareil se prolonge dans l'ébrasure Sud jusqu'à 0 m. 95, où il bute contre un doublement du mur, exactement comme le canal de VI C. L'ébrasure Nord est la continuation du mur Nord de la salle; derechef

à 0 m. 95 de l'entrée, le parement des Croisés s'arrête mais il est interrompu cette fois par une baie ouverte dans le mur de la salle. Cette baie est large de 2 m. 30; les pierres de l'autre jambage et de son arc brisé ont également la taille des Croisés (pl. XIV, 2 et fig. 7). Cette baie a ensuite été bloquée, évidemment lorsqu'elle a été rendue inutilisable par le renforcement du mur Ouest qui masque la moitié de son ouverture. Blocage et renforcement sont donc postérieurs aux Croisés.

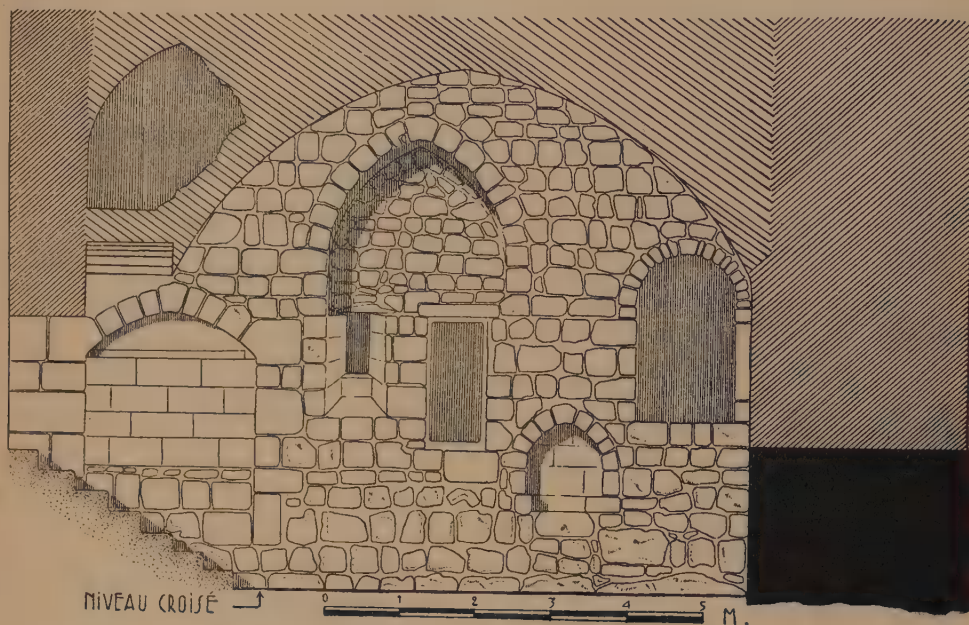


Fig. 7. — Élévation du mur Nord de la grande salle.

On pourrait apporter, s'il en était besoin, une autre preuve de cette transformation. Au-dessus de la petite porte de la salle, il y a dans l'épaisseur du mur un vide qui a été tardivement arrangé en réduit (visible sur la fig. 7). Ce vide s'étend entre le prolongement en hauteur du mur primitif et l'extrados de la voûte qui s'appuie sur le mur secondaire; les deux éléments sont donc faciles à distinguer.

La voûte est en blocage au-dessus de trois assises appareillées, hautes de 0 m. 25 à 0 m. 30 chacune. Or ces voussoirs, comme ceux de l'arc doubleau, sont taillés dans le même calcaire tendre et dressés avec le même outil que la voûte I C. Le dernier état de la grande salle remonte donc à l'époque mamlouke. A cette reconstruction on attribuera aussi la fenêtre rectangulaire du mur Nord (pl. XIV, 2 et fig. 7) qui est dans l'axe médian de la salle telle qu'elle fut rétrécie par l'addition du mur Ouest; le cadre de cette fenêtre est creusé de mortaises régulièrement espacées qui indiquent qu'elle était barrée par une grille de fer. Par contre, l'archère

voisine date des Croisés, comme la baie qu'elle flanque; une autre ouverture à l'extrémité Est du même mur est moderne.

Le mur Sud est percé en son milieu d'une fenêtre haute et étroite dont l'embrasure va se rétrécissant de 2 m. 35 × 0 m. 95 à 1 m. 71 × 0 m. 34 (fig. 8). Son encadrement intérieur comporte quel-

ques pierres des Croisés mais l'arc est en petits claveaux mamlouks. L'encadrement extérieur est surtout fait de pierres des Croisés, en particulier la pièce du sommet, dont la taille est très caractéristique. On conclura que la partie supérieure de ce mur a été reconstruite à l'époque mamlouke et que

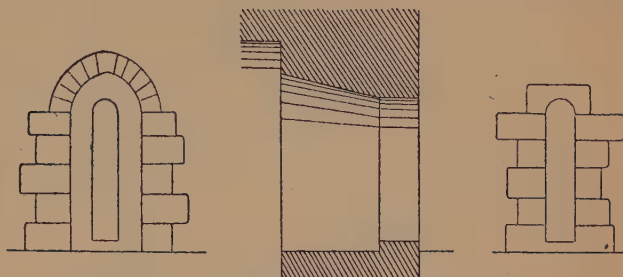


Fig. 8. — Fenêtre haute de la grande salle.
Élévations et coupe.

la fenêtre a été placée dans l'axe médian de la nouvelle salle, mais en utilisant les éléments d'une fenêtre des Croisés qui devait se trouver légèrement à l'Ouest, conformément à la largeur plus grande que la salle avait alors.

Dans l'énorme mur de l'Est, large de 2 m. 87, est installé un four qui sera étudié lorsque nous entreprendrons de restaurer le bâtiment des Croisés. Mais il nous intéresse ici par un détail (fig. 9). Il est surmonté d'un arc dont le tracé ne correspond pas à l'amortissement de la voûte, nouvelle preuve que celle-ci a été refaite. Il y a plus important. Cet arc a été restauré à l'époque moderne, cependant son piédroit Sud est intact. Toutes les pierres ont la taille des Croisés, jusque sur les douelles des claveaux conservés; cela indique que ces pierres ont été préparées pour la position qu'elles occupent aujourd'hui. Cet angle est donc certainement une construction franque. Or si l'on examine sa liaison avec le mur Est, on constate que les assises ne correspondent pas et l'explication qui s'impose est que le four des Croisés a été installé dans un mur préexistant.

11. — *La vasque primitive.*

La baie du mur Nord date aussi des Croisés, la porte qui communique avec VI A est également leur œuvre et d'ailleurs elle est à niveau supérieur; les Croisés ont donc profondément modifié l'aspect de la salle : à l'époque du caravansérail arabe, c'était une construction en contre-bas, aux murs épais, sans ouverture, une construction où se déversait le canal qui vient de VI C. On pouvait dès lors conjecturer que c'était une grande citerne ou une vasque.

Mais il fallait vérifier l'hypothèse en retrouvant le sol de la citerne et d'autres indices de ses parois. En vidant la salle en 1941, on était inconsciemment descendu

au-dessous du niveau croisé, facile d'ailleurs à restituer d'après le seuil du four; heureusement on n'avait pas détruit partout le niveau primitif. Il a suffi de déchausser légèrement le mur Est pour retrouver un sol compact en terre battue

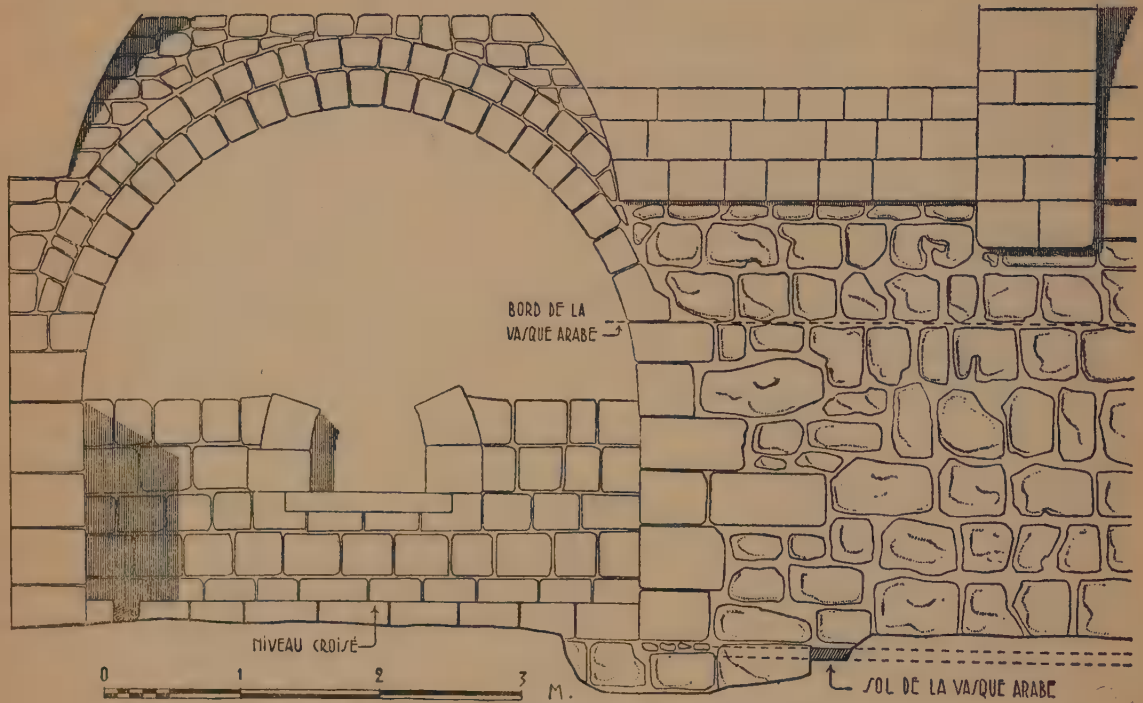


Fig. 9. — Élévation du mur Est de la grande salle.

et chaux, épais de 8 à 10 cm., très suffisamment imperméable; son bord s'incurve pour s'appliquer exactement au mur. Comme on devait s'y attendre, ce sol s'interrompt en face du piédroit du four : il a été crevé pour établir les fondations de celui-ci (fig. 9).

L'existence d'une réserve d'eau étant ainsi prouvée, il restait à déterminer la hauteur de ses murs. L'examen du parement intérieur de la salle ne fournit pas une solution certaine. On remarque sans doute dans la partie inférieure du mur Est des joints au mortier imperméable, avec des entailles en arête de poisson qui assuraient une meilleure adhérence de l'enduit. Ces joints sont conservés sur une plus grande surface dans le mur Sud; ils ne montent guère plus haut que 2 m. 50 et au-dessus de ce niveau la maçonnerie change : les pierres sont plus petites et mieux taillées que dans les assises inférieures. Cependant la distinction n'est pas aussi nette qu'on le souhaiterait, et d'ailleurs elle peut se rapporter à la reconstruction mamlouke.

L'histoire est, au contraire, clairement inscrite à l'angle extérieur du Sud-Est.

Sept assises en sont actuellement visibles (pl. X, 2 et fig. 10). Toutes les pierres cornières ont un refend marginal et un fort bossage, mais le refend des trois assises inférieures est dressé à la pointe tandis que celui des assises supérieures est taillé au marteau à tranchant droit, employé par les Croisés. De plus, l'arête supérieure de la troisième assise est arrondie et la quatrième assise est posée en retrait de quelques centimètres; ce retrait se prolonge horizontalement sur toute la face exposée du mur, c'est-à-dire sur une dizaine de mètres. Cette ligne est trop continue pour indiquer un mur démoli qu'on aurait restauré : elle marque un bord et nous permet de conclure que le réservoir primitif était une vasque ouverte et non pas une citerne voûtée. Reporté sur la coupe générale (pl. II), ce bord se trouve être à un niveau inférieur au sol du caravansérail mais 1 m. au-dessus du débouché du canal, ce qui est normal.

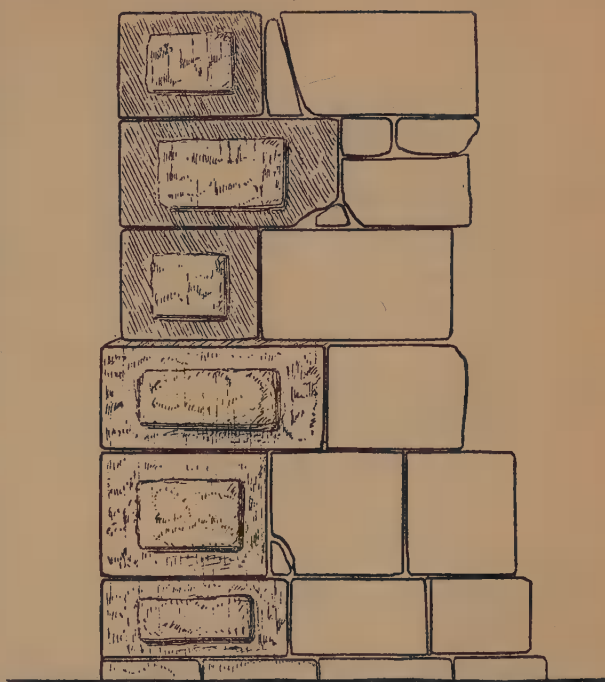


Fig. 10. — Angle extérieur Sud-Est de la grande salle.

12. — La citerne de VI D (fig. 11).

L'existence de cette vasque a été encore confirmée par la fouille de l'angle Sud-Est du caravansérail. La chambre VI D a un sol surélevé de 0 m. 70 par rapport à celui de V D; ce niveau est primitif, car il correspond à un élargissement du mur Ouest vers l'intérieur et il s'explique par l'existence d'une fosse construite sous la chambre.

Cette fosse a 2 m. 85 de long sur 2 m. 10 de large et 2 m. 60 dans sa plus grande hauteur. Elle était couverte d'une voûte en berceau brisé, en grande partie effondrée, construite en blocage, sauf une assise de départ en pierres appareillées, et enduite d'un mortier à la cendre. Au-dessous de la voûte, la maçonnerie est semblable à celle des murs du caravansérail, mais elle est revêtue d'un enduit compact de chaux et cendre, dont la surface est entaillée en arêtes de poisson. A la base des murs, cet enduit s'incurve comme s'il avait couvert le fond de la fosse, mais il est aussitôt brisé et le sol est fait de terre et de particules de chaux.

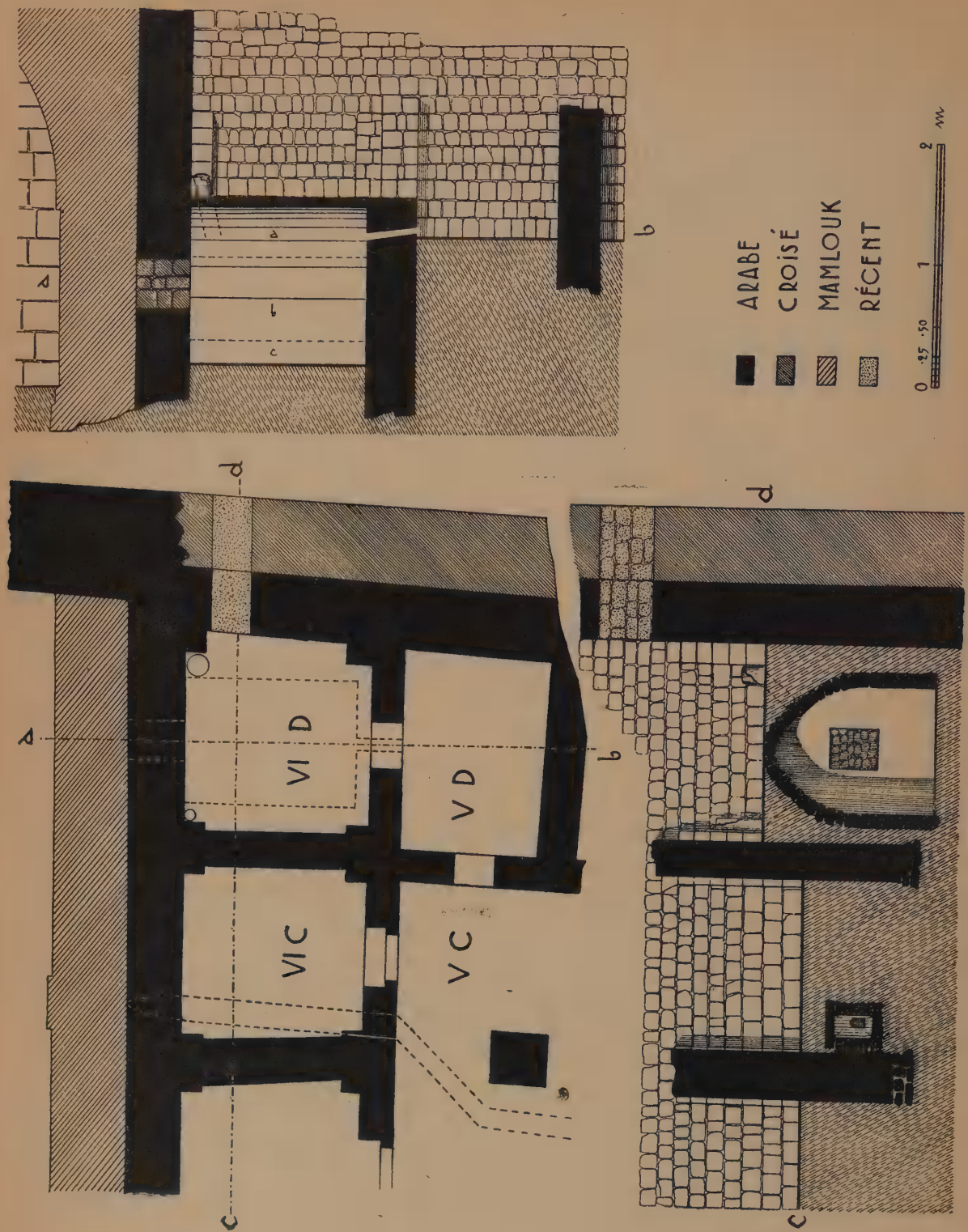


Fig. 11. — Plan et coupes de V D et VI D.

Dans le mur Est, à 0 m. 95 du fond, est percée une ouverture de 0 m. 70 sur 0 m. 80, dont l'intérieur a le même enduit que la fosse (pl. IX, 3 et 4). Elle traverse de part en part le mur primitif et elle s'arrête à 0 m. 95 contre le renforcement mamlouk, comme le canal de VI C. Mais à la différence de celui-ci elle a été ensuite obstruée par des moellons et des cailloux.

Au-dessus de cette fosse, dans l'angle Sud-Est de VI D, s'ouvre un conduit circulaire de 0 m. 30 de diamètre, construit en petites pierres et plâtré à l'intérieur. Son orifice est à 0 m. 30 du mur Est et est surélevé de 0 m. 25 par rapport au sol de la chambre; il traverse obliquement la voûte de la fosse (pl. IX, 4). Un conduit semblable lui fait face dans l'angle Nord-Est, mais au lieu de s'arrêter au même niveau, il monte dans l'encoignure du pilastre (pl. IX, 3). Un autre détail de construction est à noter : dans le seuil très haut de VI D et au niveau du sol de V D est ménagé un caniveau de section carrée (12 cm.) qui descend vers la fosse.

Cette fosse était comblée de débris où trois couches sont à distinguer à partir du sommet :

a) De 0 à 0 m. 80, la terre d'infiltration et les pierres effondrées de la voûte.

b) De 0 m. 80 à 1 m. 40, des ossements de petits mammifères (un ou deux chiens ou chats) et des tessons semblables à ceux du niveau I du caravansérail (XII^e au XV^e siècle), dans une terre pulvérulente, très sale, noircie par des matières organiques décomposées. Cette coloration noire se remarque, au même niveau, sur tous les murs.

c) De 1 m. 40 à 2 m. 60, peu de terre, surtout des cailloux et quelques grosses pierres et une grande abondance de tessons. Ils sont entièrement différents de ceux de la couche précédente et ils nous ont fourni une série importante, contemporaine de la première occupation du caravansérail. Ils seront présentés en détail au chapitre VII. Le sommet de cette couche était encore sale comme la couche précédente, mais la coloration noire s'atténuait vite et la base était propre.

Comment interpréter tous ces détails? Pendant l'accumulation de la couche de terre sale (couche b), c'est-à-dire du XII^e au XV^e siècle, cette chambre souterraine a certainement été une fosse d'aisance, et les conduits sont les chutes des latrines, celui de l'angle Sud-Est pour le rez-de-chaussée, celui de l'angle Nord-Est pour un étage dont cette installation nous oblige à admettre l'existence. Mais ce ne fut pas la destination première de la construction : à cela s'opposent l'ouverture dans le mur Est, le caniveau du seuil et la propreté de la couche inférieure (couche c). L'enduit qui revêt les murs et qui s'étendait aussi sur le fond prouve que ce fut d'abord une citerne. La bouche devait être près de l'entrée de VI D et le caniveau du seuil ramenait dans la citerne l'eau qui avait été répandue au moment du puisage. Quant à l'alimentation, elle se faisait par l'ouverture du mur Est, en communication avec la vasque que nous avons reconnue sur l'emplacement de la grande

salle. La base de cette ouverture est précisément au même niveau que le déversoir de VI C.

Quant à la couche inférieure de cailloux et de tessons (couche *c*), son explication est aisée. Quand les Croisés décidèrent d'installer leurs lieux d'aisance en cet endroit, ils bouchèrent l'ouverture du mur Est, puis ils défoncèrent le sol imperméable de la citerne et la transformèrent en fosse à fond perdu. Sur une hauteur de 1 m. 20 ils accumulèrent sans les tasser des cailloux et les débris de poterie ramassés dans l'ancien caravansérail. Cette couche était destinée à servir de filtre et ce système très simple fonctionna parfaitement : la partie supérieure de la couche était seule salie, et aujourd'hui encore l'eau qui tombe dans la fosse est immédiatement absorbée.

13. — Vidage du canal.

La citerne fut désaffectée lorsqu'on transforma en salle voûtée la grande vasque qui l'alimentait. On pouvait prévoir que le canal qui traverse le caravansérail cessa au même moment d'être utilisé et cela fut confirmé par l'examen des débris retirés de son nettoyage en V B-C et VI C.

Les verres (fig. 35, 4 à 7) sont fortement irisés et très fragiles : 4, fond d'un flacon ou plutôt d'un cornet à boire (1); 5, goulot d'une fiole à cou allongé; 6, anse verticale aplatie; 7, fragment d'une tasse à base plate, à parois droites et minces (2).

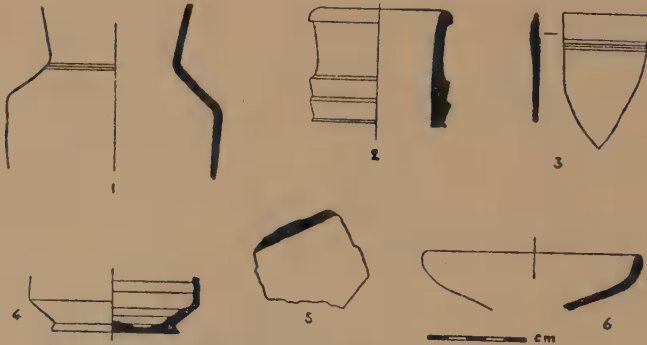


Fig. 12. — Objets retirés du canal en V B et VI C.

On ne peut pas tirer une conclusion sûre de ces quelques morceaux; néanmoins aucun n'est certainement de l'époque croisée et tous peuvent être postérieurs à la période byzantine.

(1) Cf. C. J. LAMM, *Das Glas von Samarra, und Steinschnittarbeiten aus dem nahen Osten*, Berlin, 1928, p. 17, n° 13 à 18 (IX^e siècle).
 (2) Cf. C. J. LAMM, *Mittelalterliche Gläser*, Berlin, 1930, pl. 1 n° 22 (syrien, VII^e s.); pl. 4, n° 10 (Samarra, IX^e s.).

Trois fragments de lampes ont été recueillis (cf. p. 145); ils sont tous en terre blanche, identique à la poterie trouvée dans la couche inférieure de la fosse (p. 98) : une anse en languette relevée mais non recourbée en croc comme le type du XII^e-XIII^e siècle; la partie supérieure est creusée de deux sillons longitudinaux. Le morceau de couvercle, fig. 33, 9, a un décor qui est connu à la fin de la période byzantine et un exemplaire a été trouvé à Kh. Mufdjer où il est daté du VIII^e siècle (1); mais dans tous ces cas la pâte est rose, grossière, et le relief est plus fort. Le dernier morceau, fig. 33, 7, est orné de cercles concentriques, d'un semis de ronds minuscules et d'un oiseau; les mêmes cercles se rencontrent à Kh. Mufdjer, mais sans l'oiseau (2). Les cercles et l'oiseau décorent une lampe de provenance inconnue, entrée au Musée de Palestine (3).

Le témoignage de la poterie est encore plus clair. On y reconnaît tous les genres de céramique non émaillée attestés dans la couche inférieure de la fosse VI D : fonds et bords de bols lissés, tessons de marmites en terre rouge, surtout fragments en terre blanche ou engobée de blanc. Les quelques formes groupées dans la fig. 12, comparées aux pl. C, D, E, rendront évidente cette parenté. Aucune de ces pièces ne peut être mise au XII^e siècle ou plus tard.

On doit donc conclure que le canal a cessé d'être utilisé à l'époque des Croisés, c'est-à-dire au moment où la grande salle était transformée et où l'on entassait la couche inférieure de VI D, le « filtre » de la fosse d'aisance.

14. — *Examen de la crypte* (Pl. II et fig. 13).

On peut remonter ce canal jusqu'à la région III, où il a été détruit par l'aqueduc moderne de la mosquée et plus loin par l'implantation du couvent. Mais il est certain qu'il venait de la source de l'église. Celle-ci jaillit au fond d'une chambre rocheuse à plafond bas, qui s'enfonce sous l'escalier central de la crypte. A la sortie de la grotte, l'eau est recueillie dans un bassin construit, de 3 m. sur 3 m. 50 environ, d'où elle est ensuite évacuée par un canal qui part de l'angle Sud-Est du bassin.

Le fond de ce bassin est 1 m. 75 plus bas que le canal du caravansérail au point où on le saisit pour la première fois, en III. Quant au canal d'évacuation, son radier n'est surélevé que de 0 m. 25 par rapport au fond du bassin et il est dévié vers le Nord-Est. Il est donc impossible que les installations hydrauliques du caravansérail (canal, vasque, citerne) aient été alimentées par la source telle qu'elle est actuellement aménagée.

L'époque de cet aménagement est facile à déterminer. Le fond du bassin

(1) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), pl. xvii, 7.

(2) *Ibid.*, pl. xviii, 6, datée approximativement du XII^e siècle.

(3) Musée de Palestine 40.447.

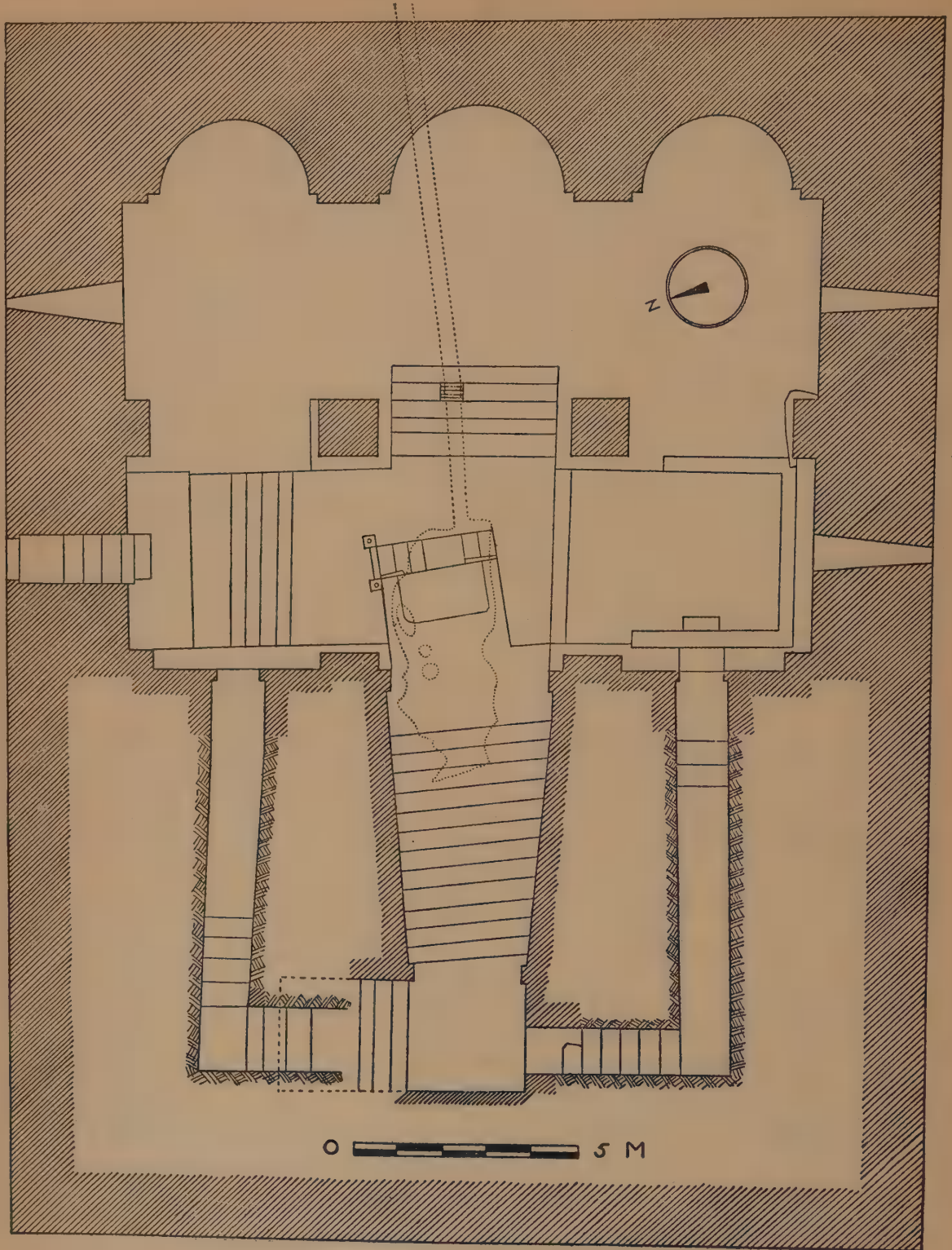


Fig. 13. — Plan de la crypte de l'église.

est en dalles soigneusement posées, ses côtés sont des plaques dressées contre la paroi rocheuse qui a été évidée; dans sa partie supérieure, le bassin se rétrécit, prenant appui sur des fragments de colonnes de différent module; au Nord et au Sud, des marches descendent vers l'eau; enfin, l'orifice est à moitié couvert par une grande table (pl. VIII, 3). Or, à part les colonnes qui sont des fragments antiques remployés, toutes les pierres de cette construction portent la taille des Croisés. Ce sont donc eux qui ont abaissé le niveau de la fontaine et creusé le canal d'évacuation qui conduit ses eaux vers le Nord-Est. Ces travaux ont mis hors de service tout le système hydraulique de l'ancien caravansérail, et cela explique pourquoi ces Croisés ont abandonné le canal et pourquoi ils ont pu transformer la vasque extérieure et la citerne du Sud-Est.

Avant eux, quelle était donc la situation? Leur canal d'évacuation à travers la crypte est en partie creusé dans le roc; au-dessus, ses parois sont un remplissage de cailloux qui supporte le pavé de la crypte. Au point où ce canal s'engage sous le mur de chevet, les cailloux sont remplacés par de grosses pierres plus ou moins équarries. Dans la partie inférieure du canal, le roc apparaît en coupe et on peut le suivre ainsi pendant 12 m. sur lesquels sa surface descend régulièrement de 0 m. 50 de l'Ouest à l'Est. Cette pente n'est pas artificielle; elle suit la déclivité naturelle du banc rocheux et représente l'état primitif (pl. II).

Or, à son point le plus élevé, près du bassin, le roc est encore 0 m. 75 plus bas que le canal du caravansérail en III. Il est donc impossible que ce canal se soit jamais alimenté directement à la source. Il faut supposer une retenue qui élevait le niveau de l'eau, c'est-à-dire, un premier réservoir autour de la source.

15. — *Le réservoir romain.*

La configuration du terrain suggère que le réservoir était constitué à l'Ouest par le ressaut rocheux au pied duquel jaillit la source et sur les trois autres côtés par des murs construits. Le canal des Croisés traverse nécessairement le mur oriental du bassin; cependant, bien qu'on le suive jusqu'à son passage sous le mur Est de l'église, on ne voit nulle part la trace d'un mur transversal qu'il aurait coupé. Les grosses pierres qui, à partir d'un certain point, remplacent le blocage de cailloux, se justifient par la nécessité de soutenir le poids énorme du chevet; d'ailleurs, une fois la tranchée pratiquée dans le mur du réservoir, les Croisés ont dû faire au canal un parement, qui masque tout indice de l'état antérieur. Il n'y a pas davantage de traces, sur le sol rocheux coupé par le canal, d'un lit préparé pour les fondations du mur primitif; mais cela s'explique encore : la surface est régulière et sa pente est trop faible pour qu'elle ait compromis la solidité d'un mur

Ce mur primitif est en calcaire dur, il a des assises plus hautes et des pierres plus grandes que les murs du caravansérail arabe. Surtout, il contient, encastrée près de la porte de la crypte, l'inscription latine qui a déjà été signalée (p. 13, cf. pl. XI, 2). Aussi longtemps qu'on estimait que le mur était homogène, on devait l'attribuer tout entier aux Croisés et dire, par conséquent, que l'inscription provenait d'ailleurs (1). Mais si la partie inférieure du mur est plus ancienne, si sa maçonnerie n'est caractéristique ni de la première époque arabe ni de l'époque byzantine, on admettra aisément que l'inscription est en place et qu'elle date la construction (2). On verra plus loin comment l'hypothèse d'un réservoir romain en cet endroit s'accorde avec les autres particularités de la crypte et avec les données de l'histoire.

16. — *La mosquée moderne.*

A l'Est de la propriété bénédictine et au Sud de la grande salle, s'élève la mosquée de Qaryet el-Enab. Sa situation indique qu'elle occupe un angle de l'établissement antique. Pour ménager la susceptibilité des habitants, son plan fut dressé par le département des Antiquités et ajouté à notre tracé d'ensemble (3). Elle se compose d'une cour bordée par des salles de prière au Sud et à l'Est; autant qu'on peut en juger sous l'enduit épais des murs, la partie la plus ancienne est l'angle Sud-Ouest, couvert par deux petites coupes sur pendentifs et creusé d'un mihrab. Au Nord, de la cour, on descend par sept marches à une fontaine (*Ain el-Beled*) surmontée d'un arceau. Cette fontaine est desservie par un aqueduc qui prend l'eau à une source située au Sud de l'église et qui traverse du Sud au Nord la région des fouilles (pl. I). L'aqueduc coupe le grand mur Sud, il est plus haut que notre niveau I jusqu'à la citerne III, qui lui est reliée, il longe la reconstruction mamlouke de I A et I B. Il est donc postérieur à la dernière utilisation du caravansérail.

*
* *

Résumé. La succession des édifices.

Nous croyons que l'enquête archéologique a résolu l'enchevêtrement des

(1) Ainsi L. H. VINCENT dans *Rev. Biblique*, 1902, p. 428 s. cf. *ibid.*, 1907, p. 418 s. ; J. GERMER-DURAND, dans *Échos d'Orient*, V (1901-1902), p. 73.

(2) Le léger affaissement du cartouche ne trahit pas un remploi (VINCENT, *loc. cit.*, p. 429 et n° 2); il s'est produit lorsqu'on a inséré dans

les assises primitives les pierres d'encadrement de la porte médiévale.

(3) Le travail a été exécuté par Selim Effendi Husseini, inspecteur, et M. Jack Dickijian, topographe et dessinateur du Département, que nous remercions de leur aimable collaboration.

ruines, fort compliqué au premier abord, et que la succession des édifices sur le site de Qaryet el-'Enab (Abū Ġôsh) peut s'établir ainsi :

a) A l'époque romaine, un réservoir est construit autour de la source. On lui associera la couche atteinte par les sondages, où aucun reste de murs n'est apparent mais où abondent les tessons du III^e au V^e siècle (niveau II).

b) Aucun reste byzantin en place n'a été révélé ni par la fouille principale ni par les sondages. Dans ceux-ci, les tessons deviennent plus rares après le V^e siècle.

c) A la première époque arabe, un caravansérail est élevé contre le réservoir romain (niveau I primitif). Une canalisation conduit l'eau de la source à travers l'installation jusqu'à une vasque extérieure, à l'Est.

d) Les Croisés s'installent à Qaryet el-'Enab. Ils construisent leur église sur le réservoir romain, nettoient et utilisent le caravansérail, transforment la vasque extérieure en salle voûtée et la citerne du Sud-Est en fosse d'aisance (niveau I remanié).

e) Les Mamlouks modifient la partie Nord du caravansérail et restaurent la salle voûtée.

f) Enfin, après l'abandon du caravansérail, la mosquée prend son aspect actuel et un aqueduc indépendant des anciennes canalisations relie la fontaine de la mosquée à une source différente de celle de l'église.

Il faut maintenant reprendre dans leur ordre chronologique chacune de ces constructions, tenter leur restauration, déterminer plus exactement leur date et éclairer leur histoire par les textes. Ce sera l'objet des chapitres suivants.

CHAPITRE III

L'ÉPOQUE ROMAINE ET BYZANTINE

1. — *Le réservoir* (fig. 13 et 15).

L'analyse des ruines a montré que l'histoire des monuments de Qaryet el-'Enab commençait avec l'époque romaine, lorsque fut construit autour de la source le réservoir destiné à servir plus tard de soubassement à l'église médiévale.

Le plan de ce réservoir a été déterminé par la configuration de la colline rocheuse qui a sa pente abrupte d'Ouest en Est et qui, de plus, s'incline légèrement du Sud au Nord. D'Ouest en Est, le profil du roc est visible dans les couloirs latéraux qui mènent à la crypte, dans la grotte de la source et dans le canal d'évacuation taillé par les Croisés. La surface descend insensiblement sur la plus grande partie des couloirs, puis elle tombe brusquement; ensuite un palier en pente douce conduit à un second décrochement dans lequel s'ouvre la chambre d'eau; devant celle-ci s'étend une aire à peu près plane, qui s'abaisse progressivement vers l'Est. C'est en somme le schéma classique des collines de la Palestine centrale. Sur la longueur de l'église, la pente totale est de 6 m. 50 à 7 m. La déclivité des strates du Sud au Nord est plus difficile à évaluer, mais elle est faible et ne doit guère dépasser 0 m. 50 sur toute la largeur de l'église. Ainsi le point le plus élevé se trouve à l'angle Sud-Ouest de l'église et le point le plus bas à l'angle Nord-Est. Pour construire un bassin, il n'y avait qu'à limiter l'esplanade qui précède la source par trois murs : l'un à l'Est, parallèle aux strates, les deux autres au Nord et au Sud, perpendiculaires à celles-ci et s'appuyant contre les ressauts de la colline.

Le mur Nord est, comme on l'a dit (p. 38), visible près de la porte de la crypte (fig. 14). Son sommet, qui représente le bord du réservoir, est à 5 m. 25 au-dessus du sol rocheux au milieu de la crypte (1); cette mesure donne la hauteur moyenne du réservoir. Le raccord de ce mur avec la colline, à l'Ouest, est caché par un remblai. Il se faisait avant d'être à l'aplomb de la porte de l'église supérieure; en effet, l'Abbé Moreau, creusant devant le portail en 1901, a rencontré le « sol

(1) Le rocher est visible en coupe dans le canal d'évacuation des Croisés. La mesure est prise au regard ouvrant sur ce canal.

primitif » — entendons le rocher — à 1 m. 50 de profondeur (1), ce qui est un peu plus bas que le niveau du roc sous le mur Ouest de l'église, mais ce qui correspond au sommet du mur romain à la porte de la crypte. Les constructeurs ont donc appuyé leur mur contre le ressaut supérieur de la colline, et ce ressaut a déterminé la hauteur du réservoir, dont le bord se prolongeait à peu près horizontalement à l'Ouest par la surface rocheuse. Vers l'Est, la continuation du mur romain est masquée, à 3 m. de la porte de la crypte, par l'enduit intérieur d'une chambre moderne adossée à l'église. Mais la fenêtre de la crypte, qui donne dans cette pièce, a son appui extérieur au même niveau que le linteau de la porte : cette fenêtre est posée sur le bord du réservoir.

Le mur oriental de celui-ci est presque complètement caché par le couvent bénédictin. L'angle Nord-Est est sans doute apparent sous le porche d'entrée, mais il a été entièrement reconstruit en 1902 avec des matériaux croisés trouvés dans les ruines. L'extrémité Sud-Est est plus intéressante. Là encore, les fondations ont été bourrées et le parement a été refait en partie, mais la restauration a laissé un retrait du mur apparent à une certaine hauteur. Il semble qu'ici comme à la porte de la crypte ce retrait détermine le bord du réservoir romain. Il est actuellement impossible de vérifier s'il se prolonge à l'intérieur du couvent, mais lorsque le chevet de l'église était dégagé, le comte de Piellat a dessiné une coupe, que nous avons utilisée (pl. II). Il a marqué un décrochement du mur au niveau du pavé de l'église supérieure. Nous croyons que ce décrochement existe, mais qu'il doit être marqué environ 1 m. 75 plus bas, pour correspondre au retrait visible à l'angle Sud-Est.

Le mur méridional de l'église est enterré jusqu'aux fenêtres de la crypte. Nous l'avons déchaussé pour retrouver la construction romaine. Le rocher sur lequel est posé l'angle Sud-Ouest de l'église descend lentement vers l'Est : à 9 m. de l'angle, il ne s'est abaissé que d'une quarantaine de cm., mais il a, à ce point, un affaissement brusque. Buttant contre ce ressaut et continuant vers l'Est sous le mur médiéval, se trouve un mur d'un autre appareil : les pierres sont régulières, bien dressées et jointes par un mortier de chaux, poterie et cendre, traits qui caractérisaient déjà le mur romain du Nord (cf. p. 38). Sur la crête de ce mur, prolongeant le niveau de la surface rocheuse, sont posés d'assez gros blocs qui servent d'assise de régulation au mur médiéval, lequel s'élève ensuite en matériaux plus petits, analogues à ceux des parties visibles de l'église.

Le mur inférieur est celui du bassin romain et les fenêtres méridionales de la crypte reposent sur lui, comme celles du Nord. Sa crête est au même niveau que le retrait qu'on a signalé dans le mur oriental, mais ce retrait ne se continue

(1) A. MOREAU, *Mémoire sur les fouilles d'Abou-Gosch*, p. 5.

pas sur la face Sud et le mur médiéval y est construit à l'aplomb exact du mur romain. Ce bord ainsi déterminé est 0 m. 53 plus haut sur le côté Sud que sur le côté Nord, mais cette différence s'explique par la déclivité générale du terrain; on retrouvera, à quelques centimètres près, le même écart de niveau entre l'angle Sud-Ouest et l'entrée Nord du caravansérail arabe.

Pour compléter le plan du réservoir, il faudrait connaître la largeur de ses murs. Ceux de la crypte médiévale ont une épaisseur variable : 2 m. 82 à la porte,

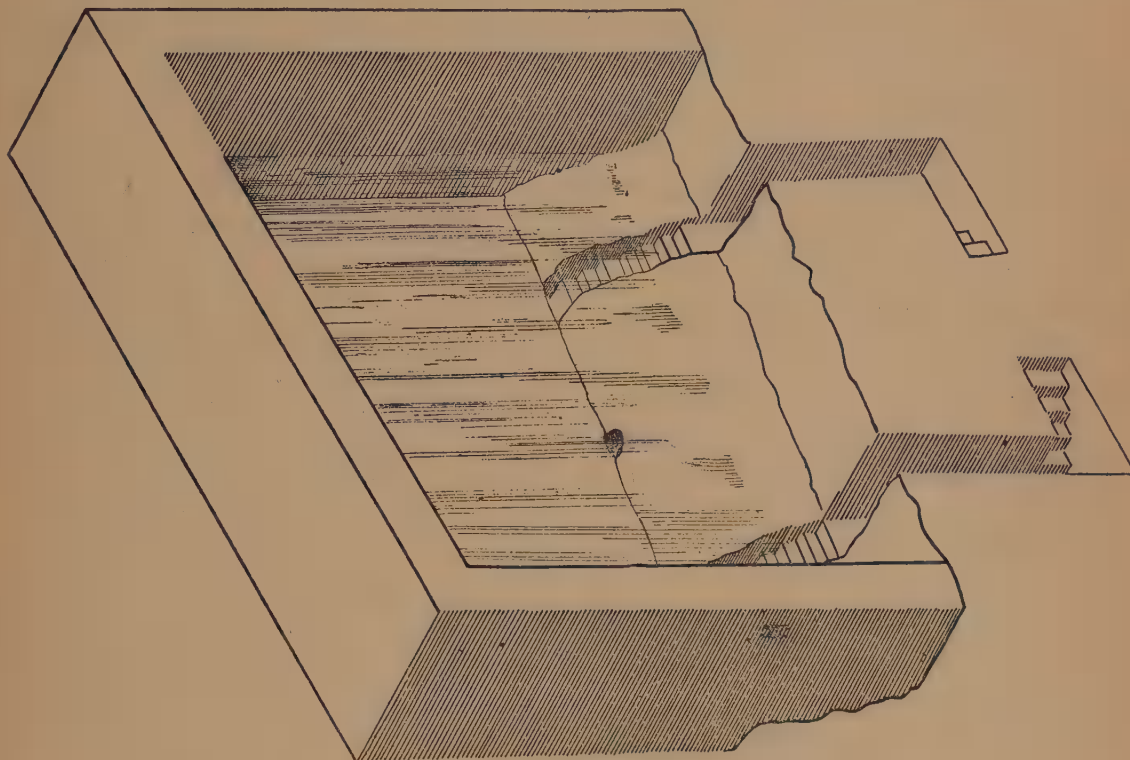


Fig. 15. — Le réservoir romain en perspective isométrique.

2 m. 53 à la fenêtre Nord, 2 m. 60 aux fenêtres Sud, 3 m. 74 au chevet (fig. 13). L'examen des parements intérieurs ne fournit aucun indice de la construction romaine visible à l'extérieur; les pilastres sur lesquels retombent les voûtes d'arête sont liés avec les murs, et les voûtes prennent naissance plus bas que le bord du réservoir. On doit donc penser que les Croisés ont renforcé en dedans les murs romains pour asseoir les voûtes de leur crypte et l'église supérieure. Pour déterminer la largeur respective des murs primitifs et des additions, nous sommes réduits à des conjectures (fig. 15).

Nous supposons que l'unité de longueur employée pour le réservoir était le

pied romain de 0 m. 2956 (1) et que des mesures simples ont été imposées aux maçons. La largeur de la crypte, prise hors murs de la porte Nord à la fenêtre Sud, est de 20 m. 72; cela correspond à une largeur hors murs de 70 pieds pour le réservoir (théoriquement 20 m. 692). L'un des multiples les plus communs du pied était le *passus* de 5 *pedes*, soit 1 m. 478, et cette mesure divise exactement les 70 pieds en 14 *passus*; on les répartira tout naturellement ainsi : 1 *passus* de 5 pieds pour chacune des parois et 12 *passus* ou 60 pieds pour le bassin, 12 étant un multiple fréquent en métrologie et en architecture. Le réservoir aurait eu ainsi 17 m. 736 de largeur moyenne à l'intérieur et ses murs auraient été épais de 1 m. 478, ce qui est suffisant. Le doublement croisé, dans sa partie la plus régulière, au Sud, aurait 1 m. 12.

Dans le mur Est, dont l'épaisseur totale est de 3 m. 74, l'addition atteindrait 2 m. 26, c'est-à-dire à peu près exactement deux fois celle du mur Sud, ce qui est déjà curieux. Mais on peut faire une constatation plus intéressante et qui semble justifier les calculs précédents. Cet épaissement du chevet est motivé par le placement des absides. Du fond de l'abside centrale à l'extérieur du mur, on compte 1 m. 79; or, si l'on en soustrait la largeur supposée du mur romain (1 m. 478), il reste 0 m. 31, qui représente le parement croisé de l'abside. La vérification aurait été facile avant la restauration, lorsque l'abside crevée laissait voir l'intérieur du mur; mais un passage moderne établi en cet endroit pour communiquer entre le couvent et la crypte a fait disparaître tout indice, et la photographie qui reste le seul témoin de l'état ancien (pl. VIII, 3) ne permet pas de rien décider. Cependant la solution que nous proposons se recommande par sa simplicité : le mur romain était trop mince pour que les absides y fussent entièrement creusées; plutôt que d'entamer le mur et de faire déborder l'entrée de leurs absides, les Croisés les ont construites entièrement en avant du mur ancien, contre lequel elles s'adossaient.

La dimension Est-Ouest du réservoir est plus difficile à apprécier, car la ligne du ressaut rocheux contre lequel il s'appuyait est indécise. De cette ligne approximative à l'extérieur du mur Est, la distance moyenne est d'un peu plus de 16 m. Cela est bien proche de 55 pieds romains (16 m. 25) qui représenteraient 1 *passus* (5 pieds) pour le mur Est et 10 *passus* pour le bassin. On obtient ainsi un chiffre rond, qui est dans une proportion simple avec les 12 *passus* mesurés du Nord au Sud.

2. — L'accès à l'eau.

On peut donc se représenter la construction romaine comme un bassin de 12 *passus* sur 10 (ou de 60 pieds sur 50), entouré sur trois côtés par des murs épais

(1) L'appréciation varie légèrement avec les spécialistes de la métrologie; nous suivons celle de W. BECHER, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, XIX, 1, col. 1086.

de 1 m. 50, hauts de 5 m. 25 en moyenne, et fermé sur le quatrième côté, à l'Ouest, par la colline rocheuse. Le seul accès possible vers l'eau était de ce dernier côté, mais il avait besoin d'être aménagé; c'est à quoi correspondent les deux couloirs latéraux de la crypte (fig. 13 et 15).

Le passage de la crypte à l'église supérieure se fait actuellement par un large escalier central qui monte de la fontaine à un palier; de là, une volée de marches en retour vers le Nord aboutit au pavement supérieur. Cette volée a été restaurée mais il n'y a aucun doute que tout le système remonte aux Croisés (1). Ce passage est flanqué de deux couloirs, larges de 1 m. 10, qui sont en partie taillés dans le roc et qui s'élèvent vers l'Ouest par une pente douce ou par des emmarchements rocheux. Après avoir été à peu près parallèles, ils se coudent à angle droit et vont à la rencontre l'un de l'autre. Celui du Nord s'élargit alors (1 m. 40) et après quatre marches il se perd sous l'escalier qui monte du palier à l'église supérieure. Dans l'autre couloir, la sixième marche après le retour vers le Nord est à moitié ravalée et il faut ensuite enjamber le rocher pour atterrir sur le palier, qui est 1 m. plus bas que cette marche.

Le couloir Nord n'a pas pu être utilisé conjointement avec l'escalier central et le couloir Sud aboutit au palier par un saut difficile. Il est donc certain que ces couloirs ont précédé l'aménagement de l'escalier; cependant, on ne peut pas conclure immédiatement qu'ils sont antérieurs aux Croisés. En effet, ils sont voûtés sur tout leur parcours et cette voûte a nécessairement été construite en même temps que l'église; de plus leurs entrées du côté de la fontaine et les deux premiers mètres qui suivent sont en bonne construction franque, ainsi que l'angle Ouest du couloir Nord et la première marche de son retour vers le Sud. Les Croisés ont donc utilisé, ou ont projeté d'utiliser ces communications avant d'établir le grand escalier.

Mais ce dessein leur a été suggéré par la présence de passages qui existaient avant eux et qu'ils n'avaient qu'à couvrir et à adapter. Cela est prouvé suffisamment par le plan de l'église supérieure: si les deux premières travées en partant de l'Ouest sont plus étroites, c'est parce que les couloirs, dont on comptait se servir, ont déterminé le placement de la première pile de chaque rangée.

D'ailleurs, une fois admise l'existence d'un réservoir, il fallait qu'un accès à l'eau soit prévu et il est impossible de ne pas le reconnaître dans ces deux corridors. Partant d'une même plate-forme à niveau avec la colline, ils s'enfonçaient d'abord rapidement par des marches vers le Nord et vers le Sud, puis descendaient vers

(1) L'Abbé Moreau l'attribuait à des reli-gieux qui auraient occupé le sanctuaire peu après les Croisades ou aux Arabes qui s'en

seraient emparés plus tard (*Mémoire...*, p. 2). Les deux hypothèses sont insoutenables.

la source avec une pente plus faible. La hauteur de l'eau variait suivant les saisons et la nappe s'étendait plus ou moins dans les passages, mais le puisement était toujours facile.

3. — *Les légionnaires romains à Qaryet el-'Enab.*

On a déjà dit que le mur Nord du réservoir contenait une inscription latine, qui paraît être en place (p. 39). Elle est gravée sur un cartouche de 0 m.94 sur 0 m.36, encastré dans la seconde assise en partant du haut (pl. XI, 2). Sa lecture ne présente aucune difficulté : *Vexillatio Leg(ionis) X Fre(tensis)* ; elle désigne donc comme constructeurs du réservoir des soldats de la Dixième Légion. Le nom de *Vexillatio* s'appliquait en effet à une troupe détachée de son corps d'armée pour une tâche quelconque. Ces unités pouvaient être affectées à des travaux utilitaires, et pour trouver à notre texte un parallèle frappant il n'est pas besoin de sortir de la Palestine : à Bettîr, une inscription gravée près de la source mentionne deux *vexillationes* des Légions *Va Macedonica* et *XIa Claudia*, évidemment à propos d'un travail de canalisation (1). Une *vexillatio* détachée, semble-t-il, de notre Dixième Légion a coopéré au grand tunnel de Vespasien qui, à Séleucie de Piérie, détournait un torrent de son lit naturel (2).

L'unité qui a bâti le réservoir de Qaryet el-'Enab n'y est pas venue à cette seule fin. Une autre de ses inscriptions, identique de forme et de contenu, a été trouvée sur la colline de Deir el-Azhar (3). Elle gisait dans des déblais, mais il n'est pas téméraire d'avancer qu'elle provient d'une construction militaire établie sur ce sommet stratégique. Le stationnement de la troupe en cet endroit est attesté aussi par le fragment d'une inscription impériale, dédiée par le membre d'une cohorte (4).

(1) C. CLERMONT-GANNEAU, *Études d'Archéologie Orientale*, I, Paris, 1895, p. 141; ID., *Archaeological Researches in Palestine during the years 1873-1874*, I, Londres, 1899, p. 463 s.; C.I.L. III Suppl. 2, 13586, corrigé 14155². La *Leg. X Fretensis* n'est pas mentionnée dans cette inscription (contre J. GERMER-DURAND, *Revue Biblique*, 1894, p. 614). RITTERLING (PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, XII, 1291 et 1578) lit : *vexill(ationum)* [*leg. I Ita*] et *leg. V Mac. et XI Cl.* Il est vrai que la *Legio I Italica* constituait avec les deux autres l'armée de Mésie inférieure sous Trajan et Hadrien, mais il est impossible de l'insérer dans l'inscription : 1° parce que la place matérielle manque,

2° parce qu'il n'y a aucune trace de *et*, 3° parce que *leg.* n'est pas répété devant *XI Cl.*, ce qui prouve que l'énumération ne comptait que deux membres.

(2) W. H. WADDINGTON, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris, 1870, n° 2717.

(3) F.-M. ABEL, dans *Revue Biblique*, 1925, p. 580 s.

(4) H. VINCENT, dans *Revue Biblique*, 1907, p. 417 s. Il n'y a rien de plus à tirer de ce débris. La dédicace n'est pas faite à des empereurs, comme pense le P. Vincent : à la seconde ligne, avant la cassure, IMP précédait le chiffre des salutations impériales.

Ce détachement surveillait la route (1) au point où elle franchit le col, et il est intéressant de noter que le poste de la police palestinienne construit récemment est campé juste en face du site ancien : le choix de cet emplacement s'impose en effet à qui veut surveiller les deux versants, et cette raison suffit pour nier qu'il y



Fig. 16. — Réseau des voies romaines à l'Ouest de Jérusalem.

ait jamais eu un fortin romain construit dans le fond de la vallée, près de la source (2). Cette voie romaine est l'une de celles qui menaient de Jérusalem à Diospolis (Lydda); son tracé est déterminé par les repères suivants (fig. 16) Qolôniyeh, qui garde le nom de la *Colonia*, où Vespasien établit des vétérans après la prise de Jérusalem (3); deux tronçons de milliaires remployés dans un muret sur la pente de Deir esh-Sheikh, près de Qaryet el-'Enab, et dont l'un porte la

(1) On a d'autres attestations épigraphiques de *vexillationes* chargées de la police routière, ainsi C.I.L. VIII, 2465, 2466 (Algérie). Ces postes s'appelaient des *stationes*; cf. SUÉTONE, *Tib.*, xxxviii : *stationes militum per Italiam solito frequentiores disposuit.*

(2) Contre C. MAUSS, *L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch*, Paris, 1892, p. 16, 28; A. MOREAU, *Mémoire sur les fouilles d'Abou-Gosch*, p. 7.

(3) JOSÈPHE, *Bellum*, VII, VI, 6.

titulature de Marc Aurèle et de Lucius Verus (1); deux milliaires isolés et un groupe de milliaires sur le chemin qui va de Qaryet el-Enab à Yalô par Khirbet el-Qaṣr (2). Entre Qolôniyeh et Qaryet el-Enab, cette voie ne s'écartait guère du tracé moderne, tel qu'il a été rectifié en 1942; à l'Ouest de Qaryet el-Enab, elle suivait une ligne parallèle à la chaussée actuelle, plus au Nord (3).

Cette voie n'était pas la seule qui conduisait de Jérusalem à Diospolis. Une autre passait par Beit Ikṣa, Biddu, el-Qubeibeh, Beit Liqîā; elle est attestée par une borne située entre Biddû et el-Qubeibeh. Une troisième route, passant près d'el-Djib, puis par Khirbet el-Latâtîn, les deux Bethoron et Beit Sîra, faisait un détour vers le Nord mais avait l'avantage d'être moins accidentée (4). Il est probable que, comme aujourd'hui, un chemin secondaire se détachait de Qaryet el-Enab vers le Nord-Est, pour rejoindre les deux autres routes, respectivement près de Biddû et d'el-Djib (5). Le poste militaire et le réservoir construits par les soldats de la Dixième Légion se trouvaient à la fois au passage stratégique de la crête et à un embranchement.

4. — Le relais ou l'auberge de Qaryet el-Enab.

C'était souvent en de tels endroits qu'on établissait une station de la poste officielle, du *Cursus Publicus* (6). On installait, dans une cité lorsque c'était

(1) L.-H. VINCENT, *Milliaire romain à Abou-Ghôch*, dans *Revue Biblique*, 1905, p. 97 s.; P. THOMSEN, *Die römische Meilensteine der Provinzen Syria, Arabia und Palaestina*, dans *Zeitschrift des deutschen Palästinavereins*, XL (1917), p. 77, n° 272.

(2) P. THOMSEN, *loc. cit.*, n° 273-275; cf. J. GERMER-DURAND, *Échos d'Orient*, I (1897-1898), p. 168.

(3) La route moderne emprunte la coupure du Wadi 'Ali. Ce tracé était déjà celui de la route des Califes (cf. ci-dessous, p. 80), mais on n'a aucune preuve qu'il ait été utilisé par les Romains, comme l'admet M. AVI-YONAH, *Map of Roman Palestine*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), p. 180 et carte.

(4) Sur ces routes parallèles aux environs des grandes villes, cf. A. GRENIER, *Archéologie gallo-romaine*, II 1, *L'Archéologie du sol, les routes*, Paris, 1934, p. 392 s.

(5) Ce chemin a dû exister de tous temps,

mais il est très douteux qu'il ait jamais été jalonné de milliaires et que la borne de Deir esh-Sheikh puisse en provenir (L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932, p. 298); cf. C. KUHL, *Römische Strassen und Strassenstationen in der Umgebung von Jerusalem, I*, dans *Palästina-jahrbuch*, XXIV (1928), p. 123.

(6) Outre les articles de Dictionnaires, il suffit de renvoyer aux travaux récents : E. J. HOLMBERG, *Zur Geschichte des Cursus Publicus*, Upsala, 1933; [PFLAUM], *Essai sur le Cursus Publicus sous le Haut Empire romain*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XIV 1, Paris, 1940, spécialement le chap. VII : *L'organisation des relais de la poste romaine*, p. 337-379. Il faut ajouter, pour la Palestine, C. KUHL et W. MEINHOLD, *Römische Strassen und Strassenstationen in der Umgebung von Jerusalem, II*, dans *Palästina-jahrbuch*, XXV (1929), p. 95-124

possible, les gîtes d'étape, les *mansiones* où l'on passait la nuit; les relais, les *mutationes*, où l'on ne faisait que changer de chevaux, étaient répartis entre les étapes selon les circonstances et les difficultés du parcours. La petite bourgade de Cariathiarim était trop voisine de Jérusalem pour abriter une *mansio*, mais elle était à la distance ordinaire d'une *mutatio*. D'après un témoignage chinois qui vaut pour les trois premiers siècles de notre ère et qui semble viser d'abord le Proche-Orient, les voies romaines avaient un relais (*mutatio*) tous les dix milles, une maison de poste (*mansio*) tous les trente milles (1). En utilisant les indications des itinéraires, on a calculé que l'écart moyen entre deux relais était en fait de 8 milles 1/3 (2). Dans la liste des distances du précieux itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, daté de 333, le chiffre de 9 milles revient 62 fois et sept stations y portent le nom significatif de *Mutatio ad nonum* (sous-entendu *lapidem*) (3). L'équivalent grec est τὸ ἕννατον οὐ ἕνατον (s.-e. σημείον); l'*Enaton* d'Alexandrie, le Neuvième Mille à l'Ouest de la ville, a été rendu célèbre par le monastère qui s'installa à proximité (4).

Jérusalem avait également son relais du « Neuvième ». Il est marqué à l'Occident de la capitale sur la carte mosaïque de Mâdaba: TO ENNA [TON], et on a proposé de le fixer précisément à Qaryet el-'Enab (5). Mais, à considérer la disposition des noms sur la carte, il est clair que ce relais se situait sur la voie de Jérusalem à Diospolis par Bethoron, et ses ruines se voient encore au Khirbet el-Latâtîn (6). Il reste néanmoins que Qaryet el-'Enab se trouve à 13 km. de Jérusalem, ce qui équivaut à 9 milles, et tel est probablement le chiffre qu'on lirait sur le milliaire de Deir esh-Sheikh si le texte n'était pas interrompu avant l'indication de la distance. A défaut de ce document officiel, d'autres témoignages peuvent suffire. D'après Eusèbe, Cariathiarim était à 9 milles d'Aelia sur la route qui va à Diospolis (7). Procope de Gaza reproduit la même notice (8). Une source de Pierre

(1) HOLMBERG, *loc. cit.*, p. 75; [PFLAUM], *loc. cit.*, p. 218.

(2) W. M. RAMSAY, *Roads and Travel in the New Testament*, dans HASTINGS, *Dictionary of the Bible*, extra volume, p. 386 b. Cf. A. M. RAMSAY, *The speed of the Roman Imperial Post*, dans *Journal of Roman Studies*, XV (1925), p. 68.

(3) *Itinerarium Burdigalense*, ed. GEYER, dans *Itinera Hierosolymitana*, p. 3-33.

(4) Cf. F.-M. ABEL, *To ENNATON*, dans *Oriens Christianus*, n. s. I (1911), p. 77-82. On pourrait ajouter beaucoup de références, cf. en particulier J. MASPÉRO, *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, Paris, 1923, p. 158-159 (note et bibliographie) et index s. v. *Enaton*.

(5) ABEL, *loc. cit.*, p. 81-82.

(6) A. ALT, dans *Palästina Jahrbuch*, XXIII (1927), p. 23 et 25 s.; F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, II, Paris, 1938, p. 318.

(7) *Onomasticon*, ed. KLOSTERMANN, p. 114, 24 : Καριοθιαρείμ... μεταξύ Αἰλίας καὶ Διοσπόλεως ἐπὶ τῆς ὁδοῦ κειμένη ἀπὸ σημείων θ' Αἰλίας. S. Jérôme traduit : *Cariathiarim... euntibus ab Aelia Diospolim in miliario nono*. Ailleurs, Eusèbe indique une distance approximative de dix milles, p. 48, 23 : καὶ ἔστιν κατίοντων ἀπὸ Αἰλίας εἰς Διοσπολιν κώμη Καριοθιαρείμ ὡς ἀπὸ σημείων ι'. Jérôme : *et est usque hodie vicus descendantibus ab Aelia Diospolim Cariathiarim in decimo miliario*.

(8) PG., LXXXVII 1024 : ἔστι δὲ μεταξύ Αἰλίας καὶ Διοσπόλεως ἐπὶ τῆς ὁδοῦ κειμένη ὡς ἀπὸ σημείων θ' ἢ Καριοθιαρείμ.

Diacre dit : *Miliario uero nono ab Hierusalem in loco, qui dicitur Cariathiarim, ubi fuit archa domini, ecclesia illuc constructa est* (1). Il y a enfin un texte curieux de Théodosius, au VI^e siècle :

De Hierusalem usque in Silona, ubi fuit arca testamenti Domni, milia VIII. De Silona usque Emmau, quae nunc Nicopolis dicitur, milia VIII, in qua Emmau sanctus Cleopas cognovit Domnum in confractione panis; ibi et martyrium pertulit. De Emmau usque in Diospolim milia XII, ubi sanctus Georgius martyrizatus est; ibi et corpus eius est et multa mirabilia fiunt (2).

Il est bien certain que Théodosius confond deux séjours de l'Arche et que Silo usurpe la place qui revient à Qiryat-Ye'arim (3), et il est fort tentant d'interpréter son texte comme un routier-indicateur : à neuf milles de Jérusalem, *mutatio* au pseudo-Silo (Qaryet el-'Enab); neuf milles plus loin, *mutatio* à Emmaus-Nicopolis; comme on arrive alors en plaine, l'écart s'allonge et douze milles conduisent à la *mansio* de Diospolis (Lydda). Jusqu'au premier gîte d'étape, la distance totale est de trente milles, répartis en trois courses, ce qui est conforme aux règles ordinaires et s'accorde spécialement avec le témoignage chinois cité plus haut.

Cependant une difficulté subsiste. Les *mutationes* faisaient partie de l'organisation du *Cursus Publicus* et nous avons vu que la poste officielle de Jérusalem à Diospolis avait un relais sur la voie parallèle qui passait par Bethoron. En raison des charges que leur entretien imposait au gouvernement et à la population, il est peu vraisemblable que deux routes de poste aient été instituées et exploitées conjointement sur deux trajets si voisins. Souvent ces voies « doubles » qu'on rencontre aux abords des grandes villes sont d'époques différentes (4), mais dans le cas qui nous occupe, le classement chronologique est difficile. Pour la route de Qaryet el-'Enab, les témoignages suivants entrent en ligne : fondation de la *Colonia Amasa* (Qolôniyeh) par Vespasien après 71; présence d'un détachement de la Dixième Légion entre la fin du I^{er} et la fin du III^e siècle (5); milliaire de Deir esh-Sheikh sous Marc Aurèle et Lucius Verus; routier de Théodosius au VI^e siècle. Pour la route de Bethoron (6) : en 48-51, attaque d'un domestique de l'empereur sur la « route publique » (7); en 66, marche de Cestius contre Jérusalem par Bethoron, el-Djib, le Scopus, et retraite désastreuse par les mêmes points (8); en 385, voyage de sainte Paule à Jérusalem par Nicopolis, les deux Béthoron et

(1) GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, p. 110.

(2) GEYER, *ibid.*, p. 139.

(3) Ce que le P. ABEL a montré dans *Oriens Christianus*, *loc. cit.*, p. 81-82 et dans *Revue Biblique*, 1934, p. 351.

(4) A. GRENIER, *loc. cit.*, p. 396 s.

(5) Cf. ci-dessous, p. 53.

(6) L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932, p. 301 s.; cf. *Revue Biblique*, 1925, p. 347 s.

(7) κατὰ τὴν Βαιθωρῶ δημοσίαν ὁδόν, JOSÈPHE, *Bellum*, II XII 2.

(8) JOSÈPHE, *Bellum*, II XIX 1, 4, 7, 8.

Gabaon (1); au VI^e siècle, la carte de Mâdaba avec la suite topographique : *To Tetarton, To Enna[ton], Bethoron*. Ces éléments n'autorisent pas à dater sans réserve la voie de Qaryet el-'Enab au I^{er} siècle et à retarder celle de Bethoron jusqu'aux successeurs d'Hadrien (2) : les deux itinéraires ont été fréquentés à toutes les époques (3). Seulement, c'est une autre question de savoir lequel était emprunté par le *Cursus Publicus*. La carte de Mâdaba nous assure qu'à la fin de l'époque byzantine les relais étaient disposés sur le chemin de Bethoron, et il est vraisemblable que la noble voyageuse de 385 a choisi la route de la poste impériale. Mais il est très possible qu'à l'époque romaine les courriers passaient par la voie plus directe de Qaryet el-'Enab : la construction d'une station militaire en ce point se comprend mieux s'il s'agissait de protéger les communications officielles de Jérusalem.

D'ailleurs, à défaut d'une *mutatio*, réservée en principe aux agents du service impérial, Qaryet el-'Enab a dû avoir une de ces auberges (4) qui s'établissaient au bord des grandes routes, pour répondre aux besoins de tous ceux qui voyageaient à leur propre compte (5). A cette hôtellerie publique, installée au neuvième mille de la route et à proximité du bourg de Cariathiarim, la vie de Pierre l'Ibère fournirait un parallèle remarquable (6). Le cortège qui le conduisait à Jérusalem parvint le soir à Sokho : le gros de l'escorte prit gîte dans l'auberge (μάζα πανδοχείον) construite en dehors de l'agglomération, tandis que Pierre était conduit dans une maison du village. Or, d'après Eusèbe, Sokho était situé à la neuvième borne de la voie publique entre Éleuthéropolis et Jérusalem (7). L'emplacement précis de cette auberge est vraisemblablement marqué, près de *Kh. Shuweiké*, au *Kh. el-Khân*, dont le nom indique qu'un khân arabe avait succédé au pandochéion byzantin — encore comme à Abū Gôsh.

De toutes manières, il est certain qu'une installation romaine — relais de la poste ou hôtellerie — a existé près du réservoir et en rapport avec la route. Cette conclusion nous est imposée par la couche archéologique rencontrée sous le bâtiment de la première époque arabe. A ces déblais mêlés de nombreux tessons, aucun

(1) S. JÉROME, *Epist.* CVIII 8, ed. HILBERG (*Corpus Script. Eccle. Latin.* LV), p. 314.

(2) C. KUHL, *Palästina-jahrbuch*, XXIV (1928), p. 123 et 127.

(3) Dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe, les distances entre les sites sont données en milles d'après les voies romaines existantes (M. NOTH, *Die topographische Angaben im Onomastikon des Eusebius*, dans *Zeitschrift d. deutschen Palästina-Vereins*, LXVI (1943), p. 32-63). Comme il indique des distances en milles sur

les deux itinéraires, il suit que l'un et l'autre faisaient, de son temps, partie du réseau routier.

(4) *Stabulum, caupona, taberna* ou *deversorium*.

(5) L. FRIEDLAENDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antoninen*, I^o, Leipzig, 1919, p. 344 s.

(6) *Petrus der Iberer*, ed. RAABE, p. 54. L'épisode se place vers le milieu du V^e siècle.

(7) *Onomasticon*, ed. KLOSTERMANN, p. 156, 18.

mur ne peut être associé avec certitude. En considérant le plan du caravansérail arabe qui a succédé à cet établissement, on sera frappé de l'irrégularité qu'il présente dans la région Sud-Est, comme s'il s'était adapté à des restes plus anciens. Cependant, partout où elles ont été atteintes, les fondations reposent encore sur la couche romaine. En raison probablement de l'exiguïté de nos sondages, aucun indice matériel ne nous aide donc à restituer la disposition de ce relais ou de cette auberge.

On peut se la représenter d'après l'analogie d'autres stations routières qui ont été reconnues et étudiées : celles du Petit Saint-Bernard (1), d'Einöd en Carinthie (2), du Birnbaumer Wald dans les Alpes Juliennes (3); pour la Palestine, celles du Khirbet el-Ḥawânit et du Khirbet el-Latâtîn qui marquent le quatrième et le neuvième mille de la route de Jérusalem à Bethoron, celles de Qaşr 'Ali sur la route de Jéricho et d'Umm el-Meis sur celle d'Hébron (4). Autant qu'on peut en juger, c'étaient des bâtiments de dimensions restreintes et d'un médiocre confort (5) : une cour sur laquelle donnaient l'écurie, la remise et quelques pièces pour le logement du patron, des palefreniers et pour les hôtes qui demandaient à gîter.

Il y avait donc en même temps à Qaryet el-Enab un réservoir, un poste militaire et un relais ou une auberge. Ces trois éléments sont appelés par la route et leur réunion est normale. Elle s'imposait surtout dans les régions désertiques et peu sûres. Elle est de règle en Syrie sur la *Strata Diocletiana* (6). D'après une inscription d'Antinopolis, Hadrien établit sur la route militaire qui reliait la Mer Rouge au Nil « des aiguades abondantes (ὕδρέματα), des maisons d'étape et des postes de garde » (7); une autre inscription commémore la construction de citernes ouvertes (*laccus*) et de fortins (*castra*) sur la route de Coptos (8). La montagne de Judée est moins inhospitalière que le désert d'Égypte, cependant

(1) P. BAROCELLI, *Piccolo San Bernardo, Esplorazione della zona archeologica*, dans *Notizie degli Scavi*, 1924, p. 385-392.

(2) W. SCHMID, *Die romische Poststation Noreia in Einöd*, dans *Jahreshefte des Oesterreichischen Archäologischen Institutes in Wien*, XXVII (1932), Beiblatt, col. 193-222.

(3) K. PICK et W. SCHMID, *Frühgeschichtliche Befestigungsanlagen im Bereiche der Isonzofront*, dans *Jahreshefte...*, XXI-XXII (1922), Beiblatt, col. 277-308. Ces trois bâtiments sont discutés par [PFLAUM], *Essai sur le Cursus Publicus...*, p. 362 s.

(4) Étudiées par C. KUHL et W. MEINHOLD dans *Palästina-jahrbuch*, XXV (1929), p. 108 s.

(5) On peut lire les doléances d'ÆLIUS ARISTIDE, XLVIII 61 (KEIL).

(6) M. DUNAND, dans *Revue Biblique*, 1931, p. 229.

(7) DITTENBERGER, *Orientalis Graeci Inscriptiones selectae* 2, n° 701 = *Inscr. Graec. ad Res Romanas pertinentes*, I n° 1142. Cf. [PFLAUM], *loc. cit.*, p. 221.

(8) *C.I.L.* III Suppl. 6627 = DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, n° 2483. Cf., à propos de cette même route, PLINE, *Hist. Nat.*, VI 23 : *aquationum ratione mansionibus dispositis*. D'après une autre inscription, Néron *tabernas et praetoria per vias militares fieri iussit*, *C.I.L.* III 6123, et la discussion de [PFLAUM], *loc. cit.*, p. 222 s.

les bons points d'eau y sont rares et la soif éprouvait voyageurs et montures (1); cela justifie assez l'établissement du réservoir, dont les textes précités nous livrent la dénomination antique : c'était un *lacus*, un ὑδροφυλα.

5. — Date et durée de l'installation romaine.

La date approximative de sa construction est donnée par le cartouche de la *Legio Xa Fretensis* (2). Cette légion, amenée en Palestine pour la guerre juive, devint le corps d'occupation de la Judée et prit ses quartiers à Jérusalem en 71 ap. J.-C. L'inscription du légat M. Junius Maximus, trouvée dans cette ville, indique qu'elle y persistait vers 200 (3); un peu plus tard, Dion Cassius porte le même témoignage (4). Une monnaie de Jérusalem frappée en 251, représente encore le sanglier, emblème de la X^e légion (5). Mais au début du iv^e siècle, Eusèbe place son cantonnement à Aila sur le golfe d'Aqaba (6), où la *Notitia Dignitatum* la maintient dans les dernières années du même siècle (7). Cette affectation nouvelle est très probablement le résultat des réformes militaires de Dioclétien (8). Le *lacus* d'Abū Gôsh a donc été construit entre la fin du i^{er} et la fin du iii^e siècle, mais on peut préciser davantage. Le trafic routier resta minime tant que Jérusalem, vidée de ses habitants, ne fut qu'un camp légionnaire; il s'accrut rapidement après la transformation de l'ancienne capitale juive en colonie romaine d'Aelia Capitolina sous Hadrien, en 135. C'est dans la période qui suivit cette fondation que l'on comprend le mieux un aménagement de la route et de ses stations. Le milliaire de Deir esh-Sheikh, comparé à une borne de la route de Jérusalem à Naplouse où l'inscription est complète, peut être rapporté exactement à l'année 162 et il fait partie d'une série qui témoigne d'importants travaux de voirie effectués

(1) On pourrait citer ici les remarques pittoresques des anciens pèlerins. Il suffit de rappeler que l'armée des Croisés, en 1099, manqua d'eau dans ces parages et qu'elle vint précisément s'approvisionner à Abū Gôsh, cf. le texte d'Albert d'Aix cité p. 84.

(2) Sur l'histoire de cette légion, cf. E. SCHUE-
RER, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 1^s, Leipzig, 1928, p. 634-635 (note); RITTERLING, dans *Pauly-Wissowa, Real-Encyclopädie...*, XII, s. v. *Legio*, col. 1671-1678.

(3) *C.I.L.* III suppl. 6641; P. THOMSEN, *Die lateinischen und griechischen Inschriften der Stadt Jerusalem und ihrer nächsten Umgebung*, Leipzig, 1922, n^o 5; L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem nouvelle*, fasc. 4, Paris, 1926, p. 891.

(4) DIO CASSIUS, LV 23. Cette section a été rédigée entre 210 et 222.

(5) DECLOEDT, *Revue Numismatique*, 1912, p. 19 s. Cf. *Rev. Biblique*, 1950, p. 115.

(6) EUSÈBE, *Onomasticon*, ed. KLOSTERMANN, p. 6, 20.

(7) *Notitia Dignitatum*, ed. SEECK, *Or.* XXXIV 30.

(8) R. BRÜNNOW, dans *Florilegium... Melchior de Vogüé*, Paris, 1909, p. 75; ID., dans R. BRÜNNOW et A. DOMAZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, III, Strasbourg, 1909, p. 275 s. — Sur le renforcement et la redistribution des troupes de frontière par Dioclétien, cf. H.M.D. PARKER, *The Legions of Diocletian and Constantine*, dans *Journal of Roman Studies*, XXIII (1933), p. 175 s.

alors sur les routes qui rayonnent de Jérusalem (1). Cela suppose une initiative énergique et un plan d'ensemble, auquel on peut rattacher avec vraisemblance la construction du poste et du réservoir d'Abū Gôsh. L'épigraphie confirme cette



Fig. 17.
Fragment d'inscription latine.

conclusion : dans les deux cartouches de la Légion, celui d'Abū Gôsh et celui de Deir el-Azhar, les lettres ont la forme usitée dans la seconde moitié du II^e siècle. Enfin l'archéologie s'accorde à cette date : la céramique du niveau II contient relativement peu de pièces antérieures au III^e siècle (2).

Il n'y a rien à tirer pour l'histoire d'un fragment d'inscription latine mis au jour par la fouille (fig. 17). Recueilli dans les déblais, il peut provenir d'ailleurs — par exemple de Deir el-Azhar — et il ne porte que quelques lettres qui défient l'interprétation. C'est l'angle supérieur gauche d'une dalle de calcaire épaisse de 15 cm.; le texte qui comprenait au moins quatre lignes est gravé en lettres de 3 cm. à 3 cm. 1/2 de hauteur. On lit à la première ligne DOLE..., qui s'expliquerait par une forme de *doleo* ou par *dolenter* si une inscription pouvait débiter ainsi. Ce doit être un nom propre et l'on pourrait proposer *Dolea* ou *Doles* (*Dolens*), qui

sont des noms thraces. On restituerait plutôt *Dolesus*, forme latine de Δόλεσος, qui est attesté à Gadara (3); or on sait par ailleurs que la Dixième Légion avait des Gadaréniens dans ses rangs (4). Le débris appartiendrait à l'épithaphe d'un soldat du poste, et il est loisible de compléter *Annorum* à la l. 3 et *Militavit* à la l. 4, mais tout cela n'avance à rien.

C'est la céramique seulement qui permet d'apprécier la durée de l'installation romaine de Qaryet el-'Enab. Elle reste abondante jusqu'à la fin du v^e siècle, elle continue plus rare jusqu'au début de l'époque arabe. Cette décadence progressive a pu résulter d'un détournement du trafic par la voie de Bethoron, mais son accélé-

(1) Jérusalem-Naplouse, milliaires nos 259, 260, 261 dans P. THOMSEN, *Zeitschr. d. deutschen Palästinavereins*, XL (1917); Jérusalem-Jéricho par Taybeh, n° 266; Jérusalem-Beit-Djibrin, nos 288, 289; Jérusalem-Hébron, n° 303; Jérusalem-Yamnia (?), n° 305, tous attribués à la même année 162.

(2) Cf. ci-dessus, p. 23.

(3) JOSÈPHE, *Bellum*, IV VII 3 § 416. La

transcription *Dolesus* est celle des anciennes versions latines de Josèphe.

(4) *C.I.L.* III Suppl. 6697. Il est possible qu'il ne s'agisse pas de la même ville : celle de Josèphe est la capitale de la Pérée, l'autre est vraisemblablement la ville de la Décapole; mais la région reste la même, c'est toujours la Transjordanie.

ration à partir du VI^e siècle s'explique aussi par les conditions politiques. La faiblesse du pouvoir central, dont les interventions sont occasionnelles et contradictoires, laisse le pays en proie aux soulèvements des Samaritains, aux querelles religieuses (1) et au brigandage organisé (2). Les chaussées ne sont plus entretenues : les constructions ordonnées par Justinien à Jérusalem furent entravées par l'absence de routes convenables pour faire monter de la côte les gros matériaux ou même pour les transporter des carrières du voisinage (3). Au VII^e siècle, l'invasion des Perses puis la conquête arabe interrompirent les communications ; peu nombreux durent être les voyageurs ou les pèlerins qui, en cette période troublée, firent halte près de la source de Qaryet el-Enab.

6. — *Les fragments byzantins et leur origine.*

On doit rapporter à l'époque byzantine un certain nombre de pièces d'architecture qui proviennent de la fouille : une colonne intacte et plusieurs fragments de fûts ; deux bases, dont l'une, retaillée, a servi de piédroit pour la porte de I B ; deux chapiteaux à feuillage adaptés en auges (4). Il faut joindre à cette série les éléments analogues trouvés en 1901-1902 lors des travaux de restauration et conservés au couvent bénédictin ; enfin, dans la cour de la mosquée actuelle, sont plantés deux morceaux de fûts, et une colonne qui était enfouie devant la fontaine voisine a été récemment transportée sur le chemin, à l'entrée du sanctuaire musulman.

Ces pièces sont assez nombreuses pour qu'on doive se demander s'il y eut là un édifice religieux de la première époque chrétienne. La question peut d'autant moins être évitée que les Croisés, comme nous le verrons, ont identifié Abū Gôsh avec l'Emmaüs évangélique et qu'ils ont évidemment cru renouer avec une ancienne tradition en vénérant en ce lieu le souvenir de la halte du Christ avec les deux disciples au soir de Pâques. Cependant, le fait qu'ils construisirent leur église de toutes pièces au-dessus du réservoir romain, par eux transformé en crypte, indique au moins qu'ils n'héritèrent pas d'un sanctuaire intact à leur arrivée, qu'ils ne trouvèrent même pas les restes d'un édifice qu'ils pouvaient restaurer, comme ils le firent souvent ailleurs. Mais des murs ruinés et des matériaux détachés ne marquaient-ils pas encore l'emplacement d'une église ancienne ?

Aucun des fragments byzantins n'était en place ; davantage, aucun ne provient de la couche archéologique antérieure à l'occupation arabe et, bien que cette couche

(1) A. COURET, *La Palestine sous les Empereurs Grecs*, Grenoble, 1869, p. 171 s. ; 195 s.

(2) JEAN MOSCH, *Pré Spirituel*, ch. 165, raconte un exploit de voleurs de grands chemins sur la route de Nicopolis à Jérusalem (PG., LXXXVII, 3, col. 3032).

(3) PROCOPE, *De Aedificiis*, V 6 B et C.

(4) Ces pièces seront décrites exactement plus loin, p. 152. A cette liste s'ajoutent deux tronçons de colonne qui restent incorporés dans la citerne III.

n'ait été fouillée que sur une superficie réduite, cet indice négatif mérite d'être retenu. Certains fragments ont été recueillis dans des déblais tardifs, que la stratification classe après l'abandon du caravansérail à la fin de l'époque mamlouke. D'autres fragments avaient été réutilisés : le remploi le plus ancien est celui d'un chapiteau dont le sommet porte une inscription coufique du IX^e siècle (1); vient ensuite la base retaillée pour la porte mamlouke de I B; quant aux colonnes de la citerne III et de la mosquée, elles ont été mises en place à une époque plus récente encore, qui correspond à celle des déblais où gisaient les fragments épars.

Des éléments de la fouille, il ressort avec évidence que, dans tout l'espace exploré, aucun édifice chrétien ne s'intercale entre la couche romaine et le caravansérail arabe antérieur aux Croisés. On ne peut faire alors que deux hypothèses : ou bien les matériaux byzantins proviennent d'une église située en dehors du champ de fouille, mais toujours à proximité de la source, ou bien ils ont été apportés de plus loin. La première hypothèse paraît contredite par la topographie : aux alentours de la source, le seul terrain assez égal pour recevoir des constructions est l'esplanade située en avant de point d'émergence et elle est occupée en majeure partie par le réservoir et le caravansérail (2); le seul emplacement qu'on puisse attribuer à une église byzantine serait, au Sud de la fouille, une étroite parcelle où rien d'antique ne paraît à découvert; elle est d'ailleurs assez distante de la fontaine et encore plus éloignée de la route romaine. On conviendra que cette situation est peu vraisemblable. Il ne reste donc que la dernière hypothèse : tous les fragments byzantins viennent d'un édifice ruiné du voisinage, pillé à diverses époques.

Ces arguments tirés de l'archéologie et de la configuration du sol sont confirmés par l'étude des documents. L'origine de la tradition franque qui fixait Emmaüs à Qaryet el-'Enab peut prêter à discussion et nous aurons à y revenir, mais il est bien certain que l'époque byzantine l'ignore absolument. Eusèbe, saint Jérôme, Sozomène, qui vivaient en Palestine, identifient sans réticence Emmaüs avec Nicopolis, l'actuel 'Amwâs, en conformité avec la recension palestinienne des Évangiles qui met ce bourg à 160 stades de Jérusalem. C'est le terme que Philippe de Side, en 430, donne au voyage du Christ et des deux disciples; c'est là que le pèlerin Théodosius, en 530, vénère le souvenir de la « fractio panis » où Cléopas reconnut le Seigneur. La même tradition est supposée par les explications que donne Hésychius de Jérusalem au V^e siècle, et elle est exprimée encore clairement dans l'itinéraire de saint Willibald en 723 (3). Pendant toute cette période,

(1) Cf. p. 80.

(2) Les Croisés n'auraient pas juché leur église à cheval sur la colline rocheuse et sur le réservoir romain s'ils avaient disposé d'une superficie plane où ils auraient pu l'asseoir normalement.

(3) Ces textes sont cités et commentés par le P. Abel dans L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932, p. 342 s. Cf. aussi D. BALDI, *Enchiridion Locorum Sanctorum*, Jérusalem, 1935, p. 899 s.

aucun autre site n'est jamais mis en rapport avec l'Emmaüs évangélique.

Durant les mêmes siècles, il n'y a pas le moindre indice que la source de Qaryet el-'Enab ait été l'objet d'une vénération quelconque, ni qu'une église ait été élevée auprès d'elle. L'intérêt des pèlerins et des topographes s'attache exclusivement alors au sommet de Deir el-Azhar, où la ville israélite de Qiryath Ye'arim se perpétuait sous le nom de Cariathiarim (1). Pierre Diacre, suivant ici l'une de ses meilleures et plus anciennes sources, atteste qu'une église avait été construite en ce lieu (2) et d'après le calendrier religieux de la Palestine, conservé dans une recension géorgienne du VIII^e-IX^e siècle, on y célébrait le 2 juillet la fête de l'Arche d'Alliance (3). Les ruines de cette église ont été retrouvées sur le sommet de Deir el-Azhar, à l'endroit où s'élève le sanctuaire moderne (4). C'était une basilique à trois nefs et une seule abside, précédée d'un atrium et entourée de bâtiments; le plan et les détails d'architecture la datent du V^e siècle. Après une destruction partielle au moment de l'invasion perse ou de la conquête arabe, elle fut restaurée avec une disposition un peu différente, probablement à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle.

Ainsi les textes et l'archéologie prouvent avec une égale clarté qu'une église byzantine a couronné la colline de Deir el-Azhar, mais ni les textes ni l'archéologie ne connaissent rien d'une autre église qui se serait élevée près de la source d'Abū Gôsh. Il est donc raisonnable de conclure que les fragments recueillis dans la fouille proviennent de l'ancienne basilique de l'Arche d'Alliance, qui n'était distante que de quelques centaines de mètres. Plusieurs colonnes dégagées par nous ont le même module que d'autres qui ont été trouvées sur le sommet (5) et le style des chapiteaux est le même dans les deux endroits. Le pillage de cette ruine paraît avoir été surtout actif après l'époque mamlouke, à un moment où se développait le nouveau village de Qaryet el-'Enab et où l'on aménageait la fontaine de la mosquée et son aqueduc.

(1) St JÉRÔME : *et est usque hodie uicus descenditibus ab Aelia Diospolim Cariathiarim*, dans EUSÈBE, *Onomasticon*, ed. KLOSTERMANN, p. 49, 20, cf. ci-dessus, p. 9.

(2) *Milliario nono ab Hierusalem in loco, qui dicitur Cariathiarim, ubi fuit archa domini, ecclesia illuc constructa est*, dans GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, p. 110.

(3) C. S. KEKELIDZE, *Un canonaire hiérosolymitain du VII^e siècle* (en russe), Tiflis, 1912, p. 118; H. GOUSSEN, *Ueber georgische Drucken und Handschriften, die Festordnung und den*

Heiligenkalender des altchristlichen Jerusalem betreffend, dans *Liturgie und Kunst*, Munich-Gladbach, 1923, p. 1-42. Cf. ABEL, *Revue Biblique*, 1914, p. 461; 1924, p. 620; M. K. dans *Νέα Σίωυ*, 1926, p. 166.

(4) A. DE P. (Comte de Piellat), *Kariat-el-Enab (Abou Gosch) et le sanctuaire de l'Arche d'alliance*, dans *Jérusalem*, 1907, p. 587 s.; L.-H. VINCENT, dans *Revue Biblique*, 1907, p. 415s.

(5) Comparer les colonnes nos 1 et 2 de la pl. H, avec le fragment de Deir el-Azhar reproduit dans *Jérusalem*, 1907, p. 592.

CHAPITRE IV

LE PREMIER CARAVANSÉRAIL ARABE

L'enquête archéologique (p. 25) a établi qu'après l'époque byzantine et avant l'arrivée des Croisés un caravansérail arabe fut construit à l'Est du réservoir romain. La fouille a mis au jour une partie de cet édifice; ce sont les ruines que nous allons décrire en détail et interpréter.

1. — *Les chambres de l'Est* (pl. I nos VI A, B, C).

Nous commençons par la région Sud-Est (pl. VII, 2). Trois pièces d'environ 3 m. de profondeur et approximativement carrées sont adossées au mur de clôture oriental. Elles ont été construites de la manière suivante : dans les deux longs murs courant parallèlement du Nord au Sud, on a établi des pilastres saillants qu'on a rejoints deux par deux par des cloisons moins larges que les pilastres; ceux-ci continuent donc de faire saillie dans les encoignures et fournissent un appui à la retombée des voûtes. Une certaine négligence dans l'implantation est responsable de l'irrégularité des pièces. En démontant la cloison qui sépare VI B et VI C, nous avons remarqué qu'elle était simplement collée contre le pilastre oriental, dont toutes les pierres étaient dressées, et qu'elle n'était que superficiellement liée au pilastre occidental; cela paraît avoir été le cas des autres cloisons de cette rangée. Mais cela ne signifie pas que les cloisons aient été ajoutées postérieurement car leurs assises de fondation servent en certains endroits de soutien aux pilastres et ceux-ci sont évidemment contemporains des murs auxquels ils sont rattachés. Nous retrouverons la même absence de liaison dans d'autres parties de l'édifice.

Ces pièces ont un sol de chaux. Elles étaient dépourvues de fenêtres et ne recevaient la lumière que par les portes, qui ont des dimensions constantes : ouverture extérieure 0 m. 90; ouverture intérieure 1 m. 06; feuillure 0 m. 08; épaisseur du piédroit 0 m. 18; tableau 0 m. 36; seuil surélevé de 0 m. 09. Aucun linteau n'est demeuré en place, mais une hauteur de 2 m. peut se déduire des piédroits conservés. Cette hauteur est également celle du départ des voûtes d'arête qui

couvraient les chambres; au moins l'amorce de ces voûtes était appareillée, car le sommier est visible dans trois angles de VI C.

La chambre VI A présente une particularité. Primitivement, elle ne se distinguait en rien de VI B et C et son sol était au même niveau; mais lorsque les Croisés transformèrent en salle voûtée la vasque extérieure du Sud-Est, ils abaissèrent de 0 m. 90 le sol de VI A et ouvrirent dans le mur oriental une porte de communication avec la nouvelle salle (cf. ci-dessus, p. 27).

2. — *La chambre VI D et la citerne.*

Occupant l'angle Sud-Est du bâtiment, à la suite des chambres qui viennent d'être décrites, se trouve une pièce dont les dimensions sont à peu près les mêmes, mais qui n'était pas destinée à être habitée. Avant d'être modifiée en latrines par les Croisés, elle surmontait simplement une citerne qu'alimentait la vasque extérieure. L'enquête archéologique (p. 31) a déjà donné les détails nécessaires sur cette installation; qu'il suffise d'ajouter ici que l'accès à la citerne restait toujours ouvert et cela explique que la porte soit sans feuillure, contrairement à celles de VI A, B, C.

3. — *Les chambres du Sud.*

En retour vers l'Ouest, une autre série de chambres s'appuie contre le mur Sud. La première, V D, est plus étroite que les suivantes et servait surtout d'accès à la citerne de VI D; on y pénétrait par une porte de 0 m. 70, sans feuillure.

Les deux chambres IV C et D sont sensiblement égales, ayant respectivement 2 m. 95 et 2 m. 75 de largeur, avec la même profondeur de 3 m. 25. Le mur qui les limitait au Nord est détruit sur presque toute sa longueur, mais on peut suivre la ligne de ses fondations. Dans la chambre IV C, l'un des côtés de la porte est conservé et ses mesures sont exactement les mêmes que celles des portes de VI A, B, C: piédroit de 0 m. 18; feuillure de 0 m. 08; tableau de 0 m. 36. La largeur devait aussi être la même et nous restituons dans cette série de chambres des ouvertures larges de 0 m. 90 à l'extérieur.

La chambre IV E n'a pu être explorée qu'en partie: elle est traversée en effet par l'aqueduc moderne de la mosquée, qui longe sa cloison occidentale. Au delà de cette cloison se trouvait une autre chambre de même dimension. Elle est enfouie sous la cour au Sud du couvent, mais les sondages que nous y avons pratiqués nous ont rendu les éléments de son plan: une partie de son mur Ouest et les amorces des murs Sud et Nord, qui sont dans l'alignement exact de ceux des autres chambres (fig. 5 et plan restauré, pl. III).

Les cloisons sont appliquées au grand mur Sud, sans être liées avec lui. L'absence de pilastres et de départs de voûtes indique que ces pièces, contrairement à celles de l'Est, avaient un plafond plat. Le mur Sud est conservé, à certains endroits, jusqu'à 3 m. 15 d'élévation, sans trace d'encastremets. Mais cela n'indique pour le plafond qu'une hauteur minima que d'autres considérations nous obligeront à majorer notablement (cf. ci-dessous, p. 72).

4. — *La galerie du Sud-Est* (Pl. VII, 4).

Devant toutes les chambres courait une galerie en équerre, qui n'est marquée aujourd'hui que par une série de piliers (pl. I). Elle débute, en V A, par un pilastre large de 0 m. 50 et saillant de 0 m. 40. Elle se continue, 2 m. 86 au Sud, par un pilier rectangulaire de 1 m. 20 × 0 m. 60, puis, à un écartement de 2 m. 93, par une pile à peu près carrée (0 m. 95 × 0 m. 85). A ce point, la galerie se coude vers

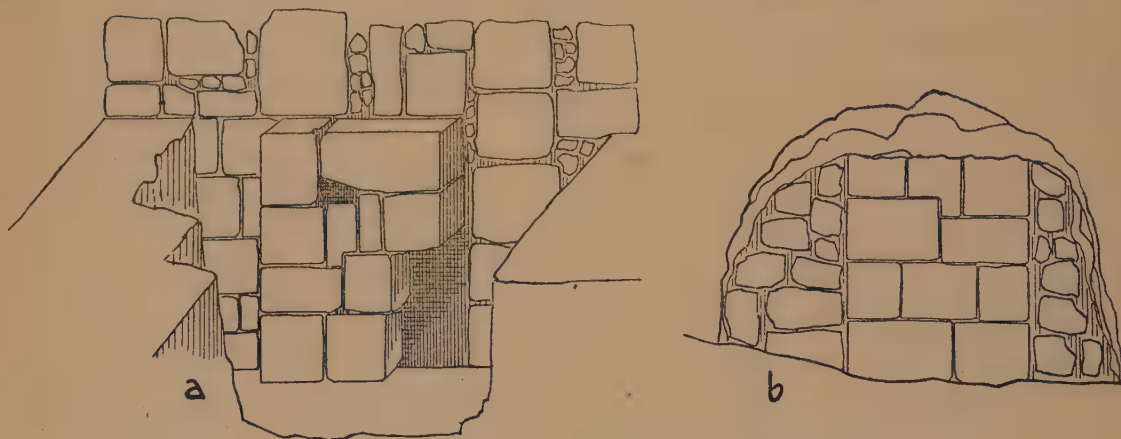


Fig. 18. — Pile noyée dans un mur moderne à l'angle Sud-Est du couvent.
■ : face Ouest; b : face Est.

l'Ouest. A une distance de 3 m. 05, un pilier de 0 m. 80 × 0 m. 88 est appuyé au porche qui sera étudié plus loin. Le pilier suivant a disparu, mais ses fondations subsistent, à 2 m. 40 du précédent. Un autre a été retrouvé, à 2 m. 80 de là, noyé dans un mur moderne (pl. X, 4 et fig. 18). La galerie s'achève au massif de maçonnerie mis au jour dans le sondage au Sud du Couvent (fig. 5 b et pl. I, VII A); sur sa face Nord, un pilastre qui recevait la retombée de l'arceau fait une saillie de 0 m. 50.

Alors que les deux rangées de chambres sont disposées en angle légèrement aigu, les deux lignes de piliers sont parfaitement d'équerre. En conséquence, la galerie s'élargit progressivement de 2 m. 05 à 2 m. 60, piliers compris, dans son

trajet Nord-Sud (V A, B, C); elle a une largeur constante de 3 m. 25 dans sa partie Est-Ouest (V C — IV B). Des vestiges de pavement indiquent qu'elle était dallée de pierres irrégulières comme la cour de IV A sur laquelle elle ouvre. Ce dallage est un peu surélevé dans la partie Sud et monte davantage en allant vers l'Ouest : si on prend comme 0 le niveau du pavé devant V A, on a les cotes (en centimètres) + 18 devant IV C, + 28,5 devant IV D-E, + 45 au pied du pilier situé près de l'angle Sud-Est du couvent (pl. I).

Les piliers étaient reliés par des arceaux qui ont entièrement disparu. On peut cependant déterminer leur épaisseur, qui était de 0 m. 50 : cette mesure est en effet celle des deux pilastres saillants à chaque extrémité de la galerie, en V A et en VII A. On peut aussi restituer approximativement leur tracé; les voussoirs qui s'appuyaient sur le pilastre de V A ont disparu, comme les autres, cependant le blocage qui s'interposait entre eux et le mur voisin est intact et dessine l'extrados de l'arc : c'était certainement un arc brisé, mais les vestiges ne sont pas assez nets pour qu'on puisse en déduire sa formule exacte. On constate au même endroit que les arcs prenaient leur naissance à 2 m. au-dessus du sol; c'est aussi la hauteur conservée des deux piliers de V B et V C. On se rappelle que les voûtes d'arête des chambres VI A, B, C naissaient au même niveau.

Le mur de fond de la galerie est conservé jusqu'à 2 m. 65 d'élévation entre V B et V C et il ne présente aucun départ de voûte ou d'arc : la galerie était donc plafonnée comme les chambres du Sud et les piles n'étaient pas reliées au mur par des arceaux. Nous avons cependant trouvé, près de la pile de IV B, une pierre de couronnement qui s'adapte à son sommet (pl. H,5). Elle porte trois départs d'arcs : deux correspondraient aux baies de la galerie, le troisième serait la naissance d'un arceau transversal. Mais il n'est pas absolument sûr que cet élément provienne de la pile près de laquelle il gisait; en tout cas, comme il est d'une autre pierre et que sa taille ressemble à celle des Croisés, il serait le témoin d'une restauration et non pas de l'état primitif.

5. — *Le mur occidental de clôture.*

Réservant pour une discussion ultérieure les vestiges de VII A et VII B, nous cherchons maintenant la limite occidentale du caravansérail.

Le plan du comte de Piellat, dressé au moment où fut construit le couvent actuel (pl. V), indique qu'un mur antique garni de pilastres régulièrement espacés longeait le chevet de l'église, le débordant au Nord et au Sud. Ce mur est également visible dans une photographie prise en 1901, à travers la brèche de l'abside centrale de la crypte (pl. VIII, 3). Il n'est plus apparent nulle part, mais nous l'avons

retrouvé dans un sondage effectué à l'angle Sud-Est de l'église (fig. 5 f). Il mesure 1 m. 06 de largeur et est construit dans le même appareil que les murs principaux du caravansérail. Il comporte en cet endroit un pilastre large de 0 m. 60 (ce qui est la dimension des pilastres portés sur le plan de Piellat) et saillant de 0 m. 22.

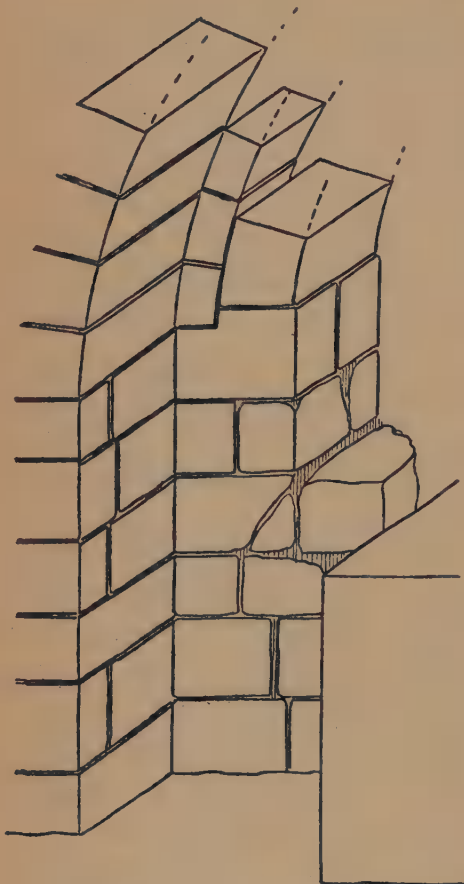


Fig. 19. — Le portail d'entrée.
Perspective des éléments en place.

édifice. S'il l'a doublée par un nouveau mur, c'est sans doute parce que celui-ci devait déborder le réservoir à ses deux extrémités et qu'il y avait avantage à le faire d'un seul tenant.

Nous avons vu ici ce mur au Nord jusqu'à la limite du couvent, au Sud jusqu'à un escalier moderne sous lequel il disparaît. Il est appliqué contre les soubassements de l'église qui appartiennent, comme on l'a montré (p. 38), à l'ancien réservoir romain et nous nous sommes assurés qu'après l'angle Sud-Est de celui-ci, le mur continuait vers le Sud avec la même largeur. L'élargissement de 1 m., indiqué à partir de cet endroit par le plan de Piellat (pl. V) est, au moins à son départ près de l'église, un renforcement postérieur, que l'état actuel des lieux ne permet pas de bien étudier mais que nous sommes enclins à attribuer aux Croisés (cf. p. 72 et 102).

Ce mur est évidemment celui qui fermait le caravansérail à l'Ouest. Il se prolongeait jusqu'à sa rencontre avec le mur Sud, mais un sondage (fig. 5 e) nous a montré que, dans cette région, il a été arraché jusqu'aux fondations. Vers le Nord, il dépassait également l'angle de l'église (et du réservoir romain) pour rejoindre la ligne de la façade, que nous allons immédiatement restituer. On remarquera que l'architecte arabe n'a pas utilisé la paroi du réservoir antique pour asseoir son

6. — Le portail d'entrée (fig. 19 et 20).

Comme tout caravansérail, celui de Qaryet el-Enab n'avait qu'une seule entrée; elle ouvrait vers le Nord, où passait la route de Ramleh à Jérusalem.

L'un des jambages du portail est préservé près de l'angle Nord-Est du couvent (pl. I, I C); il a toujours été visible mais il est défiguré par une addition des Croisés et l'interprétation de ce morceau était impossible avant les fouilles.

Un pilastre s'avance de 0 m. 50 sur la ligne de la façade. Sa largeur est masquée par le mur croisé qui lui a été appliqué : nous supposons qu'elle était de 0 m. 90, ce qui est une mesure fréquente dans l'édifice. En hauteur, il se prolonge, sans imposte, par une archivolte simple, dont les quatre premiers claveaux sont en



Fig. 20. — Le portail d'entrée. Élévation restaurée.

place. Le montant de la porte fait, par rapport au pilastre, une saillie de 0 m. 53 et il a 0 m. 40 d'épaisseur; il supportait un arc comportant une ligne de claveaux doublée par un rouleau (fig. 19). A l'intérieur, le retour du piédroit a 0 m. 60, l'ébrasure 0 m. 55.

L'entrée devait correspondre au milieu de la galerie Nord et de la cour centrale, et l'on peut déduire ainsi le placement de l'autre jambage et la largeur de la porte : elle atteignait 1 m. 90 (plan restauré pl. III et fig. 20). Si l'on songe aux bêtes chargées qui s'y présentaient, on s'étonnera peut-être qu'elle fût si étroite, mais la mesure n'est pas beaucoup plus grande dans les plus anciens caravansérails : au khân

d'El-Qṭaifeh (1) et au Khân 'Aiyash (2), la porte a environ 2 m. 50; elle n'a que 2 m. au Khân el-'Arūs (3). Dans le caravansérail de Qaṣr el-Ḥeir el-Gharbi (4), l'entrée a 2 m. 50. On peut surtout comparer deux édifices, qui eurent une destination un peu différente du nôtre mais qui lui sont apparentés par leurs dimensions, leur agencement et leur date : le khân 'Atshân (5), construit dans la seconde moitié du VIII^e siècle comme une étape entre les résidences princières de Kûfa et d'Okheidir n'a qu'une porte de 1 m. 33; celle du *ribât* de Sousse, daté de 821-822 (6) a à peine 1 m. 50. On objectera peut-être qu'un *ribât* est un bâtiment fortifié, mais les anciens caravansérails avaient ce caractère (7). Au danger d'affaiblir la défense, on préférerait l'inconvénient de décharger les bêtes devant l'entrée, s'il en était besoin.

La largeur ainsi calculée est égale à la hauteur du jambage jusqu'à la naissance de l'arc; ainsi la partie rectiligne de l'ouverture s'inscrit dans un carré et cette formule simple, d'un emploi attesté à la même époque (8), justifie encore notre restauration. La baie était surmontée par un arc brisé, dont la formule ne peut pas être établie avec une précision absolue d'après les quelques éléments de l'archivolte restés en place; cependant ceux-ci s'accommodent d'un tracé où les deux centres sont distants du cinquième de l'ouverture totale, comme à la citerne de Ramleh, premier exemple daté (789) de cet arc en quint-point (9). La hauteur théorique totale ainsi obtenue est 3 m. 10; si l'on en retranche le seuil qui est à restituer, la hauteur de l'ouverture est à sa largeur dans la proportion de 3 à 2, comme dans les portes de Samarra au IX^e siècle (10).

(1) J. SAUVAGET, *Caravansérails syriens du Moyen Age*, dans *Ars Islamica*, VI (1939), p. 49 et fig. 2 (seconde moitié du XII^e siècle).

(2) ID., *Ars Islamica*, VII (1940), p. 2 et fig. 2, daté de 1291.

(3) ID., *Ars Islamica*, VI (1939), p. 50 et fig. 4, bâti par Saladin en 1181-82.

(4) D. SCHLUMBERGER, *Les fouilles de Qasr el-Heir el-Gharbi* (1936-1938). *Rapport préliminaire*, dans *Syria*, XX (1939), p. 210, daté de 727 (cf. p. 198).

(5) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, Oxford, 1940, p. 93.

(6) *Ibid.*, II, p. 168.

(7) Cf. Ibn Djubair, *Rihla*, ed. Le Caire, 1908 (1326 H.), p. 238, qui dit du Khân el-'Arūs (voir ci-dessus) : « Il est extrêmement beau et robuste, avec une porte de fer, conformément à la coutume qu'ils (les Syriens) observent dans la construction des caravansérails de toutes

ces routes et au soin qu'ils apportent à les rendre solides. » De plus, le même mot *ribât* sert pour désigner les fortins qui gardent les frontières et les relais de la poste abbaside, G. MARÇAIS, dans *Encyclopédie de l'Islam*, s. v. *Ribât*, III, p. 1230; J. SAUVAGET, *La poste aux chevaux dans l'empire des Mamelouks*, Paris, 1941, p. 34, n° 146.

(8) Arcades de la mosquée d'Ibn Touloun au Caire (879), mesurées sur le dessin de K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, fig. 247; cf. les remarques de L. HAUTECOEUR et G. WIET, *Les mosquées du Caire*, Paris, 1932, p. 209 et fig. 1.

(9) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 162.

(10) F. SARRE et H. HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigris-Gebiete*, II, Berlin, 1920, p. 125.

7. — *La façade.*

Par ses pilastres d'encadrement, le portail avançait de 0 m. 50 sur la façade. La ligne Nord de celle-ci est presque entièrement visible en I D (pl. I) et elle se termine par un pilastre qui fait une saillie de 0 m. 50, comme celui de la porte; il est masqué en partie par un mur moderne et sa largeur reste incertaine. Il marquait évidemment l'angle du bâtiment.

Or, si l'on reporte de l'autre côté de l'entrée la longueur ainsi obtenue, on remarque qu'elle dépasse le prolongement du mur Ouest du caravansérail. Comme il est probable que l'architecte a cherché à placer son portail au milieu de la façade, la symétrie suggère de restituer à l'angle Nord-Ouest une chambre carrée appuyée à l'ancien réservoir romain (pl. III). Cet endroit a été remanié par les constructions nouvelles et l'hypothèse n'a pas pu être vérifiée, mais on imagine aisément la destination d'une telle pièce : elle pouvait contenir les latrines de l'époque arabe, dont nous n'avons pas trouvé de trace ailleurs, ou bien elle servait de cage à un escalier d'accès à la terrasse.

8. — *La galerie périphérique et la cour centrale.*

Lorsqu'on avait franchi le portail, on se trouvait immédiatement dans une galerie ouvrant sur une cour rectangulaire (pl. III). Sur le côté Nord, cette galerie a été fermée et divisée en chambres par la restauration mamlouke mais l'ordonnance primitive est attestée par deux pilastres saillant de 0 m. 36 sur le revers de la façade; ils sont en partie oblitérés par les cloisons postérieures qui séparent I A de I B et I B de I C (pl. I). Au premier de ces pilastres, correspond à une distance de 2 m. 95 au Sud une pile de 1 m. \times 0 m. 70, noyée dans la cloison mamlouke (fig. 6).

Ce pilier marque l'angle de la galerie, qui tournait vers le Sud, longeant le mur de II A. Sur cette ligne, le premier pilier a disparu lors de la restauration mamlouke (cf. ci-dessous, p. 107), mais le suivant est conservé, bien qu'il ait été reconstruit, en face d'un départ de voûte dans le mur de II A. Plus au Sud, à une distance de 3 m. 38, l'arcade s'achève par un pilastre large de 0 m. 70, appliqué sur un mur de refend; dans le mur de II A, un demi-sommier de voûte correspond à ce pilastre. De cette extrémité de la galerie, on passait par une porte à feuillure dans la cour IV A.

La galerie de l'Ouest est entièrement cachée par le couvent moderne. Le plan de Piellat (pl. V) marque en cette région une série de pilastres engagés dans le

mur occidental du caravansérail et une rangée de piles de 0 m. 92 de côté (1). Les dimensions et le placement répondent aux éléments retrouvés de la galerie orientale et rendent la restauration certaine (pl. III). Celle-ci est d'ailleurs confirmée, à l'extrémité Sud, par le pilastre et les fondations d'un pilier, mis au jour par nos sondages (fig. 5 *f* et *g*).

Nous supposons, pour ces arcs, la même épaisseur et le même tracé que pour ceux de la galerie du Sud-Est (p. 60), mais la couverture était différente. Les pilastres et surtout les pierres de départ encastrées dans le mur de II A indiquent que ces galeries avaient des voûtes d'arêtes. D'après un fragment de carrelage préservé en II A, leur sol était en briques de 0 m. 25 à 0 m. 30 de côté et d'environ 0 m. 06 d'épaisseur.

Les arcades de l'Est étaient prolongées par le mur qui sépare III et IV A et par le porche adjacent; elles rejoignaient ainsi la galerie du Sud précédemment décrite. Celle-ci à son tour était reliée à la galerie occidentale. Cet ensemble de portiques délimitait une cour rectangulaire d'environ 19 m. 50 sur 13 m., soit une proportion de 3 sur 2, ce qui est la proportion normale des cours de Samarra au IX^e siècle (2). Deux ou trois dalles sont en place près du pilier de IV B, mais il est peut-être imprudent de conclure de ce faible indice que toute la cour était pavée.

9. — *Le bâtiment de l'Est.*

Alors que la galerie de l'Ouest marquait de ce côté la limite du caravansérail, celle de l'Est était doublée par un bâtiment allongé. C'est ce que démontrent le prolongement de la ligne de façade vers l'Est (en I D) et la présence d'une ancienne porte de communication dans le mur de II A (fig. 21 et pl. X, 3).

Cette porte s'ouvrait à 6 m. 25 de l'extrémité Sud du mur. La ligne d'un des piédroits est assez nette (fig. 21 *a-b*), sauf une pierre en saillie, qui fut insérée lorsqu'on bloqua la porte; l'autre piédroit n'est conservé que dans sa partie inférieure (*c-d*) et la largeur de l'ouverture ainsi déterminée est d'environ 1 m. La restauration mamloque a fermé cette porte et appuyé à ce point la retombée des nouvelles voûtes d'arêtes (ci-dessous, p. 107 et pl. IV), mais elle a dû aménager un nouveau passage un peu plus au Nord. Ces modifications et celles qu'occasionnèrent plus récemment l'adduction d'eau et les réfections de la mosquée actuelle empêchent

(1) La seconde rangée de piliers indiquée sur le même plan paraît être une fausse restitution du comte de Piellat, qui a mal interprété les piliers de l'édicule central (cf. ci-dessous,

p. 73) et la pile du porche mamlouk (p. 107).

(2) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, Oxford, 1940, p. 11, n. 2; p. 282.

de poursuivre de ce côté l'analyse du premier mur arabe, dont on retrouve seulement les fondations en I A.

D'après ces indices, nous restituons (pl. III) une salle longue doublant la galerie en I A — II A (1). Le tracé de son mur de fond, qui limitait le caravansérail à l'Est, est difficile à établir, étant oblitéré par les constructions de la mosquée. Son attache au Nord paraît marquée par un pilastre qui fait, à l'extrémité Est

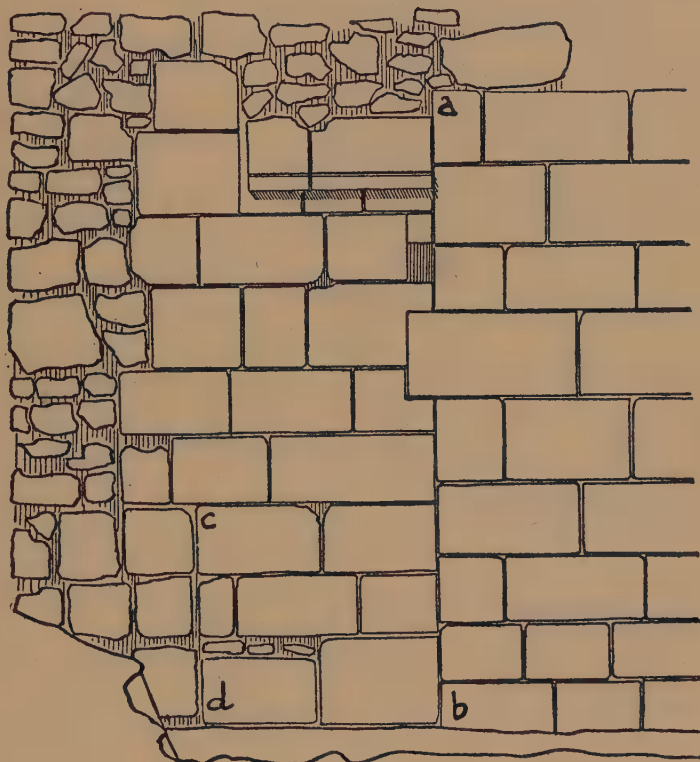


Fig. 21. — Porte condamnée dans le mur de II A.

de la façade (en I D), une saillie de 0 m. 52. A ce pilastre, noyé dans un mur moderne, nous attribuons une largeur d'environ 1 m., ce qui correspond à l'alignement Nord-Sud des bâtiments de la mosquée, qui est peut-être assise sur l'ancien mur. Cette hypothèse a l'avantage de restituer un tracé strictement parallèle à la galerie I A — II A; elle a l'inconvénient d'aboutir, en VI A, à un raccord maladroit et structuralement faible avec le mur de VI A — VI D.

(1) Comparer les salles longues du caravansérail de Qaṣr el-Ḥeir el-Gharbi, *Syria*, XX (1939), p. 210, fig. 6.

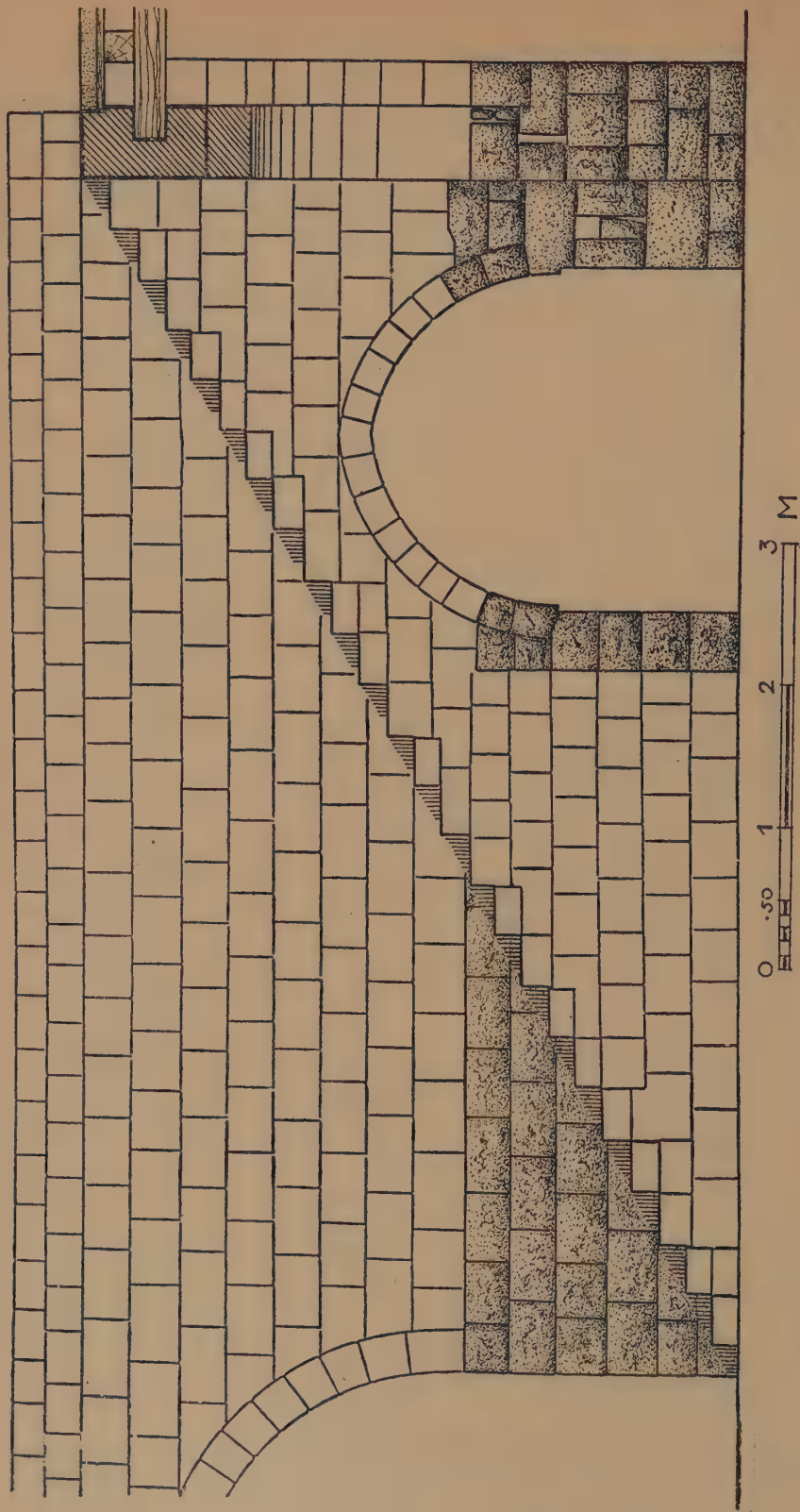


Fig. 22. — Arcade et escalier à l'angle Sud-Est. Élévation restaurée.

10. — *La petite cour dallée et l'accès aux terrasses.*

La galerie de II A est fermée au Sud et une porte la met en communication avec une cour irrégulièrement dallée, de 3 m. 25 sur 7 m. 50 (IV A). Cette cour donne à l'Est sur la galerie de V A — V B, nettement décalée par rapport à celle de II A, au Sud sur le retour de cette galerie en V C — IV B; à l'Ouest, la cour est limitée par un mur, puis par une arcade basse (pl. VII, 4).

Cette arcade n'a que 1 m. 30 jusqu'à la naissance de la voûte. Celle-ci est effondrée, mais les premiers voussoirs conservés de chaque côté indiquent un profil légèrement brisé; sa hauteur restituée, fig. 22, ne dépasse pas 2 m. 60. L'arcade a une largeur de 2 m. 40, une profondeur de 1 m. 90. Elle n'était pas principalement destinée à donner un accès vers la cour de IV A, qu'on pouvait atteindre par la galerie de IV B. Son peu d'élévation, sa profondeur et son placement contre une des piles de la galerie indiquent que sa fonction était de supporter un escalier d'accès aux terrasses. Avant l'arcade, cet escalier montait le long du mur qui sépare IV A de III et sa largeur est déterminée par l'avance de l'arcade, soit 1 m. 20. Son départ en III est marqué par quelques dalles de fondation et il s'élevait jusqu'à l'arcade sur un remblai, partiellement conservé dans la moitié Sud et auquel fut adossé le régulateur (III) de l'aqueduc moderne.

Connaissant ainsi le départ de l'escalier et sa hauteur à l'arcade sur lequel il passait, il est aisé de déterminer sa hauteur au point d'arrivée sur la terrasse de la galerie IV B. La construction graphique l'établit approximativement à 4 m. 50. Or cette mesure correspond parfaitement à celle qu'on obtient en calculant l'élévation de la terrasse à partir d'autres éléments (ci-dessous, p. 72). Nous proposons donc avec une certaine assurance la restauration de la fig. 22.

Les escaliers construits sur des arches sont attestés au début de la période arabe (1). Dans le khân de Qaṣr el-Ḥeir el-Gharbi (727), et au *ribât* de Sousse (821), on accédait à l'étage par des volées de marches accolées à la galerie et portées, à Sousse, par une double arche (2). Le parti plus élaboré qu'on adopta à Qaryet el-'Enab avait l'avantage de masquer la galerie au minimum et d'isoler le corps de logis VI A — VI C.

(1) Ainsi au palais de Mufdjer, près de Jéricho, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), fig. 1 en face de la p. 153 : les escaliers aux angles Nord-Est et Sud-Ouest de la grande cour.

(2) Qaṣr el-Ḥeir : *Syria* XX (1939), p. 210-211; *Ribât* de Sousse : K. A. C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 167 s. Il est possible qu'à Sousse les escaliers primitifs aient été différemment construits.

11. — *La question de l'étage.*

Il est difficile de décider si cet escalier desservait seulement les terrasses ou s'il donnait aussi accès à des chambres établies à l'étage. Pour reprendre les mêmes termes de comparaison, le *ribât* de Sousse conserve un étage de chambres, précédées d'une étroite terrasse qui surmonte les arcades du rez-de-chaussée (1); on suppose aussi, à Qaşr el-Ĥeir un logement supérieur (2). A Qaryet el-'Enab, une solution analogue serait favorisée par le soin apporté à la construction de l'escalier et par l'histoire subséquente du monument. Il est certain, en effet, qu'un étage existait à l'époque des Croisés : cela est prouvé par le canal de descente des latrines, visible dans la pièce VI D (p. 33 et ci-dessous, p. 101).

Mais l'escalier ne prouve pas nécessairement qu'il y avait un étage : les escaliers conservés dans les maisons de Fustat (fin du IX^e siècle) ne conduisaient probablement qu'à la terrasse (3). De plus, le plan des galeries Nord et Ouest rend difficile qu'elles aient été surmontées d'un étage. Nous laissons donc la question ouverte, mais, si le premier caravansérail comportait déjà un étage, celui-ci était probablement limité à la région du Sud-Est, celle qui d'ailleurs est desservie immédiatement par l'escalier.

12. — *La mosquée.*

Une petite mosquée, un lieu de prière, ﷻ, était un élément normal de tout caravansérail. Nous proposons de le retrouver à l'angle Sud-Ouest du bâtiment. Les sondages, malheureusement limités, que nous avons pu faire dans cette région (p. 23), nous ont fourni les éléments suivants (fig. 5) : en *c*, le mur Sud du caravansérail, beaucoup plus large en cet endroit que dans la ligne IV E — VI D; en *d* et *e*, les fondations de la face intérieure du même mur, mais il est remarquable que dans *d* cette face est en retrait de 1 m. par rapport à *e*. Devant ces vestiges s'étend un sol de chaux, dont la cote + 52 correspond à celle de la cour du caravansérail, en tenant compte de la légère dénivellation qui est partout sensible du Sud-Ouest au Nord-Est. Ce sol de chaux s'arrête nettement sur une même ligne dans les deux sondages *d* et *e* et il est séparé des fondations du mur par un espace où le sol n'a aucun apprêt. Nous supposons que cet espace était occupé par un pavement plus soigné, qui a été arraché. Le même sol de chaux se retrouve, à la même cote, dans le sondage *b*, devant un seuil resté en place et contre deux

(1) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 168, fig. 155.

(2) Au jugement de J. Sauvaget.

(3) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 366 n. 1.

murs se rencontrant à angle droit. A la face Nord de cette dernière construction est adossé un massif de 1 m. 78 sur 3 m., dont la base est seule conservée; les faces sont soigneusement appareillées autour d'un noyau de moellons. Sur la tranche Nord de ce massif s'avance de 0 m. 50 un pilastre qui s'aligne avec les piles de la galerie IV B.

Ce bloc solide, qui obstrue toute la largeur de la galerie ne peut être que la base d'une tour; il marque donc l'emplacement du minaret, qui dominait immédiatement la cour du caravansérail et se trouvait ainsi à l'endroit le plus favorable pour l'appel à la prière. Quant à ses dimensions, on en rapprochera le minaret de Qaṣr el-Ḥeir esh-Sharqi (728/29), qui a 2 m. 94 de côté (1); on lui comparera aussi, bien qu'il soit postérieur, le minaret de Sheikh Abu-Le'un à Ramleh (2)

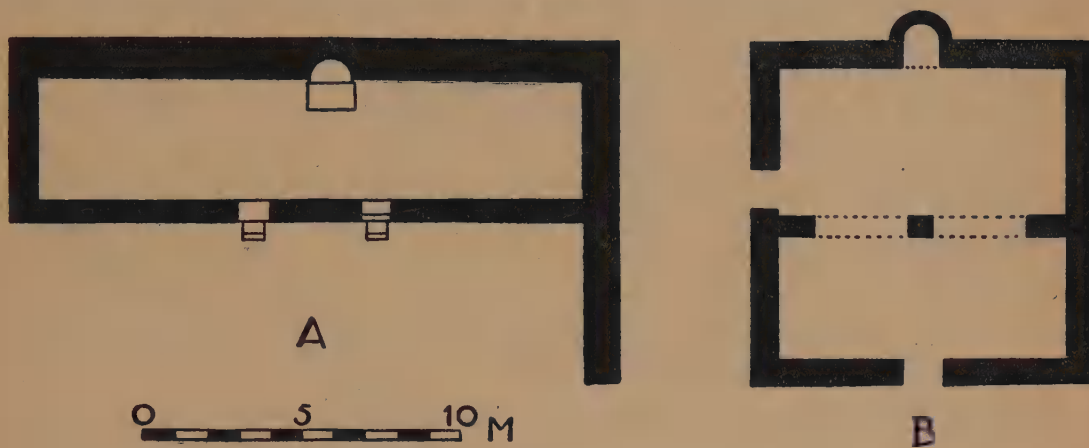


Fig. 23. — Petites mosquées omeyyades.
A devant le khân de Qaṣr el-Ḥeir; B au Djébel Seis.

qui s'élève à l'extrémité d'une galerie, comme ici, et qui n'a pas beaucoup plus de 1 m. 50 de côté. Le retrait que les sondages *d* et *e* révèlent au milieu de la ligne du mur Sud correspond à un *mihrab* correctement orienté et profond de 1 m. Il semble avoir eu un pavement qui chauffait aussi tout le mur Sud et qui était peut-être légèrement plus haut que le sol de la pièce. Le mur Nord de celle-ci est indiqué par le seuil du sondage *b* et l'angle voisin; nous restituons vers l'Ouest une entrée symétrique. Le mur occidental n'a pas été retrouvé. Sa face intérieure continuait évidemment la ligne du mur du caravansérail visible dans le sondage de la fig. 5 *f* mais nous supposons qu'il s'élargissait à l'extérieur, pour souligner

(1) *Ibid.*, I, p. 339. D'une visite faite au Qaṣr el-Ḥeir le 17 Mai 1943, il nous paraît que ce minaret n'était pas isolé comme l'indiquent les plans, mais qu'il se dressait à l'angle d'une

mosquée basse construite entre les deux « châteaux » et aujourd'hui enterrée jusqu'au toit.
(2) Ce monument, d'âge incertain, n'a jamais été étudié.

l'emplacement de la mosquée. Ainsi se justifie une donnée du plan de Piellat (pl. V). Les Croisés auraient ensuite rejoint ce saillant au réservoir (qui devenait leur crypte), comme ils ont rattaché le saillant Nord-Est de la mosquée à l'angle de la vasque n° 1. On obtient ainsi une salle de prière de 4 m. sur 6 m. 20 dans œuvre (proportion : environ 2×3), où les entrées et le *mihrab* sont établis sur les côtés longs. Aucun indice ne détermine le mode de couverture.

Ce plan (pl. III) est très semblable à celui de la mosquée annexée au khân de Qaṣr el-Ḥeir el-Gharbi, fig. 23 A (1). Devant cette salle de prière, la rencontre des galeries méridionale et occidentale formait, à Qaryet el-'Enab, un vestibule couvert, limité par la base du minaret. L'ensemble, dans œuvre, constitue à peu près un carré divisé en deux par une cloison transversale; on comparera, d'ailleurs, le plan d'une petite mosquée du début du VIII^e siècle, au Djebel Seis, fig. 23 B (2).

13. — Élévation du bâtiment.

Les murs n'ont été conservés nulle part jusqu'à la hauteur des plafonds. Dans le mur oriental (VI A — VI D), la partie supérieure a été reconstruite et les assises anciennes s'arrêtent environ 3 m. au-dessus du sol arabe; le mur méridional (IV E — VI D) n'est pas conservé plus haut (pl. II). Nous sommes donc réduits à calculer les élévations à partir des indications fournies par le départ et l'ouverture des arcs dans les galeries et les chambres.

Dans la galerie V, le départ des arcs est à 2 m. d'après les restes visibles au pilastre de V A et la hauteur conservée des piles de V B et C. L'ouverture des arcs de cette galerie et de son retour vers IV B est de 3 m. La formule de ces arcs ne peut pas être déterminée, mais il est assuré qu'ils étaient légèrement brisés (p. 61); à la clé, leur extradados devait atteindre un peu plus de 4 m. La galerie était couverte d'un plafond plat dont les éléments additionnés, poutres, solives et plancher, mettaient la terrasse à environ 4 m. 65. Les résultats sont confirmés par la restauration graphique de l'escalier, fig. 22.

Dans la galerie II A, le départ des arcs et des voûtes est également à 2 m., d'après la hauteur conservée du pilastre Sud et les pierres de retombée des voûtes dans le mur oriental. L'ouverture de la première arcade au Nord, la seule conservée, est de 3 m. 38; si l'on restitue un arc aussi brisé que dans la galerie V, son extradados dépasserait nettement 4 m. et la terrasse serait plus élevée. Mais les autres baies de la galerie II A étaient moins larges, et pour obtenir une hauteur uniforme,

(1) D'après *Syria*, XX (1939), p. 210, fig. 6; cf. p. 212-213.

(2) J. SAUVAGET, *Les ruines omeyyades du Djebel Seis*, dans *Syria*, XX (1939), p. 245, fig. 6.

il suffit d'admettre que le premier arc n'était que très légèrement brisé. Nous supposons donc une hauteur générale de 4 m. 65 pour les terrasses.

Mais la restauration du plan du portail (pl. III) et de son élévation (fig. 20) impose une première réserve. A l'extérieur, le tracé de la porte et de son archivolt s'accommoderait encore de la hauteur que nous avons déterminée mais, du côté de la cour, la baie d'entrée était beaucoup plus large que les autres baies de la galerie. Son ouverture est de 5 m. et l'arc brisé, naissant à 2 m., devait avoir le sommet de son extradoss au moins à 5 m. Au-dessus du portail, la terrasse était donc surélevée de 0 m. 75 à 1 m.

Dans les khâns postérieurs, la porte était, de plus, surmontée par une salle haute qui servait à la défense (1), mais rien ne nous autorise à restituer une semblable disposition dans le premier caravansérail de Qaryet el-'Enab.

Il est très vraisemblable que la mosquée, qui est plus grande que les autres pièces du bâtiment, avait aussi une couverture plus haute que les terrasses voisines. Enfin, nous avons reconnu la possibilité (p. 70) de chambres à l'étage dans la région Sud-Est.

Quant à la bordure des terrasses, en l'absence de tout indice, nous la restituons comme un parapet simple et bas.

14. — *La canalisation. Le bassin central.*

On a décrit plus haut (p. 26) la canalisation que l'on suit à partir de III jusqu'à son entrée dans le mur oriental de VI C (pl. I et II). Cette canalisation était alimentée par la retenue d'eau de l'ancien réservoir romain. Entre ce réservoir et la région III, elle a été détruite par les constructions modernes de l'aqueduc et du couvent, mais il est évident qu'avant d'atteindre le point où elle est conservée en III elle traversait la cour du caravansérail en son milieu.

Or, la fouille a mis au jour, vers le centre de la cour, une pile de 0 m. 90 sur 0 m. 80, alignée sur la première pile de la galerie II A (cf. p. 18). Près d'elle gisait une dalle de calcaire dur, épaisse de 0 m. 30, large de 0 m. 70; l'une des tranches est concave et l'arc qu'elle décrit a un rayon de 1 m. 75 (pl. H, 4). Les dimensions et la forme de cette pièce, le poli de sa tranche concave et de l'une des grandes surfaces empêchent de l'interpréter comme le claveau d'un arc ou l'élément d'une abside. Elle ne peut avoir fait partie que de la margelle d'un bassin. La canalisation, qui était couverte, ne traversait certainement pas le caravansérail sans qu'on pût y puiser en aucun point : elle était donc interrompue, au milieu de la

(1) J. SAUVAGET, *Ars Islamica*, VII (1940), p. 18-19. Déjà dans le Khân el-'Arûs à la fin du XII^e siècle, J. SAUVAGET, *Ars Islamica*, VI (1939), p. 50-51.

cour, par un bassin circulaire (pl. III). On peut comparer le Khân el-'Arûs en Syrie (cf. fig. 25 B), bâti par Saladin en 1181-1182 (1); Ibn Djubair, qui le visita dès l'année suivante, dit à son propos : « Dans ce khân coule un filet d'eau qui est amené à un bassin situé au centre de l'édifice et ressemblant à une cuve » (2). Le même voyageur décrit aussi le caravansérail de Qârâ « au milieu duquel est un grand réservoir rempli d'une eau qui y est amenée sous terre, d'une source éloignée » (3). En Palestine, le Khân et-Tudjdjar, entre le Thabor et Tibériade, d'époque ottomane, a un puits au milieu de la cour (4). De même, le Khân el-Aḥmar près de Beisân, daté de 1308, avait un bassin central, et il est remarquable que ce bassin avait une couverture portée par quatre colonnes qui restent en place (5). Il paraît qu'il y avait déjà à Qaryet el-'Enab une disposition semblable. La pile retrouvée vers le milieu de la cour ne se rattache à aucun élément du plan et est inexplicable si l'on n'en fait pas l'un des supports d'un édicule qui surmontait le bassin. Les trois autres supports ont disparu, mais le plan de Piellat (pl. V) marque, à l'écartement convenable, des piliers vus lors de la construction du couvent; seulement il a le tort de restituer une ligne continue de piles, parallèle aux arcades de la galerie Ouest.

La pile maintenant isolée et l'élément de margelle trouvent ainsi exactement leur place autour d'un bassin de 1 m. 75 de rayon, établi sur le passage du canal, au centre géométrique de la cour (pl. III et XIII).

15. — *La vasque n° 1.*

L'enquête archéologique a montré (p. 29 s.) que le canal qui traverse le caravansérail aboutissait à une grande vasque ouverte, établie en contre-bas du bâtiment, à l'Est. Il suffit de réunir ici les détails qui éclairent la situation de l'époque arabe.

C'était un réservoir à peu près rectangulaire de 8 m. 75 de large sur 14 m. 25 de long. Il était bordé à l'Ouest par le mur du caravansérail, au Nord et au Sud par des parois épaisses de 1 m. 75, à l'Est par une paroi massive, large de 2 m. 87. Le sol était imperméabilisé par un enduit de terre et de chaux, qui était appliqué également aux parois. De ce sol arabe au bord du réservoir, nettement visible à l'angle extérieur du Sud-Est, on mesure 2 m. 50, ce qui donne la profondeur du réservoir.

(1) J. SAUVAGET, *Ars Islamica*, VI (1939), Londres, 1881, p. 395.
p. 50-51.

(2) *Rihla*, éd. Le Caire, 1908 (1326 H.), p. 239.

(3) *Ibid.*, p. 238.

(4) *Survey of Western Palestine, Memoirs*, I,

(5) *Survey of Western Palestine, Memoirs*, II, Londres, 1882, p. 120. La date est donnée par l'inscription publiée par J. A. JAUSSEN, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* (Le Caire), XXII (1923), p. 99 s.

Il était alimenté par le canal qui débouchait de la chambre VI C au milieu du mur occidental, 1 m. plus bas que le bord des autres parois. Ce réservoir alimentait à son tour la citerne de VI D, par une ouverture percée à la même hauteur que la bouche du canal (p. 33 et 59). Il est vraisemblable que le niveau moyen de l'eau dans la vasque ne dépassait pas normalement celui qui est indiqué par ce circuit d'alimentation et, comme la source assurait un apport d'eau continu, il fallait prévoir l'évacuation du trop-plein. Celle-ci pouvait se faire de bien des manières; l'examen des restes sis au Nord de la vasque nous indique peut-être quelle solution fut choisie.

16. — *L'abreuvoir et la vasque n° 2.*

Contre la face Nord de la mosquée moderne et à l'extérieur, se trouve un abreuvoir qui a actuellement 8 m. 45 de long et 1 m. 30 dans sa plus grande largeur à l'extrémité Est (pl. I); il est présentement alimenté par une dérivation de l'aqueduc de la mosquée. Mais cet abreuvoir se rattache à un état plus ancien. En effet, il est enterré presque jusqu'à son bord, alors que celui-ci devrait, pour un usage normal, être surélevé d'au moins 0 m. 60, ce qui correspond effectivement à sa profondeur, 0 m. 45, augmentée de l'épaisseur présumée de son radier; il s'arrête au point où la ligne de la mosquée tourne vers le Sud, mais il se prolongeait primitivement vers l'Est; sa paroi Sud est masquée en partie par le mur de la mosquée; il est construit en belles dalles de calcaire dur, épaisses de 0 m. 18, dont la matière et l'appareillage contrastent avec les maçonneries peu soignées de la mosquée.

Cet abreuvoir est donc antérieur aux transformations modernes. Il ne peut même pas être l'œuvre des Croisés : à leur époque, la source de la crypte avait été dérivée vers le Nord-Est (cf. p. 97) et l'aqueduc qui dessert la mosquée n'existait pas encore; on ne voit pas comment cet abreuvoir aurait été alimenté. Il ne peut donc se rattacher qu'à la première installation arabe, où le plan d'eau de la vasque n° 1 était environ 1 m. au-dessus du fond de l'abreuvoir.

Cette attribution est confirmée par deux indices : l'épaisseur de 0 m. 18 donnée aux parois rejoint d'autres mesures du caravansérail, ainsi les montants des portes de VI A, B, C; on verra que le chiffre semble correspondre à un tiers de la coudée employée par les constructeurs (p. 77). De plus, un sondage fait à l'angle Nord-Ouest de I B a mis au jour une canalisation qui se prolonge au Nord du caravansérail et dont les cotes indiquent qu'elle drainait les eaux usées de l'établissement (pl. I). Or un embranchement de ce caniveau s'engage vers l'Est sous le mur de façade; il n'a pas pu être suivi, mais il est vraisemblable qu'il rejoint l'abreuvoir dont il évacuait le trop-plein (pl. III) : à sa jonction avec le collecteur principal, il est 0 m. 25 plus bas que le rebord de l'auge.

Ainsi intégré dans le circuit hydraulique du caravansérail, l'abreuvoir devait être mis en relation avec la vasque n° 1. On pourrait imaginer simplement qu'un canal les reliait, mais il est beaucoup plus vraisemblable que l'abreuvoir était établi au déversoir d'une seconde vasque située en contre-bas et au Nord de la première. C'est seulement ainsi qu'on explique la position de cette auge dans le prolongement de la façade et l'absence de tout vestige ancien entre lui et la vasque n° 1; nous verrons, de plus, qu'à l'époque des Croisés et encore à l'époque mam-louke cet espace était découvert. Nous proposons donc de restituer une vasque n° 2, qui recevait le trop-plein de la vasque n° 1 et, à son tour, alimentait l'abreuvoir (pl. III).

Le mur oriental du caravansérail sert de paroi Ouest à cette seconde vasque; sa paroi Sud lui est commune avec la vasque n° 1. La paroi Nord est peut-être visible sur une courte section, à l'angle Nord-Ouest de la cour de la mosquée, dans le prolongement du mur de façade du caravansérail (pl. I). Si la hauteur conservée de cette maçonnerie est primitive, le bord s'établissait environ 1 m. plus haut que le bord de l'abreuvoir et 1 m. plus bas que le bord de la vasque n° 1. Plus à l'Est, cette paroi a été détruite lorsqu'on a construit la chambre d'eau de la mosquée. La paroi orientale n'est visible nulle part et doit être enfouie un peu au-dessous de la surface actuelle; son épaisseur ne peut pas être déterminée mais elle était probablement moins massive que celle de la vasque n° 1. Le fond devait être approximativement au même niveau dans les deux vasques.

Ainsi se complète l'installation hydraulique qui est une particularité de ce caravansérail et dont l'importance est soulignée par les témoignages anciens qui seront cités plus loin (p. 83).

17. — *Restitution générale.*

La perspective axonométrique de la pl. XIII concrétise le résultat des analyses précédentes. Elle ne prétend pas être exacte jusque dans le détail — les éléments nous manquent trop — et elle veut seulement donner une impression générale de ce que pouvait être le bâtiment. Nous avons renoncé à faire figurer dans la région Sud-Est un étage, qui a peut-être existé (p. 70).

18. — *Proportions et mesures.*

Certains auteurs ont souligné le goût des architectes de l'époque abbaside pour les chiffres ronds et les proportions simples (1). Bien que le caractère modeste

(1) F. SARRE et E. HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigrisgebiete*, I, Berlin, 1911, p. 79-80; II, Berlin, 1920, p. 134; K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*,

II, Oxford, 1940, p. 30. — Pour l'époque omeyyade déjà, cf. D. SCHLUMBERGER, dans *Syria*, XX (1939), p. 345.

du bâtiment de Qaryet el-'Enab nous garde d'y chercher l'application stricte des règles du grand art, nous avons signalé que la proportion de 2 à 3, qui est fréquente à Baghdad dans les constructions d'Al-Mansûr, à Okheidir (fin du VIII^e siècle) et à Samarra (IX^e siècle), se rencontre dans les mesures de la cour centrale (p. 66) et de la mosquée (p. 72), et dans l'élévation du portail (p. 64).

Il serait intéressant de déterminer l'unité de mesure employée par les constructeurs. On sait que la valeur de la coudée arabe a varié, que plusieurs systèmes ont été employés concurremment et que les auteurs donnent à leur propos des indications contradictoires. Il serait avantageux de pouvoir partir de données vérifiables, relatives à notre contrée palestinienne. Un nouvel élément a été apporté par la découverte récente d'une colonne graduée, installée sous le calife Yézyd II, en 722-23, dans la citerne de Muwaqqar, au Sud d'Ammân (1) : elle porte des coudées d'environ 44 cm. 75; cette mesure paraît fondée sur le pied romain (1 coudée = 1 pied $\frac{1}{2}$). A Jérusalem, une inscription coufique, remontant au moins au IX^e siècle, donnait les dimensions du Haram mesuré « à la coudée du roi »; si on reporte sur le terrain les chiffres transmis, cette coudée royale avait une valeur d'environ 60 cm. (2). Ce chiffre, comme le précédent, ne trouve aucune application suivie dans notre caravansérail.

Par contre, le seul monument abbaside conservé en Palestine, la citerne de Ramleh (789), paraissait au marquis de Vogüé être construit sur la base d'une coudée de 54 cm. (3). Toujours est-il que le Nilomètre de Rôdah (861) atteste l'usage officiel d'une coudée de 54 cm. (la moyenne des coudées inscrites donne 54 cm. 04) (4), qui règle aussi le plan de la mosquée d'Ibn Tulûn au Caire (876-879) (5).

On retrouve la mesure d'une coudée dans le jambage et le tableau du portail, la saillie du pilastre extérieur de l'angle Nord-Est, le mur de façade des chambres IV C-E. On a 1 coudée + 1 pied dans plusieurs piles de la galerie et un tiers de coudée dans le rebord de l'abreuvoir.

Il paraît bien que les constructeurs de Qaryet el-'Enab ont utilisé cette coudée, avec ses subdivisions : palme (sixième de coudée) de 9 cm., tiers de coudée de 18 cm.,

(1) R. W. HAMILTON, *An eighth-century water-gauge at Al-Muwaqqar*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, XII (1946), p. 70 s.

(2) M. VAN BERCHEM, *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum. — Jérusalem, « Haram »* (*Mémoires de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, XLIV), Le Caire, 1927, p. 84.

(3) DE VOGÜÉ, *La citerne de Ramleh et le tracé des arcs brisés*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXXIX (1912), p. 164. Cependant l'exactitude des mesures prises par de Vogüé est contestée par CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 162.

(4) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 292 s.

(5) *Ibid.*, p. 342-343.

pied (deux tiers de coudée) de 26 cm. Cela est indiqué par le détail des chambres VI A à C, où la bâtisse est plus soignée :

Mur de façade	54 cm.	1 coudée.
Ouverture extérieure des portes	90 cm.	1 coudée + 1 pied.
Ouverture intérieure	106 cm.	2 coudées.
Montant	18 cm.	Tiers de coudée.
Tableau	36 cm.	1 pied.
Feuillure	8 à 9 cm.	1 palme.
Hauteur du seuil	9 cm.	1 palme.

Il est plus significatif encore que certaines grandes mesures soient fondées sur la même unité. La cour centrale, dont le dessin régit l'implantation du bâtiment, a 19 m. 50 de long, soit 36 coudées (théoriquement 19 m. 45), et 13 m. de large, soit 24 coudées (théoriquement 12 m. 96); on notera aussi la simplicité de ces chiffres : trois douzaines et deux douzaines. Enfin, la largeur totale du caravansérail dans son axe Nord-Sud est de 32 m. 40 hors œuvre, soit 60 coudées (théoriquement 32 m. 42). Or 60 coudées représentent une mesure d'arpentage : la corde.

19. — *La maçonnerie.*

Le caravansérail est construit avec le calcaire tendre que donnent les bancs rocheux de la région. Ce matériau se taille facilement mais il éclate sous la poussée et la surface s'effrite. Les murs principaux qui ferment le bâtiment au Nord, au Sud et à l'Est, ont des assises de 25 à 35 cm., dont les pierres ont de 30 à 50 cm. de longueur. La plupart des murs secondaires ont une face en pierres taillées comme les murs principaux, l'autre face étant en petits moellons noyés dans un mortier solide (pl. VIII, 2) : murs de refend des chambres VI A à D, murs de façade des mêmes chambres et des chambres IV C à E et V D, murs de la cour IV A (pl. I). Régulièrement la face parée est celle qui regarde à l'Ouest ou au Nord. Dans les murs extérieurs, cette différence de traitement répond au désir d'opposer aux intempéries une surface plus résistante mais la même raison ne vaut pas pour les murs intérieurs et le procédé s'explique dans tous les cas comme une mesure d'économie. On le retrouve à la fin de l'époque byzantine, par exemple dans l'église de Mâ'in (1).

Les murs secondaires sont appliqués aux murs principaux sans être liés avec

(1) *Revue Biblique*, XLVII (1938), p. 228. L'église est probablement de la première moitié du VII^e siècle, p. 226.

eux, ainsi les murs de refend des chambres VI A à D à leur attache orientale, ceux des chambres IV C à E à leur attache méridionale. Ce déliaisonnement est régulier dans l'architecture byzantine entre des maçonneries irrégulièrement chargées (1); cette considération ne jouait pas à Qaryet el-'Enab. Une analogie, chronologiquement plus proche, est plus instructive : dans le palais de Mufdjer, les murs internes de partition sont liés entre eux mais sont seulement appliqués aux murs extérieurs (2), ce qui correspond exactement à la situation que nous venons de décrire. Dans les deux cas, ce déliaisonnement implique, non pas deux âges de construction, mais une technique oubliée des grandes traditions : on construisait d'abord les murs extérieurs, puis on établissait contre eux le réseau des cloisons internes.

20. — *La date.*

Il est important d'établir la date de cet ensemble. Le *terminus ante quem* est donné par la réutilisation du caravansérail par les Hospitaliers, qui se sont installés sur le site en 1141, mieux encore par le voyageur Nassir-i-Khosrau qui, on le verra (p. 83), signale le bâtiment en 1047. Le *terminus post quem* est fourni par la poterie recueillie dans les sondages. On a vu (p. 20-21 et fig. 3 et 4) qu'elle se rapportait, pour l'ensemble, aux époques romaine et byzantine, mais que certaines pièces pouvaient descendre jusqu'au début de l'époque arabe, fin du VII^e et même début du VIII^e siècle.

La période d'utilisation du caravansérail est illustrée par le matériel exhumé soit de la canalisation mise hors de service par les Croisés (p. 34), soit de la citerne de VI D, transformée par eux en latrines (p. 31). La poterie ainsi récupérée sera étudiée plus loin (p. 119 s. et pl. A à E) et fournirait un témoignage précieux si l'on connaissait mieux l'évolution de la céramique commune des premiers siècles arabes, spécialement en Palestine. Mais on verra que cette collection est datée par le caravansérail où elle a servi, bien plutôt qu'elle n'aide à le dater. Des contacts extérieurs permettent cependant de l'attribuer, en majeure partie, aux X^e-XI^e siècles, mais certains fragments ont de bons répondants au IX^e siècle en d'autres sites du monde musulman.

Le témoignage de l'architecture, qui est pauvre, reste également vague. Une date postérieure aux Omeyyades est indiquée par l'emploi généralisé des arcs brisés et, si leur restauration en quint point — suggérée par les éléments

(1) A. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, Paris, 1883, p. 111 s.

el Meffer, II, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, VI (1938), p. 166.

(2) D.C. BARAMKI, *Excavations at Khirbet*

en place — est exacte, il faut descendre jusqu'à la fin du VIII^e ou jusqu'au IX^e siècle : la citerne de Ramleh (789) est le premier monument daté où cette formule soit systématiquement appliquée. La couverture en voûtes d'arêtes des galeries et de certaines chambres suggère une époque au moins aussi basse, lorsque fut devenu courant ce procédé qui n'apparaît que timidement dans les monuments du VIII^e siècle (1). Nous sommes ramenés à la même chronologie par l'emploi de la coudée de 54 cm., attestée peut-être à la citerne de Ramleh (789) et certainement au Nilomètre de Rôdah (861), et le goût pour la proportion de 2 à 3, comme à Okheidir et, un peu plus tard, à Samarra.

Il reste un témoignage épigraphique, qui serait peut-être décisif, s'il était plus complet et plus clair. Sur l'emplacement du couvent moderne, on a trouvé, lors de la construction en 1902, un chapiteau byzantin remployé dans un mur médiéval et portant sur son sommet une inscription coufique (2). Malheureusement, cette inscription est très mutilée (pl. XIV, 1) et la date par laquelle elle s'achevait, a disparu. Elle provient certainement du site, puisqu'elle contient la mention de Qaryet el-Enab, mais il n'est pas assuré qu'elle était encastrée dans un mur du caravansérail et elle n'a aucun rapport, comme on l'avait pensé, avec la construction de la mosquée (3). D'après les seuls critères épigraphiques, le *Répertoire d'Épigraphie Arabe* la classe dans le second quart du III^e siècle de l'Hégire, c'est-à-dire vers le milieu du IX^e siècle de notre ère.

L'indice archéologique de cette pièce est très faible, mais il concorde avec ceux qui ont été précédemment relevés. Nous proposons donc le milieu du IX^e siècle comme la date approximative de ce bâtiment.

21. — La route des califes.

Comme le relais ou l'auberge qui devait exister à cet endroit à l'époque romaine (p. 34), ce caravansérail était au bord d'une route. Les conquérants arabes avaient naturellement utilisé, en l'adaptant, le réseau routier des Byzantins et ils avaient rétabli très vite une poste officielle, à l'exemple de leurs prédécesseurs. Ce

(1) En particulier dans la porte de Baghdad à Raqqa et dans le palais d'Okheidir, dont les dates sont disputées mais tombent apparemment dans la seconde moitié du VIII^e siècle.

(2) Publication : B. GARIADOR, dans *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, 1904, p. 499-500 et pl. LXIII; *Répertoire Chronologique d'Épigraphie Arabe*, n° 541.

(3) Le Professeur L.A. Mayer a bien voulu

revoir pour nous la pierre elle-même, qui est conservée chez les Bénédictins d'Abū Ġôsh. Il rejette, à la fin de la l. 4, la lecture *صسسد* proposée par le R. P. Jaussen (dans le *Bulletin Archéologique*, l. c., p. 499), mais il tient pour certaine, l. 5-6, la lecture *فرده عب* mise en doute par le *Répertoire*. Il admet la date générale proposée par celui-ci.

service postal, le *barîd*, existait déjà sous le premier calife omeyyade, Mu'âwiya (1), mais il fut développé par 'Abd el-Malik (685-705), à qui certains auteurs font honneur de sa création (2). On sait l'intérêt spécial que ce calife portait à Jérusalem; redoutant l'influence d'un rival reconnu par les habitants de Médine et de La Mecque, il voulait détourner vers Jérusalem les pèlerins des Villes Saintes; l'historien Ya'qubi et le patriarche Eutychius un peu plus tard expliquent par cette raison politique l'érection du Dôme de la Roche (3). Cela supposait des routes bien entretenues, et 'Omari nous informe que 'Abd el-Malik se servit de la poste pour transporter à Jérusalem le matériel des mosaïques qui devaient orner sa mosquée (4).

Ces routes officielles avaient un bornage, et il est remarquable que les seuls milliaires de 'Abd el-Malik qui nous soient parvenus — il y en a quatre (5) — proviennent tous de route conduisant à Jérusalem. Deux ont été trouvés entre cette ville et Jéricho et marquaient le 107^e (?) et le 109^e mille à partir de Damas. Les deux autres nous intéressent spécialement. L'un a été recueilli près de Bâb el-Wâd et donne le 8^e mille à partir de Jérusalem, le dernier a été exhumé en 1902 à Qaryet el-'Enab même, dans les ruines contiguës à l'église; il indiquait le 7^e mille à partir de Jérusalem (6).

Malheureusement l'un et l'autre n'étaient plus à leur emplacement primitif, puisqu'ils avaient été remployés, avec leurs bords brisés, dans des constructions postérieures et que ces deux milliaires consécutifs ont été trouvés distants de huit kilomètres. Nous n'avons aucun moyen de déterminer la valeur exacte du mille omeyyade, mais les données de ce problème complexe suggèrent qu'elle ne s'écartait guère de 2.500 m. (7). Ainsi, à Qaryet el-'Enab, le septième milliaire est trop près de Jérusalem, à Bâb el-Wâd le huitième milliaire en est trop éloigné; les deux pierres se trouvaient originellement entre ces deux points. Elles ont été déplacées très tôt, peut-être dès la fin du VIII^e siècle, lorsque les premiers Abbasides renouvelèrent le réseau routier et le bornage des Omeyyades (8).

(1) H. LAMMENS, dans *Mélanges de la Faculté Orientale* (Beyrouth), I (1906), p. 33 et 64.

(2) 'OMARI, *Ta'rif*, p. 185; trad. HARTMANN, *Zeitschrift d. deut. morgenländ. Gesellschaft*, LXX (1916), p. 478.

(3) YA'QUBI, *Hist.*, II, p. 311 (HOUTSMA); *Eutychius, Annales*, II, 364 (POCOCKE).

(4) 'OMARI, *Ta'rif*, p. 185; trad. HARTMANN, *l. c.*, p. 478.

(5) Ils ont été édités, avec un admirable commentaire, par M. VAN BERCHEM, *Matériaux... Jérusalem, « Ville »* (*Mémoires de l'Ins-*

titut Français d'Archéologie Orientale, XLIII), Le Caire, 1922, p. 17-29.

(6) Publication : L.-H. VINCENT, *Revue Biblique*, XII (1903), p. 271 s.; M. VAN BERCHEM, *l. c.*, n° 4; *Répertoire d'Épigraphie Arabe*, n° 17. La pierre se trouve chez les Bénédictins d'Abū Gôsh.

(7) M. VAN BERCHEM, *l. c.*, p. 29.

(8) Ainsi IBN AL-ATHIR, VI, p. 37 (TORNBERG,) pour le calife Mahdi (775-785), avec le rappel des travaux de Suffah, fondateur de la dynastie.

Mais il est normal que leur transfert se soit fait le long de la route qu'ils jalonnaient et on en conclura que, sous 'Abd el-Malik, la route venant de Jérusalem passait par Qaryet el-'Enab et par Bâb el-Wâd pour se diriger vers Lydda, alors le chef-lieu de la province de Filastîn. Elle avait donc un tracé semblable à celui de la route moderne et, à partir de Qaryet el-'Enab, laissait au Nord la voie romaine de Nicopolis et de Diospolis-Lydda (p. 47 et fig. 16). Lorsque Ramleh fut fondée par le calife Sulaymân (715-717) et remplaça Lydda comme capitale, le dernier tronçon fut dévié vers la nouvelle ville, où se faisait la jonction avec la grande voie du Caire à Damas, qui resta jusqu'à la fin l'une des principales artères de l'empire arabe.

A l'époque même où nous pensons que fut construit le caravansérail, un fonctionnaire de la poste abbaside, Ibn Khurdâhbeh, écrivit un « livre des routes et des royaumes » (1). Puisant à des sources officielles, il indique 18 milles entre Ramleh et « Ylia » ou « Bayt el-Maqdis » (Jérusalem) (2); le même chiffre est donné par Mudjir ed-Dîn (3) et suppose un mille de 2 km. 1/3. Mais, immédiatement après, Ibn Khurdâhbeh met 8 milles entre Ramleh et Jaffa, soit seulement un peu plus de 2 km., et 13 milles entre Jérusalem et Hébron, soit au moins 2 km. 3/4. On ne peut donc rien tirer de ses chiffres quant à la valeur du mille abbaside.

Comme à l'époque romaine, la route de la poste était jalonnée de relais et Ibn Khurdâhbeh donne le nombre de ceux qui séparaient les principales stations de la grande voie traversant la Palestine : de Tibériade à Leddjûn, 4 relais; de Leddjûn à Ramleh, 9 relais; de Ramleh au Djifâr, à la frontière d'Égypte, 17 relais (4). Ces chiffres indiquent que les étapes étaient relativement courtes : pas plus de 12 à 15 km. de moyenne, en faisant largement la part des sinuosités de la route. De plus, à cette époque comme plus tard (5), la distance entre deux arrêts devait varier beaucoup. Le caravansérail de Qaryet el-'Enab n'a donc pu abriter un relais du *barîd*, si tant est que la voie secondaire qui reliait Ramleh à Jérusalem ait fait partie du réseau postal abbaside — ce qui n'est pas prouvé. Les ruines retrouvées indiquent au moins qu'une hôtellerie y donnait abri aux voyageurs.

22. — Le témoignage des voyageurs.

Nous connaissons très peu de ces passants. En 870, Bernard le Moine, venant d'Égypte, arrive à Ramleh et monte de là à Jérusalem. Il suit évidemment la route

(1) *Kitâb al-Masâlik wa'l-Mamâlik*, ed. DE GOEJE, dans *Bibliotheca Geographorum Arabicorum*, VI, Leyde, 1889. Le livre a été écrit entre 844 et 848.

(2) P. 78; trad. p. 57.

(3) *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, éd. du Caire, p. 416; traduction SAUVAIRE, p. 203.

(4) IBN KHURDÂHBEH, p. 117; trad. p. 89.

(5) J. SAUVAGET, *La poste aux chevaux dans l'empire des Mamelouks*, Paris, 1941, p. 27-28.

arabe, mais, dans cette dernière section de son itinéraire, il ne mentionne qu'un site, qui retient sa dévotion : le *castellum Emmaus* (1). A cette date, ce doit être 'Amwâs-Nicopolis, où toute la tradition byzantine situait l'arrêt du Christ et des deux disciples au soir de la Résurrection (2).

Beaucoup plus important pour nous est le témoignage du persan Nassir-i-Khosrau. Il vint en mars 1047 et décrit ainsi son voyage de Ramleh à Jérusalem :

Le troisième jour du mois de Ramazan, nous arrivâmes, après être partis de Ramleh, au village de Khatoun, puis à celui de Qariet el 'Anab. Nous remarquâmes, chemin faisant, un grand nombre de térébinthes croissant à l'état sauvage dans la plaine et dans la montagne.

Nous vîmes à Qariet el 'Anab une source jaillissant d'un rocher et dont l'eau avait un goût délicieux. On avait établi des vasques pour désaltérer les voyageurs et construit, dans un but pieux, des maisons pour leur fournir un abri.

La route s'élevait graduellement à partir de Qariet el 'Anab... C'est sur le point le plus élevé de ce plateau que s'élève la ville de Beit el Mouqaddes (Jérusalem)... Nous entrâmes à Jérusalem le cinquième jour du mois de Ramazan 438 (3).

De cette traduction, d'ailleurs assez libre, il ressort que Nassir-i-Khosrau a vu à Qaryet el-'Enab des constructions élevées pour les voyageurs et qu'il a été spécialement frappé par les vasques établies auprès de la belle source. Son témoignage confirme à souhait l'interprétation que nous avons donnée des ruines découvertes : un caravansérail remarquablement approvisionné en eau.

Entre Ramleh et Qaryet el-'Enab, le persan s'est arrêté à « Khatoun ». Ce nom se reconnaît dans celui du Khirbet Khatûleh qui domine, au Sud, la route actuelle au point où elle va s'engager dans le défilé de Bâb el-Wâd (4). Le voyageur fait de petites étapes : d'après son diaire, il met trois jours pour aller de Ramleh à Jérusalem, c'est-à-dire qu'il couche deux nuits en chemin : une fois à « Khatoun », une fois à Qaryet el-'Enab ; il y avait donc un caravansérail dans les deux endroits. On voit à Khirbet Khatûleh les ruines d'un village antique, mais rien qui ressemble à un *khân* ; d'ailleurs ce sommet escarpé ne convenait guère pour un tel établissement. On doit le chercher en bas, très probablement au Khirbet Hasis, situé à

(1) T. TOBLER et A. MOLINIER, *Itinera Hierosolymitana*, I 2, Genève, 1880, p. 314 : « De Ramula festinavimus ad Emmaüs castellum. De Emmaüs pervenimus ad sanctam civitatem Ierusalem ».

(2) L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932, p. 358.

(3) *Sefer Nameh*, éd. C. SCHEFFER, Paris,

1881, texte persan p. 19, traduction, p. 65. Cf. G. LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, Londres, 1890, p. 481.

(4) Cette identification est soutenue, de manière convaincante, par le R. P. Abel, dans L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, p. 364-365.

quelques dizaines de mètres de l'autre côté de la route. La ruine a été pillée par les chercheurs de pierres et est oblitérée par une maison moderne; des fouilles y retrouveraient peut-être les lignes d'un édifice contemporain de celui de Qaryet el-'Enab. Il est très curieux que l'autre milliaire de 'Abd el-Malik, mentionné ci-dessus avec son frère de Qaryet el-'Enab, ait été précisément retrouvé à ce Khirbet Hasis (1). Est-ce un jeu du hasard, ou ce rapprochement est-il l'indice d'une destinée commune aux deux sites?

Un dernier témoignage reste à discuter. Racontant la marche des Croisés sur Jérusalem en 1099, Albert d'Aix dit qu'ils quittèrent Ramleh et abordèrent la région montagneuse où est située Jérusalem, mais qu'ils souffrirent là d'une grande disette d'eau, et il continue :

Unde ad castellum Emmaüs, trans tria (*var. duo*) milliarum, cisternis et irriguis fontibus compertis ex relatione conviatoris et ductoris sui Sarraceni, plurima manus armigerorum transmissa est, qui non solum copiam aquarum, verum etiam pabula equorum attulere plurima (2).

Cet Emmaüs ne peut pas être El-Qubeibeh, où le souvenir évangélique ne sera fixé que plus tard (3). Il n'est pas vraisemblable que ce soit encore l'Emmaüs que la tradition byzantine retrouvait à 'Amwâs-Nicopolis, car les Croisés ont déjà atteint la région montagneuse, ils sont passés près de 'Amwâs et n'auraient pas eu besoin d'un guide indigène pour y retourner, enfin ils n'y auraient pas trouvé cette abondance d'eau courante dont parle le chroniqueur. Il nous semble que ce *castellum Emmaüs* désigne Qaryet el-'Enab. Albert d'Aix, en effet, n'est pas un témoin oculaire de la campagne, même il n'est jamais allé en Terre Sainte. Il écrit entre 1121, où s'arrête son histoire, et 1158, date du plus ancien manuscrit connu, surtout d'après les récits des chevaliers rhénans revenus d'Outremer; il est l'écho de l'opinion franque, qui localisait Emmaüs de l'Évangile à Qaryet el-'Enab. Nous y reviendrons au chapitre suivant, mais l'épisode nous intéresse ici par l'importance qu'il donne aux installations hydrauliques de l'endroit. Nous rejoignons ainsi la notation de Nassir-i-Khosrau, et nos découvertes.

(1) « Un amas de ruines qui se trouve à quelques mètres au Nord de la tour de garde de Bab-el-Ouadi » M.-J. LAGRANGE, dans *Revue Biblique*, III (1894), p. 136.

(2) *Historiae* Lib. V, cap. XLIII, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, IV, Paris, 1879, p. 461.

(3) Contre R. RÖHRICHT, *Geschichte des*

erstens Kreuzzuges, Innsbrück, 1901, p. 184, et plus récemment R. GROUSSET, *Histoire des Croisades et du Royaume Franc de Jérusalem*, I, Paris, 1934, p. 151. Cette identification ne s'est pas faite avant la fin du XIII^e siècle et elle n'apparaît clairement qu'à la fin du XV^e, cf. L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, p. 397 s.

23. — *Intérêt archéologique.*

Une étude récente a déterminé le type des caravansérails syriens et son évolution à partir de la fin du XII^e siècle (1), mais les débuts de cette forme architecturale restent enveloppés d'obscurité. Bien que la langue, pour désigner ces hôtelleries, emploie également le mot persan *khân* et *funduq* emprunté au

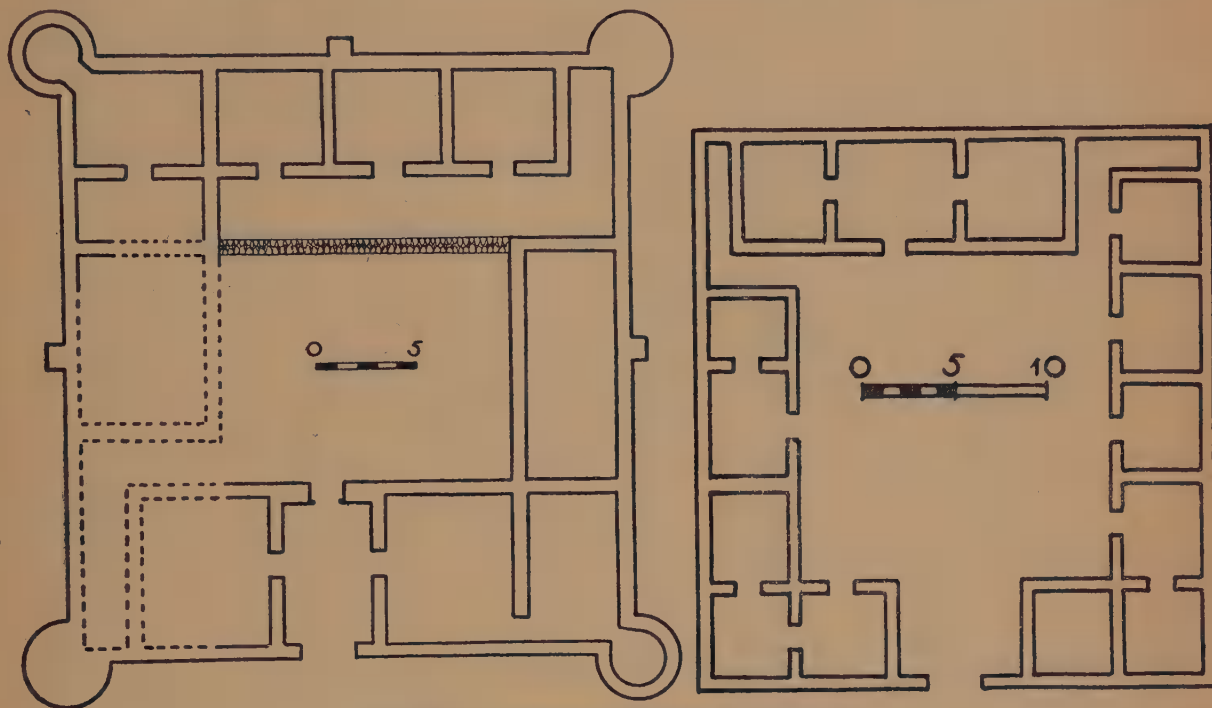


Fig. 24. — Maisons omeyyades du Djébel Seis.

grec πανδοκειών (2), il y a une opposition profonde entre le plan d'un *pandochéion* byzantin et celui d'un *khân* arabe : le premier est un bâtiment largement ouvert à l'extérieur et entouré de portiques ; le second est essentiellement une cour fermée par des galeries et quelques chambres, et n'ayant qu'une seule porte vers le dehors.

Les origines de ce plan posaient au meilleur connaisseur un problème insoluble :

(1) J. SAUVAGET, *Caravansérails syriens du Moyen Age*, dans *Ars Islamica*, VI (1939), p. 48-55 (Ayyoubides) ; VII (1940), p. 1-20 (Mamlouks). Pour l'époque ottomane, cf. J. SAUVAGET, *Les caravansérails syriens du Hadj de Constantinople*, dans *Ars Islamica*, IV (1937), p. 98 s.

(2) IBN BATTÛTAH, *Voyages*, éd. DEFRÉ-

MERY et SANGUINETTI, Paris, 1893, I, p. 113 : stations de la route entre l'Égypte et la Palestine : « dans chacune d'elles il existe une hôtellerie (*funduq*) qu'on appelle dans le pays du nom de *khân* et où logent les voyageurs avec leurs montures. » Ibn Baṭṭūṭah est passé en Palestine en 1325.

entre la dernière hôtellerie byzantine et le premier caravansérail ayyoubide, il trouvait un hiatus chronologique irréductible (1). Le bâtiment de Qaryet el-'Enab, que sa date met au milieu de cette lacune béante, apporte donc un élément nouveau.

On peut lui comparer d'abord, dans des régions qui ne sont pas trop éloignées de la nôtre, deux constructions antérieures destinées à recevoir des voyageurs : le « caravansérail » de Qaşr el-Ḥeir el-Gharbi, à l'Ouest de Palmyre, daté de 727 (2) et le Khân Atshân entre Kûfa et Okheidir, de la fin du VIII^e siècle (3). Le « caravansérail » de Qaşr el-Ḥeir est plus probablement une « maison des hôtes » dépendant du palais voisin et Khân Atshân est un gîte d'étape réservé à un cortège princier (4). Ces destinations spéciales empêchent de les assimiler à des hôtelleries routières et limitent la comparaison à des détails, que nous avons déjà notés : à Qaşr el-Ḥeir, les pièces longues qui doublent les portiques, comme dans la partie Nord-Est du caravansérail de Qaryet el-'Enab, une disposition analogue de l'escalier, un même plan de la mosquée, un abreuvoir extérieur dans les deux cas ; à Khân Atshân, la même étroitesse de l'entrée.

Le plan de Qaryet el-'Enab est éclairé davantage par l'architecture domestique des premiers temps arabes. Les seules maisons omeyyades qu'on connaisse, celles du Djebel Seis (5), s'ordonnent autour d'une cour centrale ; au fond de celle-ci, trois chambres symétriques, quelquefois précédées d'un portique, représentent l'habitation elle-même ; les dépendances s'alignent sur les autres côtés du rectangle (fig. 24). Ce type de *bayt*, qui remonte d'ailleurs à l'époque byzantine et par delà à l'époque hellénistique (6), est fondamental. Avec des variations, qui peuvent s'expliquer par une influence étrangère, il se perpétue à Okheidir (fin du VIII^e siècle), à Samarra (IX^e siècle) et à Fustât sous les Tulûnides. Développé et traité d'une manière plus monumentale, le même motif donne les *bayt* ou « appartements » distincts, dont la juxtaposition autour d'une grande cour compose le plan des palais omeyyades (7).

Or un tel *bayt* est clairement reconnaissable dans la région Sud-Est du bâtiment de Qaryet el-'Enab (pl. I et III) : les trois pièces d'habitation VI A, B, C, ouvrant sur la galerie V et précédées de la cour IV A, où l'on entre par le porche sous escalier en face de la chambre centrale VI B.

(1) J. SAUVAGET, dans *Ars Islamica*, VII (1940), p. 19.

(2) *Syria*, XX (1939), p. 209-213, cf. p. 198.

(3) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, II, p. 91-93.

(4) CRESWELL, *l. c.*, p. 98.

(5) J. SAUVAGET, *Les ruines omeyyades du Djebel Seis*, dans *Syria*, XX (1939), p. 239-256,

à quoi sont empruntés les plans de notre fig. 24 A et B.

(6) J. SAUVAGET, *Revue des Études Islamiques*, 1938, p. 117 s.; *Syria*, XX (1939), p. 255.

(7) K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 386; J. SAUVAGET, *Revue des Études Islamiques*, 1938, p. 120; D. SCHLUMBERGER, *Syria*, XX (1939), p. 341 s.

A ce *bayt* se juxtapose la cour principale bordée par la galerie. Cette partie du plan annonce des constructions postérieures, qui sont précisément les premiers Khâns ayyoubides (fig. 25). Celui de Q̄taifeh (1) est du milieu du XII^e siècle : une simple galerie borde les trois côtés d'une cour rectangulaire ; sur le dernier côté, qui est celui de l'entrée, la galerie est interrompue et remplacée par deux pièces longues et deux chambrettes qui flanquent la porte. Dans le Khân

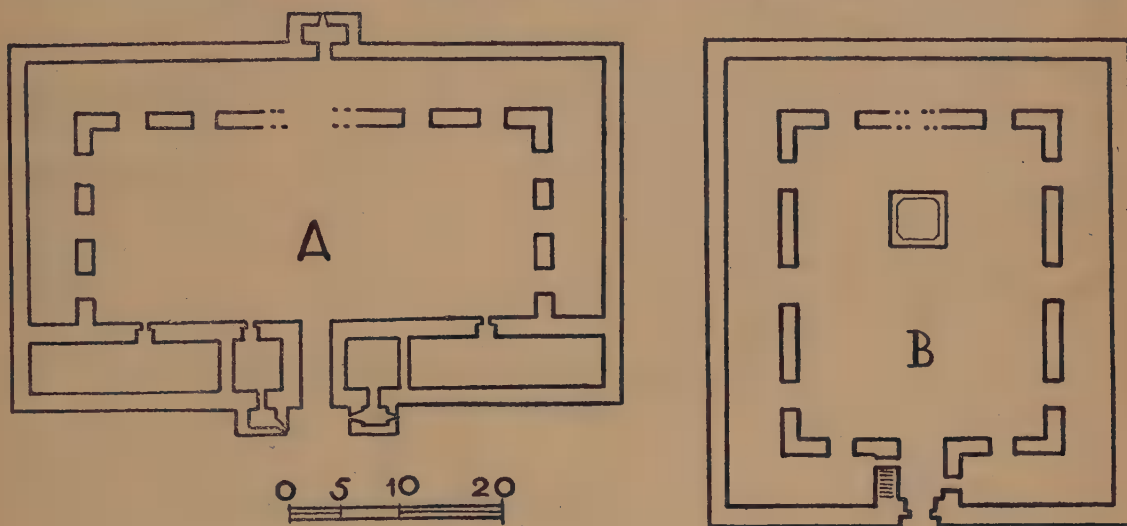


Fig. 25. — Deux caravansérails ayyoubides : A) Q̄taifeh ; B) Khân el-'Arous.

el-'Arûs (2) bâti par Saladin en 1181-82, ces pièces n'existent pas et la galerie voûtée entoure toute la cour. Dans les deux cas, l'approvisionnement en eau était soigneusement assuré ; les deux khâns ont des dimensions modiques, un peu plus grandes cependant que celles de Qaryet el-'Enab.

Ce plan de *khân* contraste violemment, on l'a dit, avec celui des *pandochéia* syriens que nous connaissons. Seulement, ces *pandochéia* sont tous situés en Syrie du Nord et nous ne savons pas quelle apparence ils avaient en Syrie du Sud, où aucun bâtiment n'est identifié comme tel. Mais, si l'on remarque qu'en Syrie du Nord hôtelleries et monastères ont un plan commun et que les plus beaux *pandochéia* sont réellement des couvents-hôtelleries (3) et si l'on se souvient que, dans tout le monde byzantin, les monastères accueillaient les voyageurs, on aura sans doute l'idée d'une hôtellerie de la Syrie du Sud en considérant les monastères de cette région. Or ils ont tous un plan centré autour d'une cour et certains d'entre eux se

(1) J. SAUVAGET, *Ars Islamica*, VI (1939), reproduite ici.
p. 49 et fig. 2, reproduite ici.

(3) J. LASSUS, *Sanctuaires Chrétiens de*

(2) J. SAUVAGET, *ibid.*, p. 50 et fig. 4, *Syrie*, Paris, 1947, p. 276.

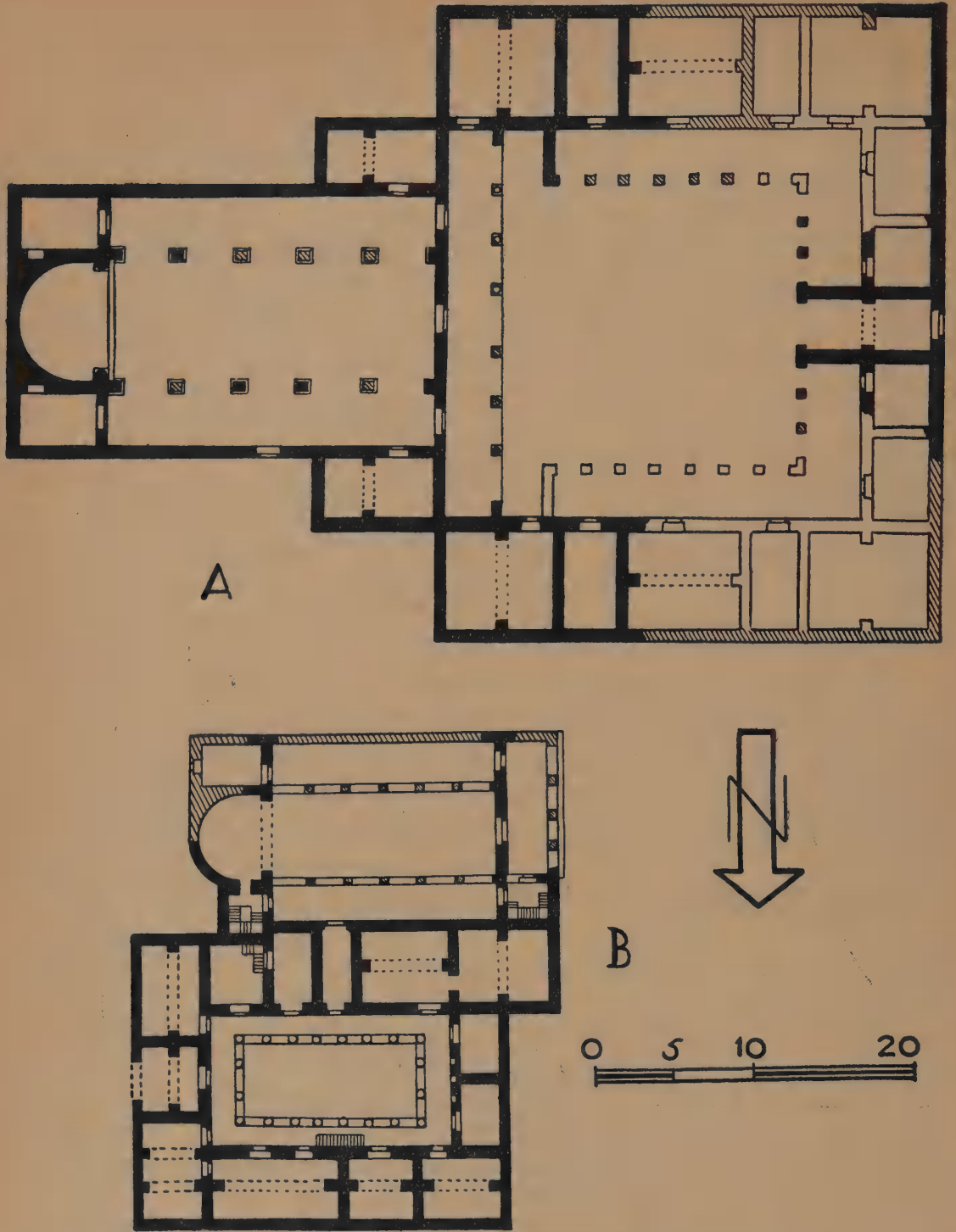


Fig. 26. — Monastères du Hauran : A) Ed-Deir; B) Umm eṣ-Ṣurab.

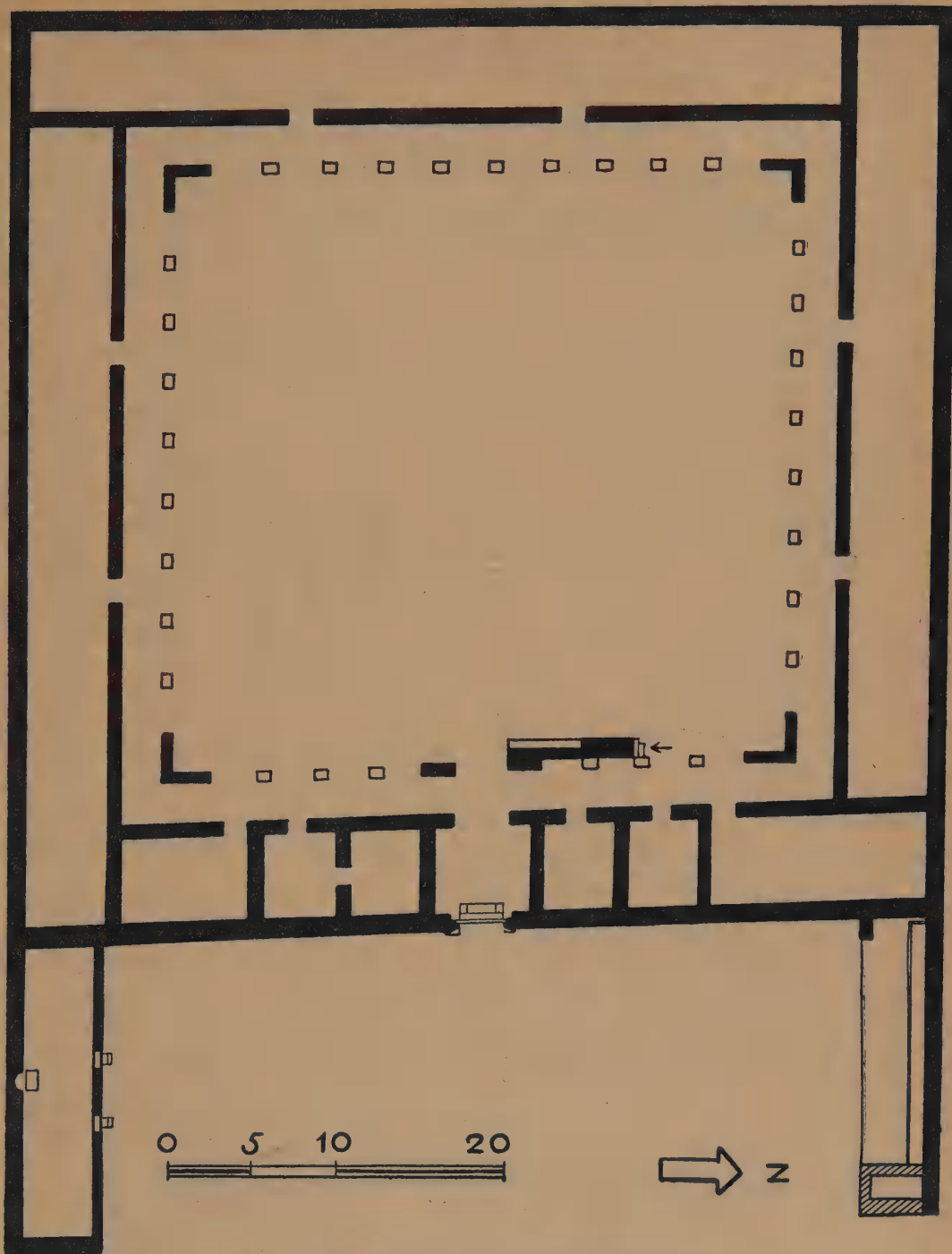


Fig. 27. — Khân de Qaşr el-Heir el-Gharbi.

rapprochent étrangement de notre caravansérail. Et d'abord le plus beau, celui d'Ed-Deir, près de Boşra, fig. 26 A (1) : le bâtiment monastique, qui précède l'église, a une cour carrée entourée de portiques; trois côtés sont bordés par des pièces d'habitation. On notera, dans les deux principaux corps de logis, le groupe de trois chambres, caractéristique du type d'habitation byzantine d'où le *bayt* arabe est issu. Non loin de là, les ruines d'Umm eş-Şurab, fig. 26 B, accolent à une basilique un ensemble de pièces disposées autour d'une cour rectangulaire à portique où l'on pénètre par l'un des petits côtés. On peut discuter sur la destination exacte de ce complexe, couvent ou habitation du clergé desservant l'église (2), on reconnaîtra en tout cas la parenté de ce plan avec celui d'Ed-Deir.

Or il y a une analogie frappante entre le « monastère » d'Ed-Deir et le « caravansérail » de Qaşr el-Heir el-Gharbi (fig. 27) et, si l'on considère que le Hauran était dans la proche mouvance de Damas et que des constructions omeyyades parsèment les régions voisines, on admettra que les monastères de la Syrie du Sud ont pu inspirer le programme des premiers caravansérails arabes. L'emprunt était d'autant plus aisé que les deux classes de bâtiments avaient en partie la même utilisation, car les couvents hébergeaient les voyageurs, et dérivait l'une et l'autre d'une inspiration religieuse, car les khâns étaient normalement des fondations pieuses à l'intention des passants et des pèlerins. Il est tout naturel que le monastère d'Ed-Deir ait servi de *khân* au Moyen Age (3).

Le monastère du Hauran développe le plan des habitations privées de la région, hérité de l'époque romaine; de même, et sous son influence, le caravansérail est un développement du *bayt* arabe, parent lui-même de la maison byzantine. Cette filiation entre *bayt* et *khân* n'est guère apparente à Qaşr el-Heir, où les logements se trouvaient sans doute à l'étage, mais elle est claire à Qaryet el-Enab, où le *bayt* subsiste, à peu près complet, dans l'angle Sud-Est.

Mais une hôtellerie n'est pas, comme le couvent, une résidence, elle est un gîte de passage, où les voyageurs et leurs bêtes cherchent pour une nuit la protection, le vivre et le couvert : tout ce qu'il leur faut ce sont des galeries autour d'une grande cour, enclose d'un mur solide et munie d'une seule porte facile à défendre, une adduction d'eau, des boutiques (4) et un lieu de prière. Tels sont les éléments

(1) H.C. BUTLER, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-5 and 1909. Div. II Architecture, Section A, Southern Syria*, Leyde, 1919, p. 101 s. et fig. 81; ID., *Early Churches in Syria*, Princeton, 1929, p. 85 s. et fig. 91.

(2) BUTLER, *Syria, II A*, p. 95 s. et fig. 78, optait pour une résidence ecclésiastique, mais

dans *Early Churches*, p. 85 et fig. 90, il l'appelle résolument un couvent. J. LASSUS, *Sanctuaires Chrétiens de Syrie*, p. 269, ne veut pas se prononcer.

(3) BUTLER, *Syria, II A*, p. 101.

(4) IBN BATTÛTAH, *Voyages*, éd. DEFRÉ-MERY et SANGUINETTI, Paris, 1893, I, p. 113 : « A l'intérieur de chaque *khân*, se trouve un

utiles au fonctionnement d'un caravansérail et ils finiront par évincer, au moins du rez-de-chaussée, les locaux d'habitation : dans la plupart des khâns syriens des XIII^e-XIV^e siècles, dans le plan du bas, il n'y aura plus, de part et d'autre de la porte, que deux petites pièces, dont l'une sert de corps de garde et dont l'autre est ordinairement une mosquée (1).

Telle est l'hypothèse que l'exemple unique de Qaryet el-'Enab suggère pour l'origine de ce type monumental; on verra plus loin, au chapitre VI, comment la fin de l'évolution qu'on vient d'esquisser est inscrite dans les ruines par les transformations de l'époque mamlouke.

grand récipient d'eau à l'usage gratuit des voyageurs et une boutique où ceux-ci achètent ce dont ils ont besoin pour eux et pour leurs montures ». — Inscription du khân d'El-Etneh (début du XIII^e siècle) : « ... Il (le fondateur) a constitué waqf en faveur de son entretien, les deux boutiques qui se trouvent à l'intérieur de sa porte, pour l'entretien... » (*Répertoire d'Épigraphie Arabe*, n° 4066). — Inscription de Khân

'Aiyash (1291) : «... Il (le sultan Ladjîn) ■ constitué waqf, pour son entretien et sa réparation ainsi que pour la réparation de la mosquée qui s'y trouve et du réservoir qui s'y trouve : la totalité des deux boutiques qui s'y trouvent... » (*Répertoire d'Épigraphie Arabe*, n° 4946).

(1) J. SAUVAGET, *Ars Islamica*, VII (1940), p. 18-19.

CHAPITRE V

LES CROISÉS A QARYET EL-'ENAB

1. — *Le souvenir d'Emmaüs à Qaryet el-'Enab.*

En discutant le témoignage d'Albert d'Aix, nous avons montré (p. 84) que son *castellum Emmaus* ne pouvait guère être cherché ailleurs qu'à Qaryet el-'Enab. De fait, comme pour tant d'autres sites, la localisation de l'Emmaüs évangélique fut remise en question pendant la période confuse où se prépara et se fit l'arrivée des Francs en Palestine. Les Orientaux restèrent, dans l'ensemble, fidèles à 'Amwâs-Nicopolis, bien que Jean, métropolitain des Euchaïtes, au XI^e siècle rapporte une opinion qui mettait Emmaüs à trente stades seulement de Jérusalem (1), sans doute à Qolôniyeh, l'ancien Ἀμαξοῦς où Titus avait établi une colonie de vétérans et que visent aussi peut-être l'un ou l'autre topographe du XIII^e siècle (2). Mais les Croisés rompirent avec la tradition byzantine : la basilique de 'Amwâs, cependant restaurée par eux, n'évoquait plus la reconnaissance du Christ par les deux disciples et ils vénéraient ce souvenir généralement à Qaryet el-'Enab. C'est là que nous conduit Théodoric en 1172 (3) avec son *castellum Emmaus quod moderni Fontenoid vocant*, qu'il place près de *Modin*, que les mêmes « modernes », dit-il, appellent *Belmont*, et qui est l'actuel village de Şôbâ, au Sud de Qaryet el-'Enab. Ce « Fontenoid », c'est encore la « fontaine d'Esmaus » près de laquelle il y avait un « chastel » et qu'un itinéraire de 1187 situe à trois lieues de Jérusalem : Jésus et ses disciples allèrent à ce « chastel » et s'assirent près de la fontaine (4). Le continuateur de Guillaume de Tyr indique également à trois lieues de Jérusalem la « fontaine des Emauz » et le « chastel des Emauz » (5), mais lorsqu'un peu plus loin il ne marque

(1) Ed. BOLLIG et DE LAGARDE, Gottingen, 1882, n^o 117, p. 63.

(2) Cf. L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932, p. 382.

(3) *Libellus de locis sanctis*, ed. TOBLER, Paris, 1865, p. 86.

(4) *La Cité de Jherusalem*, dans M. DE VOGÜÉ,

Les églises de la Terre Sainte, Paris, 1860, p. 442. Un texte légèrement différent dans

T. TOBLER, *Descriptiones Terrae Sanctae*, Leipzig, 1874, p. 218.

(5) *Continuation de Guillaume de Tyr*, ch. VIII, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, II, Paris, 1859, p. 504.

qu'une lieue entre cet Emmaüs et la patrie de Saint Jean-Baptiste à 'Ain Kârim (1), il favorise plutôt la tradition rivale de Qolôniyeh. On peut hésiter aussi sur l'interprétation d'un dernier témoignage. En 1192, Richard Cœur de Lion fait, à partir de son camp de Beit Nouba, un raid contre les Musulmans embusqués dans la montagne : il les surprend à la fontaine d'Emmaüs et les poursuit jusqu'en vue de Jérusalem (2). Or un historien arabe, faisant allusion à cette randonnée, dit que les Francs s'avancèrent jusqu'à Qolôniyeh (3). Cependant il apparaît que ce dernier point marque chez lui le terme de la poursuite et il faut par conséquent mettre plus loin de Jérusalem, à Qaryet el-'Enab, la fontaine d'Emmaüs du chroniqueur latin, où les Francs, partis de Beit Nouba « summo mane », joignent leurs ennemis à l'aurore (4).

Quoi qu'il en soit de ce dernier texte, la localisation d'Emmaüs à Qaryet el-'Enab était, au XII^e siècle, une opinion courante que l'on va voir accréditée par les chevaliers de l'Hôpital. Il est probable que les Croisés ne l'ont pas inventée, mais qu'ils l'ont reçue des indigènes et dépendent d'une tradition antérieure (5). 'Amwâs, dévasté après la fameuse peste de 639, avait perdu toute importance civile et était finalement déchu du rang d'évêché. D'autre part, le texte le plus répandu de l'Évangile (Luc, 24, 13) portait qu'Emmaüs était à soixante stades de Jérusalem et invitait à chercher un lieu plus proche que 'Amwâs, qui ne répondait qu'aux cent soixante stades de la recension palestinienne (6); la position de Qaryet el-'Enab justifiait à peu près le texte reçu. Enfin la belle source qui jaillissait en cet endroit pouvait hériter de la vénération qu'on attachait anciennement à la source de Nicopolis-'Amwâs, à qui le Christ, en s'y lavant, avait communiqué une vertu miraculeuse et que Julien l'Apostat fit obstruer (7).

Les Francs, qui lisaient la leçon de soixante stades dans leur Vulgate, accordée

(1) *Ibid.*, ch. XI, p. 512.

(2) *Itinerarium peregrinationis et gesta Regis Ricardi*, ed. Stubbs, Londres, 1864, l. V, ch. 49.

(3) *Le Livre des Deux Jardins*, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Orientaux*, V, Paris, 1906, p. 54.

(4) Cependant, le R. P. Abel opte pour Qolôniyeh, dans L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, p. 383.

(5) G. BEYER, *Die Kreuzfahrergebiete von Jerusalem und S. Abraham (Hebron)*, dans *Zeitschrift d. deutsch. Palästina-Vereins*, LXV (1942), p. 180; W. HOTZELT, *Kirchengeschichte Palästinas im Zeitalter der Kreuzzüge 1099-1291 (Palästinahefte des deutschen Vereins*

vom Heiligen Land, H. 29-32), 1940, p. 33,

(6) Sur cette question textuelle, cf. M.-J. LAGRANGE, *Évangile selon Saint Luc*, p. 617 s.

(7) SOZOMÈNE, *Hist. eccles.* V, 21 (PG. LXVII, 1280 s.). Cf. THÉOPHANE, *Chronographia ad annum mundi 5854* (PG., CVIII, 160); CEDRENUS, *Histor. Compendium ad annum secundum Juliani* (PG., CXXI, 582); NICÉPHORE CALLISTE, *Eccles. Hist.* X, 31 (PG., CXLVI, 536); MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, trad. CHABOT, I, p. 187. — On peut rappeler ici que les habitants de Qaryet el-'Enab attribuent encore une propriété curative à l'eau du Bîr 'Ankûsh, tout proche de nos ruines (cf. p. 8 et n. 1).

à l'ancienne version latine (1), et qui connaissaient le récit de Sozomène sur la source miraculeuse, reconnurent sans difficulté la « fontaine d'Emmaüs » dans la source de Qaryet el-'Enab, captée par les vasques que nous avons décrites et, comme leur texte appelait Emmaüs un *castellum* (Luc, 24, 13), ils retrouvèrent, dans le caravansérail arabe, le « chastel » où le Seigneur s'était arrêté avec les deux disciples. Peut-être le parler local aida-t-il à ce rapprochement : le latin *castellum* signifiait aussi « château d'eau » et était passé avec ce sens en arabe sous la forme *qastal* (2); il est possible que les gens du lieu aient appliqué ce terme à l'équipement hydraulique de Qaryet el-'Enab.

2. — Établissement des Hospitaliers.

De toute manière, l'identification fut acceptée dès le début de l'occupation franque. Quand Albert d'Aix écrivait son histoire et avant qu'une église ne consacrat la sainteté du lieu, une « terre d'Emmaüs » s'étendait là, tenue par Robert de Saint-Gilles, vassal du vicomte de Jérusalem, Roard l'Ancien; elle comprenait plusieurs casaux ou domaines ruraux.

En 1141, en présence de Guillaume, patriarche de Jérusalem, avec l'assentiment du vicomte Roard et l'approbation du roi Foulques, Robert de Saint-Gilles et sa femme donnèrent aux frères de l'Hôpital la terre d'Emmaüs avec ses casaux, moyennant un cens annuel de cinq cents besants, payables moitié à Pâques et moitié à la Toussaint (3). C'était l'époque où, sous la maîtrise de Raymond du Puy, l'Ordre s'organisait définitivement et était comblé de donations et de faveurs par les rois, les prélats et les laïcs. Les chevaliers possédèrent bientôt de nombreuses terres à l'Ouest de Jérusalem.

Peu après, le patriarche de Jérusalem et le prieur des chanoines du Saint-Sépulcre conclurent avec les Hospitaliers un accord relatif aux dîmes des casaux d'Emmaüs : les chevaliers doivent verser aux chanoines la moitié de la dîme sur le blé et l'huile, les fèves, pois-chiches, lentilles, petits pois et autres légumes, les vignes et les olivettes. Ils retiendront le reste pour l'entretien de leurs chapelains et de leurs églises, où ils peuvent exercer les fonctions paroissiales et avoir fonts baptismaux et cimetières (4).

(1) Il est possible que S. Jérôme, suivant la recension palestinienne, ait écrit « 160 stades », mais sa réaction ne prévalut pas contre le texte déjà admis en Occident, cf. M.-J. LAGRANGE, *l. c.*

(2) C. CLERMONT-GANNEAU, *Journal des Savants*, 1906, p. 52; ID., *Recueil d'Archéologie Orientale*, VII, p. 207. Mais cf. J. SAUVAGET,

Alep, Paris, 1941, p. 46 et n. 108-109.

(3) J. DELAVILLE LE ROULX, *Cartulaire général des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem*, Paris, 1894-1906, n° 139.

(4) *Cartulaire*, n° 140; E. DE ROZIÈRE, *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Paris, 1849, n° 117, p. 219.

En 1147, la donation de Robert de Saint-Gilles fut confirmée, dans les mêmes termes, par le successeur de Foulques, le roi Baudoin III (1).

3. — *L'église.*

Ainsi mis en possession de Qaryet el-'Enab, les Hospitaliers recueillirent et entretenirent la vénération qui s'attachait déjà à la « fontaine » et au « chastel » d'Emmaüs. Ils respectèrent le caravansérail, y apportant seulement les modifications qui seront détaillées plus loin. Au-dessus de la source, ils construisirent l'église, qui reste le magnifique témoignage de leur brève occupation.

Il serait sans doute utile de reprendre l'analyse architecturale de ce monument et l'étude des fresques qui ornaient ses murs et qui, déjà peu lisibles, risquent de s'effacer complètement, mais notre travail devait se limiter à l'interprétation des fouilles que nous avons conduites. Renvoyant donc à ce que M. de Vogüé et C. Diehl ont dit sur ces deux sujets (cf. ci-dessus, p. 12-13), nous donnons seulement un plan exact de l'église supérieure (pl. I) et de la crypte (fig. 13) et une coupe générale (pl. II). Nous ne retenons que les éléments nouveaux apportés par nos recherches.

Le plus important sans doute est la démonstration que l'église, dans sa moitié occidentale, est une construction entièrement franque à partir du roc, mais que, dans sa moitié orientale, elle s'élève sur un ancien réservoir romain (p. 37 et 41 s.). Cette utilisation d'un état antérieur explique les étrangetés du plan, qui avaient intrigué les premiers observateurs (2). Les absides ne sont pas visibles de l'extérieur parce que la paroi du réservoir a déterminé un chevet en ligne droite. Comme les trois absides de la crypte étaient collées au mur romain et qu'on ne pouvait épaissir trop la maçonnerie, on leur a donné à peu près le même rayon; ce plan, se répétant à l'église supérieure, a produit trois nefs de largeur sensiblement égale, trait sans analogue dans les églises des Croisés; conséquemment, la hauteur des bas-côtés s'est trouvée augmentée aux dépens de l'étage supérieur de la nef centrale. Le plan du réservoir et de ses couloirs d'accès a commandé le placement des piles et rend compte de l'inégalité des travées. Enfin, comme les accès au réservoir, devenu la crypte, débouchaient contre le mur occidental de l'église supérieure, qui aurait dû être la façade, le portail a été déplacé et ouvert dans le mur Nord.

Les fouilles ont mis au jour quelques pièces qui semblent provenir de l'ameublement de l'église. C'est d'abord une cuve octogonale trouvée au pied de la pile

(1) *Cartulaire*, n° 173.

(2) Cf. M. DE VOGÜÉ, *Les églises de la Terre Sainte*, Paris, 1860, p. 341.

V C (p. 18; en place, pl. VII, 4). Elle a 0 m. 70 de diamètre à la base, un fond épais de 0 m. 35. Elle s'élargissait à la partie supérieure qui est brisée presque au départ des bords de la cavité. Au centre de celle-ci, un conduit vertical perceait le fond de part en part. La base et l'intérieur de la cuve sont taillés à la boucharde, mais l'extérieur est dressé au marteau à tranchant droit caractéristique des Croisés et quelques fragments d'un enduit y adhéraient encore (pl. H, 6). Ce sont apparemment les fonts baptismaux de l'église (1), réutilisés comme auge ou comme bassin dans le caravansérail postérieur.

Une belle dalle de pierre dure, portant la taille diagonale des Croisés, servait d'embranchement au seuil de VI B (cf. p. 18). Le sommet est évidé en arc de cercle, l'une des faces est nue, l'autre est ornée de volutes aux angles supérieurs. Le reste d'un crampon de fer et une mortaise indiquent que cette pièce faisait partie d'un ensemble, chaire, clôture du chœur ou de la fontaine de la crypte (pl. H, 12; pl. XX, 2).

Au pied du pilier de la galerie II B (p. 18), on a recueilli un fragment de marbre blanc, sculpté d'une plante dressée entre deux conques trilobées (pl. H, 9 et pl. XX, 3). Le sommet a la taille des Croisés, le revers et la base, sauf une bande à l'arrière, sont très soigneusement parés. Des morceaux semblables avaient été trouvés dans les fouilles anciennes et formaient avec celui-ci un bandeau où se répétait le même décor végétal. C'est une sorte d'acanthé frisée qui se retrouve, identique, dans la belle tribune médiévale en marbre de la mosquée el-Aqsa à Jérusalem (2) et, avec des variations, dans un certain nombre de monuments des Croisés en Palestine (3). C'est un décor propre à la sculpture franque de cette région, dans lequel l'acanthé romane de Provence s'affine encore au contact de modèles orientaux (4).

Nous ne savons pas sous quel patronage les Hospitaliers ont mis leur église. Elle a été connue plus tard comme église de Saint-Jérémie mais rien ne prouve

(1) L'acte cité précédemment (*Cartulaire*, n° 140) reconnaît aux Hospitaliers le droit d'avoir des baptistères dans leurs églises.

(2) J. GERMER-DURAND, *La sculpture franque en Palestine*, dans *Conférences de Saint-Étienne*, 1910-1911, Paris, 1911, p. 253 et pl. III, 1; le motif est daté trop tard, sous la courte domination de Frédéric II au XIII^e siècle. — A. FABRE, *La sculpture provençale en Palestine au XII^e siècle*, dans *Échos d'Orient*, XXV (1922), p. 45-51, fig. 1; le motif est rattaché à l'école romane provençale.

(3) Cf. C. ENLART, *Les monuments des*

Croisés dans le royaume de Jérusalem, Paris, 1925, I, p. 115 s. : « L'acanthé arabo-romane de Palestine ». P. DESCHAMPS, *La sculpture française en Palestine à l'époque des Croisades*, dans *Monuments et Mémoires* (Fondation Piot), XXXI (1930), p. 111.

(4) C. Enlart renvoie à l'art copte (*l. c.*, p. 116). On se référera maintenant aux sculptures de la renaissance omeyyade en Palestine, cf. R. W. HAMILTON, *Khirbat Majjar, Stone Sculpture*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, XI (1945), p. 47-63; XII (1946), p. 1-19.

que ce fut son titre primitif (1) et nous verrons au chapitre suivant quelles combinaisons tardives ont probablement abouti à cette attribution. Pour le XII^e siècle, à défaut de textes, la décoration de l'église pourrait peut-être nous renseigner. Mais, si les fresques ne conservent rien qui se rapporte à Jérémie, rien non plus n'y rappelle la scène d'Emmaüs que, pourtant, le sanctuaire commémorait certainement. Sans doute, on pourrait observer que le mystère d'Emmaüs est conjoint à celui de la Résurrection et que la fresque de l'abside centrale était expliquée, par une inscription latine, comme une *Resurrectio Domini*. Mais, outre que la Résurrection est le tableau central de beaucoup d'églises — quel que soit leur titre —, le sujet de la fresque est proprement une Descente aux Limbes, traitée selon les règles de l'art byzantin : le Christ foulant les portes de l'enfer et ayant près de lui Adam et Ève, le Précurseur et les saints de l'Ancien Testament (2). On a suggéré (3) que l'église était dédiée, comme beaucoup de celles que construisirent les Hospitaliers, à Saint Jean-Baptiste, patron de leur Ordre. Mais le choix d'une Visitation (interprétation d'ailleurs douteuse) pour orner l'un des panneaux ne suffit pas pour en décider, et encore moins la figure du Précurseur dans le tableau central de la Descente aux Limbes, puisque sa présence y était imposée par les lois de l'iconographie (4).

4. — *Le réservoir romain devient la crypte.*

Parce qu'ils vénéraient la source, les chevaliers de l'Hôpital ont élevé leur église sur le réservoir romain, mais les besoins de la construction et ceux de la piété demandaient que le réservoir fût vidé et que la source restât plus immédiatement accessible. Ils ont donc approfondi légèrement la source et construit un petit bassin rectangulaire (p. 35), d'où l'eau était évacuée par un canal creusé dans le radier de l'ancien réservoir (pl. II et fig. 13). Ce canal se dirige vers l'Est, passe sous le mur de chevet, puis oblique vers le Nord-Est. Il aboutissait dans la vallée à deux réservoirs anciens, que le chevalier d'Arvieux a vus en 1660 (5) et dont l'un a été retrouvé (ci-dessus, p. 13).

Le bassin construit à l'émergence de la source est nettement désaxé par rapport à la crypte. Puisqu'il est entièrement l'œuvre des Croisés, cette irrégularité n'est pas l'indice d'un état antérieur, mais elle est peut-être intentionnelle : en établissant

(1) Contre W. HOTZELT, *Kirchengeschichte Palästinas im Zeitalter der Kreuzzüge*, 1940, p. 33.

(2) Cf. le *Guide de la Peinture*, publié par DIDRON, *Manuel d'iconographie chrétienne...*, Paris, 1845, p. 199.

(3) J. GERMER-DURAND, dans *Revue Bibli- que*, II (1893), p. 42.

(4) *Guide de la Peinture*, l. c.

(5) *Mémoires du chevalier d'Arvieux...*, publiés par le R.P. J.-B. LABAT, Paris, 1735, II, p. 102-103.

le bassin exactement face à l'Est, on aura voulu racheter l'orientation approximative de l'église, imposée par le plan romain.

Le réservoir ainsi vidé devint une crypte : il fut divisé en travées par deux piles et voûté d'arête. Des fenêtres furent appuyées à ses bords et une porte donnant à l'extérieur fut ouverte dans son mur Nord. Pour communiquer directement de cette crypte à l'église supérieure, les Croisés ont d'abord songé à utiliser les couloirs qui, à l'époque romaine, conduisaient à l'eau (p. 44), mais en cours d'exécution ils ont renoncé à ce projet et ils ont établi un escalier central, montant de la fontaine à un palier et rejoignant de là le pavé supérieur par une volée de marches en retour vers le Nord (fig. 13).

5. — *Transformation de la vasque n° 1 en salle voûtée.*

La modification apportée au régime de la source eut pour conséquence de mettre hors de service toute l'installation hydraulique du caravansérail. L'eau, dérivée vers le Nord-Est, n'atteignit plus le canal qui traversait la cour et qui fut négligé. L'édicule central (p. 73) fut cependant gardé — pour un usage indéterminé — comme en témoigne le pilier resté en place en II B.

La vasque n° 1 (p. 74) n'était plus alimentée et devenait inutile. Les Croisés, s'appuyant sur le mur oriental du caravansérail et surélevant les autres bords, firent de la vasque une salle voûtée. On y accédait par la chambre VI A, dont le sol fut abaissé (p. 15) et par une porte ouverte dans l'ancien mur de clôture (p. 27). Une entrée moins étroite fut taillée dans le rebord Nord de la vasque (pl. I et XIV, 2; fig. 7). Cette baie, large de 2 m. 30 et haute de 3 m. 60 à la clé de son arc surbaissé, donnait sur l'extérieur, comme le prouve l'archère dont elle est flanquée. La vasque n° 2, que nous avons restituée au Nord de la vasque n° 1, restait hors du bâtiment, peut-être comme une avant-cour, à laquelle les bords du bassin primitif auraient servi de clôture basse.

Le mur Sud devait être percé en son milieu par une fenêtre haute, dont les éléments, légèrement déplacés, ont été réutilisés par les restaurateurs mamlouks (p. 29 et fig. 8).

Enfin, dans l'épais rebord oriental de la vasque, vers l'angle Nord-Est, les Hospitaliers installèrent leur four à pain.

6. — *Le four (fig. 28).*

Le rebord fut entaillé sur une largeur de 4 mètres, un nouveau parement fut donné aux faces de la brèche qui fut couverte par un cintre brisé; cette insertion croisée dans le mur romain, couverte elle-même par la restauration mamlouke,

se distingue clairement au piédroit Sud (cf. p. 29 et fig. 9). L'espace ainsi déterminé comprenait d'abord une plate-forme large de 1 m. 45, surélevée de 0 m. 20 par rapport au sol de la salle et en retrait de 0 m. 07 sur la ligne du grand mur. Vers son extrémité Nord, cette plate-forme est traversée par un caniveau ouvert, large de 0 m. 20.

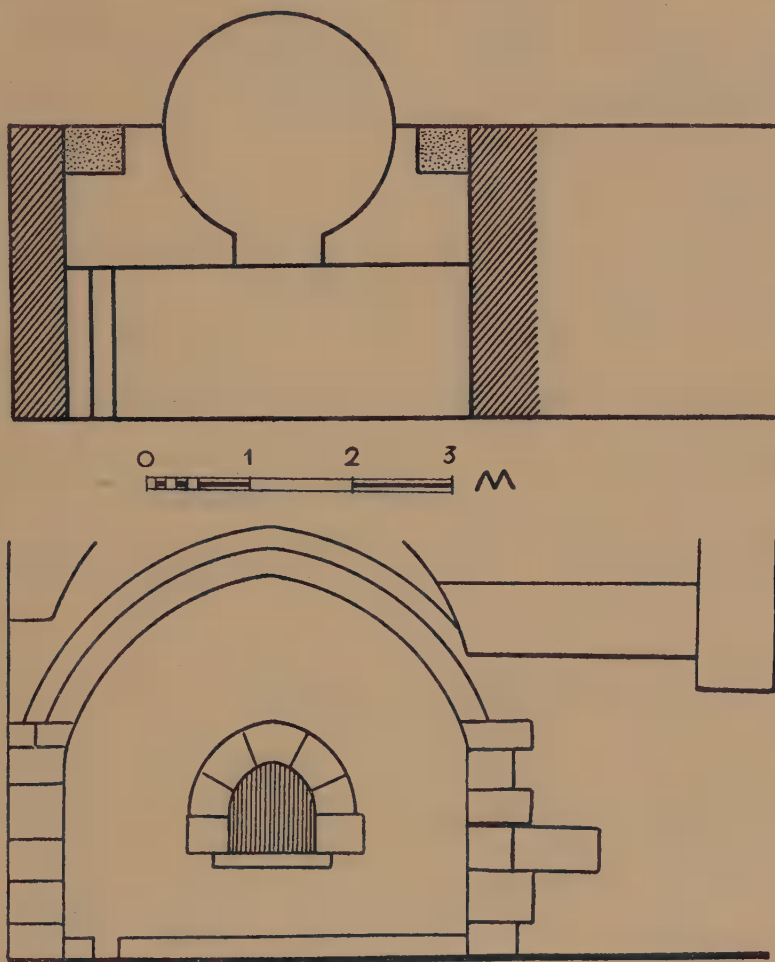


Fig. 28. — Four des Croisés.

Devant elle se dresse la maçonnerie du four. L'enfournement se faisait par une porte large de 0 m. 86, dont le seuil est une bonne dalle, qui se trouve seulement 0 m. 80 au-dessus de la plate-forme. La porte dessinait un arc brisé surhaussé, dont les deux premiers éléments sont en place de chaque côté. La chambre de cuisson était une calotte circulaire, de 2 m. 25 de diamètre, construite comme la porte en pierre calcaire résistante au feu, le *nâri*. La sole est trop dégradée pour qu'on puisse déterminer sa constitution originale. On ne peut suivre les parois intérieures

de la chambre que jusqu'à la clôture moderne de la baie, mais le tracé indique que le centre du four s'alignait exactement sur la face Est du mur et que, par conséquent, la moitié de la chambre de cuisson se trouvait à l'extérieur du bâtiment, englobée évidemment dans un massif de maçonnerie en saillie, auquel s'attachait, en face de l'entrée, le tuyau de fumée. Cette partie extérieure du four ainsi que sa couverture à l'intérieur ont été détruites à une époque récente, lorsqu'on a ouvert par là un accès de fortune vers la grande salle. Cette destruction nous prive de renseignements utiles sur une installation domestique des Croisés, qui est mal connue. Nous ne trouvons à comparer que le four du Crac des Chevaliers, qui est plus grand, plus élaboré mais presque aussi mal conservé (1).

Qaryet el-Enab nous garde par contre, en assez bon état, un dispositif accessoire du four. La préparation du pain exige de l'eau et, comme celle-ci n'arrivait plus à la nouvelle salle, on avait établi un réservoir dans l'épaisseur de la paroi Nord, à proximité du four (pl. I et XIV, 2; fig. 7). C'est, dans une niche en arceau brisé, un bassin circulaire, large de 0 m. 93, profond de 0 m. 55, en pierres soigneusement taillées et jointes. Ce bassin avait, à l'arrière et au niveau du fond, un canal de vidange qui traversait le mur et débouchait dans l'avant-cour. Du côté de la salle, un second canal s'ouvrait à dix centimètres au-dessus du fond et traversait une pierre de calcaire dur; autour de son orifice, la pierre est creusée et cette cavité marque le scellement d'un robinet, qui était un peu moins d'un mètre au-dessus du sol.

On se représente aisément comment fonctionnait l'installation : le bassin était rempli avec l'eau apportée de la source de la crypte ou d'ailleurs, le robinet la déversait à volonté dans le pétrin qui était placé contre le mur. La pâte, pétrie et divisée en pains, était mise à lever soit au-dessus de la chambre de cuisson soit sur la plate-forme basse, à la tiédeur du four qu'on échauffait. Lorsque la température requise était atteinte, on enfournait les panettes.

7. — *Les latrines* (fig. 11).

On a vu que la vasque n° 1 du caravansérail arabe communiquait avec une citerne creusée sous la chambre VI D (p. 59). En même temps que la vasque, cette citerne fut désaffectée par les modifications que les Croisés apportèrent à la fontaine de la crypte et on en fit une fosse d'aisance. Cette transformation, qui nous a aidés à déterminer les âges successifs du bâtiment, a été étudiée plus haut (p. 31 s.). La chambre d'eau devint une fosse à fond perdu avec un « filtre » de tessons et

(1) P. DESCHAMPS, *Les châteaux des Croisés en Terre Sainte. Le Crac des Chevaliers*, Paris, 1934, p. 269-274.

de pierraille. La voûte fut percée de deux conduits; l'un d'eux correspondait à un siège adossé à l'angle Sud-Est de la chambre (pl. IX, 4), l'autre descendait, à l'angle Nord-Est, de latrines situées à l'étage (pl. IX, 3).

A l'époque arabe où elle surmontait une citerne, la chambre VI D n'avait pas de fenêtre, parce que l'aération se faisait suffisamment par la porte, mais lorsqu'elle fut adaptée en latrines, il devint nécessaire d'assurer une ventilation active. Alors quelques pierres arrachées à deux assises du mur Sud firent une ouverture rectangulaire qui se prolongeait par une fenêtre régulièrement construite dans le doublement du mur, qui est contemporain (cf. p. 23).

8. — *L'étage.*

Le canal de descente des latrines prouve qu'au-dessus de l'angle Sud-Est il y avait certainement, à l'époque des Croisés, un étage, dont nous avons reconnu la possibilité déjà à l'époque arabe (p. 70). Nous ne savons rien de sa disposition qui se modelait probablement sur celle du rez-de-chaussée : des chambres précédées d'une étroite terrasse surmontant les galeries.

Les Croisés semblent avoir surélevé aussi la galerie occidentale. En effet, le fond de l'abside Sud de l'église supérieure était percé par une porte, aujourd'hui bloquée, qui conduisait au-dessus de cette galerie (pl. I et XII). Elle s'ouvrait un peu plus haut que le niveau que nous avons conjecturé pour la couverture de la galerie (p. 72), mais quelques marches suffisaient pour racheter la différence. Sans doute, cette porte aurait pu n'être qu'un passage entre l'église supérieure et la galerie simplement couverte en terrasse et elle ne prouve pas absolument l'existence d'un étage. Mais celui-ci est postulé par un autre détail. Dans une photographie prise avant la construction du couvent moderne (pl. XII), on voit dans le mur absidal, au-dessus de la porte qui vient d'être expliquée et à la hauteur des fenêtres de l'église, une embrasure d'où on accédait à la terrasse du bas-côté Sud par un escalier ménagé dans l'épaisseur du chevet (1). Cette embrasure devait donner sur une terrasse; il y avait donc un étage au-dessus de la galerie. Nous ne savons pas comment il était ordonné ni jusqu'où il s'étendait.

9. — *Travaux secondaires.*

Malgré ces modifications qui s'expliquent, sauf la dernière, par le changement radical que la construction de l'église apportait au régime de la fontaine, il est

(1) Cet accès a été restauré dans le couvent moderne et il sert à monter de la terrasse de l'étage du couvent à la terrasse de l'église,

c'est-à-dire qu'il est disposé comme nous pensons qu'il le fut à l'époque des Croisés.

apparent que les Hospitaliers ont respecté la disposition du caravansérail que leur léguait l'époque arabe et qu'ils trouvaient auréolé par le souvenir du « châtel » d'Emmaüs. Ils ont surtout restauré et consolidé. Ils ont réparé certains supports : des pierres de taille croisée se voient dans la seule pile subsistante de la galerie II A et dans la dernière pile vers l'Ouest de la galerie IV B. Ils ont probablement refait la couverture de la même galerie : un couronnement de pilastre avec le départ d'un arc doubleau a été trouvé là et paraît avoir été travaillé par eux (p. 18). Ils ont renforcé le mur méridional de clôture (p. 23), en joignant le saillant Sud-Ouest de la vasque n° 1, devenue leur salle voûtée, au saillant Sud-Est de la mosquée désaffectée (cf. pl. I et III). Ils ont également prolongé jusqu'à l'église l'épaississement du mur oriental de la mosquée (p. 72 et pl. III).

A ce bâtiment ancien qu'ils conservaient, les Croisés ont accolé des constructions nouvelles. Un mur épais de 1 m. 75 s'appuie perpendiculairement au piédroit oriental du portail du caravansérail (pl. I, I D) ; il est bientôt interrompu par une baie en arc brisé, large de 3 m. 50, puis il reprend en direction du Nord, réutilisé dans une bâtisse moderne. Un autre massif de maçonnerie, large de 2 m. 50, est appliqué vers l'extrémité Est de la façade du *khân* ; il paraît être le piédroit d'une large porte, mais l'autre piédroit est masqué par des reconstructions récentes. Ces éléments sont insuffisants pour tracer aucun plan ; d'autres vestiges sont sans doute enfouis dans le terre-plein qui s'étend au Nord de l'église et du couvent moderne, mais nous doutons qu'une fouille dans cette région soit vraiment rémunératrice. Nous avons l'impression qu'on n'y trouverait guère plus que les arasements d'une enceinte extérieure qui devait enclore l'église et le caravansérail : le *khân* restauré et surélevé pouvait suffire au logement des chevaliers qui résidaient à Qaryet el-'Enab, comme à celui de leurs sergents et des pèlerins qu'ils hébergeaient.

10. — *Histoire de la commanderie des Hospitaliers.*

En effet, les Hospitaliers n'eurent jamais là un établissement important. Les biens que l'Ordre y possédait constituaient seulement une de ces « commanderies », où quelques frères chevaliers et sergents, auxquels était adjoint un chapelain, dirigeaient l'exploitation de domaines voisins les uns des autres. Le chef d'une commanderie s'appelait *commendator*, plus fréquemment *preceptor*, mais ces titres n'apparaissent que relativement tard et ils sont régulièrement remplacés, pour les maisons de Terre Sainte, par celui de *bajulus* ou « bailli » (1). Nous ne connaissons qu'un seul de ces baillis d'Emmaüs, probablement le dernier en date : en 1186, un « frater Bartholomeus, bajulus Emmaüs » signe, avec le bailli d'Antioche,

(1) J. DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre*, Paris, 1904, p. 303.

le bailli de l'Épine (1) et beaucoup d'autres témoins, l'acte de donation aux Hospitaliers du château de Margat (Marqab) (2).

Les seuls renseignements que nous ayons sur l'histoire de la commanderie concernent des transactions foncières. En 1150, le donateur Robert de Saint-Gilles et sa femme modifient les termes de la rente de cinq cents besants que les Hospitaliers leur doivent pour la cession de la terre d'Emmaüs : elle sera payée en quatre versements, aux fêtes de Pâques, de Saint Jean-Baptiste, de la Toussaint et de Noël (3). Mais, un ou deux ans plus tard, un nouvel accord est conclu : Robert de Saint-Gilles reçoit de Raymond du Puy, grand-maître de l'Hôpital, le casal de Teira « quod est prope Calanson » (4) et il reconnaît que cette cession exonère l'Hôpital du cens à lui dû pour la terre d'Emmaüs (5). En 1152, une transaction est passée entre l'Ordre et Helvide, veuve de Roger Bathnos, au sujet de la vente qu'elle avait faite à l'Hôpital d'un domaine situé dans le terroir d'Emmaüs (6).

Un dernier acte est plus intéressant. Gilbert d'Assailly, grand-maître de l'Hôpital, fait connaître les dispositions qu'il a prises, de concert avec le chapitre de l'Ordre, pour répondre aux intentions de Béla III, duc de Hongrie, de Croatie et de Dalmatie. Celui-ci avait confié à l'Hôpital dix mille besants d'or pour acheter en son nom des terres aux environs de Jérusalem. Les revenus serviront aux œuvres de charité de l'Ordre, sous la condition que, si le duc ou sa femme venaient en Terre Sainte, ces revenus seraient laissés à leur usage pendant le temps de leur séjour. Comme il n'y avait pas de terres à vendre près de Jérusalem, l'Hôpital concède au duc « castellum Emmaüs et Aquam Bellam et Belveer et Saltum Muratum » (7), avec tous leurs produits, pour le temps seulement où le duc ou sa femme pèrègrineront en Terre Sainte. L'Hôpital laisse enfin au duc le choix entre ces terres et d'autres, qu'on vient d'acheter aux environs d'Acre avec la somme reçue (8).

(1) Terre en Palestine aux environs de Medjdel Yaba.

(2) J. DELAVILLE LE ROULX, *Cartulaire général des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem*, Paris, 1894-1906, n° 783.

(3) *Cartulaire*, n° 192.

(4) Calanson est *Qalansâweh*, poste important sur la grande route de Ramleh à Tibériade. Teira est *Et-Tireh*, sur la même route au Sud de *Qalansâweh*.

(5) *Cartulaire*, n° 202.

(6) *Cartulaire*, n° 208. La personne et les circonstances sont inconnues, l'original étant perdu.

(7) *Aqua Bella* est le *khirbet Iqbâlah*, près d'une belle source dans la vallée au Sud-Est

de Qaryet el-'Enab; les ruines médiévales sont appelées *Deir el-Bandât* par les indigènes qui y rattachent une légende arabe (C. CLERMONT-GANNEAU, *Archaeological Researches in Palestine*, I, Londres, 1899, p. 498; II, 1896, p. 57). — *Belveer* est probablement *Qastal*, le *Saltus Muratus* peut-être *Qolôniyeh* (L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, p. 389).

(8) *Cartulaire*, n° 309. L'acte n'est pas daté. Il se rapporte à la maîtrise de Gilbert d'Assailly, entre 1163 et 1169, et certainement tout à la fin de celle-ci. En effet, Béla III est né en 1151 et sa femme Agnès est la seconde fille de Renaud de Châtillon, qui s'est marié en 1152-1153.

La donation s'explique par le mariage récent du duc Béla avec Agnès d'Antioche fille de Renaud de Châtillon. Les dispositions qui l'accompagnaient restèrent sans effet, car les époux ne vinrent pas en Terre Sainte et Béla accéda au trône de Hongrie en 1172. D'ailleurs, l'acte ne prévoyait ni le transfert de la propriété d'Emmaüs ni une résidence du duc en cet endroit, mais seulement un usufruit temporaire. La vie des chevaliers à Qaryet el-'Enab aurait continué son train.

La commanderie sombra dans la ruine générale du royaume franc de Jérusalem, qui suivit le désastre de Ḥattîn (1187). On trouve encore un « Gervasius de Emau castello », qui contresigne un acte passé à Tyr en 1226 (1), mais ce personnage garde seulement le nom d'une terre dont l'Ordre avait été dépossédé par la conquête de Saladin. Tout au plus quelques Hospitaliers purent-ils revenir à Qaryet el-'Enab lorsque le traité passé entre Frédéric II et le sultan Mâlik al-Kâmil rendit aux Francs Jérusalem et les villages jalonnant la route des pèlerins depuis Jaffa (2). Mais, s'ils y revinrent, leur séjour fut de courte durée : Jérusalem retomba aux mains des Musulmans en 1239; sans doute, une nouvelle paix fut-elle conclue en 1241, qui restaura la domination franque, en particulier sur le couloir reliant la Ville Sainte à la côte (3), mais tout cela fut définitivement perdu en 1244.

(1) *Tabulae Ordinis Theutonici*, ed. E. STREHLKE, Berlin, 1869, n° 59, p. 48.

(2) R. GROUSSET, *Histoire des Croisades et du Royaume Franc de Jérusalem*, III, Paris, 1936, p. 308. — Encore faut-il noter que, sur une carte dressée pendant la trêve de Frédéric II et conservée à Oxford, le « chemin de Jérusalem » passe par Néby Samwîl et laisse au Sud Emmaüs-

Qaryet el-'Enab (R. RÖHRICHT, dans *Zeitschrift d. deut. Palästina-Vereins*, XVIII (1895), p. 178-180 et pl. VI).

(3) *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, citée par E. BLOCHET, *Revue de l'Orient Latin*, X (1903-1904), p. 342, note; MATTHIEU PARIS, *Chronica Major*, ed. LUARD, IV, p. 142.

CHAPITRE VI

RESTAURATION MAMLOUKE ET TRAVAUX POSTÉRIEURS

1. — *Le déplacement de la route et du souvenir d'Emmaüs.*

Après la ruine du royaume franc, Qaryet el-'Enab retombe dans l'obscurité. Cette éclipse historique est en relation avec un déplacement de la route. Déjà Benjamin de Tudèle, revenant de Jérusalem vers 1170, passe par Néby Samwîl, « Mahomeria-la-petite » (1), Beit-Nûba et Ramleh (2); vers 1235, la carte d'Oxford (3) marque le « chemin de Jérusalem » par « Ramatha » (Ramleh) et « Saint Samuel » (Néby Samwîl), laissant au Sud le « Castellum Emmaus » (Qaryet el-'Enab). Cet itinéraire, qui reprenait en partie un ancien tracé romain (p. 47), resta le plus fréquenté, au moins par les pèlerins, jusqu'à la fin du xv^e siècle.

S'ajoutant à la rupture des traditions causée par le départ des Croisés, cette déviation du chemin amena un changement des localisations. Comme il arrive souvent, la route de pèlerinage attira à elle les souvenirs, car les pieux voyageurs souhaitaient de voir, et on acceptait de leur montrer, le plus possible de choses. La lecture des guides et des relations de voyages à la fin du xiii^e et au xiv^e siècle révèle l'incohérence de cette topographie. On montre Arimathie et Rama à Ramleh, ou bien à Néby Samwîl, qui est aussi Silo et près de quoi on trouve Béthulie; les tombes des Maccabées sont à 'Amwâs, et Nob est à Beit-Nûba. Enfin, Emmaüs est localisé à El-Qubeibeh (4). Le premier témoignage clair est celui des *Pèlerinages et Pardons de Acre* (5). Ce guide, rédigé vers 1280, indique entre Ramleh et Jérusalem les stations suivantes : Bety noble (Beit-Nûba), Emmaüs et Montioie (Néby

(1) El-Qubeibeh, cf. F.-M. ABEL, *Revue Biblique*, XXXV (1926), p. 272 s.; LIV (1947), p. 459.

(2) M. N. ADLER, *The Itinerary of Benjamin of Tudela*, Londres, 1907, p. 26-27.

(3) R. RÖHRICHT, *Zeitschrift d. deut. Palästina-Vereins*, XVIII (1895), p. 178 et pl. VI.

(4) Les textes sont réunis et critiqués dans L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932, p. 393-400; B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh e dei dintorni*, Jérusalem, 1947, p. 180-185.

(5) H. MICHELANT et G. RAYNAUD, *Itinéraires à Jérusalem*, Genève, 1882, p. 229.

Samwîl). Si l'on compare les étapes de Benjamin de Tudèle, un siècle plus tôt, on voit que Qubeibeh, qui était la Petite Mahomerie des Croisés, est devenue Emmaüs. L'opinion cependant ne s'imposa pas sans flottement : Burchard de Mont-Sion, en 1283, situe Emmaüs à quatre milles à l'Ouest de Jérusalem et à trois milles de Beit-Nûba, ce qui convient bien à Qubeibeh, mais à une lieue et demie seulement de la patrie de S. Jean-Baptiste ('Aïn Karim), ce qui correspond mieux à Qaryet el-'Enab (1). Ricoldo de Monte-Croce, en 1288-1289, ne mentionne pas Emmaüs dans son voyage vers Jérusalem, où il passe cependant par Beit-Nûba et Néby Samwîl, et c'est de la Ville Sainte qu'il fait spécialement le pèlerinage d'Emmaüs, qui est distant de huit milles, dans une contrée riante, avec une belle église, description qui peut à la rigueur s'entendre de Qaryet el-'Enab (2).

Malgré certaines hésitations, la localisation d'Emmaüs à Qubeibeh gagna en crédit au cours du XIV^e siècle et elle s'imposa lorsque les Franciscains, à la fin de ce siècle, prirent la direction des pèlerinages. On peut au moins le conclure des itinéraires et des distances que donnent les voyageurs; mais il faut attendre les dernières années du XV^e siècle pour avoir une indication expresse; elle est fournie par Suriano : « De la predicta cità de Rama verso Hyerusalem quindecim miglia, se trova lo castello de Emmaus su la strada maestra, el qual se chiama Chubebe in lingua moresca » (3). Désormais et jusqu'aux recherches modernes de topographie historique, l'identification fut reçue sans conteste et elle résista, grâce au pèlerinage franciscain, à un nouveau changement de la route, dont il sera parlé plus loin.

Que devenaient pendant ce temps les bâtiments de Qaryet el-'Enab, désertés par les Hospitaliers, dépouillés de leur auréole de lieu saint et laissés en dehors de l'itinéraire le plus fréquenté? Il est évident qu'ils souffrirent de ce triple abandon, mais les fouilles ont montré qu'ils furent ensuite restaurés, à une époque que nous chercherons à préciser.

2. — *Le porche et les chambres à l'entrée.*

L'implantation du couvent moderne a coupé en I C (pl. I) une voûte qui s'appuyait sur un mur en direction Nord-Sud, épais de 0 m. 60. Les fondations de ce mur sont 0 m. 40 plus haut que celles du mur Nord du caravansérail arabe et il bute au Nord contre l'un des pilastres primitifs (cf. p. 26). A 5 m. 60 au Sud,

(1) J.C.M. LAURENT, *Peregrinationes Medii Aevi quatuor*³, Leipzig, 1873, p. 77 et 84.

(2) *Ibid.*, p. 107 et 113. Pour la date, cf. P. MANDONNET, dans *Revue Biblique*, II (1893),

(3) FRANCESCO SURIANO, *Il Trattato di Terra Santa e dell'Oriente*, ed. Golubovich, Milan, 1900, p. 19. La première rédaction est de 1485.

il est interrompu par une porte. Celle-ci, dont le sommet a malheureusement été refait, a une ouverture de 1 m. 58, un piédroit de 0 m. 19, une feuillure de 0 m. 07; elle est délimitée au Sud par une pile massive de 1 m. 60 × 1 m. 05, qui marque la fin du mur et de la voûte (pl. X, 1). Il faut évidemment restituer à l'Ouest une ligne d'éléments correspondants, qui recevaient la retombée de la voûte et formaient avec elle un porche à l'entrée du bâtiment (pl. IV); le plan rudimentaire de Piellat (pl. V) en apporte d'ailleurs un témoignage suffisant.

En même temps que le porche était construit, on clôtura et divisa en chambres la galerie Nord du caravansérail arabe. Le nouveau mur est visible depuis le porche jusqu'au mur actuel de la mosquée; il est établi un peu en avant de la ligne ancienne de la galerie. L'espace ainsi limité est divisé en deux chambres, I A et I B, par une cloison qui s'appuie sur un des pilastres du mur Nord et incorpore la pile d'angle de la galerie primitive (fig. 6).

La chambre I B est pavée d'un assez bon dallage, surélevé de 0 m. 30 par rapport au sol de la cour; elle n'a qu'une étroite porte au Sud : ouverture extérieure 0 m. 62, jambage 0 m. 11, feuillure 0 m. 05, tableau 0 m. 46, ouverture intérieure 0 m. 72. On y accédait par une marche, pour laquelle on avait utilisé un piédroit de porte ou de fenêtre, datant des Croisés et peint sur l'une de ses faces (pl. H 11).

Le mur Sud de la chambre I A pénètre dans le mur moderne de la mosquée, qui suit la ligne du mur oriental du caravansérail arabe. La base de ce mur ancien est conservée sur une longueur de 2 m. à partir de son attache Nord, mais il est rasé au niveau du sol de la chambre I A. Celle-ci se prolongeait donc vers l'Est, évidemment jusqu'au mur de clôture du premier caravansérail. La symétrie nous invite à restituer une disposition analogue de l'autre côté du porche (pl. IV), et le plan de Piellat confirme cette hypothèse, tout en spécifiant une division différente des chambres, qui s'explique par le retour de l'angle de l'église.

Ces chambres étaient longées par une galerie qui communiquait avec le porche par la porte précédemment décrite. L'un des supports de cette galerie est en place : c'est la pile qui termine le porche de I C. Un autre support, dont nous avons vainement recherché les fondations, doit être restitué entre II A et II B et marquait le retour de la galerie vers le Sud, où elle rejoignait le plan primitif (pl. IV). Cette nouvelle implantation entraînait un changement de la largeur des travées de l'ancienne galerie orientale et de leur couverture : on ferma la porte qui s'ouvrait jadis dans le mur de II A (cf. p. 66 et pl. X, 3) et le blocage conserve en place la pierre de départ des nouvelles voûtes d'arêtes (fig. 21). A l'Est, la nouvelle galerie septentrionale débouchait dans ce que nous croyons être à cette époque le vestibule de la mosquée (cf. p. 108).

3. — *La grande salle voûtée.*

La grande salle que les Hospitaliers avaient construite au Sud-Est (p. 98) s'était effondrée. On la restaura à la même époque où l'on construisit le porche, mais on voulut diminuer la portée de la voûte ou bien l'on craignit de la faire retomber, comme dans l'édifice des Croisés, sur le mur assez faible qui clôturait à l'Est le caravansérail arabe (pl. I). Ce mur, qui n'avait que 0 m. 95 de large, fut renforcé jusqu'à 2 m. 20 (p. 27). De plus, la voûte fut soutenue en son milieu par un arc doubleau large de 0 m. 82, naissant en léger encorbellement à 2 m. 85 de hauteur. Le départ de la voûte se fait au-dessus de la console de l'arc, par un bandeau de trois assises appareillées; le reste est en blocage. Le sommet de cette voûte en berceau brisé est à 6 m. 95 du sol de la salle.

L'épaississement du mur occidental de la salle respectait la communication avec la pièce VI A, mais il masquait partiellement et rendait à peu près inutilisable la baie que les Croisés avaient percée dans le mur Nord, à l'angle Nord-Ouest (p. 98); cette baie fut alors bloquée. Pour éclairer la salle, on ouvrit au milieu du mur Nord et à côté de l'archère des Croisés une fenêtre rectangulaire de 1 m. 75 × 0 m. 84 (fig. 7 et pl. XIV, 2); sur la face Nord, les montants rétrécissent l'embrasure à 0 m. 73. Ces montants, ainsi que le linteau et l'appui sont creusés de mortaises pour le scellement d'une grille de fermeture. Une telle fenêtre grillée prouve que la parcelle située au Nord de la grande salle, où nous avons conjecturé une vasque arabe puis une avant-cour croisée, restait encore découverte à l'époque de cette reconstruction. Dans le mur Sud, la fenêtre haute des Croisés (p. 98) fut refaite, en partie avec les mêmes matériaux (p. 29), mais placée dans l'axe nouveau de la salle rétrécie par le doublement de son mur occidental (fig. 8).

Nous ne savons pas ce qu'il advint du four des Hospitaliers. Il continua peut-être de servir; en tout cas, la baie où il était installé resta ouverte, comme l'indique le départ d'arc qui surmonte l'arc croisé et qui est contemporain de la réfection de la salle (fig. 9 et 28).

4. — *La mosquée.*

Nous proposons de rattacher à la même campagne de construction les origines de la mosquée moderne. Il est vraisemblable, en effet, que la mosquée que nous avons restituée à l'angle Sud-Ouest du premier caravansérail (p. 70), ayant été désacrée et peut-être transformée par les Hospitaliers, ne fut jamais réutilisée. Il y a, d'autre part, dans la mosquée actuelle, une partie qui paraît être nettement plus ancienne que le reste des bâtiments. C'est la salle principale de prière à l'angle

Sud-Est (pl. I). Elle comporte deux travées, séparées par un arc doubleau qui s'appuie sur des pilastres saillants et couvertes chacune par une coupole sur pendentifs. Le *mihrab* est creusé dans l'ancien mur arabe qui relie V A et VI A. A l'Est, cette salle communique par deux larges baies avec une pièce irrégulière où un second *mihrab*, plus exactement orienté, est établi dans le blocage de la baie de la grande salle. Au Nord, la salle de prière est précédée d'un *riwâq*, pièce ouverte sur la cour et servant de vestibule. La maçonnerie de la salle de prière se dérobe partout sous un enduit épais, mais son plan et sa couverture témoignent d'une technique et d'un soin qui manquent aux pauvres constructions voisines. Rappelons enfin que le portique Sud de la mosquée actuelle n'existait pas lorsqu'on a ouvert la fenêtre grillée dans le mur de la grande salle.

Nous supposons donc que, dans son état primitif, la mosquée ne comprenait que la salle de prière et le vestibule qui la précède et qu'elle était fermée à l'Est par un mur continu suivant la ligne de l'ancien mur arabe. On n'y pouvait entrer que de l'intérieur du caravansérail, par la galerie et le vestibule (pl. IV).

5. — *Date et commentaire archéologique.*

Tous ces travaux nous paraissent être contemporains et témoigner d'une réfection générale du bâtiment, dont il reste à déterminer la date.

Les Croisés ont quitté Qaryet el-'Enab en 1187; il est possible, mais il reste douteux, qu'ils y soient revenus pour quelques années entre 1229 et 1239 ou entre 1241 et 1244 (p. 104). D'autre part, l'importance des reconstructions que nous avons étudiées et qui touchent à des œuvres vives suppose que le bâtiment avait souffert d'un long abandon. Cela correspond d'ailleurs à la déviation de l'itinéraire vers Jérusalem et à la rupture que nous avons observée dans les traditions. La restauration se placerait ainsi au début du xiv^e siècle, au plus tôt.

L'autre limite chronologique est donnée par la ruine définitive du site. Elle est un fait accompli au début du xvi^e siècle, comme le montre le savoureux récit de Jacques Le Saige de Douai, en 1518. Partie de Ramleh, la caravane gravit péniblement la montagne, « puis nous devallasmes ung petit, et trouvasmes ung lieu tout destruiet. Il y a une fontaine dont deschendismes trestous pour nous rafreschir, car nous nen poiesmes plus de chault et nous assismes en lombre de gros arbres qui sont la portans ollives, et en y a largement ». Et quand il revient de Jérusalem à Jaffa : « on nous montra ou estoit le chasteau de Emaus (1), cestoit a la main dextre de nostre retour. Nous ne passasmes point pres dune lieue. Nous fismes tant que vinsmes deschendre a la fontaine ou nous aviesmes diner a laller.

(1) El-Qubeibeh.

Et demourasmes la pour la nuict, tant que la lune fut levee. Se mangeasmes... et puis nous endormismes dessoubs les olliviers qui y sont » (1). Il s'agit évidemment de la fontaine de Qaryet el-'Enab mais le caravansérail est détruit et l'on couche à la belle étoile.

Le bâtiment a donc été restauré et réoccupé entre le début du XIV^e et la fin du XV^e siècle. La documentation archéologique provenant de la fouille ne permet guère de préciser ces dates extrêmes. On n'a recueilli que deux monnaies des Mamlouks. L'une est illisible; l'autre est d'El-Malik en-Nâsir Muḥammed (2), mais le fait qu'elle a été trouvée dans des déblais lui retire tout intérêt. La céramique et les lampes seront présentées dans des chapitres spéciaux. On y verra que ce qui n'appartient pas à l'époque des Croisés se classe, sans plus, aux XIV^e-XV^e siècles. Dans ce bâtiment réutilisé, il n'y avait d'ailleurs aucune stratigraphie nette, permettant de distinguer entre les deux périodes d'occupation, sauf dans les chambres I A et I B, où la couche supérieure était, par malchance, archéologiquement presque stérile. Les autres objets, métal et verre, ne fournissent pas plus d'indications (chap. X).

Le seul témoignage qui soit utile est celui de la maçonnerie. La voûte du porche I C et la naissance de voûte dans la grande salle sont construites en calcaire tendre, par assises de 0 m. 25, avec des pierres de longueur variable, taillées au marteau à petites dents et appareillées à joints presque vifs. La stéréotomie est soignée, parfois savante comme dans l'encadrement de l'embrasure qui mène du porche à la galerie. Par comparaison avec les monuments datés de Jérusalem, ce module et cette technique nous reportent à une période assez avancée des Mamlouks baḥrides, disons dans le milieu ou la seconde moitié du XIV^e siècle.

Sur les raisons qui motivèrent la restauration du caravansérail et qui, si elles étaient connues, fixeraient plus exactement sa date, on ne peut faire que des hypothèses. L'histoire de la route, dont le khân dépend, devient en effet très incertaine. Pendant tout le XIV^e siècle et la plus grande partie du siècle suivant, les pèlerins occidentaux qui débarquaient à Jaffa montaient à Jérusalem par le chemin de Qubeibeh. Les autres voyageurs de cette époque ne détaillent pas leur itinéraire ou bien ils nous déconcertent par leurs indications. De Jérusalem à Jaffa, le Juif Isaac Khelo, en 1333, nous fait passer par Sarea « la patrie de Samson, aujourd'hui on l'appelle Surah », puis par Emmaüs, Gimzo et Lydda (3). Son Emmaüs, indépendant des avatars de la tradition chrétienne, est clairement

(1) *Voyage de Jacques Le Saige, de Douai*, avons consulté.
ed. Duthilloeul, Douai, 1851, p. 103 et 129.

(2) L'identification est au moins très probable, d'après M. D. C. Baramki, que nous

(3) *Les chemins de Jérusalem*, dans E. CAR-MOLY, *Itinéraires de la Terre Sainte... traduits de l'hébreu*, Bruxelles, 1847, p. 245.

'Amwâs; mais si son Sarea est, comme il semble, l'authentique patrie de Samson Sar'a, 8 kilomètres droit au Sud de 'Amwâs, son itinéraire en zig-zag nous entraîne loin de Qaryet el-'Enab. Il serait aventureux de conjecturer qu'il confond Sar'a avec Sâris, sur la voie qui mène de Qaryet el-'Enab à 'Amwâs. Nous ne sommes pas sur un terrain plus solide avec l'archimandrite russe Gréthénios, vers 1400 :

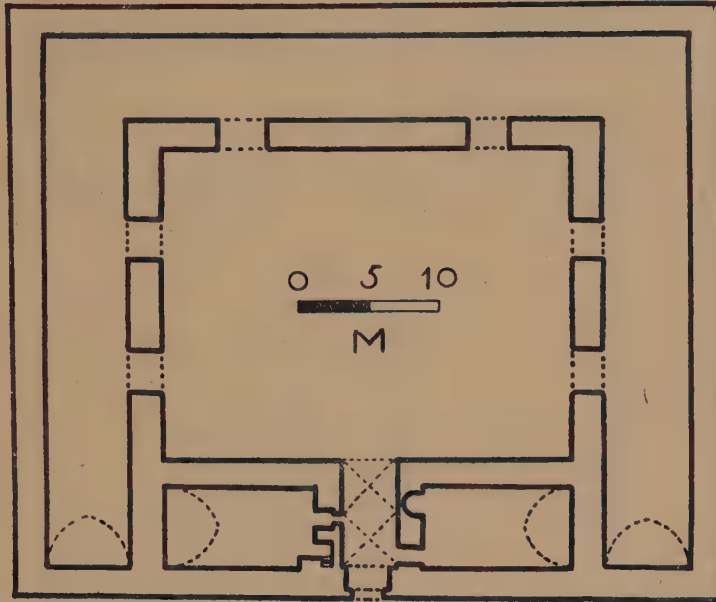


Fig. 29. — Le Khân 'Aiyash.

« Il y a, dit-il, trois chemins de Ramleh à Jérusalem : le premier par Chanoutou, le second par le couvent des Ibères, le troisième par le djérid de saint Georges et par Beit Djalla » (1). Le dernier chemin fait un détour étrange au Sud, Beit-Djalla étant près de Bethléem. Le second nous donne seulement, avec le couvent des Ibères qui est le monastère de la Sainte-Croix, un point tout proche de Jérusalem, que l'on pouvait atteindre de bien des façons. Le premier chemin est peut-être plus intéressant : ce « Chanoutou » qu'on ne sait où placer, n'est-il pas une corruption de « Khatoun » par où passa jadis Nassir-i-Khosrau (2)? On retrouverait ainsi l'ancienne route des Califes, par Bâb el-Wâd et Qaryet el-'Enab (p. 80).

On doit admettre d'ailleurs, malgré le silence ou l'obscurité des textes, que cette route directe entre Ramleh et Jérusalem a continué d'être utilisée, sinon par les étrangers, au moins par les indigènes. Peut-être aussi par les services

(1) B. DE KHITROWO, *Itinéraires russes en Orient*, Genève, 1889, p. 168.

(2) Suggestion du P. Abel, dans L.-H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, p. 365, n. 1.

officiels. Il est vrai que le tronçon Ramleh-Jérusalem ne figure dans aucun des routiers de la poste, réorganisée par Bîbars et développée par ses successeurs (1). Il est vrai encore que Jérusalem dépendait alors de Damas ou de Gaza (2) et avait d'autres communications avec ces centres administratifs (3). Mais il est peu vraisemblable que Jérusalem n'ait pas été rattachée, et par le chemin le plus court, à Ramleh par où passait toujours la principale voie de l'empire. Le besoin de ces relations se fit sans doute plus fortement sentir lorsque Jérusalem, qui

n'était encore qu'une petite *wilâya*, devint en 1376 une *niyâba*, régie par un *naïb* nommé par le gouvernement central (4). Cette élévation consacrait, ou encourageait, un développement de la ville, spécialement comme centre de pèlerinage, et c'est peut-être alors, pour satisfaire aux besoins des voyageurs, des commerçants et des fonctionnaires que leur dévotion, leur intérêt ou leur office appelaient à Jérusalem, qu'on restaura le caravansérail de Qaryet el-'Enab.

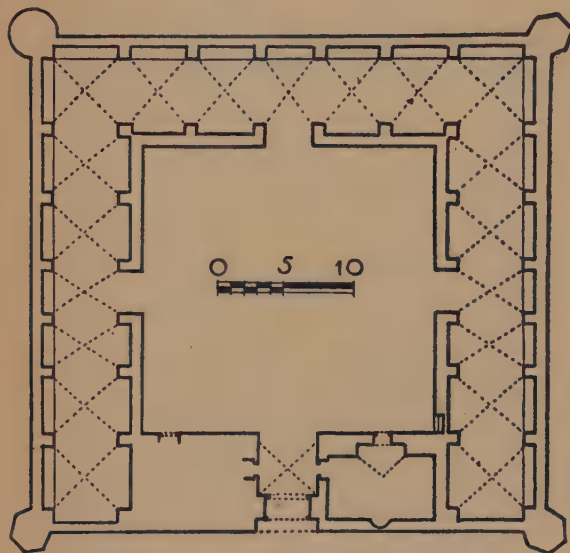


Fig. 30. — Le caravansérail d'Inqirâta.

Nous ne tenons pas beaucoup à cette conjecture, qui fixerait une date assez tardive pour ces travaux. Nous préférons souligner leur intérêt archéologique.

Comparé au caravansérail du IX^e siècle (pl. III), celui du XIV^e siècle (pl. IV) se distingue essentiellement par la fermeture de la première galerie et l'établissement des chambres qui flanquent l'entrée. Cette disposition, que l'on voit apparaître dès le milieu du XII^e siècle à Q̄taifeh (p. 87 et fig. 25), devient constante dans les khâns des XIII^e-XIV^e siècles. Il suffira d'en présenter deux exemples (fig. 29 et 30) : le Khân 'Aiyash daté de 1291 (5) et le caravansérail d'Inqirâta daté de 1371 (6). La restauration mamlouke de Qaryet el-'Enab se

(1) J. SAUVAGET, *La poste aux chevaux dans l'empire des Mamelouks*, Paris, 1941.

(2) Cf. M. VAN BERCHEM, *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum*. — II 1, Jérusalem « Ville », Le Caire, 1922, p. 234 n. 1.

(3) En 1326, Ibn Baṭṭûṭah va de Gaza à Jérusalem par Hébron, *Voyages*, ed. DEFRÉ-MERY et SANGUINETTI, I 114 s.

(4) QALQACHANDI, IV 199; trad. dans GAUDE-

FROY-DEMOMBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes*, Paris, 1923, p. 176 et les notes; cf. M. VAN BERCHEM, *Matériaux...*, II 1, p. 232 n. 1.

(5) J. SAUVAGET, dans *Ars Islamica*, VII (1940), p. 2 et fig. 2, d'où est tirée notre fig. 29.

(6) J. SAUVAGET, *La poste aux chevaux dans l'empire des Mamelouks*, p. 63 et fig. 15, d'où est tirée notre fig. 30.

présente donc comme un effort pour conformer le bâtiment ancien à ce qui était devenu le type immuable du caravansérail syrien. Ainsi s'achève l'évolution, dont nous avons essayé de retracer les origines (p. 90).

6. — *La mosquée moderne et la nouvelle adduction d'eau.*

Alors que l'église des Hospitaliers résista mieux aux injures du temps, le caravansérail tomba en ruines à la fin du xv^e siècle, pendant la période de décadence et de troubles qui précéda la chute de l'empire mamlouk. Il ne fut jamais relevé; mais la mosquée fut reprise et élargie, probablement au milieu du xviii^e siècle, lorsque le village se repeupla (1) ou à la fin du siècle lorsque s'affirma la dynastie des Abū Ġôsh, qui devait laisser au lieu son second nom. La salle de prière (pl. I) fut ouverte à l'Est sur une annexe où un autre *mihrab* fut établi dans l'ancienne porte de la grande salle des Hospitaliers; en prolongement de cette annexe, on construisit un *riwâq* à deux baies, donnant sur une cour.

Au Nord de la cour, à côté de deux fragments de colonnes byzantines fichés en terre, on descend par un escalier voûté à une fontaine appelée aujourd'hui 'Aïn el-Beled (cf. p. 39). Celle-ci est alimentée par une source qui jaillit 50 m. au Sud de l'église. L'eau est conduite par un canal large de 0 m. 35, profond de 0 m. 25, enduit intérieurement et couvert de petites pierres maçonnées. Il coupe le mur Sud du caravansérail (pl. I) et entre en IV E, où il est construit au-dessus du sol mamlouk; il traverse l'ancienne cour en direction du Nord, s'appuie contre le pilastre du porche et la pile plus ancienne qui le précède; il est alors au-dessous du niveau médiéval. Il longe ensuite le mur des chambres mamloukes et pénètre dans la mosquée.

Sur le trajet de cet aqueduc, en III (pl. I et fig. 2), une petite citerne est branchée en dérivation. C'est une construction carrée adossée au porche intérieur et à l'escalier de l'ancien khân et incorporant des matériaux d'époque franque, arabe, et jusqu'à des fragments de colonnes byzantines. Le sommet de ce cube a une ouverture de 1 m. 20 × 0 m. 75, qui était barrée par une colonne byzantine posée en travers. Le réservoir, en cylindre à fond arrondi, a un diamètre de 1 m. 65, une profondeur de 2 m. 80. De l'amont du canal, un tuyau de poterie amenait l'eau dans le réservoir, à 1 m. 50 du fond. Un déversoir, établi à la même hauteur, évacuait le trop-plein dans une auge appuyée à la face Est du massif (pl. VIII, 1)

(1) En 1703, c'est une « misera villa... con Villagio » (Giovanni MARITI, *Viaggi per l'isola poche case* » (PIETR'ANTONIO DI VENETIA, *di Cipro e per la Soria e Palestina...*, Lucques, *Guida fedele alla santa città di Gerusalemme*, 1769 s., III, p. 34).
Venise, 1704, p. 21); en 1767, c'est un « grosso

De là, un petit canal ramenait l'eau dans le conduit principal. Cette installation correspondait à une chute du niveau de l'aqueduc et faisait office de régulateur et en même temps de prise d'eau; elle ne fonctionne plus actuellement.

7. — La légende d'Esdras.

Ces constructions récentes, qui ont transformé la mosquée, ne présentent aucun intérêt. Il n'en va pas de même de la légende qui est attachée au sanctuaire. Celui-ci est dédié à Néby 'Uzeir, et on raconte l'histoire suivante.

Néby 'Uzeir vint à Qaryet el-'Enab et il attacha son âne à la colonne qu'on voit plantée dans la cour de la mosquée. Le village était en ruines et 'Uzeir se demandait si Dieu pourrait le reconstruire. Il posa près de lui ses provisions, des figues et du jus de raisin, et s'endormit. Allah le fit dormir cent ans, puis il envoya un ange le réveiller. L'ange demanda à 'Uzeir : « Combien de temps as-tu dormi? » et 'Uzeir répondit : « Un jour ou une partie d'un jour. » L'ange dit : « Regarde. » Les provisions étaient restées fraîches, la corde qui liait l'âne était comme neuve, mais, de la bête, il n'y avait plus que des ossements blanchis. Alors Dieu commanda aux os, qui se joignirent, se couvrirent de chair, et l'âne se dressa sur ses pattes et se mit à braire (1).

C'est la forme locale d'une légende qui fut répandue dès les premiers temps de l'Islam et que l'art illustra (2). Elle se rattache à un passage du Qoran (*Sour.* II, 261) : « Ou encore, n'as-tu pas considéré celui qui passa près d'un village ruiné et effondré, et dit : « Comment Dieu fera-t-il revivre ce village après sa mort? » Dieu le fit mourir pour cent ans. Alors il le ressuscita et lui dit : « Combien de temps es-tu resté? » Il répondit : « Je suis resté un jour ou une partie d'un jour. » Il lui répondit : « Non! Tu es resté cent ans. Regarde ta nourriture et ta boisson : elles ne sont pas gâtées. Puis regarde ton âne, parce que nous voulons faire de toi un signe pour les hommes. Puis regarde les os, comment nous les disposons et les couvrons ensuite de chair. » Quand cela devint clair à ses yeux, il dit : « Je reconnais que Dieu est puissant sur toute chose. »

Les commentateurs du Qoran ont cherché à identifier ce passant et ce village anonymes (3). Dans le voyageur, quelques-uns voient le Khader, personnage

(1) Je donne le récit que j'ai entendu du gardien de la mosquée. Cf. LAUFFS, dans *Zeitschrift d. deut. Palästina-Vereins*, XXXVIII (1915), p. 295; Ch. CLERMONT-GANNEAU, *Archaeological Researches in Palestine*, II, Londres, 1896, p. 62-63; T. CANAAN, *Mohammedan Saints and Sanctuaries in Palestine*, Londres, 1927, p. 51 et 292. La revue *Jérusalem*, nov. 1907,

donne une version contaminée par l'information littéraire du rédacteur.

(2) Cf. Th. W. ARNOLD, *The Old and New Testaments in Muslim Religious Art*, Londres, 1932, p. 32 et pl. XIII.

(3) Beaucoup d'opinions sont déjà réunies au IX^e siècle dans le grand commentaire de Ṭabāri, *Tafsir*, Le Caire, 1324 H., III, p. 19 s.

mystérieux, qui passait pour immortel; beaucoup y reconnaissent le prophète Jérémie. Mais les plus nombreux, semble-t-il, l'appellent 'Uzeir, qui est le nom arabe d'Esdras (1). Le lieu du miracle est ordinairement Jérusalem, ce qui est le plus conforme aux origines juives de la légende, sur lesquelles nous allons revenir. Mais il y a d'autres opinions. A la fin du XIV^e siècle Damîri les énumère dans son extraordinaire histoire des animaux, au chapitre de l'âne, et il finit ainsi : « On dit également que c'est Qaryet el-'Enab (قرية العنب), qui se trouve à deux parasanges de Jérusalem » (2).

La distance indiquée rend l'identification certaine : la parasange valant trois milles arabes, ce village situé à une douzaine de kilomètres de Jérusalem ne peut-être que notre Qaryet el-'Enab = Abū Ġôsh. Ainsi, dès la fin du XIV^e siècle, précisément à l'époque où nous pensons que furent restaurés le khân et sa mosquée, le souvenir d'Esdras était attaché au lieu. Il faut même remonter plus haut, puisque Damîri récite une opinion; malheureusement, il ne nomme pas sa source et nous ne l'avons pas retrouvée. C'est évidemment une tradition palestinienne et l'on voit comment, malgré les témoignages prépondérants en faveur de Jérusalem, elle a pu s'attacher à ce petit site : le Qoran parle d'un « village » قرية, la légende parle du « jus de raisin » déposé près du dormeur; on a donc pensé qu'il s'agissait du « village du raisin », de Qaryet el-'Enab, que ses habitants devaient désigner couramment, autrefois comme ils le font aujourd'hui, par le seul mot « le village » القرية (3).

La légende islamique combine des traits empruntés au folklore juif, en particulier aux cycles apocryphes d'Esdras et de Jérémie. Elle dépend principalement d'un épisode des *Paralipomènes de Jérémie* ou *Reste des Paroles de Baruch* (4). A la veille de la prise de Jérusalem par les Chaldéens, Jérémie veut épargner les horreurs du sac de la ville à l'éthiopien Abimelech, qui l'a fort obligé (cf. *Jer.* 28, 7-12); il l'envoie chercher des figues aux environs. Sa récolte terminée, l'éthiopien s'endort sous un arbre. Lorsqu'il se réveille la tête encore lourde, il croit avoir

(1) B. HELLER, dans *Encyclopédie de l'Islam*, IV (1934), s. v. 'Uzair, et surtout dans *Revue des Études Juives*, XLIX (1904 II), p. 207-213; D'HERBELOT, *Bibliothèque Orientale*, Maestricht, 1776, p. 691, s. v. Ozair; MARRACCI, *Prodromus ad refutationem Alcorani*, Padoue, 1698, Pars IV, p. 84-85.

(2) *Ḥayât al-Ḥayawân*, ed. HALABY, Le Caire, 1305 H., p. 220.

(3) Cette solution simple est préférable à celle que proposait CLERMONT-GANNEAU, *Archaeological Researches*, II, p. 63 : 'Uzeir déri-

verait d'Elé 'azar, gardien de l'Arche d'Alliance à Qiryat-Ye'arim (*I Sam.* 7, 1 s.), qui était située (cf. p. 2) juste au Nord de Qaryet el-'Enab.

(4) Édition du texte grec dans J. RENDEL HARRIS, *The Rest of the Words of Baruch*, Londres, 1889. Les rapports avec notre légende sont examinés p. 39 s. — Cf. aussi B. HELLER, *Revue des Études Juives*, XLIX (1904 II), p. 211 s.; F.-M. ABEL, *Revue Biblique*, XLIV (1935), p. 61-68.

peu dormi, mais il renonce à prolonger sa sieste et se hâte pour rejoindre Jérémie. Arrivé à la ville, il n'y reconnaît plus rien et se croit frappé de berlué, jusqu'à ce qu'un vieillard lui explique que Jérusalem est tombée depuis longtemps aux mains des Chaldéens et que Jérémie est parti à Babylone avec les déportés : le sommeil d'Abimelech avait duré soixante-six ans ! Il retrouve alors Baruch, le secrétaire de Jérémie, dans une grotte funéraire où lui aussi a été préservé pendant tout ce temps, et le disciple du prophète, voyant les figues encore juteuses, loue la puissance divine qui préservera ainsi sa chair (1).

On retrouve dans ce récit les grands traits de la légende musulmane et l'on comprend que, transférant à Jérémie ce qui était attribué à Abimélech, personnage secondaire, une partie de la tradition arabe ait identifié avec le prophète le dormeur (ou le mort) centenaire du Qoran. Les commentateurs se partagent entre Jérémie et Esdras, mais il est remarquable que le souvenir des deux personnages s'accroche à un même lieu de Jérusalem : au Nord de l'enceinte, entre la Porte de Damas et la Porte d'Hérode, la grotte d'El-Edhemîyeh s'appelle depuis le xvi^e siècle la « grotte de Jérémie » (2). Les pèlerins latins y visitent le lieu où Jérémie composa ses *Lamentations* et la fosse où il fut jeté et d'où Abimélech le retira. Les guides grecs y localisent précisément l'épisode des *Paralipomènes de Jérémie*, qu'ils racontent avec certaines variations : Abimélech a dormi là soixante-dix ou soixante-douze ans (3). Mais, d'après une tradition arabe locale, c'est l'endroit où 'Uzeir a dormi quarante ans (4).

8. — *Le souvenir de Jérémie à Qaryet el-Enab.*

Il est donc spécialement intéressant de trouver aussi le souvenir de Jérémie joint à celui d'Esdras à Qaryet el-Enab. La tradition concernant Jérémie ne paraît pas être très ancienne. A la fin du xv^e siècle, les pèlerins qui suivaient encore la route de Ramleh à Jérusalem par Qubeibeh, voient Anathot, la patrie de Jérémie, entre Emmaüs (Qubeibeh) et Jérusalem, aux environs de « Ramatha » qu'ils placent souvent à Néby Samwîl, au Nord de Jérusalem à peu de distance, sur la route de Nazareth (5). Les précisions que donne Suriano, en 1485, n'éclairent pas beaucoup cette localisation : Anathot se trouve, selon lui, à deux milles de

(1) *L. c.*, III 9 à VI 7.

(2) T. TOBLER, *Topographie von Jerusalem*, II, *Die Umgebungen*, Berlin, 1854, p. 192 s.

(3) Cf. le texte cité par TOBLER, *l. c.*, p. 192, n. 1; KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, 'Οιδιπορικὰ, Jérusalem, 1912, p. 500, 547; cf. p. 562.

(4) J. E. HANAUER, dans *Palestine Explo-*

ration Fund, Quarterly Statement, 1903, p. 86 s.; cf. ID., *Folk-Lore of the Holy Land*, Londres, 1907, p. 81.

(5) Voici quelques références; la discussion des textes nous écarterait trop de notre sujet : *Description de la Terre Sainte par un Franciscain anonyme*, dans *Revue de l'Orient Latin*,

Ramatha en allant vers Jérusalem et à deux milles de Silo, où fut enterré Samuel. « Silo » est donc Néby Samwîl. « Ramatha », nous dit l'auteur, s'appelle maintenant « Aram », où nous pouvons reconnaître Er-Ram, sept kilomètres au Nord de Jérusalem. Quant à « Anathot », son nom actuel, dit-il encore, est « Ain el thut » (1), ou ailleurs « Ain el dud » (2), deux équivalents de l'arabe 'Ain el-Tût, « la source du mûrier ». De ces renseignements on ne peut tirer qu'une conclusion vague : le long ou près de la route que suivaient les pèlerins venant de Qubeibeh-Emmaüs, ils trouvaient, avant d'atteindre Jérusalem par le Nord, une « source du mûrier » qu'on identifiait à Anathot. Nous sommes en tout cas très loin de Qaryet el-'Enab (3).

Mais, à la fin du xv^e siècle, le trajet par Qubeibeh était devenu peu sûr. Fabri s'en plaint déjà en 1480 (4) et, à partir du xvi^e siècle, la route fut de moins en moins fréquentée. On reprit l'ancien chemin de Qaryet el-'Enab. Le souvenir d'Emmaüs avait été trop bien fixé à Qubeibeh pour être déplacé; il y resta et, comme on ne touchait plus le lieu à l'aller ou au retour, on en fit le but d'un pèlerinage spécial à partir de Jérusalem (5). Mais la nouvelle route attirait des souvenirs : qu'allait-on mettre à Qaryet el-'Enab, où l'église, restée debout près du khân ruiné, attirait l'attention? En 1518, l'endroit ne rappelle encore rien à Jacques Le Saige (6); on se souviendra toutefois que cet honnête drapier picard est peu soucieux de topographie historique. En tout cas, peu après lui, on y transféra « Anathot », par où on ne passait plus. Le premier témoin de la tradition nouvelle est, à notre connaissance, Maître Denis Possot, en 1532 : montant par Bâb el-Wâd, il arrive « au lieu de saint Jheremie appelé Anathet, où y a une belle fontaine, où nous et noz asnes fusmes rafraîchiz, distant de Rame de XX milles et de Hierusalem de X milles. Au-dessus à main dextre, est le chasteau de Subas » (7).

Les témoignages se multiplient ensuite et il est inutile de les énumérer. La tradition est désormais fixée et l'église gardera jusqu'à l'époque moderne le nom de Saint-Jérémie. Les pèlerins s'indignent qu'elle serve aux habitants du village

XII (1909-1911), p. 38 (1463); *Le Voyage de la Sainte Cyté de Hierusalem*, ed. SCHEFER, Paris, 1882, p. 68-69 (1480); F. FABRI, *Evagatorium in Terrae Sanctae, Arabiae et Egypti peregrinationem*, ed. HASSLER, Stuttgart, 1843, t. II, p. 144 (fol. 234 A) (1480-83); *Vier Rheinische Palästina-Pligerschriften*, ed. L. CONRADY, Wiesbaden, 1882, p. 118-119 (anonyme rhénan du xv^e siècle). Il est vraisemblable que quelques-uns de ces textes nous conduisent déjà à Anata, où la topographie scientifique reconnaîtra le village de Jérémie.

(1) F. SURIANO, *Il Trattato di Terra Santa e*

dell'Oriente, ed. GOLUBOVICH, Milan, 1900, p. 20.

(2) *Ibid.*, p. 139.

(3) Malgré ce que dit le P. Abel, dans L.-H. VINCENT, et F.-M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, p. 390-391.

(4) *L. c.*, II, p. 192.

(5) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh e dei dintorni*, Jérusalem, 1947, p. 182.

(6) Le texte est cité p. 109.

(7) *Le voyage de la Terre Sainte, composé par Maître Denis Possot*, ed. SCHEFER, Paris, 1890, p. 161.

pour parquer leurs bêtes. Les fresques sont remarquées par les plus attentifs, pour la première fois en 1547, par Pierre Belon (1). On y reconnaît généralement l'endroit où naquit Jérémie, bien que des esprits plus critiques, Quaresmius en 1616-1626 (2) et Nau en 1674 (3), s'élèvent contre cette impossible localisation d'Anathot : l'église a seulement été dédiée par piété pour le prophète. Mais un des plus anciens témoins nous suggère peut-être la manière dont la tradition naquit : Melchior de Seydlitz, en 1556, nous dit que Jérémie y composa les *Lamentations* (4). Nous rejoignons ainsi le folklore composite de la grotte d'El-Edhemîyeh à Jérusalem, où cohabitent les souvenirs de Jérémie et d'Esdras. Il est vraisemblable que la légende musulmane d'Esdras-Jérémie, qui était déjà installée dans la mosquée de Qaryet el-'Enab, a donné occasion à la tradition chrétienne de Jérémie, appliquée à l'église voisine.

Il restait à expliquer aux pèlerins les ruines du caravansérail. On ne s'en fit pas faute et, dès 1547, Pierre Belon y soupçonne un monastère (5). Quelques années après le Père Boniface de Raguse est beaucoup plus explicite : c'était un couvent de Franciscains, abandonné quatre-vingts ans plus tôt après que des bandits arabes y eussent massacré tous les religieux (6). L'histoire fut répétée par les voyageurs postérieurs, et, ce qui est plus grave, les annalistes franciscains de la Terre Sainte l'accréditèrent et la munirent de précisions chronologiques : ils disent que le massacre eut lieu en 1489 et atteignit tous les religieux au nombre de neuf; certains croient même savoir que ce couvent avait été fondé en 1392. Mais les historiens modernes de l'Ordre ont fait justice de cette erreur, dont le premier responsable est Boniface de Raguse, qui a attribué à Qaryet el-'Enab ce qui arriva à dix-neuf moines géorgiens de Saint-Siméon, près de Jérusalem (7) : ni église ni couvent ne furent jamais possédés par les Franciscains à Qaryet el-'Enab (8).

Ici s'arrêtent l'histoire et la légende des ruines que nous avons remises au jour.

(1) Pierre BELON, *Les observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grece, Asie, Iudée...*, Paris, 1553, p. 141.

(2) FRANCISCUS QUARESMIUS, O.F.M. *Historica theologica et moralis Terrae Sanctae Elucidatio*, Venise, 1881, II, p. 14-15.

(3) Michel NAU, S.J., *Voyage nouveau de la Terre-Sainte*, Paris, 1744, p. 49.

(4) *Reyssbuch dess heyligen Landes*, Frankfurt a. M., 1584, p. 193.

(5) *L. c.*, p. 141

(6) *Liber de perenni cultu Terrae Sanctae*,

ed. Venise, 1875, p. 101.

(7) Cf. L. LEMMENS, *Die Franziskaner auf dem Sion*², Münster i. W., 1925, p. 82-83; G. GOLUBOVICH, dans son édition de Pietro VERNIERO, *Chroniche ovvero Annali di Terra Santa (Biblioteca bio-bibliografica della Terra-Santa, N.S. Documenti, VI)*, Quaracchi, 1929, p. 68 n. 1.

(8) T. CAVALLON dans son édition de Francesco DA SERINO, *Chroniche o Annali di Terra Santa, I (Biblioteca... N. S. Documenti, XI)*, Quaracchi, 1939, p. 271.

CHAPITRE VII

LA CÉRAMIQUE MUSULMANE DES X^e-XI^e SIÈCLES (1)

Toute la céramique qui est présentée ici a été retirée de la couche c de la citerne VI D, transformée en fosse d'aisance par les Croisés. Elle représente une partie de la vaisselle trouvée dans le premier caravansérail arabe par les Croisés, lorsqu'ils le transformèrent à leur usage en 1141 (p. 31 s., 59 et 100). Comme il est vraisemblable qu'entre cette date et la conquête franque de 1099, le khân a été moins fréquenté qu'auparavant et peut-être complètement abandonné, on datera l'ensemble de la poterie de la dernière période d'activité du khân, c'est-à-dire du XI^e siècle. Cependant, des pièces plus anciennes avaient pu subsister; d'autre part la transformation de la citerne en fosse d'aisance exigea son vidage préalable, et les morceaux de vases qu'on en retira alors furent incorporés au « filtre ». Une partie du lot peut donc remonter au X^e ou à la fin du IX^e siècle.

C'est une période encore obscure de l'histoire de la céramique musulmane, spécialement de la céramique commune de Syrie-Palestine. Pour ne mentionner que les sites dont la céramique a été convenablement publiée, cette période est peu représentée à Kh. Mufdjer près de Jéricho (2). Le site d'El Mineh, près d'Antioche, a été inoccupé pendant la fin du X^e siècle et tout le XI^e siècle (3). Les couches islamiques de Hama et de Baalbek ne commencent qu'à la fin du XII^e siècle (4). Le groupe d'Abū Ġôsh comble donc une lacune et permettra de mieux classer d'autres trouvailles. Les circonstances particulières dans lesquelles ces vases ont été conservés expliquent assez qu'ils nous soient parvenus dans un état fragmentaire; nous avons pu cependant reconstituer un nombre appréciable de formes (5).

(1) Ce chapitre reprend, avec des modifications de détail, une étude parue dans le *Bulletin d'Études Orientales* (Institut Français de Damas), XI (1945-1946), p. 13-30 : *Céramique musulmane des X^e-XI^e siècles, à Abū Ġôsh (Palestine)*, par R. DE VAUX.

(2) D. C. BARAMKI, *The Pottery from Kh. el-Mejdjer*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 65-103.

(3) A. LANE, *Medieval Finds at Al Mina in North Syria*, dans *Archaeologia*, 87 (1937),

p. 19-78.

(4) H. INGHOLT, *Rapport préliminaire sur la première campagne des fouilles de Hama*, Copenhague, 1934, p. 27 s.; F. SARRE, dans *Baalbek, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in den Jahren 1898 bis 1905*, vol. III, Berlin et Leipzig, 1925, p. 113 s.

(5) On y joindra les quelques pièces trouvées dans les sondages et déjà présentées : fig. 4, 3 à 7 et fig. 12.

1. — CÉRAMIQUE ÉMAILLÉE (pl. A)

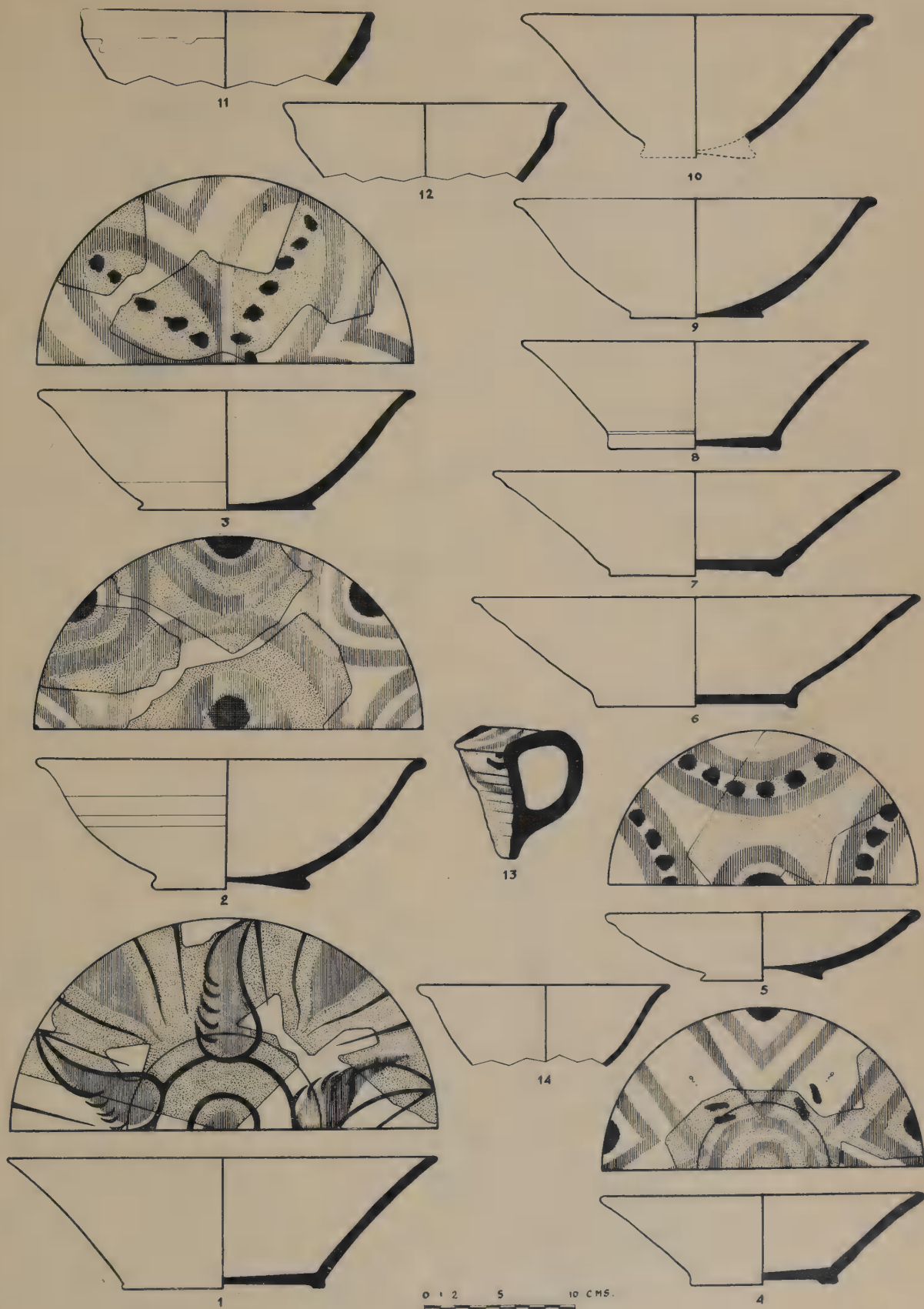
Presque tous les fragments émaillés proviennent de bols largement ouverts, qu'on désignerait plus exactement comme des coupes à pied rudimentaire; seule s'en distingue une anse attachée à un fragment de bord (n^o 13), qui appartient à un vase cylindrique, légèrement côtelé à l'intérieur; il est émaillé sur la lèvre et à l'intérieur, avec des taches vertes et violettes sur fond crème. Un vase complet de ce type, avec deux anses, une lèvre émaillée et des taches d'émail à l'extérieur, a été trouvé à Jérusalem, sur l'Ophel dans les fouilles de 1928 (1). La forme des coupes est campanulée ou simplement évasée; les lèvres sont droites ou retroussées. La base est constituée par un disque assez mince, parfois concave, ou par un anneau. La pâte est ordinairement fine et bien malaxée; sa couleur varie du blanc au crème et au chamois. La surface extérieure est souvent marquée de lignes circulaires, qui viennent du tournage (ainsi sur les n^{os} 2, 3 et 9). Les n^{os} 6 et 7 tranchent sur cet ensemble et on leur attribuera une origine étrangère. La céramique se classe en trois groupes, selon que l'émail est polychrome, jaspé ou monochrome.

A. — Céramique à émail polychrome.

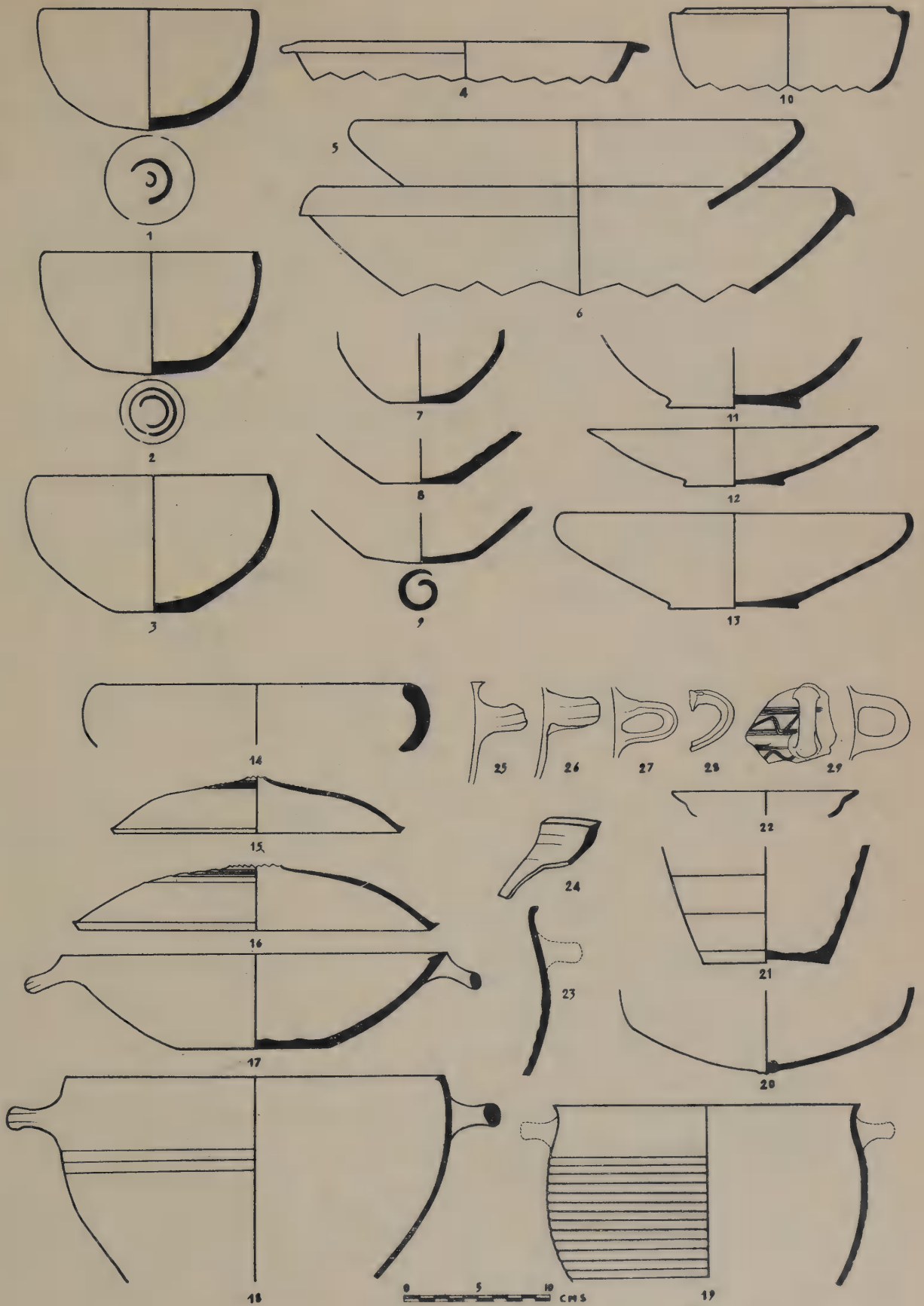
La pièce la plus intéressante est la coupe évasée n^o 1 (pl. XV, 2), en terre blanche, à bords droits et minces; elle est portée par un anneau plat. Comme dans presque tous les cas, le décor émaillé est limité à l'intérieur. Le fond plat n'a qu'une grosse tache verte entourée de deux cercles concentriques de ton violet brun. Du cercle extérieur s'élancent des feuilles pointues, dentelées sur un seul côté; elles sont vertes, mais cernées d'un trait foncé de la même couleur que les cercles du fond. Répondant à ce motif, d'autres feuilles vertes, pointues mais sans dentelures, pendent de la lèvre du vase, cernées à distance par des lignes foncées. Le tout forme un ensemble harmonieux, pas trop chargé, qui s'enlève sur un champ crème marbré de brun. Il faut en rapprocher une coupe campanulée, trouvée dans les fouilles de l'Ophel à Jérusalem, en 1927 (2). Elle est émaillée à l'intérieur et décorée d'une tige à laquelle s'attachent des feuilles dentelées sur un bord, alternativement brunes et vertes, sur un fond chamois; comme sur notre exemplaire, le décor est cerné d'un trait brun violet. Les couleurs, le dessin, la technique et la pâte même, tout proclame une étroite parenté. Presque aussi proche est une coupe de Suse où des palmettes, cernées d'un trait foncé tracé au

(1) Non publié. Au Musée de Palestine, n^o I 2208. La localisation précise est inconnue.

(2) Non publiée. Au Musée de Palestine sous le n^o I 2182.



Céramique émaillée des X^{ème}-XI^{ème} siècles



Céramique lissée et céramique rouge des X^{ème}-XI^{ème} siècles.

pinceau, se détachent sur les marbrures vertes et jaunes du fond (1). R. Kœchlin se demande à ce propos si le cerne au trait foncé n'est pas un substitut du contour gravé qu'on rencontre sur d'autres pièces, mais dont notre fouille n'a fourni aucun fragment. En tout cas, ces belles coupes palestiniennes, comme celle de Suse, sont des imitations de la céramique chinoise de la dynastie T'ang (620 à 907).

Assez nombreux sont les fragments qui combinent des bandes d'un vert plus ou moins foncé avec des pois violets isolés ou en ligne. Plusieurs formes peuvent être reconstituées avec leur décor complet. Le n^o 2 est une large coupe campanulée, à lèvre retroussée, à base en disque concave. La pâte est blanche, assez fine. L'émail couvre seulement l'intérieur et est usé par places. Le décor est composé de gros pois violet brun, posés sur le bord et encadrés de deux bandes vert bouteille; au centre un pois violet brun dans deux cercles concentriques verts; le tout sur fond crème. Le décor du n^o 5 est assez voisin : demi-cercles verts enserrant une ligne de pois violet brun sur fond crème; au fond, cercle vert entourant une tache violette. C'est le fragment d'une coupe basse, posée sur une base en disque concave; la pâte est rose et très fine. La même division du champ se retrouve dans le n^o 4, coupe basse et évasée, à bords minces et base en anneau; la pâte est rose, fine et bien cuite. Les couleurs sont les mêmes, mais les demi-cercles sont remplacés par des chevrons superposés, la pointe en bas. Le pois central manque, mais des taches violettes meublent l'espace entre les chevrons. D'autres tessons ont une décoration analogue. Les formes incomplètes n^{os} 11 et 12 appartiennent au même groupe. Elles sont reproduites à cause de leur profil différent; de plus, le bord du n^o 11 est exceptionnellement garni à l'extérieur d'une bande d'émail incolore. Le n^o 3 est d'une composition assez différente : des bandes vert d'eau dessinent un quatre-feuille dont les lobes sont traversés par des lignes de pois lie de vin rayonnant du centre; des chevrons arqués remplissent les vides. Ce motif orne l'intérieur d'une coupe campanulée à bords épais, à base en disque mince. La pâte est jaune sale, plus grossière que celle des autres vases.

Ce n'est pas la première fois que cette céramique émaillée à bandes vertes et pois violets se rencontre en Palestine, mais elle est passée presque inaperçue. Elle n'est exactement décrite que dans le compte rendu des fouilles de l'Ophel (2). Elle est cependant représentée au Musée de Palestine par les débris d'un bol et

(1) R. KOEHLIN, *La céramique musulmane de Suse au Musée du Louvre*, Paris, 1928, n^o 116, p. 71 et 76; pl. XVI. — En rapprocher peut-être aussi El Mineh, *Archaeologia*, 87 (1937), p. 37.

(2) R.A.S. MACALISTER and J.G. DUNCAN, *Excavations on the Hill of Ophel, Jerusalem, 1923-1925 (Palestine Exploration Fund, Annual*

IV, publié en 1926), p. 199 et pl. XXIII, 5. D'autres exemples ont été recueillis dans la campagne de 1927, J. W. CROWFOOT and G. M. FITZGERALD, *Excavations in the Tyropoeon Valley, Jerusalem (P.E.F. Annual, V, publié en 1929)*, pl. XIII, 40; pl. XV, 24, sur des coupes de même forme que celles d'Abū Ġôsh.

des tessons de Kh. Mufdjer (1) et par des fragments recueillis à la surface de Tell el-'Adjdjul (2).

Le n° 14 est reconstitué d'après les morceaux d'une petite coupe campanulée à bords minces, en pâte chamois très cuite. Elle est émaillée à l'intérieur, avec des taches vertes et violettes sur fond crème, et elle a reçu à l'extérieur un émail blanchâtre et granuleux; elle paraît être identique à des pièces trouvées à El Mineh (Syrie) et datées du IX^e-X^e siècle (3). Elle nous fournit une transition avec la céramique jaspée.

B. — Céramique jaspée.

La grande coupe évasée à bords minces et base en anneau, n° 8 (pl. XV, 1), est tournée dans une pâte crème, fine et bien cuite. Elle est émaillée à l'intérieur et à l'extérieur; elle est jaspée en vert, jaune et brun. L'émail est usé par endroits. Incomplètement restaurée avec de nombreux fragments, elle avait été soigneusement réparée dans l'antiquité : des trous sont percés sur le bord des cassures et un fragment de fil métallique reste incrusté près de l'un d'eux.

Le n° 9 est un autre exemple de céramique jaspée. C'est une coupe campanulée à lèvre légèrement retroussée et base en disque. La pâte chamois est assez fine et bien cuite. Elle est émaillée à l'intérieur : trainées vertes sur fond jaspé beige et vert.

D'autres morceaux appartiennent à ce groupe. La meilleure analogie palestinienne est fournie par un pot (4) trouvé dans les fouilles d'Ascalon en 1921, très semblable au pot de Suse qui va être mentionné. On en rapprochera aussi une coupe de Kh. Mufdjer (5), malgré son émail très usé. Des tessons semblables proviennent de Khân Minyeh (6). Il y a quelques vases jaspés (sans gravure) à Suse, spécialement un bol à « coulures jaunes, brunes et vertes qui se confondent sur le fond crème, le marbrant de taches brillantes » (7), et un pot dont l'intérêt spécial est d'avoir contenu des monnaies musulmanes du début du X^e siècle (8). On y reconnaît encore l'influence de la céramique jaspée d'Extrême Orient, sous la dynastie T'ang, dont les fouilles de Samarra ont livré des originaux (9).

(1) Au Musée n° 40. 1451 et dans le groupe de tessons 40. 1467.

(2) Pas encore catalogués.

(3) A. Lane, *Archaeologia*, 87 (1937), p. 35.

(4) Musée de Palestine, n° V 1705.

(5) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), fig. 11,2 (numéro du Musée 40. 1419), datée des environs du X^e siècle.

(6) Au Musée, nos 37.510; 38.1442.

(7) R. KOEHLIN, *l. c.*, n° 113. Cf. aussi la

coupe du British Museum provenant de Samarra et reproduite dans R.L. HOBSON, *A Guide to the Islamic Pottery of the Near East*, Londres, 1932, p. 14 et fig. 13.

(8) R. KOEHLIN, *l. c.*, n° 112 et pl. XV.

(9) F. SARRE, *Die Keramik von Samarra*, Berlin, 1925, p. 62 s.; imitations, p. 68. Cf. C. VIGNIER dans *Revue des Arts Asiatiques*, II, 3 (1925), p. 44. Cette influence a pénétré jusqu'à Tarse, cf. F. E. DAY, dans *Asia*, 1941, p. 143-146.

C. — *Céramique monochrome.*

Un groupe spécial est constitué par les n^{os} 6 et 7, auxquels s'ajoutent quelques fragments. Ce sont des coupes évasées à bords très obliques, dont le fond est fait d'un disque épais renforcé d'un anneau. La pâte est jaunâtre, sableuse et assez grossière. Tout le vase est recouvert d'un engobe blanc sale. L'émail posé sur cet engobe est peu brillant et d'un ton bleu turquoise. Il couvre seulement l'intérieur du n^o 6 et des autres fragments. Dans le n^o 7, il s'étend aussi à l'extérieur, sauf au-dessous de la base; sur cette même coupe, l'émail bleu a reçu en plus un lustre cuivreux, en partie disparu, qui donne au vase des reflets de vieil or (1). Le lustre métallique s'appliquait ordinairement sur un émail blanc; cependant quelques rares pièces de Samarra (IX^e siècle) le portent sur un émail de même couleur que le nôtre (2). Toutes ces particularités permettent d'attribuer à ce groupe une origine mésopotamienne.

Un fragment de bord droit est revêtu sur les deux faces d'un émail de couleur moutarde, qui lui donne l'aspect du grès céramique. Le n^o 10, débris d'une coupe évasée à bords minces, est en pâte chamois, très fine et compacte. Il est émaillé des deux côtés d'un émail opaque de teinte ivoire; l'émail est mince et craquelé mais très adhérent; un autre tesson lui ressemble, les craquelures en moins. Le même type paraît se retrouver dans un bol d'El Mineh (IX^e-X^e siècle), où la présence de côtes en relief à l'intérieur accentue la ressemblance avec les porcelaines chinoises qui en sont le modèle (3).

II. — CÉRAMIQUE NON ÉMAILLÉE

La poterie non émaillée est de beaucoup la plus nombreuse. Un trait frappant est l'absence presque absolue du décor peint. En dehors de vestiges incertains, nous n'avons recueilli qu'un tesson où des bandes gris clair forment des losanges peints sur une couverte plus foncée, et un tesson qui garde les traces de traits peints en noir. Le décor incisé est un peu plus fréquent mais reste exceptionnel en dehors des gros vases.

A. — *Céramique lissée* (pl. B, 1 à 13).

Nous avons de nombreux fragments d'une céramique dure, à pâte fine et très cuite. Elle est grise ou rouge à la cassure; la surface est grise, rouge, chamois

(1) De légères traces apparentes sur le n^o 6 F. SARRE, *l. c.*, p. 43.
laisseraient également supposer un lustre.

(3) *Archaeologia*, 87 (1937), p. 31 et pl. XVI, 2.

(2) D'après R.L. HOBSON, *l. c.*, p. 4, note 2;

ou saumon. Cette surface est soigneusement aplanie et souvent lissée sur le tour par bandes, qui prennent de ce fait un ton plus foncé. Les formes les plus fréquentes sont des bols hémisphériques à base arrondie (n^{os} 1, 2, 9) ou avec un fond étroit et plat (n^{os} 3, 7, 8). La partie inférieure est parfois marquée d'une spirale profondément incisée (n^{os} 1, 2, 9). Le bas de la panse peut être légèrement caréné (pl. XV, 3).

Mais il y a d'autres formes : le n^o 6 est le bord d'une grande assiette creuse en terre grise, à lèvre renforcée et rentrante, partiellement lissée à l'extérieur en bandes contigües. Le n^o 12 est une coupe très évasée à bords droits sur un disque mince un peu concave, en terre rouge mêlée de particules blanches; la pâte est moins cuite que d'ordinaire et le lissage est également moins apparent. Le fond n^o 11 est du même genre. Le bord incurvé n^o 5 ■ la même pâte, avec des bandes lissées, étroites et brillantes, à l'extérieur. Le n^o 13 est une belle coupe basse et large, avec un fond en disque plat et un bord incurvé. La pâte est rose saumon; elle est lissée à l'extérieur jusqu'à mi-hauteur, dans la partie rectiligne.

Les deux fragments 4 et 10 sont isolés : le bord n^o 4, en terre rouge, est retroussé obliquement et lissé au-dessous de la lèvre; le fragment de bol n^o 10, de couleur chamois, spécialement mince, a un bord mouluré qui se projette à l'intérieur; la ligne de la lèvre se profile au-dessus du bord du vase.

Ce genre de céramique paraît avoir joui d'une grande vogue en Palestine. Des bols et des assiettes identiques ont été trouvés à Kh. Mufdjer (1), à Jérusalem près du mur Nord (2) et sur l'Ophel (3), à Sbeïta (4), à El 'Audjeh (5) et à 'Aïn Karim (6). Le bord très caractéristique du n^o 10 se retrouve à Kh. Mufdjer (7), à El 'Audjeh et à 'Aïn Karim. Mais un problème de chronologie se pose. Des tessons semblables, ramassés sur des sites du Négeb, avaient été considérés avec doute comme nabatéens (8), bien qu'ils soient sûrement postérieurs. Les fragments de Sbeïta, d'El 'Audjeh et de 'Aïn Karim sont classés à la fin du byzantin, comme ceux de l'Ophel. Ceux du mur Nord de Jérusalem peuvent aller jusqu'à la seconde

(1) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 85, fig. 7 et p. 87, fig. 8.

(2) R. W. HAMILTON, *Excavations against the North Wall of Jerusalem*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 12-14 et fig. 8.

(3) *P.E.F. Annual*, V (1929), pl. XIV, 15, 19, 20.

(4) Un petit bol de cette provenance est exposé au Musée de Palestine, cf. *Gallery Book, Persian, Hellenistic, Roman, Byzantine Periods*,

n^o 1788.

(5) Non publié.

(6) B. BAGATTI, *Il santuario della Visitazione ad 'Aïn Karim (Montana Judaeae)*, Jérusalem, 1948, p. 79 et fig. 35.

(7) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 86 et fig. 8, 24; p. 84 et fig. 7, 6 et 9 (ces deux derniers bols sont peints).

(8) J.H. ILIFFE, *Nabatean Pottery from the Negeb*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, III (1934), p. 134.

moitié du VII^e siècle, et même plus tard, puisque des monnaies arabes du VIII^e siècle ont été trouvées dans la même couche (1). A Kh. Mufdjer, cette céramique est datée de la première occupation, avant 746. D'après l'âge que nous avons assigné à la fosse d'Abū Gôsh, cette poterie y est plus tardive. On pourrait, peut-être, imaginer que les Croisés sont allés chercher des tessons pour leur « filtre » dans des déblais plus anciens. Plusieurs raisons s'opposent à cette hypothèse : ces déblais leur auraient donné aussi des tessons d'autres types qu'on retrouverait avec notre groupe; de plus, les sondages effectués sous le bâtiment du IX^e siècle n'ont pas fourni la preuve d'une occupation notable aux VII^e-VIII^e siècles; en tout cas ils n'ont livré aucun tesson de céramique lissée; enfin des fragments de cette céramique lissée ont été recueillis dans la canalisation du khân, qui n'a été utilisée que du IX^e au XI^e siècle (p. 34). Si l'on accepte ces raisons et si l'on admet d'autre part les dates proposées pour les autres sites (2), il faut reconnaître que ce type a subsisté longtemps, jusque vers le X^e siècle. D'ailleurs, malgré l'identité de la technique et la ressemblance des formes, notre groupe se distingue par certaines particularités : les fonds sont rarement en disque, jamais en anneau, surtout il n'y a pas d'autre décor que le lissage. Ailleurs, la même céramique s'orne souvent de lignes onduleuses incisées ou d'un décor peint. Certes, cet enduit coloré était fragile et a pu disparaître par suite du séjour de nos fragments dans la fosse d'aisance; on pourrait invoquer les traces rougeâtres que portent le n^o 1 et quelques tessons. Mais cette circonstance n'explique pas l'absence du décor incisé.

B. — Céramique rouge (pl. B, 14 à 29).

Une terre rouge plus grossière, à l'épiderme rugueux, mais pouvant se tourner en vases à parois minces et très cuits, était employée pour les ustensiles de cuisine. Le n^o 18 est un pot-au-feu dont l'extérieur rouge brique est marqué de taches sombres, avec quelques coups de lissage; le dégraissant est abondant et comprend jusqu'à des graviers. La lèvre, peu marquée, est en biseau. Des traits circulaires, si légers qu'on ne peut parler de côtes, sont tracés avec une pointe mousse au-dessous des anses horizontales; le fond devait être tout près de la cassure. Le n^o 23 est un fragment de marmite analogue, mais l'extérieur est brun, les traits circulaires sont plus profonds et la lèvre est repliée à l'extérieur; l'anse n^o 26 pourrait appar-

(1) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X 1944, p. 14 et 19.

(2) Certaines dates pourraient être discutées. Ainsi les pièces de 'Ain Karim proviennent de la citerne M sur laquelle s'élève immédiatement une construction des XII^e-XIII^e siècles; elles

étaient mêlées à des fragments de céramique rouge (*l. c.*, fig. 35,3 et 5) de la classe que décrit notre paragraphe suivant et à des lampes (*l. c.*, p. 81) qui sont semblables, pour la pâte et le décor, à celles que nous avons trouvées dans la fosse (chap. IX) et qui sont post-byzantines.

tenir au même vase. L'anse n° 25 est attachée à un bord dont le profil est légèrement différent. La marmite n° 19 est reconstituée d'après un morceau en même terre rouge, mais entièrement noirci par la flamme; les côtes, espacées et peu marquées, sont séparées par de larges sillons.

Le n° 17 est une terrine à feu, dont l'intérieur est rouge brique et dont le ton extérieur varie du rouge au brun. Le dessous de la base a des cercles concentriques en léger relief. Elle avait deux anses latérales inclinées vers le bas. La lèvre est en large biseau vers l'intérieur. Le fragment n° 24 provient d'un vase identique, à moins qu'il n'appartienne à un grand couvercle.

Dans les exemples décrits jusqu'ici, la lèvre, qu'elle soit oblique ou horizontale est toujours soigneusement aplatie. Cette précaution assurait un meilleur joint avec le couvercle. Deux de ces couvercles sont représentés aux n°s 15 et 16. On notera les bords plats qui doivent s'adapter à la lèvre des marmites ou terrines; ils avaient, au sommet, un bouton de préhension qui a disparu. Dans l'un des fragments, un trou est ménagé pour la sortie de la vapeur.

L'anse n° 27, bien qu'elle soit de même pâte, provient d'un type différent: elle était attachée à l'épaule d'une cruche de forme incertaine. On remarquera qu'elle dessine un ovale allongé, forme qu'on retrouvera dans les grandes jarres et qui distingue cette période.

Les autres pièces reproduites dans la pl. B sont d'une terre plus fine et n'étaient pas destinées à aller au feu. Le n° 20 est un fond de cruche d'une pâte rouge et très cuite, devenue grise à l'intérieur. Les n°s 21 et 22 sont en terre rouge vif, assez tendre. Le n° 21 est le fond d'une cruche semblable à celles en terre blanche qui seront décrites plus loin. Le n° 22 est le bord d'une petite assiette au galbe élégant; à l'intérieur, traces d'un engobe ou d'une peinture d'un rouge plus foncé. Le bord n° 14, en terre rouge et fine, appartient à une coupe profonde ou à une terrine aux parois épaisses. L'anse annulaire n° 28, en terre fine et bien cuite, était attachée au goulot d'une petite cruche. L'anse n° 29 était fixée sur l'épaule d'une cruche plus grande; la pâte est très fine et très cuite. Ce fragment est décoré d'incisions: bandes horizontales encadrant des zig-zags et des lignes ondulées. Les mêmes dessins se retrouveront sur les grandes jarres.

Les comparaisons qu'on peut instituer ne sont pas nombreuses. Des fouilles de Jéricho provient une marmite basse dont la lèvre plate et en biseau s'adapte exactement à la lèvre du couvercle également conservé; le sommet de celui-ci est percé pour l'échappement de la vapeur (1). La même forme existe à Beisân (2).

(1) SELLIN et WATZINGER, *Jericho, Die Ergebnisse der Ausgrabungen*, Leipzig, 1913, p. 161, n° 9; pl. 43, A 9; au Musée de Palestine, *Gallery Book, Persian, Hellenistic, Roman, Byzantine*

Periods, n° 1781.

(2) G.M. FITZGERALD, *Beth-Shan Excavations 1921-1923, The Arab and Byzantine Levels*, Philadelphie, 1931, p. 37 et pl. XXXI 12.

Ces vases appartiennent à la fin de l'époque byzantine. Ils sont très semblables à ceux d'Abū Ġôsh, mais ils s'en distinguent par la forme des anses, qui sont repliées vers le haut au lieu d'être horizontales ou inclinées vers le bas, et cette différence peut rendre compte de l'espace chronologique entre les pièces. Par contre, on a trouvé des marmites exactement pareilles aux nôtres sur l'Ophel, dans un groupe qui nous a déjà fourni des rapprochements (1). Les couvercles, la lèvre mise à part, sont d'une forme courante, qu'on rencontre à Kh. Mufdjer (2). Dans ce dernier site, la céramique rouge, en dehors des ustensiles à feu, est très rare; un fragment de cruche avec décor incisé est cependant analogue à notre n° 29 (3). Le même décor orne un grand bol de 'Aïn Karim (4).

C. — Céramique blanche ou à engobe blanc (pl. C et D).

Ce groupe est le plus important par la variété des formes et le nombre des fragments. La pâte est blanche, jaunâtre, beige, quelquefois rose; elle est plus ou moins cuite et en général friable. Les parois des vases sont relativement minces les contours sont élégants. L'extérieur est toujours revêtu d'un engobe blanc et parfois aussi l'intérieur. Le finissage a souvent marqué l'épiderme de traits discontinus plus ou moins parallèles.

La forme la plus fréquente est une cruche à fond plat et à corps cylindrique légèrement évasé (pl. C, 16, 19, 21, 22, 23, 24, cf. la pl. XVI, en bas). L'épaule est plus ou moins carénée. Le col est toujours large, à bords droits et minces. L'anse s'attache à la lèvre et à l'épaule; elle est simple, ou double comme celle du n° 23; cette dernière est ornée de deux pastilles au sommet. L'anse isolée, pl. D, 11, également bifide, n'a qu'un seul bouton terminal; elle provient d'une cruche du même type. Les cruches pl. C, 21 et 23 sont d'une terre plus fine et mieux cuite; on notera, dans le n° 23, l'amorce d'un filtre. Le n° 19 est côtelé à l'extérieur, ce qui paraît avoir été assez rare. Le seul décor est constitué par des lignes fines incisées au-dessous du bord et par des lignes plus marquées à la naissance du col. Ces cruches se faisaient en différentes tailles, mais une caractéristique constante est le grand développement du col par rapport à la panse. Il est certain que cette forme a été courante en Palestine; la petite collection de l'École Archéologique Française de Jérusalem en possède trois exemplaires, dont la provenance est inconnue. Si les publications ne la mentionnent pas, c'est que cette céramique sans

(1) *P.E.F. Annual* V (1929), pl. XIV, 26; *in Palestine*, X (1944), p. 96, nos 15 et 21, et XV, 26, dans « Area 17 », couche assez mélangée mais où le x^e-xi^e siècle est sûrement représenté. fig. 13.

(3) *Ibid.*, p. 80, n° 5, et fig. 5.

(4) B. BAGATTI, *Il santuario della Visitazione ad 'Ain Karim*, p. 80, fig. 35,5.

(2) *Quarterly of the Department of Antiquities*

décor n'a pas attiré les antiquaires et n'a pas retenu l'attention des fouilleurs (1). En dehors de la Palestine, une bonne analogie est fournie par certaines cruches en terre blanche de Samarra (IX^e s.), dont la forme est d'ailleurs plus trapue (2).

Le n^o 20 pl. C (= pl. XVI, en haut, centre) est le sommet d'une grande cruche à large goulot. La terre est jaunâtre avec un engobe blanc, les parois sont assez épaisses. Trois anses larges allaient de l'épaule au milieu du col. Elles sont ornées au sommet d'un cône posé sur une pastille, et une protubérance crochue se dresse près de leur base. Deux bandes de lignes incisées barrent le col et une autre bande marque l'épaule. Cette forme est très proche de celle des grandes cruches trouvées à Kh. Mufdjer, mais les anses et le corps de celles-ci ont un décor compliqué d'incisions et de barbotine (3). Elles sont datées du XII^e-XIII^e siècle et seraient ainsi plus tardives que la forme simple d'Abū Ġôsh. Par contre, certaines anses de Kh. Mufdjer recueillies à un niveau plus bas (4) doivent être contemporaines de notre pl. C, 13 auquel elles ressemblent beaucoup. L'anse pl. C, 4 ornée d'une pastille, s'attachait sur l'épaule arrondie d'une cruche à paroi mince (5).

Les n^{os} pl. C, 1 et 3 sont des fragments de cols; le n^o pl. C, 2 est particulier : c'est un rebord de bol en terre grise avec engobe blanc des deux côtés et de larges côtes à l'extérieur. Le n^o pl. C, 8 paraît être la partie inférieure d'un haut gobelet en terre rose assez grossière, engobé de blanc; le n^o pl. C, 9 est un épais culot, vigoureusement côtelé.

La même terre blanche servait à tourner de petits vases aux parois extrêmement minces. Ils n'ont pas résisté aux manipulations et à l'écrasement dans la fosse; nous avons recueilli un certain nombre de tessons et quelques bases; celles qui sont dessinées sous les n^{os} pl. C, 5, 6, 7 donnent une idée de leur forme gracieuse.

La fig. 18 pl. C, est construite d'après les fragments d'une gourde en terre grise, avec engobe blanc à l'extérieur; ce qui subsiste indique une panse presque hémisphérique, mais l'autre côté était sans doute plus plat, comme dans une gourde

(1) Certains fragments publiés dans le rapport sur les fouilles de l'Ophel paraissent s'en rapprocher (*P.E.F. Annual* V [1929], pl. XVI, 10,14), mais ils ont été recueillis dans une couche qu'on dit être nécessairement antérieure à la conquête arabe (p. 70). Cela demande vérification, car ces tessons étaient associés à un fond de vase engobé de blanc à l'extérieur et émaillé à l'intérieur en blanc, vert-turquoise et violet (*ibid.*), apparemment la céramique émaillée qui a été décrite ci-dessus. Cf. *ibid.*, p. 82. Pour une conclusion semblable sur la

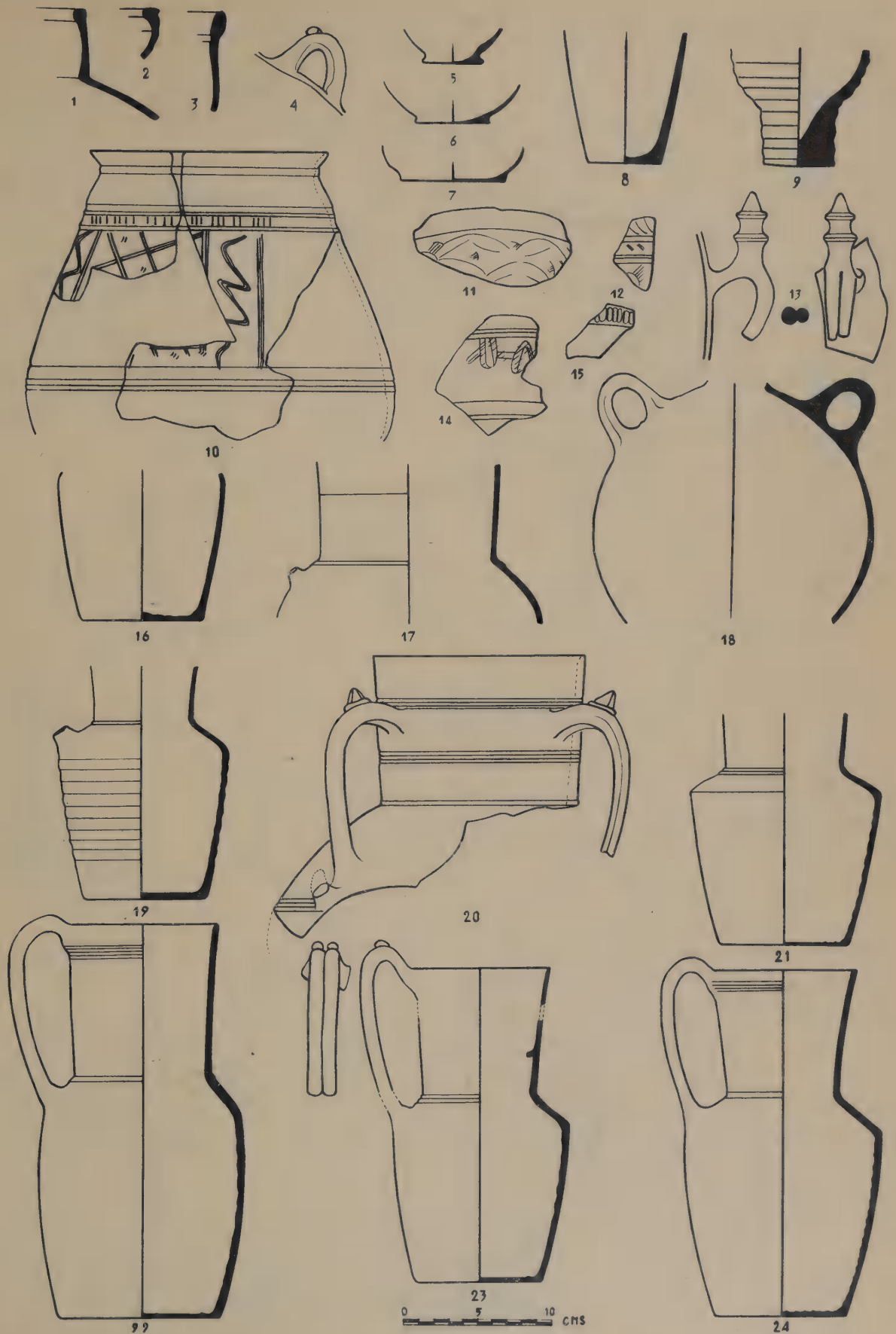
date de ce niveau, cf. Fl. E. Day, dans *Berytus*, VII (1942), p. 74.

(2) F. SARRE, *Die Keramik von Samarra*, p. 5 et fig. 1 et 2.

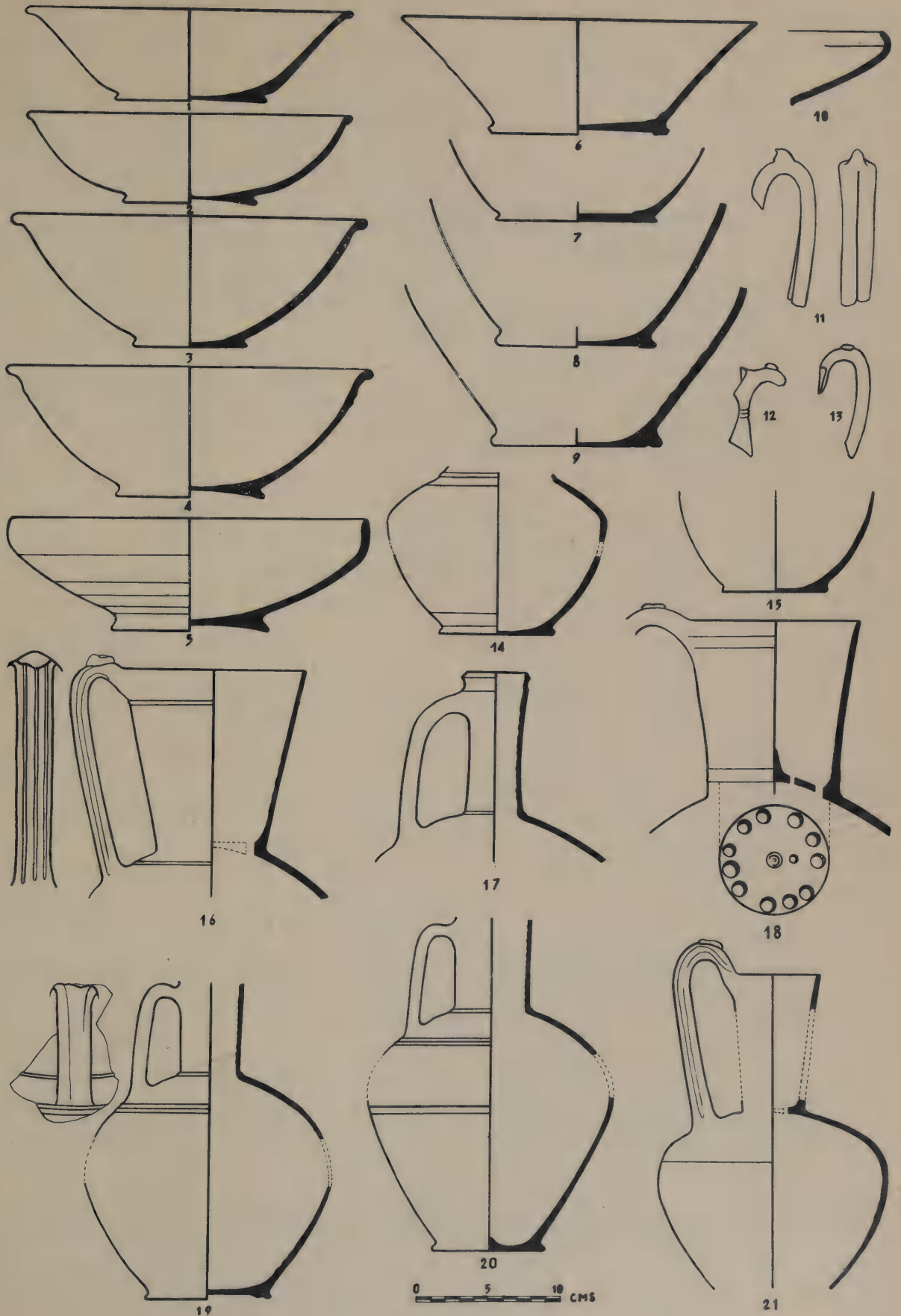
(3) D.C. BARAMKI, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 80 et fig. 5, 15 et 16; pl. XIX, 3 et 4. — Cf. aussi à l'Ophel, *P.E.F. Annual* V (1929), pl. XVI, 2.

(4) *Ibid.*, p. 102 et fig. 16, 1, 2, 3.

(5) Comparer à l'Ophel, *P.E.F. Annual* V (1929), pl. XVI, 4.



C ramique blanche des X^{ me}-XI^{ me} si cles.



C ramique blanche des X^{ me}-XI^{ me} si cles.

de Kh. Mufdjer (1). De larges côtes peu marquées se voient près de l'anse, suivant le grand axe du vase. D'autres fragments bombés que nous avons trouvés doivent appartenir à des gourdes analogues.

Le large col pl. C, 17 est d'une pâte fine, de couleur chamois, engobée de blanc; la hauteur est incertaine. Une ligne circulaire incisée le traverse et une bande en saillie chausse son pourtour. L'amorce d'une anse simple est marquée au milieu de l'épaule arrondie; la panse devait être ovale.

Quelques tessons à décor incisé sont groupés dans la pl. C, 11, 12, 14, 15; ce sont des fragments de cols. Ils sont ornés d'incisions légères sauf le n^o 15, où une série d'oves est taillée comme avec une gouge. Le n^o 14 est spécialement intéressant; le dessin incisé se retrouve exactement le même, avec des dimensions semblables, au même endroit du col d'une petite cruche de l'Ophel, tournée dans la même pâte (2). Ce motif avait-il une signification spéciale, ou bien est-il la marque particulière d'un potier?

D'autres fragments, aux traits plus profonds, permettent de reconstituer la forme pl. C, 10. C'est un vase en terre beige clair avec un engobe blanc mat; il a une large ouverture et une panse tronconique, sans col ni épaule. Le décor se compose de lignes ondulées verticales encadrant un quadrillage espacé, meublé de virgules; des panneaux étaient laissés en blanc. On ne peut pas décider si ce vase avait une anse.

Presque aussi fréquentes que les cruches à fond plat et corps cylindrique sont les cruches ovoïdes ou piriformes montées sur une base en disque mouluré. Malheureusement l'épaule de ces vases, qui était très mince, a été facilement réduite en miettes et les formes complètes sont difficiles à restaurer. Le n^o 21, pl. D, est un exemple particulièrement élégant, en terre fine et bien cuite. Le fond manque; l'anse surélevée s'orne d'une pastille au sommet et de sillons longitudinaux; le goulot évasé avait un filtre à sa base. L'épaule est marquée d'une ligne incisée. Les n^{os} 19 et 20, pl. D, sont très semblables entre eux. Le col, dont la lèvre manque dans les deux cas, est vertical. L'anse, plate et légèrement déviée, s'attache sous la lèvre et descend obliquement sur l'épaule. Des lignes incisées, épaisses et déterminant entre elles des côtes plates, marquent la naissance du col et l'épaule. Le sommet de cruche pl. D, 17 est un peu différent: goulot étroit, entièrement conservé, anse en forme d'arche.

Les cols pl. D, 16 et 18, en terre beige sous engobe blanc, aux parois assez épaisses, appartiennent à de grandes cruches ovoïdes. Une anse massive, ornée d'une pastille terminale s'adaptait à la lèvre; celle du n^o 16 a aussi de larges rainures

(1) *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 80 et fig. 5, 10; pl. XXI, 1. (2) *P.E.F. Annual* V (1929), pl. XVI, 10.

verticales (pl. XVI, haut). Le décor est en lignes circulaires incisées; le col n° 18 a en plus un bandeau en léger relief à la base. Les deux étaient munis d'un filtre; celui du n° 18 est conservé en entier, avec des orifices circulaires au pourtour et un piton au centre. Ces cols pourraient être complétés par les bases pl. D, 8 et 9, qui appartiennent à des vases du même type. La base pl. D, 7 est analogue, mais ses parois sont spécialement minces.

La fig. 14, pl. D, est tirée de fragments d'une très belle terre rose. L'extérieur a reçu un engobe fin d'une couleur blanche où transparait parfois le rose de la pâte et qui a été lissé par endroits. Cette jolie cruche comportait évidemment une anse et se terminait par un large col. La base pl. D, 15 est de la même facture.

Les deux anses ornées pl. D, 12 et 13, en terre blanche, appartiennent à des cruches plus petites, à épaule oblique, dont nous n'avons retrouvé que d'insignifiants fragments.

Le dernier groupe de cette céramique blanche ou à engobe blanc est composé par des coupes ou bols, pl. D, 1 à 6 et 10. On remarquera aussitôt la parenté de leurs formes avec celles des coupes émaillées, qui ont été décrites ci-dessus, pl. A, 2 à 5, 11 et 12; cette ressemblance s'étend à la terre employée et aux procédés de tournage. Comme ce matériel et cette technique sont aussi ceux de toute la céramique blanche, qui doit être indigène, on conclura que le groupe de céramique émaillée qui vient d'être rappelé est aussi de fabrication locale. Les n°s 1 à 4 n'ont pas besoin de description spéciale : pâte blanche, intérieur bien aplani et garni d'un engobe épais. Le n° 5 se distingue par son bord relevé verticalement; il est d'une pâte rosée, et les lignes de tournage sont particulièrement visibles à l'extérieur. Le n° 6 est d'une pâte rose avec un léger engobe blanc; c'est une coupe évasée, aux bords droits et minces, posée sur un anneau peu épais. Le n° 10 est un important fragment du bord d'une coupe à lèvre rentrante; il est en terre plus grossière, couverte d'un engobe blanc sale.

D. — *Grands vases et morceaux variés* (pl. E).

La fosse contenait beaucoup de fragments épais venant de jarres ou de grandes cruches. La terre est généralement bonne, mais souvent l'absence de dégraissant ou l'insuffisance de la cuisson rendent les pièces fragiles. Nous n'avons pas pu restituer de formes complètes, sauf la jarre n° 14. Elle est d'une terre rouge très bien cuite, à parois minces; la forme est ovoïde, s'élargissant vers le bas pour se terminer en fond arrondi. On y verra volontiers la descendance des jarres de l'époque byzantine et omeyyade (1), mais la couleur est différente et la panse

(1) Cf., par exemple, à Kh. Muftdjer, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 77, fig. 3.

n'est pas côtelée ni peinte comme à la période précédente; le goulot contourné est également nouveau. Cette jarre est décorée au milieu de la panse par deux bandes de traits incisés encadrant des ondulations irrégulières; une autre bande incisée est marquée près du fond. Le n^o 18, dont la forme reconstituée d'après de nombreux fragments demeure incertaine, est la partie centrale d'une jarre épaisse; l'extérieur est aplani et engobé de rose, l'intérieur est rugueux. Le départ d'une anse est visible vers le haut des fragments; deux bandes peignées constituent le décor. Le n^o 19 est une cruche en terre rouge bien cuite et mal engobée de blanc; elle avait un filtre. La forme n'est pas très sûre.

Les anses n^{os} 8 à 11 appartiennent à de grandes jarres en terre grise, blanche ou rose. On notera leur tendance à s'allonger en ovale, qui les distingue des anses byzantines. L'anse n^o 12, en terre grise avec engobe blanc, à l'extérieur, provient d'une grande gourde dont il ne reste que quelques autres tessons. C'est d'une gourde analogue que s'est détaché le fragment n^o 6 en terre brune, largement côtelé à l'extérieur et orné d'incisions vermiculées, qui descendaient du pourtour. D'autres tessons incisés sont dessinés sous les n^{os} 1 à 7.

La vaisselle de cette période comprenait aussi de larges terrines ou de grands bols, dont seuls les rebords se sont conservés. Certains sont représentés sous les n^{os} 2 à 5; ils sont décorés d'incisions, d'autres étaient sans ornement. Le n^o 2 garde l'attache d'une anse. Il est possible que le fragment de base n^o 15, monté sur un anneau épais appartienne à l'une de ces terrines, car les grandes jarres semblent s'être terminées par un fond arrondi.

Le n^o 13 est une tuile en terre rouge où adhérerait encore du mortier; plusieurs exemplaires semblables ont été retrouvés. Le godet incomplet n^o 16, en terre grossière, blanchâtre, est orné sur une partie de sa panse de traits gravés formant de petites croix. Enfin le n^o 17 est un bord retroussé en terre brune et bien cuite, qui fait figure d'intrus dans cet ensemble et qu'on placerait mieux à l'époque des Croisés; il est d'ailleurs isolé.

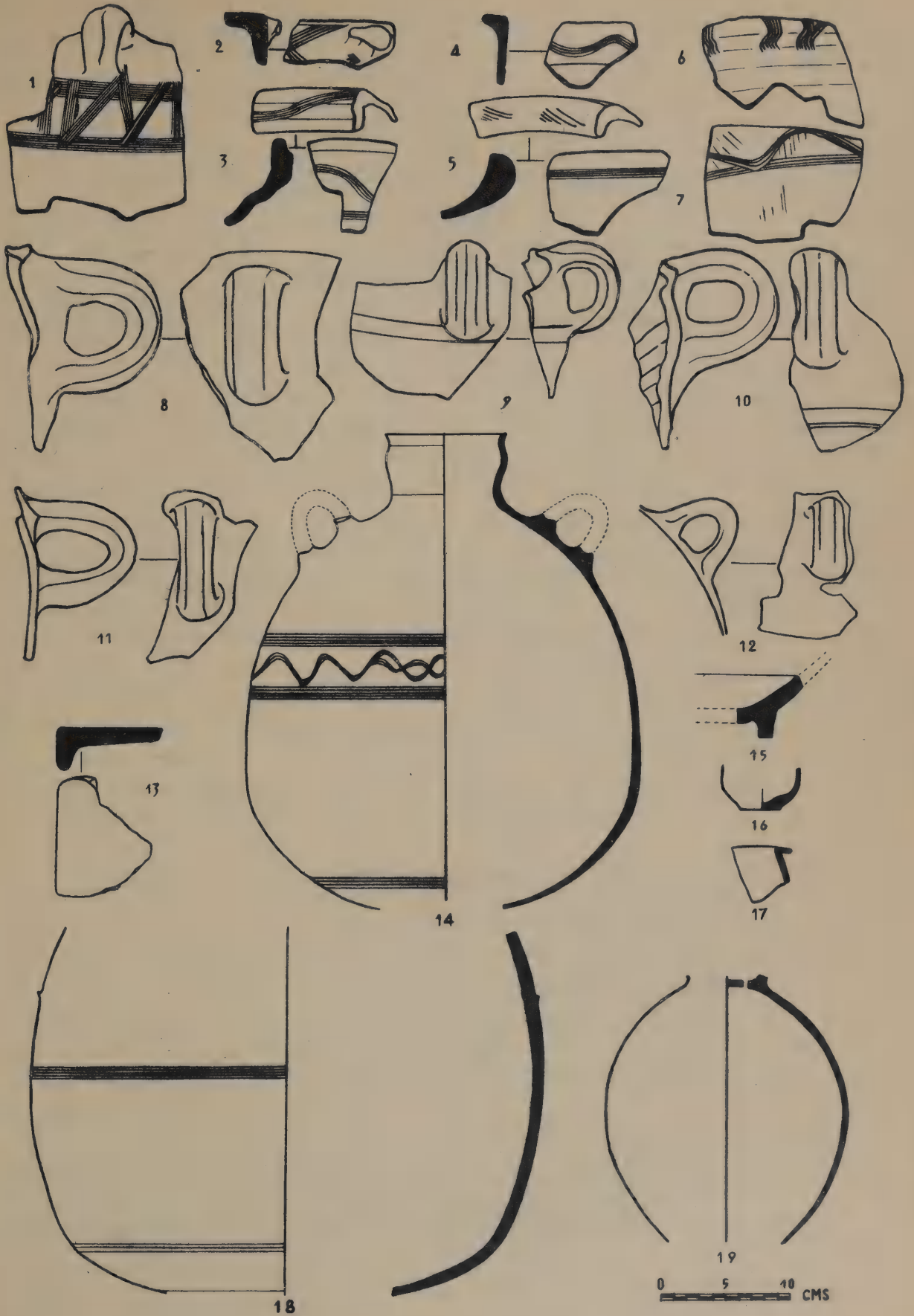
Les séries céramiques qui ont été décrites dans cette étude constituent un groupe homogène. Cette poterie est très différente de celle que nous avons recueillie dans le niveau contemporain de l'occupation franque et mamlouke; nous ne croyons pas qu'une seule forme bien attestée s'y retrouve exactement. Elle lui est aussi supérieure par le choix des pâtes, le modelage, l'esthétique des formes, mais, à part les pièces émaillées qui sont peu nombreuses, il lui manque le décor peint et la glaçure. De toutes manières, il y a une coupure très nette. Il semble que la conquête des Croisés ait non seulement interrompu certaines importations de l'extérieur mais aussi qu'elle ait désorganisé l'industrie locale.

Il serait également intéressant de noter ce que le groupe ne contient pas : la poterie à décor géométrique brun chocolat sur engobe blanc, qu'on fait parfois commencer très tôt, n'y est pas représentée, et nous croyons en effet qu'elle ne s'est répandue qu'à partir du XII^e siècle (1); de même pour la céramique à décor d'engobe sous glaçure transparente. Plus curieuse est l'absence de certains types comme la céramique à décor serré, géométrique ou floral, moulé en relief, qui est abondante à Kh. Mufdjer et à El Mineh (Syrie), où elle est datée du IX^e-X^e siècle (2). Mais une cruche de ce genre avait été trouvée lors des travaux de construction du couvent et est conservée chez les Pères Bénédictins de Qaryet el-'Enab.

(1) Deux tessons seulement s'en rapprochent beaucoup; ils ont été trouvés dans les sondages et appartiennent à la première période du Khân. Mais leur pâte et leur couleur sont différentes,

cf. p. 22 et fig. 4, 7; 12,5.

(2) A. LANE, dans *Archaeologia*, 87 (1937), p. 19 s.; *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 71.



Grands vases et morceaux variés des X^{ème}-XI^{ème} siècles.

CHAPITRE VIII

LA CÉRAMIQUE DES PÉRIODES CROISÉE ET MAMLOUKE

Nous avons déjà signalé que le bâtiment, utilisé par les Croisés, réutilisé sous les Mamlouks, plusieurs fois remanié et nettoyé, ne conservait pas des dépôts exactement stratifiés. Un seul endroit fait exception : la chambre I B, où le pavement mamlouk est établi trente centimètres plus haut que le sol croisé; mais peu de pièces ont été trouvées au-dessus du pavement et la couche inférieure n'a été atteinte que par un étroit sondage. Les témoignages ainsi recueillis sont insuffisants pour établir une distinction entre la céramique des deux périodes. Nous ferons donc une présentation commune de tout ce qui s'est accumulé entre l'installation des Croisés au milieu du XII^e siècle et la ruine définitive du caravansérail à la fin du XV^e siècle; les comparaisons avec d'autres fouilles mieux stratifiées permettront seulement de préciser la date de certains types. Notre matériel se répartit en trois séries : céramique peinte à décor géométrique, céramique émaillée, céramique sans peinture ni émail. Dans ces restes laissés par une occupation presque continue, les pièces complètes étaient rares et, bien que les fragments fussent très nombreux, peu de formes ont pu être reconstituées.

I. — CÉRAMIQUE PEINTE A DÉCOR GÉOMÉTRIQUE (pl. F et pl. XVII).

Elle est faite d'une terre assez fine mais insuffisamment travaillée, avec un peu de calcaire pilé employé comme liant. La teinte de la pâte varie du blanc crème à l'ocre et au chamois, parfois teinté de rose. La surface a une couverture, obtenue en plongeant les pièces dans un bain de la même argile délayée. Quelques fragments ont un léger lustrage. La cuisson est égale mais elle est généralement peu poussée et les pièces restent fragiles, bien qu'elles soient modelées avec des parois épaisses.

Sur le fond toujours clair s'enlève un décor chocolat, brun rouge ou brun noir, virant parfois vers le noir profond ou le pourpre. Il couvre l'extérieur des cruches et des jarres et peut se continuer, par des motifs plus simples, sur la face interne des ouvertures (n^o 10); il orne l'intérieur et la lèvre des bols et des assiettes

et il descend quelquefois aussi à l'extérieur du bord (n^{os} 9 et 32). Rarement cette peinture est associée à un décor modelé : un cordon souligne le rebord de quelques coupes (n^{os} 8 et 16).

La couleur est peu résistante. Elle est appliquée au pinceau mince avec une grande sûreté de main. Le décor est géométrique : traits parallèles ou croisés, zig-zags, triangles, losanges, carrés, damiers ou quadrillages. La ligne droite domine, mais il y a aussi des semis de points, des arcs-de-cercles, des entrelacs, des postes et des volutes. L'étoile à huit pointes du n^o 19 se retrouve ailleurs ; le motif géométrique évolue parfois timidement vers le décor végétal, n^{os} 6 et 22. L'artisan juxtapose et combine ces éléments selon sa fantaisie pour couvrir l'espace dont il dispose, et ses constructions varient à l'infini. La pl. F et la pl. XVII ne présentent qu'un choix dans ce répertoire, dont on appréciera la richesse en comparant les séries un peu nombreuses qui ont été publiées et qui proviennent de Gézer, de Leddjûn près Megiddo, de Jérusalem, Athlit, 'Ain Shems et Qubeibeh (1), mais des tessons semblables ont été recueillis sur beaucoup d'autres sites.

Les formes attestées sont rares (pl. F; cf. pl. XIX, 2). Un type qui paraît avoir été fréquent est une cruche à col haut et large, intérieurement muni d'un filtre, à corps globulaire monté sur une base en disque plat ou en anneau peu saillant ; une seule anse annulaire s'attache à l'épaule et sur le col au-dessous de la lèvre. Le modèle se faisait en plusieurs grandeurs. Les n^{os} 1 et 2 sont petits et de facture grossière. Le n^o 5 est la partie inférieure d'une cruche semblable, plus grande et mieux modelée. Des pièces analogues ont été trouvées ailleurs, ainsi à Jérusalem (2), à Beisân (3), à Mufdjer (4). Le n^o 3 est un goulot à filtre pour une cruche à deux anses. Pour les grandes cruches on fabriquait des couvercles, qui sont des coupelles pourvues d'un tenon de prise en leur centre. Le n^o 4 est un exemple de cet instrument qui est attesté aussi à Qubeibeh (5) et à Gézer (6). La même technique était appliquée également pour de grandes jarres, dont témoigne le col n^o 10, qui a été mieux cuit que l'ensemble des tessons. Les fragments de coupes

(1) R.A.S. MACALISTER, *The Excavation of Gezer*, Londres, 1912, III, pl. CLXXXIX; G. SCHUMACHER, *Tell el-Mutesellim*, Leipzig, 1908, fig. 278, 280, 281; R.A.S. MACALISTER et J.G. DUNCAN, *Excavations on the hill of Ophel, Jerusalem (Palestine Exploration Fund, Annual IV)*, Londres, 1926, pl. XVII et XXII; C. N. JOHNS, *Excavations at Pilgrim's Castle, 'Athlit*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), pl. XXVIII; E. GRANT et G.E. WRIGHT, *Ain Shems Excavations, Part IV (Pottery)*, Haverford, 1938, pl. L, 6-15 et LXX; B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubei-*

beh e dei dintorni, Jérusalem, 1947, p. 137, fig. 33.

(2) *Palestine Exploration Fund, Annual IV*, p. 198, fig. 213.

(3) G. M. FITZGERALD, *Beth-Shan Excavations 1921-1923, The Arab and Byzantine Levels*, Philadelphia, 1931, pl. XXV, 2 = pl. XXX, 31.

(4) D. C. BARAMKI, *The Pottery from Kh. el Mejjer*, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 99, fig. 14, 1.

(5) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 134, fig. 32, 1 à 5.

(6) R.A.S. MACALISTER, *The Excavation of Gezer*, III, pl. CLXXXIX, 11.

ou de bols sont très nombreux. Ils se rapportent généralement à un type que le n° 14 représente entier. C'est une coupe montée sur une base en disque, avec un bord à lèvre légèrement rentrante, taillée horizontalement. Elle a 34 cm. de diamètre. D'autres fragments, n°s 23-26, appartiennent à des pièces moins grandes (de 30 à 16 cm. de diamètre) et montrent, dans le profil des bords, une variété qu'enrichissent encore les n°s 6-8, 11, 16, 32. On peut comparer une coupe provenant de Qubeibeh (1). Le n° 23 est muni d'une anse pleine, placée verticalement sous la lèvre.

Cette céramique au décor monochrome, trop chargé mais amusant pour l'œil, a connu une grande vogue en Palestine. Quelques fouilles permettent de fixer approximativement sa période. A Athlit, le « Château Pèlerin » des Croisés, au Sud de Haifa, elle a été trouvée dans les niveaux d'occupation mamlouke du XIV^e-XV^e siècle, jamais dans les couches purement croisées, antérieures à l'évacuation du château par les Chevaliers en 1291. Bien qu'elle ait été recueillie aussi dans des niveaux mélangés, il est donc douteux qu'elle ait été utilisée, dans ce site particulier, avant la fin du XIII^e siècle. Mais les Chevaliers, qui se fournissaient ailleurs d'une vaisselle plus riche, ont pu mépriser ces produits indigènes (2). De fait, des fouilles plus récentes à la Citadelle de Jérusalem semblent indiquer que ce type a débuté un ou deux siècles plus tôt (3). A Mufdjer, cette céramique appartient à la dernière phase d'occupation, au XII^e-XIII^e siècle (4). A El-Minyeh, sur la rive occidentale du lac de Tibériade, elle est datée du XIII^e siècle par les fouilleurs (5). A Qubeibeh, cette céramique se continue pendant deux périodes d'occupation, qui vont de la seconde moitié du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle (6).

Hors de Palestine, ce type n'a guère retenu l'attention. Il a cependant été répandu en Syrie, puisqu'il est représenté au Musée de Damas et chez les antiquaires et que le compte-rendu soigneux des fouilles de Hama signale qu'il se rencontre très souvent sur ce site; une cruche qui est reproduite ne laisse pas de doute sur l'identité de la technique et du décor (7). Il est remarquable que, dans la série de Hama, des scènes à figures humaines et animales se combinent exception-

(1) B. BAGATTI, *l. c.*, fig. 32,9.

(2) C. N. JOHNS, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), p. 54.

(3) Les pièces sont inédites, mais cf. la note de C. N. JOHNS dans E. GRANT et G. E. WRIGHT, *Ain Shems Excavations, Part V (Text)*, Haverford, 1939, p. 148.

(4) D. C. BARAMKI, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 71 « Ware 19 » et p. 74.

(5) O. PUTTRICH-REIGNARD, *Die Palastanlage von Chirbet el Minje*, dans *Palästinahefte des Deutschen Vereins vom Heiligen Lande*, H. 17-20, Cologne, 1939, p. 29.

(6) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 132 s. et 147.

(7) H. INGHOLT, *Rapport préliminaire sur la première campagne des fouilles de Hama*, Copenhague, 1934, p. 33 et pl. x, 1.

nellement au décor géométrique (1). Le niveau auquel appartient cette céramique va de la fin du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle.

Toutes ces indications concordent avec celles que fournit notre fouille : le type y est limité aux deux dernières périodes du bâtiment, entre le milieu du XII^e siècle et la fin du XV^e siècle. L'incertitude de la stratification nous empêche de préciser s'il était déjà familier aux Croisés, dans la seconde moitié du XII^e siècle; nous avons seulement l'impression qu'il fut surtout commun sous l'occupation mamlouke. Il faut le distinguer d'autres produits, antérieurs ou postérieurs à lui, qui relèvent certes d'une même tradition mais qui ont des caractéristiques différentes (2). Deux fragments à décor géométrique ont été trouvés dans les couches du X^e-XI^e siècle (fig. 4,7 et 12,5; cf. p. 22), mais ils proviennent de vases aux parois plus minces, la pâte est plus fine et mieux cuite, la couverte est plus



Fig. 31. — Pot de l'époque ottomane.

rose. D'autre part, les déblais accumulés sur les ruines pendant la période ottomane contenaient des tessons analogues, mais la pâte est, cette fois, plus grossière, la couverte est rosée. La peinture est d'une couleur lie de vin ou cire à cacheter, le décor est tracé à gros traits maladroits et la composition est beaucoup moins savante. Les tessons que nous reproduisons, pl. F, 36-38, rendent sensible le contraste entre ces produits tardifs et ceux de la période précédente. Le pot presque complet, fig. 31, trouvé dans les déblais près du pilier de II A, montre l'indigence

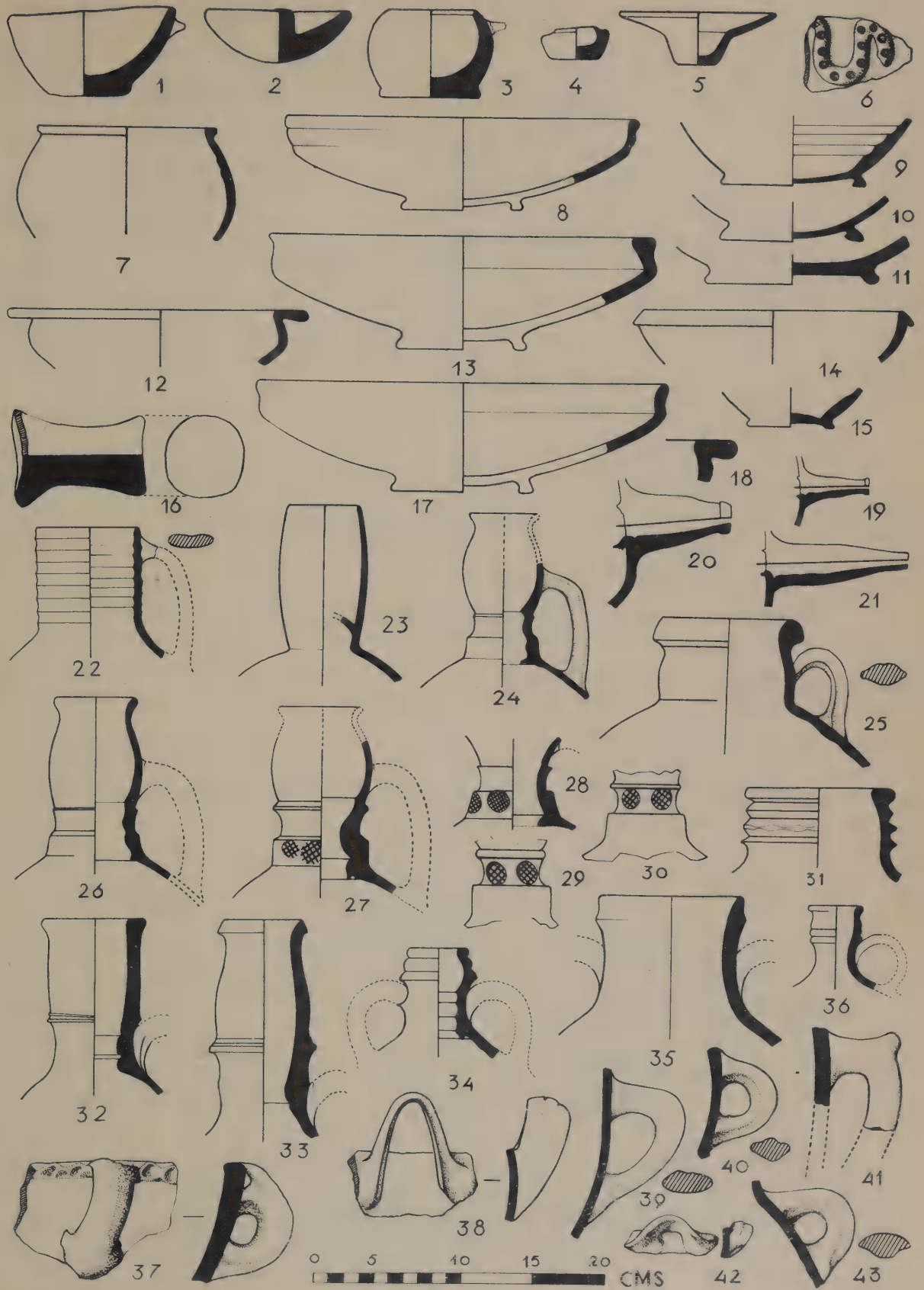
(1) H. INGHOLT, *Rapport préliminaire sur sept campagnes de fouilles à Hama en Syrie*, Copenhague, 1940, p. 143 et pl. XLIII, 3.

(2) Il faut d'abord écarter toute relation avec la poterie peinte à décor géométrique de la fin du Récent Bronze et du début du Fer (XIII^e au VIII^e siècle av. J.-C.), la poterie submycénienne ou « philistine » et la poterie chypriote, avec lesquelles, dans l'enfance de la céramographie de Palestine, on a classé quelques-unes de ces pièces (WILSON et WARREN, *The Recovery of Jerusalem*, Londres, 1871, p. 478; G. PERROT et Ch. CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, III, Paris, 1885, p. 669, fig. 478; L.-H. VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente*, Paris, 1907,

pl. IX A et B; R. DUSSAUD, *Les monuments palestiniens et judaïques (Musée du Louvre)*, Paris, 1912, p. 115, fig. 175). On ne peut même pas admettre, comme le suggèrent Macalister et Duncan (*Palestine Exploration Fund, Annual IV*, p. 197) et Puttrich-Reignard (*l. c.*, p. 29) que les potiers arabes ont imité des pièces anciennes trouvées par hasard : la technique est différente, le décor arabe est plus élaboré, plus « mécanique ». Des motifs géométriques semblables n'impliquent aucune parenté entre les deux classes : il n'y a là qu'une de ces « rencontres », dont l'histoire de l'art et particulièrement de la céramique fournit maint exemple.



Céramique croisée et mamlouke à décor géométrique.



Céramique croisée et mamlouke ni peinte, ni émaillée.

du nouveau décor. Cette tradition s'est d'ailleurs perpétuée jusqu'à nos jours chez les potiers, plus souvent des potières, de certains villages de Palestine.

II. — CÉRAMIQUE ÉMAILLÉE (fig. 32 et pl. XVIII, 2).

Cette classe se distingue matériellement de la précédente par une pâte plus fine et mieux cuite. Le modelage est plus soigné et toujours fait sur le tour. La fig. 32 ne présente qu'un choix des fragments qui appartiennent tous à des coupes ou à des bols. Sauf dans le n° 5, qui est particulier à d'autres égards, l'émail n'est appliquée qu'à l'intérieur du vase et sur la lèvre où il déborde.

1. *Céramique sans décor.* — Le n° 1 est une coupe en terre rose chamois, couverte sur les deux faces d'un engobe blanc crème, sur lequel est posée à l'intérieur une glaçure brun clair. Le bord n° 19 lui est semblable. Le n° 7 a une terre brune, un engobe chamois, une glaçure brune, mais ces couleurs plus foncées que celles du n° 1 tiennent vraisemblablement à ce que la pièce a été brûlée : sa face extérieure est enfumée. Le n° 6, dont on remarquera la lèvre élargie horizontalement, a la même technique, mais la glaçure est vert feuille. Le n° 10, en terre fine, de teinte beige, a un engobe crème, irrégulièrement appliqué et une glaçure vert clair. Le n° 13 est glacé en vert bouteille. Le n° 15 est d'une terre chamois foncé et garde les restes d'un émail irisé. D'autres tessons s'apparentent à ces divers modèles, avec des glaçures de différents verts ou de bruns qui vont presque jusqu'au noir.

2. *Céramique peinte sur l'émail.* — Le fragment de bol n° 3 est le seul où le décor soit peint sur l'émail : ce sont des lignes circulaires noires, qui sont presque effacées. La terre est de couleur brique et bien cuite, la glaçure est vert feuille.

3. *Céramique à peinture d'engobe sous glaçure transparente.* — Cette série est la mieux représentée et la plus caractéristique. La terre est rouge brique, fine et très cuite. Sur le fond naturel de la pâte est appliqué un engobe blanc crème, épais et dessinant un motif géométrique. Tout l'intérieur de la coupe, et l'extérieur de la lèvre, est couvert d'une glaçure transparente, teintée de jaune. Selon la densité de cette teinte, le rouge de la pâte, qui fait le fond du décor, passe au brun plus ou moins sombre et le décor d'engobe s'enlève en jaune clair ou jaune foncé. Exceptionnellement dans notre série (n° 12), la glaçure a une teinte verte et colore l'engobe en vert sale.

Les nos 8, 9 et 14 restituent la forme de ces coupes, qui ont généralement un bord caréné et toujours une base en anneau, dont les nos 12 et 18 sont d'autres exemples. Le n° 17 est encore un bord caréné; le n° 11 est un bord simplement

incurvé, qui se distingue encore par sa glaçure plus transparente et débordant largement à l'extérieur.

Le décor le plus fréquent paraît avoir été une combinaison de triangles, dessinant une étoile à six branches inscrite dans un cercle. Les parties réservées

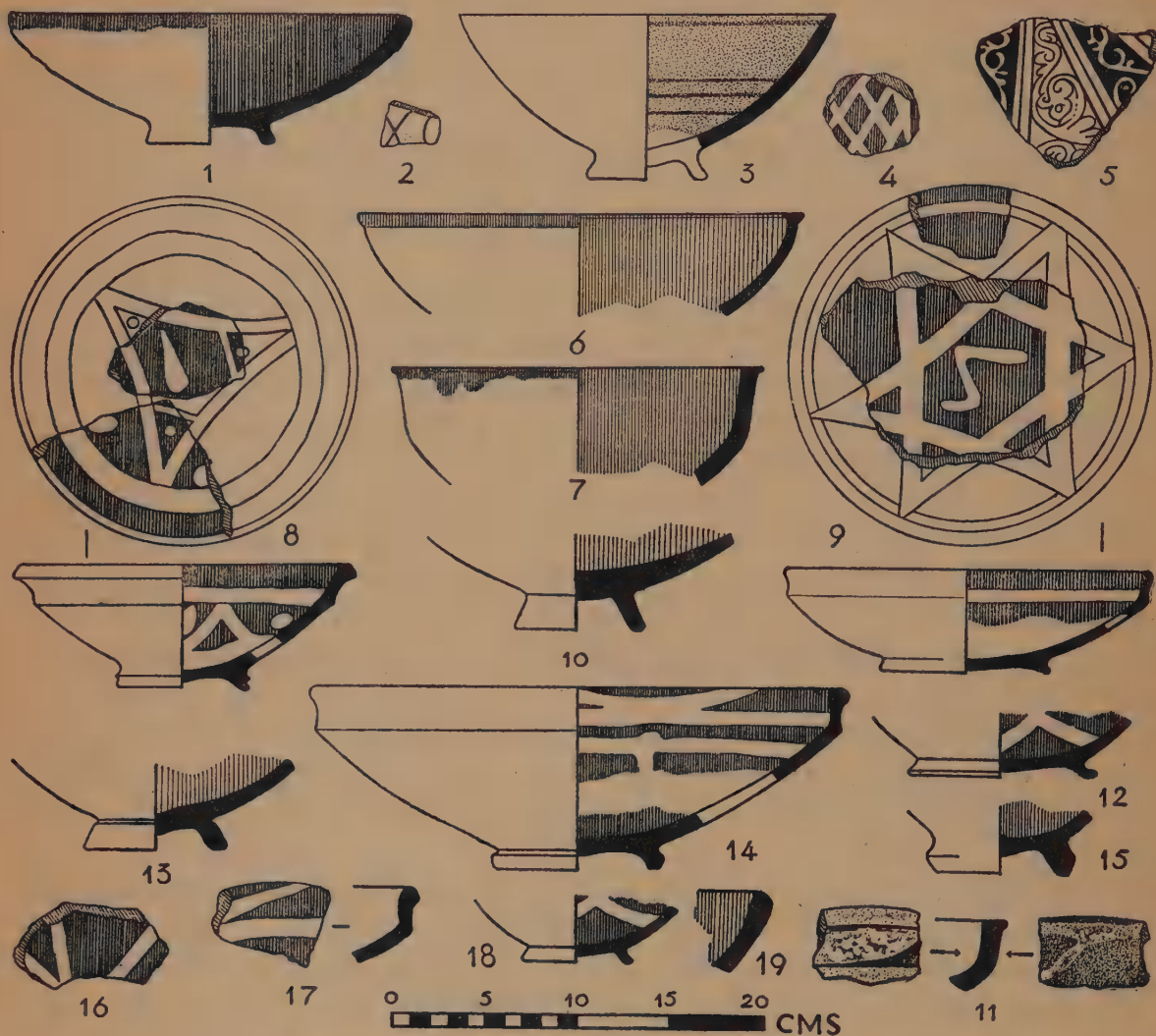


Fig. 32. — Céramique émaillée croisée et mamlouke.

sont meublées par des virgules ou des points. Au-dessus du cercle, le bord est généralement orné par des lignes courbes. Les tessons n^{os} 4 et 16, et d'autres qui ne sont pas reproduits, proviennent de décors différents que nous ne pouvons pas compléter.

4. *Céramique sgraffito*. — Cette technique est ainsi décrite par le Dr Fouquet :

« La pâte terreuse, plus ou moins fine, généralement rouge, est travaillée au tour; le vernis jaune, brun ou vert, appliqué sur un engobe, recouvre la pièce tantôt sur ses deux faces et tantôt seulement à l'intérieur. Des dessins sont gravés au trait, détruisant l'engobe par places avant l'application de la couverte » (1). De ce type, la fouille de Qaryet el-'Enab n'a livré que quelques tessons. Le n° 2 est un petit fragment d'une coupe à parois minces, en terre brune, engobée de jaune sale sur les deux faces; la couverte est teintée de jaune. Le n° 5 provient, avec deux autres tessons (pl. XVIII, 2, centre) d'une coupe en terre brune, couverte d'un engobe blanc sur les deux faces. L'extérieur a reçu une glaçure uniforme, de teinte vert clair. L'intérieur a un décor rayonnant de rinceaux, qui alternativement sont gravés au trait ou se détachent sur un fond sombre obtenu par un grattage de l'engobe. La glaçure intérieure est jaune clair.

Tous ces types appartiennent à des séries bien connues. La céramique vernissée sans décor est commune sur tous les sites du Moyen Age et n'appelle aucun commentaire. La céramique à décor d'engobe a été recueillie déjà sur de nombreux sites palestiniens; nous ne retenons que les trouvailles qui précisent sa date. A El-Minyeh, elle appartient à l'occupation du XIII^e-XIV^e siècle; deux coupes, qui ont été publiées, donnent un décor complet, plus élaboré que celui de nos fragments et où se mêlent des éléments végétaux stylisés et des oiseaux (2). A Athlit, elle a été trouvée dans les couches mélangées du XIII^e-XIV^e siècle mais aussi dans les couches homogènes du XIII^e siècle: elle a donc été employée par les Croisés (3). Elle est de la dernière période de Mufdjer, au XII^e-XIII^e siècle, et elle est représentée par des coupes dont le décor et la forme sont très proches des pièces de Qaryet el-'Enab (4). A Qubeibeh, elle a été recueillie surtout dans le niveau qui s'étend de la seconde moitié du XII^e au milieu du XIII^e siècle; les formes et certains décors sont identiques aux nôtres (5). Elle se rencontre, hors de Palestine, en Égypte (6) et en Syrie: elle est très fréquente à Hama, où la forme la plus courante est une coupe à pied bas; l'une d'elles a presque le même décor que notre n° 9, le zig-zag central étant remplacé par un enroulement (7).

(1) D. FOUQUET, *Contribution à l'étude de la céramique orientale*, Le Caire, 1900, p. 123.

(2) O. PUTTRICH-REIGNARD, *Die Palastanlage von Chirbet el Minje*, p. 29 et fig. 16-17.

(3) C. N. JOHNS, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), p. 53 et pl. xxvii.

(4) D. C. BARAMKI, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 93, fig. 11, 7 à 9, « ware 16 a ».

(5) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 127-128, fig. 31, 10-13, et pl. 26, phot. 56.

(6) ALY BEY BAHGAT et MASSOUL, *La céramique musulmane d'Égypte*, Le Caire, 1930, p. 85-86.

(7) H. INGHOLT, *Rapport préliminaire sur la première campagne des fouilles de Hama*, p. 37 et pl. x, 2.

La céramique « sgraffito » est bien représentée à Athlit (1) et à El-Minyeh (2), où elle est datée du XIII^e-XIV^e siècle. Elle est plus rare sur les autres sites palestiniens. Mais elle a été répandue dans tout le Proche Orient, depuis Byzance et la Crimée jusqu'en Égypte. Bien que les origines en soient plus anciennes, l'Égypte, d'où semble provenir notre n^o 5, l'a surtout fabriquée à partir du début du XIII^e siècle et jusqu'au XIV^e-XV^e siècle (3).

III. — CÉRAMIQUE SANS PEINTURE NI ÉMAIL (pl. G et pl. XVIII, 1).

Quelques petits vases seulement ont été retrouvés intacts. Les bols n^{os} 1 et 3 sont modelés à la main, en terre grossière avec un engobe crème et rose. Ils ont, sous la lèvre un tenon de prise. Le godet n^o 4 est de la même pâte. Le n^o 2 est un couvercle qui a la même forme et la même matière que celui de la pl. F, 4, dont il ne se distingue que par l'absence du décor peint. Le n^o 5, en terre plus fine et mieux cuite, de couleur rouge et engobé de blanc, paraît être un autre type de couvercle, qu'on prenait par le bord, qui dépassait le goulot sur lequel il était appliqué (4).

Parmi les tessons de cette céramique modelée à la main, on notera le n^o 6, en terre chamois à couverture noire, qui est orné d'un serpent en relief, ponctué de petits trous (5). Le n^o 37 est un fragment de terrine en terre grossière, engobée de rose, dont le bord est souligné par un bandeau modelé d'impressions digitales. L'anse n^o 41 est en terre crème, mal cuite. Le n^o 16 est un manche d'écuelle.

La petite marmite n^o 7 a la même pâte rouge et bien cuite que la céramique vernissée commune. Les anses n^{os} 38 et 42 sont en terre rouge brique : elles sont très relevées, ce qui les distingue de celles de la première période arabe, pl. B, 17-18. Cette évolution apparaît moins nettement dans les séries de Mufdjer (6), mais elle est confirmée par une anse du XIII^e-XIV^e siècle à Athlit (7) et, semble-t-il, par une forme complète de Beisân (8), identiques à notre n^o 38. Elles se distinguent

(1) C. N. JOHNS, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, III (1934), p. 137 s.; V (1936), p. 53.

(2) D'après les collections du Musée de Palestine. Le rapport préliminaire de la fouille y fait seulement allusion, O. PUTTRICH-REIGNARD, *l. c.*, p. 29.

(3) Cf. D. FOUQUET, *Contribution à l'étude de la céramique orientale*, p. 133; ALY BEY BAGHAT et MASSOUL, *La céramique musulmane d'Égypte*, p. 83 s.; R. L. HOBSON, *A Guide to the Islamic Pottery of the Near East (British Museum)*, Londres, 1932, p. 24 s.

(4) Comparer B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 118 et fig. 26, 18.

(5) Comparer, *ibid.*, pl. 25, phot. 54,11.

(6) D. C. BARAMKI, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, X (1944), p. 97, fig. 13, 1-13, qui groupe les formes de la « ware 18 a » (VIII^e s.) et de la « ware 18 b » (XII^e-XIII^e s.).

(7) Musée de Palestine. Non publiée.

(8) G. M. FITZGERALD, *The Arab and Byzantine Levels*, pl. XXXII, 8, qui provient d'un niveau mélangé.

aussi de certaines anses byzantines, qui sont repliées vers le haut, mais qui ne sont pas allongées en pointe.

Les fragments de coupes sont nombreux. Ils sont en terre rose, généralement fine et additionnée de calcaire pilé menu; la cuisson est très forte. Les formes n^{os} 8, 13, 17, sont tracées avec certitude d'après les bords restants et des fonds comme le n^o 11. On remarquera que ces formes sont analogues à celles de la céramique émaillée, fig. 32, 8, 9, 14. D'autres bords de coupes sont donnés par les n^{os} 12, 14, 18. Par le profil et la pâte, ils se comparent à ceux de Qubeibeh (1).

Pour les cruches, aucune forme complète ne peut être reconstituée. Les fonds n^{os} 9, 10, 15, sont montés sur un anneau, comme ceux des coupes. Les n^{os} 22, 25, 31, 35 présentent quelques types de cols. Le n^o 22 est en terre crème, peu cuite; on rapprochera une forme complète de Beisân (2). Le n^o 31, en terre chamois clair, bien cuite, a des moulures faites au couteau sur le tour; la même technique apparaît sur un col de Mufdjer (3). Souvent une ou deux anses sont attachées au col, n^{os} 22, 25, 35; souvent aussi elles sont fixées à la panse, n^{os} 39 et 40, en terre crème, bien cuite, ou sur l'épaule, n^o 43. Certains vases avaient des versoirs qui, d'après les formes complètes données par d'autres fouilles, étaient plantés obliquement sur l'épaule. Ces versoirs, n^{os} 19-21, sont longs, étroits; ils étaient modelés à part et fichés dans le corps du vase, leur extrémité large étant rabattue à l'intérieur (4).

Les n^{os} 24 et 26-30 forment une classe à part. Ce sont des goulots de cruches basses, ventruës, à épaule très marquée. Les éléments inférieurs nous manquent mais la forme est assurée par une pièce de Jérusalem (5). Ce profil rappelle d'assez près une cruche de Baalbek (6). Celle-ci a un décor estampillé à la base du col; précisément à la même place, nos goulots portent ordinairement plusieurs estampilles : les n^{os} 28-30 en ont quatre réparties en deux paires, le n^o 27 en a 6, en deux groupes de trois. Ce sont des cercles quadrillés par un nombre variable de traits; ils étaient imprimés avec une matrice de bois. Un fragment de col, non reproduit et de galbe un peu différent, a deux estampilles en carré quadrillé. Ces estampilles imprimées sur des cols qui ont généralement le même profil que les nôtres, ont été trouvées fréquemment à Jérusalem (7) et dans les environs, à 'Ain Karim,

(1) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 126, fig. 30.

(2) G.M. FITZGERALD, *l. c.*, pl. XXX, 24.

(3) Musée de Palestine n^o 40.1482, non publié. — Cf. aussi un fragment de Qubeibeh, B. BAGATTI, *l. c.*, pl. 23, phot. 50,5.

(4) Cf. B. BAGATTI, *l. c.*, p. 114, fig. 27, 12-16 et, pour la technique, pl. 24, phot. 53, 2-3.

(5) R.A.S. MACALISTER et J.G. DUNCAN,

Palestine Exploration Fund, Annual IV, p. 200, fig. 216.

(6) F. SARRE, *Die Kleinfunde*, dans *Baalbek, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in den Jahren 1898 bis 1905*, ed. Th. WIEGAND, III, Berlin et Leipzig, 1925, p. 118, fig. 13.

(7) *Palestine Exploration Fund, Annual IV*, p. 200.

Gézer, Qubeibeh (1). Le cercle quadrillé est le motif le plus fréquent, mais on rencontre à Qubeibeh (2) le carré quadrillé que nous avons une fois à Qaryet el-'Enab. Ailleurs, on a quelquefois une étoile à 5 ou 8 branches inscrite dans un cercle (Qubeibeh). Bien que l'analogie de la cruche de Baalbek suggère l'idée d'un décor, ces estampilles isolées, ou groupées par deux ou trois, apparaissent plutôt comme une marque de fabrique. En de rares occasions cette marque est faite sur l'anse, ainsi à Qubeibeh. Dans ce dernier site, les estampilles sont datées entre le milieu du XII^e et le milieu du XIII^e siècle et sont absentes de la couche suivante, qui va jusqu'au milieu du XIV^e siècle (3). Si cette précision a une valeur générale, notre groupe remonterait à l'occupation croisée, avant le caravansérail mamlouk.

Les cols n^{os} 32 et 33, en terre chamois à engobe crème, ont un profil un peu différent et une anse bouclée, attachée à leur base. Le col n^o 23 se distingue par le filtre intérieur et le manque d'anse; étant sans moulure, il se prenait facilement en main.

Le n^o 34, en terre rose vif, fine et très cuite, avec deux anses, est un goulot de gourde, semblable à ceux qui ont été trouvés à Qubeibeh (4). Le Musée de Damas possède des pièces identiques, qui donnent la forme complète (5). Les « gourdes de pèlerins » à décor moulé, du XIV^e siècle (6) sont d'une pâte différente mais ont parfois des goulots analogues (7). Le col n^o 36, en terre rose à engobe crème, est assez comparable mais il n'a qu'une anse et appartient probablement à une petite cruche.

(1) S. J. SALLER, *Discoveries at St John's, 'Ein Karim*, Jérusalem, 1946, p. 63-64, pl. 35, 1, 16; B. BAGATTI, *Il santuario della Visitazione ad 'Ain Karim*, Jérusalem, 1948, p. 84; R.A.S. MACALISTER, *Excavation of Gezer*, III, Londres, 1912, pl. CLXXXIX, 24; B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 120, fig. 28, 6-9 et pl. 24, phot. 52, 1-9.

(2) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, phot. 52,4.

(3) *Ibid.*, p. 102.

(4) *Ibid.*, p. 116, fig. 28, 2 et 3.

(5) J. SAUVAGET, *Poteries syro-mésopotamiennes du XIV^e siècle*, Paris, 1932, pl. 1, mais l'auteur les attribue à l'époque romaine, p. 3.

(6) Nous rappelons qu'un fragment ■ été trouvé dans la chambre VI C, cf. p. 21 et fig. 4,1.

(7) Ainsi F. E. DAY, *Some Islamic Pilgrim-bottles*, dans *Berytus*, II (1935), pl. III et IV.

CHAPITRE IX

LES LAMPES DE TERRE CUITE

Les fragments de lampes, qui offrent un certain intérêt sont groupés dans les fig. 33 et 34 et la pl. XIX, 1. Tout sauf un (fig. 34) appartiennent à des lampes plates en forme d'amande, à couvercle percé d'un trou de remplissage au centre de la partie large et d'un trou de lumière à la pointe. Selon le niveau d'où elles sont sorties, elles se répartissent chronologiquement en trois groupes. Les lampes fig. 33, 8, 12, 13 et fig. 34 proviennent du sondage de la chambre VI C (cf. p. 22) et sont antérieures à la construction du premier caravansérail arabe. Les lampes fig. 33, 3, 4, 5, 7, 9, 10, 11 ont été retirées de la fosse de VI D (cf. p. 31) et du canal en V B et VI C (cf. p. 34); elles sont contemporaines du premier caravansérail arabe. Les lampes fig. 33, 1, 2, 6, 14 et 15, trouvées dans les dernières couches d'occupation du bâtiment, sont de l'époque des Mamlouks; aucun fragment ne peut être, avec assurance, daté du temps des Croisés.

Premier groupe (Sondage VI C).

La fig. 34 reproduit une petite lampe coquille en terre rouge, à bec très pincé et à base en disque. C'est une forme très simple, qui remonte en Palestine jusqu'au III^e millénaire av. J.-C. et que les potiers d'Hébron et d'ailleurs fabriquent encore aujourd'hui. Elle ne peut nous fournir aucune date.

Le fragment fig. 33,8, en terre rose, décoré d'une étoile à six branches et d'une palme stylisée, ressemble à une lampe du VIII^e siècle, venant de Mufdjer (1), mais le sujet a servi longtemps, car plusieurs exemplaires, ont été trouvés à Qubeibeh, dans les couches du XII^e-XIII^e siècle (2). Le n^o 13, en terre d'un blanc sale, a son répondeur à El-Minyeh, au VIII^e siècle (3). Le n^o 12 est en terre rose; le motif de la grappe de raisin surmontée d'un double arceau, revient sur une lampe byzan-

(1) Musée de Palestine, n^o 40.1375, non publié. p. 140, fig. 34, 4-6.

(2) B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus
El-Qubeibeh e dei dintorni*, Jérusalem, 1947,

(3) Musée de Palestine, n^o 38.1320, non publié.

tine de 'Ain Karim (1). Les mêmes arceaux, mais entourant une palme, se retrouvent sur deux lampes de Mufdjer, qui sont cependant classées au XII^e-XIII^e siècle (2).

Deuxième groupe (Fosse VI D et canal).

Le n^o 4 est en terre blanchâtre. Le trou d'huile est cerné d'un canal, qui se prolongeait vers le bec (cf. le n^o 9). Le couvercle a un décor de cercles, dans lesquels

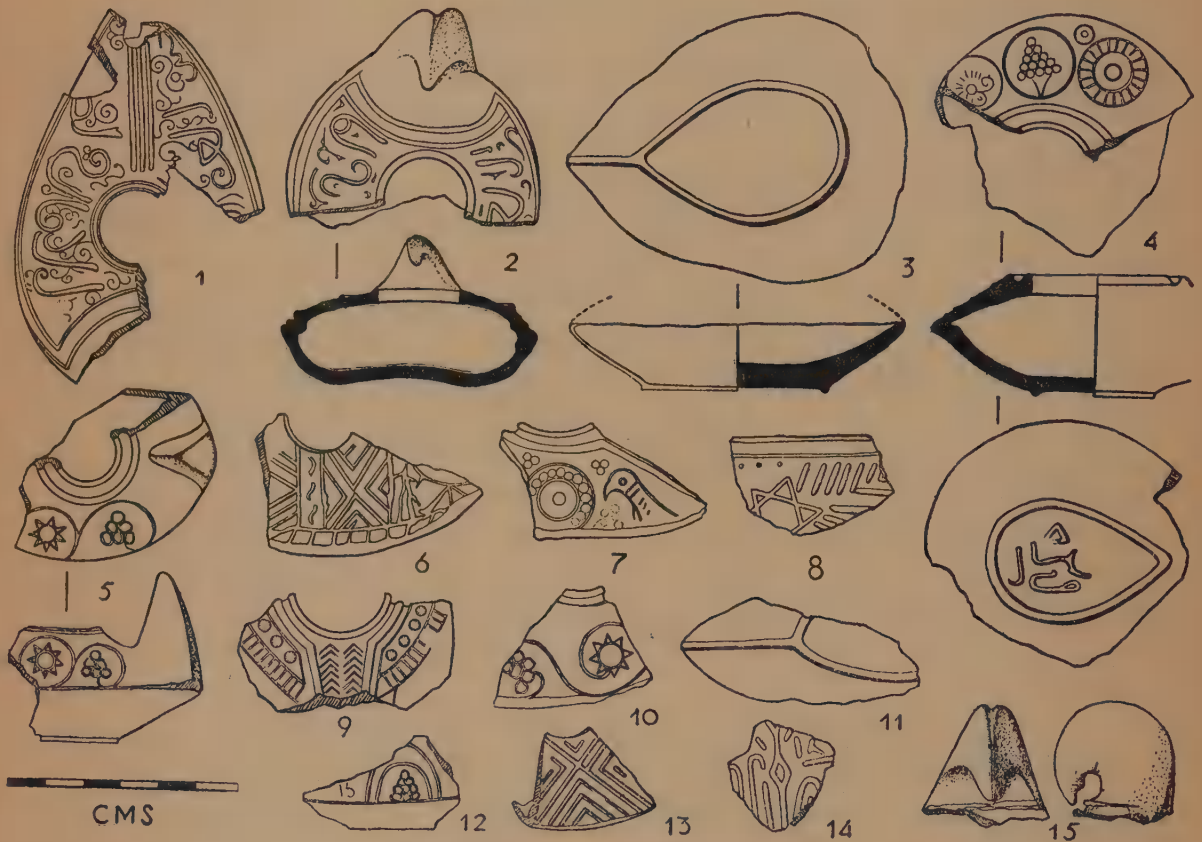


Fig. 33. — Lampes de terre cuite.

s'inscrivent des lignes géométriques ou une grappe; on en rapprochera certaines lampes de la période abbaside à Mufdjer (3). La base est marquée par une saillie en ovale pointu, où une inscription coufique se détache en relief au-dessous d'une marque triangulaire :

البركة « la bénédiction »

(1) B. BAGATTI, *Il santuario della Visitazione ad 'Ain Karim*, Jérusalem, 1948, pl. 25, phot. 56,3; cf. phot. 56, 9.

(2) D. C. BARAMKI, dans *Quarterly of the*

Department of Antiquities in Palestine, X (1944), pl. xvii, 3 et xviii, 5.

(3) *Ibid.*, pl. xvii, 8 et xviii, 1.

Les lettres sont inversées, ayant été gravées à l'endroit sur le moule. Cette brève épigraphe s'explique par les formules plus développées qu'on lit sur d'autres lampes : « La bénédiction d'Allah à qui l'a faite », ou : « La bénédiction d'Allah à qui l'achète » (1).

Les n^{os} 3 et 11, en terre rosée, sont des fonds du même type, sans inscription et dans lesquels la saillie de la base se prolonge par une ligne droite qui atteint le bec. L'anse de ce type est représentée par le n^o 5 : c'est une languette trièdre, à peine incurvée, ce qui la distingue des anses du groupe mamlouk (n^{os} 2 et 15). Dans ce n^o 5, en terre rose, le décor du couvercle est une variété de celui du n^o 4 et il se retrouve identique dans le n^o 10, également en terre rose.

Tous ces fragments ont été retirés de la fosse de VI D. Les n^{os} 7 et 9 proviennent du canal et ont été déjà décrits (p. 35). Leur pâte est d'un blanc farineux. Le décor du n^o 7 combine les cercles du n^o 4 et un oiseau, qu'on retrouve avec la même association dans une lampe du Musée de Palestine (2). Le décor du n^o 9 est un héritage byzantin mais ici le motif est traité plus finement.

Troisième groupe (Niveau I).

Le n^o 1, en terre rose vif, trouvé dans le dernier niveau d'occupation de la chambre VI D, appartient à un type bien connu. C'est une lampe plus plate et plus allongée que celles du groupe précédent, où le canal entourant le trou d'huile est à peine marqué. Le décor du couvercle se compose d'une inscription en caractères naskhi, d'un fin relief. Le texte complet se lisait, en partant du bas de la figure, à gauche :

الاقبال لصاحبه — السعد الدائم

« Prospérité à son possesseur — Bonheur éternel »

La même inscription, avec la même coupure du mot لصاحبه, se lit sur une lampe de Jérusalem entrée au Musée de Louvre (3), sur une lampe du Musée de Notre-Dame de France à Jérusalem (4), sur trois lampes du Musée de la Flagellation, dans la même ville (5). Une lampe inédite de la collection de l'École Biblique

(1) Musée de Palestine, n^o 41.563, et Ch. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Archéologie Orientale*, III, Paris, 1900, p. 284 et pl. VII.

(2) N^o 40.447, inédit et sans provenance.

(3) R. DUSSAUD, *Les monuments palestiniens et judaïques (Musée du Louvre)*, Paris, 1912, p. 128, n^o 223. Provient de la mission Clermont-Ganneau, cf. Ch. CLERMONT-GANNEAU, *Mission*

en Palestine et en Phénicie, Paris, 1884, n^o 81.

(4) J. GERMER-DURAND, *Un musée Palestinien*, Paris, s.d., p. 30 et fig. LIX.

(5) B. BAGATTI, *Il Museo della Flagellazione in Gerusalemme*, Jérusalem, 1939, p. 105. L'une d'elles est reproduite dans B. BAGATTI, *I monumenti di Emmaus El-Qubeibeh*, p. 140, fig. 34,8.

et Archéologique Française (1) porte la même inscription en naskhi, mais elle se lit à l'envers. Toutes ces lampes sont de l'époque mamlouke, comme aussi une lampe d'Athlit, qui porte cette inscription en lettres plus simples, avec inversion des deux parties de la formule (2).

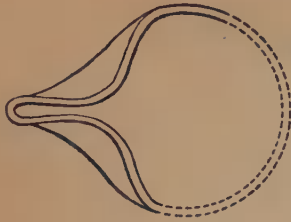


Fig.34.—Lampe byzantine (?).

Le n° 2, en terre rose, trouvé dans la cour IV A sur le pavement, paraît avoir eu la même inscription, en lettres un peu déformées. Elle aurait débuté à gauche du trou de lumière et le fragment en conserverait la partie centrale :

[ل لصاحبه — الع]

La base est concave, alors qu'elle était plate dans le n° 1 et qu'un autre fragment donne une base convexe. L'anse est recourbée en pointe et creusée d'un sillon dorsal.

Le n° 15 est une anse du même type, provenant de IV C.

Le n° 14, trouvé au même endroit que le précédent, est un fragment de couvercle, à décor inspiré de certaines lettres arabes. Des lampes de ce modèle apparaissent souvent sur le petit marché des antiquités et sont entrées dans plusieurs collections. Le n° 6, en terre rose, porte un décor géométrique, mal moulé. Il doit appartenir à la même époque, bien qu'il soit sorti du remblai couvrant l'aqueduc moderne de la mosquée, en IV B.

Nous avons enfin recueilli un petit tesson en terre blanche, couvert d'une glaçure bleu turquoise. Il s'est détaché d'une lampe émaillée d'un type bien attesté au XIII^e-XIV^e siècle (3).

(1) S.E. 41. Trouvée dans le terrain du Couvent de Saint-Étienne.

(2) C.N. JOHNS, dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, I (1931), p. 129

et pl. LIII, fig. 2,9.

(3) Cf. F. SARRE, *Die Kleinfunde*, dans *Baalbek...*, ed. Th. WIEGAND, Berlin et Leipzig, 1925, p. 131, n° 79 et fig. 60.

CHAPITRE X

PETITS OBJETS

Nous groupons ici les petits objets de verre et de métal, trouvés dans la fouille.

I. — VERRE

Nous n'avons recueilli que des fragments. Les plus significatifs sont reproduits fig. 35. Les n^{os} 1 à 3 proviennent du sondage de la chambre VI C et ont déjà été présentés avec les références utiles (p. 22); sauf peut-être le n^o 1, ils appartiennent à la période byzantine. Les n^{os} 4 à 7 ont été retirés du canal en V B et VI C. En les décrivant, p. 34, on a dit qu'ils pouvaient être datés des environs du ix^e siècle.

Le n^o 8, trouvé en II A au niveau I, est le col mince et long d'un « rafraîchisseur » ou aspersoir à eau de rose, qui se continuait par un corps aplati. Le type est bien attesté en Syrie au xiii^e-xiv^e siècle (1).

Le n^o 9, base carrée, épaisse, d'un petit vase à quatre pans, et le n^o 10, un goulot, viennent de IV CD, niveau I.

Le n^o 11 a été retiré de la fosse de VI D et est un reste de la première occupation arabe. Plutôt qu'un culot de bouteille, c'est un fond de cornet à boire, comme le n^o 4.

Le n^o 12 est un cône creux et épais, peut-être un fond de lampe. Trouvé en IV B au-dessus du canal moderne de la mosquée, il est peut-être relativement récent. De même, le n^o 13, qui provient d'une tranchée creusée contre le même canal en II B, est d'une date incertaine mais pourrait remonter à la première occupation arabe (2). C'est le culot d'un vase; il a la forme d'un trièdre tronqué,

(1) Cf. F. SARRE, *Die Kleinfunde*, dans *Baalbek...*, ed. Th. WIEGAND, III, Berlin et Leipzig, 1925, p. 137, n^o 114 et fig. 76; G.A. EISEN, *Glass, Its Origin, History, Chronology*, New York, 1927, pl. 271; C. J. LAMM, *Mittelalterliche Gläser und Steinschnittarbeiten aus dem nahen Osten*, Berlin, 1930, pl. 6,20.

(2) C. J. LAMM, *Mittelalterliche Gläser...* pl. 61,5 et 62, 7-9, donne des fonds analogues, du ix^e siècle.

dans l'extrémité duquel trois pointes sont taillées dans le verre. La pâte est bleue, avec des bandes plus sombres, qui dessinent un décor géométrique.

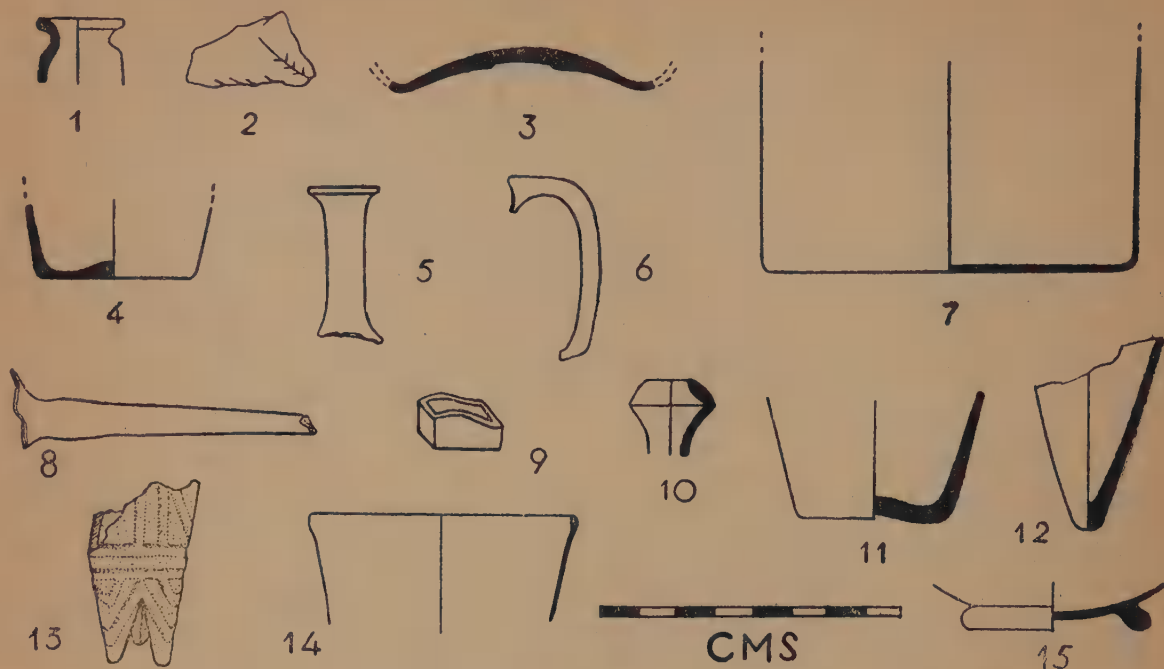


Fig. 35. — Objets de verre.

Le n° 14 a été retiré de la fosse de VI D. C'est la lèvre mince d'un flacon à col évasé. Le n° 15 est un fond en anneau, venant du niveau I.

Nous noterons enfin, trouvé dans le niveau I, un fragment de verre à fenêtre, de teinte brune.

II. — MÉTAL

Les pièces de la fig. 36 appellent peu de remarques et il suffira de les décrire sommairement.

1. Cuivre. Petit plateau de balance, formé d'une coupelle mince, percée de trois trous de suspension. — Provenance : IV A, niv. I (pl. XIX, 3).

2. Cuivre. Lampe en forme d'écuelle avec un bec saillant, dont la lèvre est rabattue à l'intérieur pour maintenir la mèche. — Provenance : Déblais (pl. XIX, 3).

3. Fer à cheval, dont les deux pointes sont brisées. Comme les Orientaux ont toujours ferré leurs bêtes avec une mince plaque de métal couvrant toute la sole, cette pièce se rattache certainement à l'industrie européenne, pendant le séjour des Hospitaliers à Qaryet el-'Enab. Mais ses petites dimensions, elle n'a

que 8 cm. 5 de large, montrent qu'elle était destinée à un poney de sang arabe (1).

— Provenance : I A, sous le niveau mamlouk.

4. Bronze. Longue spatule à fard. — Provenance : II B, niv. I (?).

5. Fer. Couteau avec soie d'emmanchement. — Provenance : Déblais.

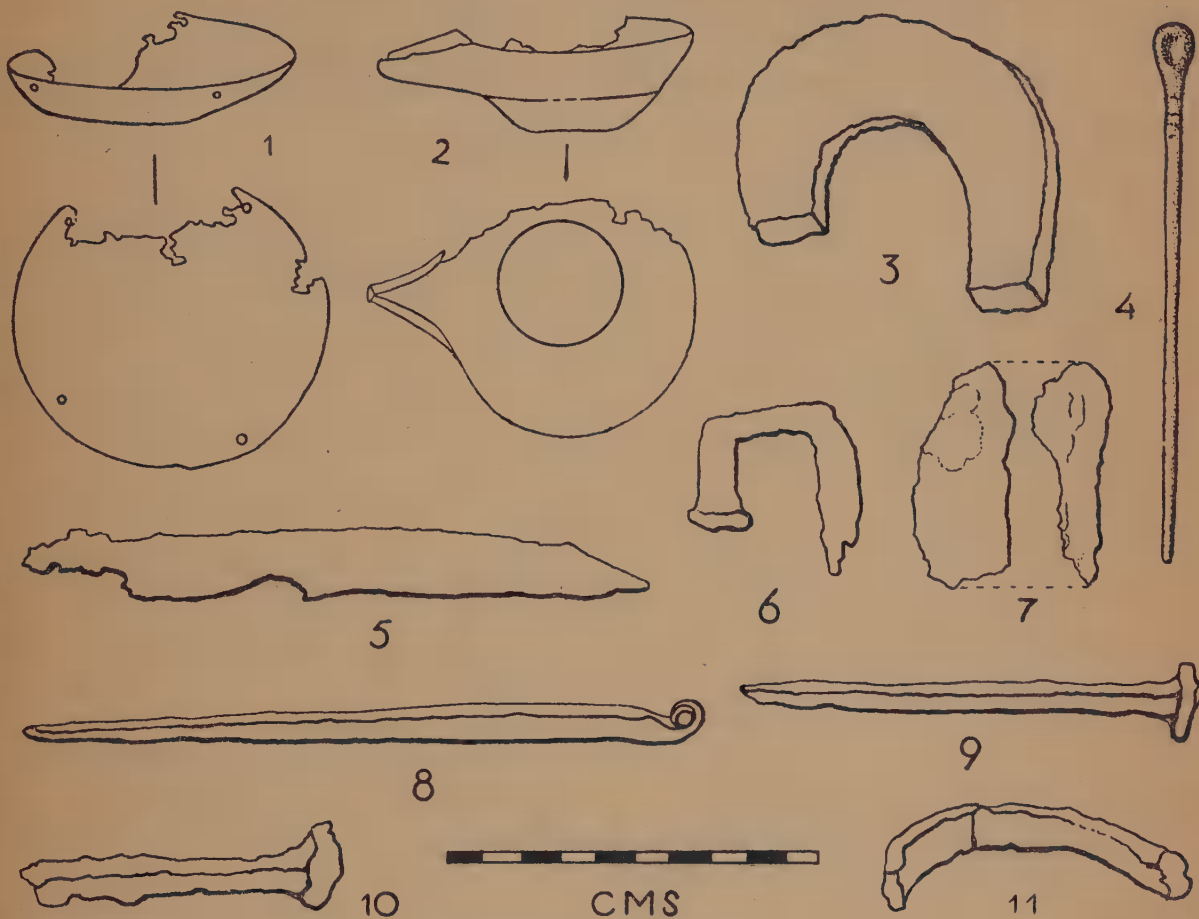


Fig. 36. — Objets de métal.

6. Fer. Tige à tête ronde, courbée deux fois. — Provenance : IV D, niv. I.

7. Fer. Fragment d'un outil indéterminé. — Provenance : IV C, niv. I.

8. Fer. Tige rectangulaire, à une extrémité pointue, à l'autre extrémité aplatie et enroulée. — Provenance : IV D, niv. I.

9. Fer. Clou rectangulaire à tête plate et carrée. Pointe brisée. — Provenance : Déblais.

(1) Cf. les fers à chevaux d'Athlit, qui sont déjà plus grands, C.N. JOHNS, dans le *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), p. 43.

10. Fer. Clou rectangulaire à grosse tête plate et carrée. Brisé. — Provenance : IV D, niv. I.

11. Fer. Deux fragments d'une tige aplatie et courbée. — Provenance : IV C, niv. I.

La pièce que présente la fig. 37 (pl. XV, 4) nous sort de ces banalités. C'est le fragment d'une bande mince en cuivre ajouré et repoussé. Des restes encore adhérents indiquent que toute la face supérieure était dorée. Au-dessus d'une ligne de grosses perles, un entrelacs de galons perlés détermine une suite de médaillons à figures. Un seul est conservé. Il contient un personnage nimbé, assis à croupetons et les genoux écartés. Son coude droit s'appuie sur un coussin et la main levée



Fig. 37. — Cuivre ajouré.
Grandeur naturelle.

est prête à soulager la tête. De la main gauche, il tient un gobelet conique et près de lui est placée un bouteille à long col et à panse sphérique. Le fragment a été trouvé en IV D, près du sol.

Le thème du « buveur assis » est familier à l'iconographie musulmane. Il a été traité en fresque (1), en stuc (2), sur l'ivoire (3), le bois sculpté (4), la céramique (5), et le verre émaillé (6). L'origine iranienne de ce thème est spécialement soulignée sur notre médaillon par la pose du personnage et par son nimbe. Cet attribut semble indiquer le caractère royal du buveur (7) et il est vraisemblable que, comme dans les ensembles analogues, le ou les médaillons suivants représentaient des danseuses ou des musiciennes qui distrayaient le prince (8). Les parallèles cités — et qu'on pourrait sans doute multiplier — se distribuent entre le x^e et le xiv^e siècle. Les particularités de notre pièce permettent de préciser son placement dans cette série. L'entrelacs de galons perlés est, à ce point de vue, peu significatif : c'est un motif ancien, qui a joui d'une certaine faveur à

(1) G. WIET, *Exposition d'art persan*, Le Caire, 1935, p. 75, Album, pl. 52, reproduit dans *Syria*, XVI (1935), p. 309.

(2) *Syria*, XIII (1932), pl. XIX.

(3) G. MIGEON, *Musée du Louvre, L'Orient Musulman, Sculptures...*, Paris, 1922, pl. 11,2; G. MIGEON, *Les Arts Musulmans*, Paris et Bruxelles, 1926, pl. XXXIX.

(4) G. MARÇAIS, *Les types d'hommes et de bêtes dans les bois sculptés d'époque fâtimite conservés au Musée arabe du Caire*, dans *Mélanges Maspéro*, III, *Orient Islamique*, Le Caire, 1940, p. 243-245.

(5) A Baalbek : F. SARRE, *Die Kleinfunde*, p. 127, fig. 49; pl. 22, 65; à Hama : H. INGHOLT, *Rapport préliminaire sur la première campagne des fouilles de Hama*, Copenhague, 1934, pl. x, 2; à El-Mina; A. LANE, dans *Archaeologia*, 87 (1937), pl. XXIV, 1.

(6) C.J. LAMM, *Mittelalterliche Gläser und Steinschnittarbeiten aus dem nahen Osten*, pl. 121, 17; 145, 14; 158,8 *; 165,3.

(7) Comme dans la fresque et le panneau sculptés cités ci-dessus, notes 1 et 2.

(8) Comme dans les ivoires cités ci-dessus, note 3.

l'époque omeyyade (1), et qui a continué d'être employé dans la suite. Mais le gobelet et la bouteille ont des formes courantes dans la verrerie syrienne du XII^e-XIII^e siècle; surtout, le travail du cuivre repoussé ou estampé et ajouré, et la dorure, sont des techniques rares dans l'art musulman, d'où elles ont été évincées au début du XIII^e siècle, en Syrie et en Égypte, par l'industrie des cuivres gravés et incrustés. Nous proposons de dater cette pièce de la seconde moitié du XII^e siècle, à quoi s'accorde également le dessin symétrique et simple des fleurons qui séparent les médaillons.

(1) Ainsi à Meshatta : K.A.C. CRESWELL, *Majjar*, Jérusalem, 1947, fig. 2. A l'époque Early Muslim Architecture, I, pl. 63; à Hira, *ibid.*, II, pl. 34; à Mufdjer, D.C. BARAMKI, p. 145 et fig. 3. *Guide to the Umayyad Palace at Khirbat al*

CHAPITRE XI

OBJETS DE PIERRE

Deux chapiteaux byzantins à feuilles d'acanthes ont été trouvés dans les déblais. Ils avaient été réutilisés comme abreuvoirs et leur relief est très effacé. Ils ne sont pas reproduits ici. La pl. H donne les principales autres pièces.

1. Calcaire. Colonne byzantine intacte, haute de 2 m. 42. Elle gisait obliquement dans les déblais au Sud de IV A.

2. Calcaire. Base de colonne, où le dé est surmonté d'un quart de rond et d'une gorge. Ses mesures correspondent à une colonne comme celles des n^{os} 1 et 3. — Provenance : Déblais en IV A.

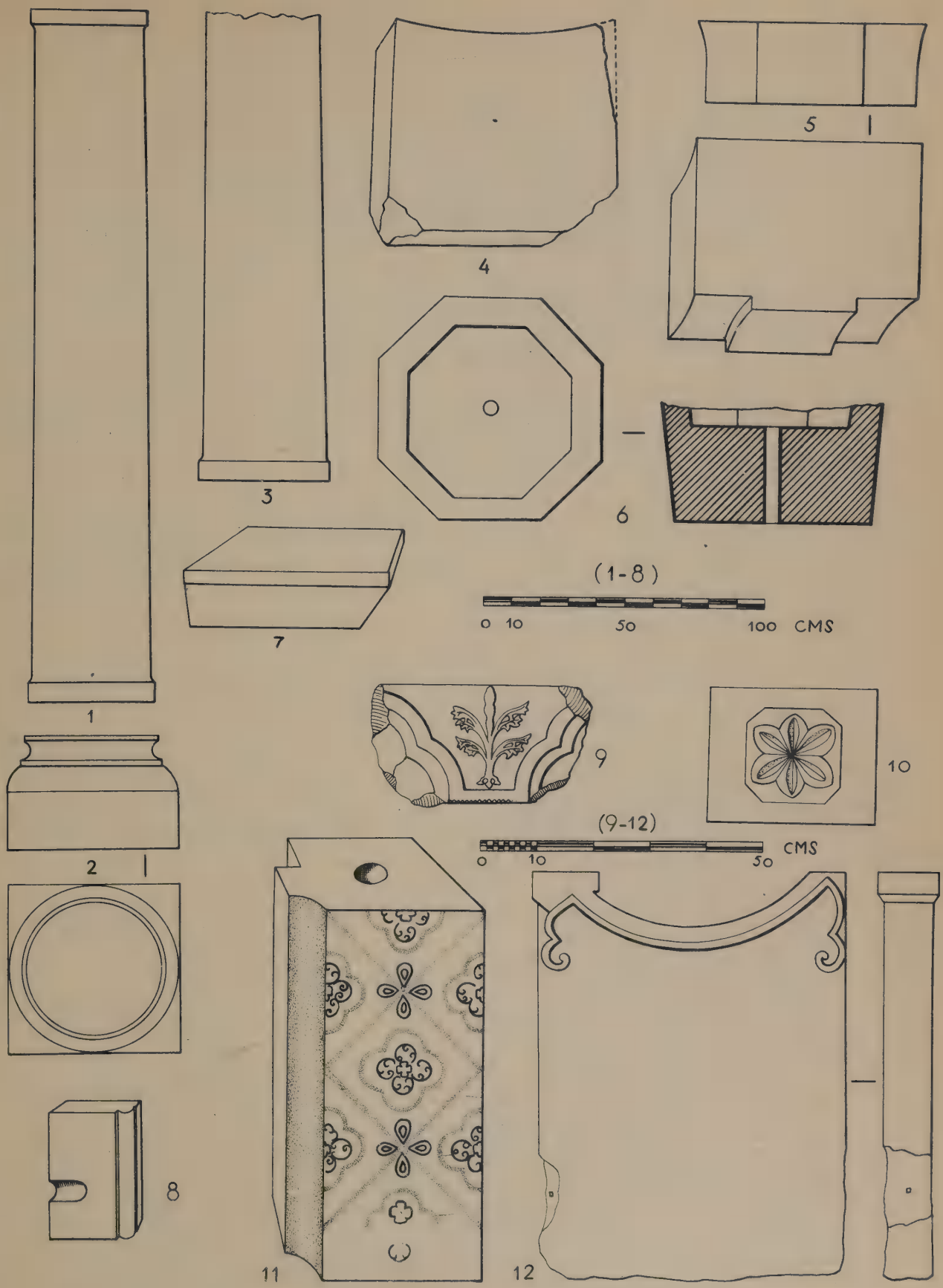
3. Calcaire. Colonne byzantine brisée au sommet; hauteur actuelle : 1 m. 63. Elle était posée en travers de l'orifice de la citerne III, qui est assez récente (cf. p. 113).

4. Calcaire dur. Dalle de 30 cm. d'épaisseur, légèrement trapézoïdale. Toutes les faces, sauf la tranche inférieure, sont soigneusement dressées à la pointe. La tranche supérieure est évidée en arc de cercle. L'une des grandes faces est polie par les passages et les frottements. Élément de margelle du bassin central dans la cour du premier caravansérail arabe (cf. p. 73). — Provenance : près de la pile occidentale de II B.

5. Calcaire dur. Couronnement de pilier. Les tranches latérales marquent un départ d'arc, des deux côtés; la tranche antérieure porte en saillie le début d'un arc doubleau. C'est probablement le couronnement du pilier adossé au porche entre IV A et IV B, tel qu'il fut restauré par les Croisés. — Provenance : près de ce pilier, niv. I.

6. Calcaire dur. Cuve octogonale à fond épais, percé d'un conduit vertical. Le bord de la cuve est conservé seulement sur quelques centimètres de hauteur. Les huit pans extérieurs sont dressés au tranchant droit (taille des Croisés) et gardent quelques restes d'un enduit. L'intérieur et la base sont dressés à la boucharde. Fonts baptismaux de l'église des Croisés, réutilisés comme auge dans le caravansérail mamlouk (cf. p. 95). — Provenance : niv. I, au pied de la pile de V C.

7. Calcaire tendre. Sommier d'un pilastre d'angle. — Provenance : réutilisé dans le mur mamlouk qui sépare I A et I B.



Objets de pierre.

8. Calcaire dur. Piédroit de porte ou de fenêtre, dont un angle est taillé en demi-rond. Probablement, époque croisée. — Provenance : Déblais en IV D.

9. Marbre blanc. Le revers est lisse, de même la tranche inférieure, sauf une étroite bande à l'arrière. Le sommet est taillé au marteau à tranchant droit et est creusé d'une queue d'aronde. Sur le motif végétal qui décore ce morceau, cf. p. 96. Il faisait partie d'un ensemble dans l'église des Croisés. — Provenance : déblais en II B (pl. XX, 3).

10. Calcaire tendre. Pierre à peu près cubique, dont une face est décorée en relief d'une rosace à six pétales, inscrite dans un octogone irrégulier. Époque indéterminée. — Provenance : déblais en II B (pl. XX, 4).

11. Calcaire dur. Piédroit de porte ou de fenêtre; au sommet, un trou de scellement. Sur la tranche qui a la feuillure, l'angle opposé est abattu en cavet. Une des faces porte un enduit mince sur lequel est peint un décor : bandes vertes se croisant en carré, avec des boucles rouges à leur intersection; dans chaque carré, une rosace est peinte d'un trait rouge et cernée d'un quatre-feuilles en trait vert. Le cavet est uniformément vert. La taille des Croisés est très nette sur toutes les faces non peintes. — Provenance : réutilisé comme marche devant le seuil mamlouk de I B (cf. p. 107) (pl. XX, 1).

12. Calcaire dur. Plaque épaisse de 0 m. 09, haute de 0 m. 72, dressée au marteau à tranchant droit. Le sommet est évidé en arc de cercle. Une seule face est décorée d'une bande en relief, soulignant l'arc du sommet et se terminant à chaque angle par une volute. Sous la volute de droite, adhère encore le talon d'un crampon de fer. Le logement d'un autre crampon se voit sur la tranche gauche vers le bas. L'autre face est fruste, ainsi que la tranche inférieure. Cette pièce provient de l'église des Croisés (cf. p. 96). — Provenance : réutilisée comme dalle devant la porte de la chambre VI B, à l'intérieur (pl. XX, 2).

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

1. *A la fin du volume :*

- PL. I. Plan général des fouilles.
— II. Coupe générale, face au Sud.
— III. Plan restauré du premier caravansérail arabe.
— IV. Plan restauré du caravansérail mamlouk.
— V. Plan du comte de Piellat (1901).
— VI. 1. Qaryet el- 'Enab et les environs. Vue vers l'Ouest.
2. Le village de Qaryet el- 'Enab. A droite l'église. État en 1900.
— VII. 1. La fouille. Vue générale vers le Sud.
2. La région Sud-Est.
3. Vue vers le Sud.
4. Cour IV A et galerie V.
— VIII. 1. Citerne III.
2. Mur Nord de IV A, face Sud.
3. Crypte de l'église, vue vers l'Est. Fouilles de 1901.
— IX. 1. Le canal en VI C.
2. Le canal en V C.
3. Chambre VI D, angle Nord-Est. Latrines.
4. Chambre VI D, angle Sud-Est. Latrines.
— X. 1. Extrémité Sud du porche mamlouk.
2. Angle extérieur Sud-Est de la grande salle.
3. Porte murée en II A.
4. Pilier dans le mur au Sud du couvent.
— XI. 1. Porte de la crypte dans le mur du réservoir romain.
2. Inscription de la Dixième Légion.
— XII. Faces Est et Sud de l'église. État en 1900.
— XIII. Le caravansérail arabe. Restauration isométrique.
— XIV. 1. Inscription coufique trouvée en 1901.
2. Mur Nord de la grande salle.
— XV. 1. Coupe émaillée du x^e-xi^e siècle.
2. Coupe émaillée du x^e-xi^e siècle.
3. Céramique lissée.
4. Cuivre ajouré. Grandeur naturelle.
— XVI. Céramique blanche (x^e-xi^e siècles).
— XVII. Céramique peinte à décor géométrique (xii^e-xv^e siècles).

- XVIII. 1. Céramique sans peinture ni émail (XII^e-XV^e siècles).
2. Céramique émaillée (XII^e-XV^e siècles).
- XIX. 1. Lampes de terre cuite.
2. Céramique peinte à décor géométrique (XII^e-XV^e siècles).
3. Objets de cuivre.
- XX. 1. Piédroit peint, époque croisée.
2. Plaque sculptée, époque croisée.
3. Marbre sculpté, époque croisée.
4. Rosace sculptée.

2. Au cours du volume :

- PL. A. Céramique émaillée des X^e-XI^e siècles.
- B. Céramique lissée et céramique rouge des X^e-XI^e siècles.
 - C. Céramique blanche des X^e-XI^e siècles.
 - D. Céramique blanche des X^e-XI^e siècles.
 - E. Grands vases et morceaux variés des X^e-XI^e siècles.
 - F. Céramique croisée et mamlouke à décor géométrique.
 - G. Céramique croisée et mamlouke ni peinte ni émaillée.
 - H. Objets de pierre.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

FIG.		Pages.
1.	Carte des environs de Qaryet el-'Enab. Échelle : 20.000.....	8
— 2.	La tranchée centrale.....	16
— 3.	Céramique du sondage VI A.....	20
— 4.	Céramique du sondage VI C.....	21
— 5.	Sondages au Sud du couvent moderne.....	24
— 6.	Pilier noyé dans le mur entre I A et I B.....	26
— 7.	Élévation du mur Nord de la grande salle.....	28
— 8.	Fenêtre haute de la grande salle. Élévations et coupe.....	29
— 9.	Élévation du mur Est de la grande salle.....	30
— 10.	Angle extérieur Sud-Est de la grande salle.....	31
— 11.	Plan et coupes de V D et VI D.....	32
— 12.	Objets retirés du canal en V B et VI B.....	34
— 13.	Plan de la crypte de l'église.....	36
— 14.	Porte de la crypte dans le mur Nord du réservoir romain.....	38
— 15.	Le réservoir romain. Restitution en perspective isométrique.....	43
— 16.	Réseau des voies romaines à l'Ouest de Jérusalem.....	47
— 17.	Fragment d'inscription latine.....	54
— 18.	Pile noyée dans un mur moderne à l'angle Sud-Est du couvent : <i>a</i> face Ouest ; <i>b</i> face Est.	60
— 19.	Le portail d'entrée. Perspective des éléments en place.....	62
— 20.	Le portail d'entrée. Élévation restaurée.....	63
— 21.	Porte condamnée dans le mur de II A.....	67
— 22.	Arcade et escalier à l'angle Sud-Est. Élévation restaurée.....	68
— 23.	Petites mosquées omeyyades : A devant le khân de Qaṣr el-Ḥeir ; B au Djebel Seis.....	71
— 24.	Maisons omeyyades du Djebel Seis.....	85
— 25.	Deux caravansérails ayyoubides : A Qṭaifeḥ ; ■ Khân el-'Arous.....	87
— 26.	Monastères du Hauran : A Ed-Deir ; ■ Umm eṣ-Ṣurab.....	88
— 27.	Khân de Qaṣr el-Ḥeir el-Gharbi.....	89
— 28.	Four des Croisés.....	99
— 29.	Le Khân 'Aiyash.....	111
— 30.	Le caravansérail d'Inqirâta.....	112
— 31.	Pot de l'époque ottomane.....	136
— 32.	Céramique émaillé croisée et mamlouke.....	138
— 33.	Lampes de terre cuite.....	144
— 34.	Lampe byzantine (?).....	146
— 35.	Objets de verre.....	148
— 36.	Objets de métal.....	149
— 37.	Cuivre ajouré. Grandeur naturelle.....	150

INDEX GÉNÉRAL

(Les références principales sont en chiffres gras)

- Abreuvoir, 75.
 Absides, 95.
Ain el-Beled, 7, 39, 113.
Ain el-Keniseh, 7.
Ain Karim, 124, 127, 141, 143.
 ALBERT D'AIX, 84.
Amwâs, 56, 83, 92.
 Anathot, 116.
 Appareillage, 20, 78.
 Arc brisé, 61, 64, 66, 79.
 Arche d'Alliance, 10.
 Ascalon, 122.
Athlit, 135, 139 s., 146.
- Baalbek*, 119, 142.
 Bailli, 102.
 Balance (Plateau de), 148.
barid, 81 s.
 Bases de colonnes, 55, 152.
 Bassin, 73.
 Baudouin III, 95.
bayt, 86 s.
Beisân, 126, 134, 140 s.
 Béla III, duc de Hongrie, 103.
 BENJAMIN DE TUDÈLE, 105, 106.
 BERNARD LE MOINE, 82.
Bettîr, 46.
Bîr Ankûsh, 8.
 BONIFACE DE RAGUSE, 118.
 BURCHARD DE MONT SION, 106.
- Canalisations, 27, 34, 39, 73, 75, 113.
 Caravansérail : du x^e-xi^e s., 58-91; mamlouk, 105-118.
 Caravansérails : arabes, 85 s.; ayyubides, 87; mamlouks, 91, 112.
Cariathiarim, 9.
castellum, 95.
- Céramique : arabe, 21, 33, 35; chinoise, 121 s., 123; mam-louke, 21; médiévale, 33; ot-tomane, 136; romaine-byzan-tine, 20, 22, 79.
 Céramique arabe des x^e-xi^e s. : 119-132. — émaillée : poly-chrome, 120; jaspée, 122; mo-nochrome, 123; — non émail-lée : lissée, 123; rouge, 125; blanche, 127; — grands vases, 130.
 Céramique croisée et mamlouke : 133-142. — peinte à déc. géom. 133; — émaillée, 137; — sans peint. ni émail, 140.
 Chanoines du Saint-Sépulcre, 94.
 Chapiteaux byzantins, 13, 18, 80.
 Citernes : cit. III 17, 113; cit. VI D, 31, 59, 75, 101, 119.
 Colonnes byzantines, 17 s., 37, 55, 113, 152.
 Construction : appareillage, 20, 78; déliaisonnement, 19, 58, 79; fondations, 20, 23; maté-riaux, 19; cf. Élévations, En-duits, Maçonnerie Mortier, Pro-portions, Sol.
 Coudée arabe, 77.
 Cour, 65, 69.
 Crypte de l'église, 12, 35, 41, 97.
 Cuivre ajouré, 150.
Cursus Publicus, 48 s., 50.
 Cuve baptismale, 18, 96, 152.
- DAMÏRI, 115.
Deir (Ed-), 90.
 DENIS POSSOT, 117.
- Djebel Seis*, 86.
Edhemiyeh (El-), 116, 118.
 Église byzantine, 10, 57.
 Église médiévale, 11-12, 95.
 Élévations, 69, 72.
 Emmaüs, 12, 55 s., 83 s., 92 s., 105.
Enaton, 49.
 Enduits, 27, 30 s., 33, 74.
 Escaliers, 45, 69.
 Esdras, 114-116.
 Étage, 33, 70, 73, 101.
Etneh (El-), 91.
 EUSÈBE DE CÉSARÉE, 49, 56.
 EUTYCHIUS, 9, 11.
- Fenêtres, 23, 29, 98, 101, 108.
 Fer à cheval, 148.
 Fonts baptismaux, 18, 96, 152.
 Four à pain, 29, 98, 108.
 Fresques de l'église, 13, 97, 118.
Fustat, 86.
- Gezer, 134, 141.
 Gilbert d'Assailly, 103.
 Grande salle, 27, cf. Salle vou-tée.
 GRÉTHÉNIOS, 111.
 GUILLAUME DE TYR (cont.), 92.
- Hama, 119, 135, 139.
 Hospitaliers de S.-Jean, 94-104.
- IBN BATTUTAH, 90.
 IBN KHURDÂDHBEH, 82.
Inqirâta, 112.
 Inscriptions : arabes, 144, 145, 146; coufique, 13, 80; latines, 10, 13, 39, 46, 53 s.
 ISAAC KHELO, 110.

- JACQUES LE SAIGE, 109, 117.
 JEAN L'EUCHAITE, 92.
 Jérémie, 115, **116-118**.
 Jérémie (Saint), 11, 96, 117.
 Jéricho, 126.
 Jérusalem, 22, 124, 134, 135, 141,
 cf. *Edhemiyeh (El-)*; *Ophel*.
 Julien l'Apostat, 93.
- Khader, 114.
Khân Aiyash, 64, 91, 112.
Khân el-'Arûs, 64, 74.
Khân Atshân, 86.
Khân Minyeh, 122, 135, 139,
 140, 143.
Khân et-Tudjdjar, 74.
Khatoun, 83, 111.
Khirbet Hasis, 83.
 — *el-Hawânit*, 52.
 — *el-Khân*, 51.
 — *Khatûleh*, 83.
 — *el-Latâtîn*, 49, 52.
 — *Mufdjer*, 119, 122, 124,
 125, 127, 128 s., 132,
 134, 139 s., 141, 143 s.,
 151.
 — *Shuweikeh*, 51.
- lacus*, 53.
 Lampes : de cuivre, 148;
 — de terre cuite, 22, 35,
143-146.
 — de verre, 147.
 Latrines, 33, 65, **100**.
 Légion (Dixième), 10, 13, 46, **53**.
Livre des Deux Jardins, 93.
- Maçonnerie : abbaside 78; mam-
 louke, 108, 110; romaine, 38.
Mâ'in, 78.
 Marbre sculpté, 18.
 Margelle de bassin, 18, 73, 152.
 MELCHIOR DE SEYDLITZ, 118.
Meshatta, 151.
 Métal, **148-150**.
 Métrologie, 44, **76** s.
mihrab, 39, 71, 109, 113.
 Minaret, 71.
Minah (El-), 119, 122 s., 132.
 Mille arabe, **81**.
 Milliaires arabes, 13, **81**, 84.
 — romains, 47 s., 49, 53.
- Monnaies, 10, 110.
 Mortier, 38, 42.
 Mosquée : du ix^e s., **70**; mamlou-
 ke, **108**; moderne, 39, 113.
 MUDJIR ED-DIN, 82.
mutatio, 49 s.
- NASSIR-I-KHOSRAU, 79, 83, 111.
 NAU (Michel), 118.
 Nilomètre de *Rôdah*, 77, 80.
- Okheidir*, 80, 86.
Ophel (Jérusalem), 120, 121, 129.
 Ossuaire av. *graffiti* hébr., 10.
- pandochéion*, 51, 85, 87.
Paralipomènes de Jérémie, 115 s.
 Parasange, 115.
 Peinture sur pierre, 18, 153.
Pelerinages et Pardouns d'Acre,
 105.
 PHILIPPE DE SIDE, 56.
 Pied romain, 44.
 Pierre (Objets de), **152-153**.
 PIERRE BELON, 118.
 PIERRE DIACRE, 10, 50, 57.
 PIERRE L'IBÈRE, 51.
 Porche mamlouk, **106**.
 Portail, **62**, 73.
 Portes, 28, 66, 98, 107.
 Préhistoire, 9.
 PROCOPE DE GAZA, 49.
 Proportions, 44, 64, 66, 72, **77**.
- Qârâ*, 74.
Qasr 'Ali, 52.
Qasr el-Heir el-Gharbi, 64, 67,
 69, 70, 72, 86, 90.
Qasr el-Heir esh-Sharqi, 71.
Qiryat-Ye'arim, 9.
Qolôniyeh, 92.
 Qoran, 114.
Qaifeh, 64, 87, 112.
 QUARESMIUS, 118.
Qubeibeh, 84, 105 s., 116 s.,
 134 s., 139, 142 s.
- Ramleh, 71, 77, 80.
 Raymond du Puy, 103.
 Refends et bossages, 31.
 Régulateur, 113, cf. Citerne III.
 Relais routiers, 48 s.
- Réservoirs : cf. Vasques
ribât de Sousse, 64, 69, 70.
 RICOLDO DE MONTE-CROCE, 106.
 Rituel Géorgien, 11, 57.
riwâq, 113.
 Robert de Saint-Gilles, 94, 103.
 Route des Califes, **80** s., 111.
 — mamlouke, **105**, 112, 117.
 — romaine, **47-48**.
- SAADIA, 9.
 Salle voûtée, 98, 108.
Samarra, 64, 66, 80, 86, 123, 128.
 Sarcophage : de pierre, 13; de
 plomb, 11.
Sbeïta, 124.
 Sculpture croisée, 18, 96, 153.
 Séleucie de Piérie, 46.
sgraffio (Céramique), 138.
Sheikh Abu Le'un, 71.
 Sol carrelé, 66.
 — de chaux, 25, 30, 31, 58,
 70.
 — pavé, 61, 69, 107.
Sousse, 64, 69, 70.
 SOZOMÈNE, 94.
Strata Diocletiana, 52.
 SURIANO, 106.
- Tarse, 122, 151.
Tell el-Adjudul, 122.
 Terrasses, 69, 73.
 THÉODORIC, 92.
 THÉODOSIUS, 50, 56.
 Tombes : israélites, hellén., ro-
 maines, 10 s.; médiévale, 13.
- Umm el-Meis*, 52.
Umm es-Şurab, 90.
- Vasques arabes, 29, **74** s., 98.
 — médiévales, 13-14.
 — romaine, 37, **41-46**, 95,
 97.
 Verre, 20, 22, 34, **147-148**.
vexillatio, 46.
 Voûte, 28.
 Voûtes d'arête, 17, 18, 58, 66.
- WILLIBALD (S.), 56.
 YAQUT, 11.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE.....	5
CHAPITRE I. — Qaryet el-'Enab avant les fouilles.....	7
CHAPITRE II. — L'enquête archéologique.....	15
§ 1. Préliminaires, p. 15. — § 2. Le déblaiement, p. 17. — § 3. Le problème chronologique, p. 19. — § 4. Les sondages, p. 20. — § 5. Le mur Sud, p. 23. — § 6. Sondages au Sud du couvent, p. 23. — § 7. Plan et destination, p. 25. — § 8. Indices d'une restauration mamlouke, p. 26. — § 9. La canalisation, p. 26. — § 10. Analyse de la grande salle, p. 27. — § 11. La vasque primitive, p. 29. — § 12. La citerne de VI D, p. 31. — § 13. Vidage du canal, p. 34. — § 14. Examen de la crypte, p. 35. — § 15. Le réservoir romain, p. 37. — § 16. La mosquée moderne, p. 39. — Résumé. La succession des édifices, p. 39.	
CHAPITRE III. — L'époque romaine et byzantine.....	41
§ 1. Le réservoir, p. 41. — § 2. L'accès à l'eau, p. 44. — § 3. Les légionnaires romains à Qaryet el-'Enab, p. 46. — § 4. Le relais ou l'auberge de Qaryet el-'Enab, p. 48. — § 5. Date et durée de l'installation romaine, p. 53. — § 6. Les fragments byzantins et leur origine, p. 55.	
CHAPITRE IV. — Le premier caravansérail arabe.....	58
§ 1. Les chambres de l'Est, p. 58. — § 2. La chambre VI D et la citerne, p. 59. — § 3. Les chambres du Sud, p. 59. — § 4. La galerie du Sud-Est, p. 60. — § 5. Le mur occidental de clôture, p. 61. — § 6. Le portail d'entrée, p. 62. — § 7. La façade, p. 65. — § 8. La galerie périphérique et la cour centrale, p. 65. — § 9. Le bâtiment de l'Est, p. 66. — § 10. La petite cour dallée et l'accès aux terrasses, p. 69. — § 11. La question de l'étage, p. 70. — § 12. La mosquée, p. 70. — § 13. Élévation du bâtiment, p. 72. — § 14. La canalisation. Le bassin central, p. 73. — § 15. Le vasque n° 1, p. 75. — § 16. L'abreuvoir et la vasque n° 2, p. 75. — § 17. Restitution générale, p. 76. — § 18. Proportions et mesures, p. 76. — § 19. La maçonnerie, p. 78. — § 20. La date, p. 79. — § 21. La route des Califes, p. 80. — § 22. Le témoignage des voyageurs, p. 82. — § 23. Intérêt archéologique, p. 85.	
CHAPITRE V. — Les Croisés à Qaryet el-'Enab.....	92
§ 1. Le souvenir d'Emmaüs à Qaryet el-'Enab, p. 92. — § 2. Établissement des Hospitaliers, p. 94. — § 3. L'église, p. 95. — § 4. Le réservoir romain devient la crypte, p. 97. — § 5. Transformation de la vasque n° 1 en salle voûtée, p. 98. — § 6. Le four, p. 98. — § 7. Les latrines, p. 100. — § 8. L'étage, p. 101. — § 9. Travaux secondaires, p. 101. — § 10. Histoire de la commanderie des Hospitaliers, p. 102.	
CHAPITRE VI. — Restauration mamlouke et travaux postérieurs.....	105
§ 1. Le déplacement de la route et du souvenir d'Emmaüs, p. 105. — § 2. Le porche et les chambres à l'entrée, p. 106. — § 3. La grande salle voûtée, p. 108. — § 4. La mosquée, p. 108. — § 5. Date et commentaire archéologique, p. 109. — § 6. La mosquée moderne et la nouvelle adduction d'eau, p. 113. — § 7. La légende d'Esdras, p. 114. — § 8. Le souvenir de Jérémie à Qaryet el-'Enab, p. 116.	

	Pages.
CHAPITRE VII. — La céramique musulmane des X^e-XI^e siècles	119
I. Céramique émaillée : A. Céramique à émail polychrome, p. 120. — B. Céramique jaspée, p. 122. — C. Céramique monochrome, p. 123. — II. Céramique non émaillée : A. Céramique lissée, p. 123. — B. Céramique rouge, p. 125. — C. Céramique blanche ou à engobe blanc, p. 127. — D. Grands vases et morceaux variés, p. 130.	
CHAPITRE VIII. — La céramique des périodes croisée et mamlouke	133
I. Céramique peinte à décor géométrique, p. 133. — II. Céramique émaillée, p. 137. — III. Céramique sans peinture ni émail, 140.	
CHAPITRE IX. — Les lampes de terre cuite	143
CHAPITRE X. — Petits objets	147
I. Verre, p. 147. — II. Métal, p. 148.	
CHAPITRE XI. — Objets de pierre	152
TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE.....	155
TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE.....	157
INDEX GÉNÉRAL.....	159



1 — Qaryet el-'Enab et les environs — Vue vers l'ouest.



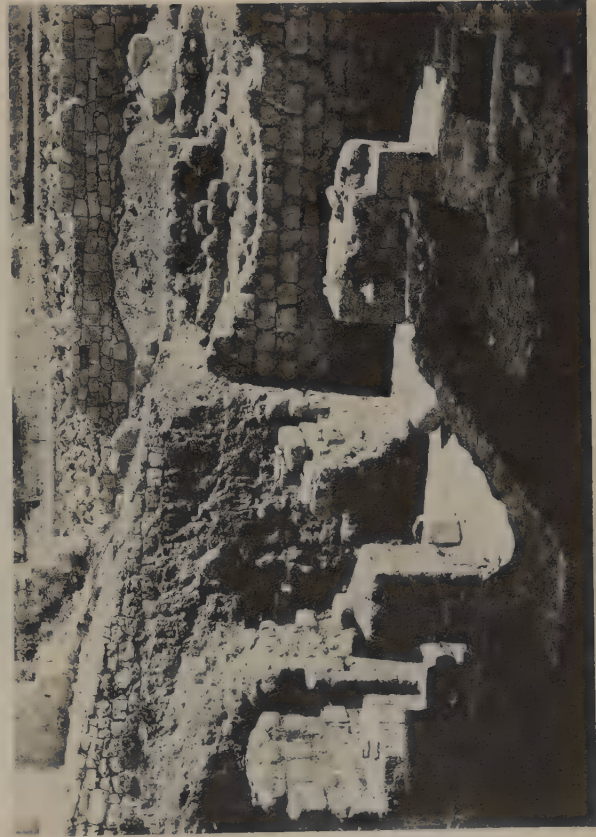
2 — Le village de Qaryet el-'Enab : à droite, l'église.



1 — Vue générale vers le sud.



2 — Région sud-est.



3 — Vue vers le sud.



4 — Cour IV A et galerie V.



1 — Citerne III.



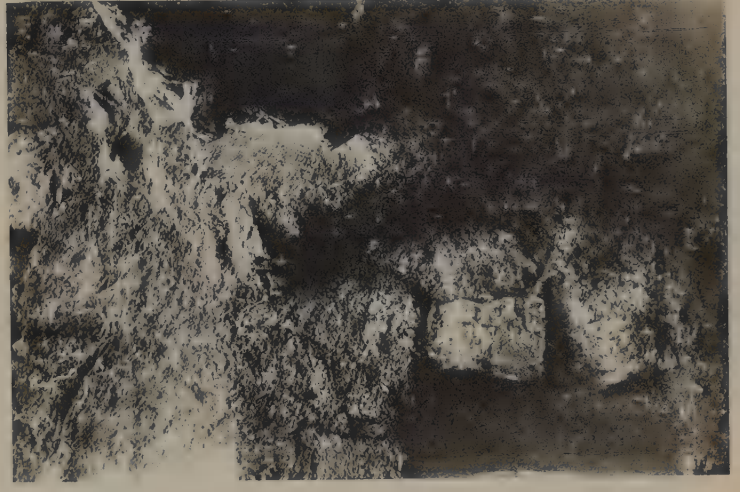
2 — Mur nord de IV A,
face sud



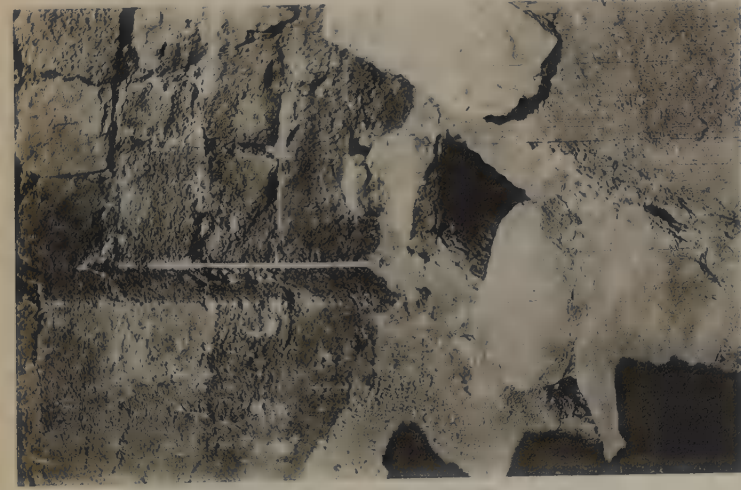
3 — Crypte, vue vers l'est — Fouilles de 1901.



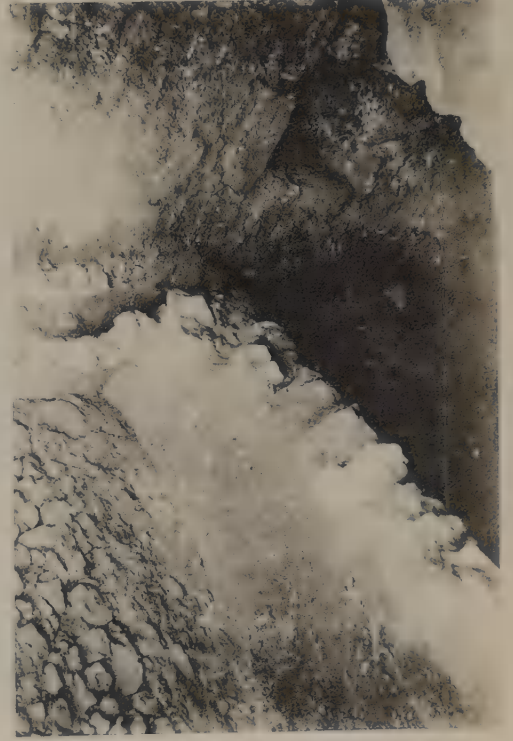
2 — Le canal en V C.



4 — Chambre VI D, angle sud-est ; latrines.



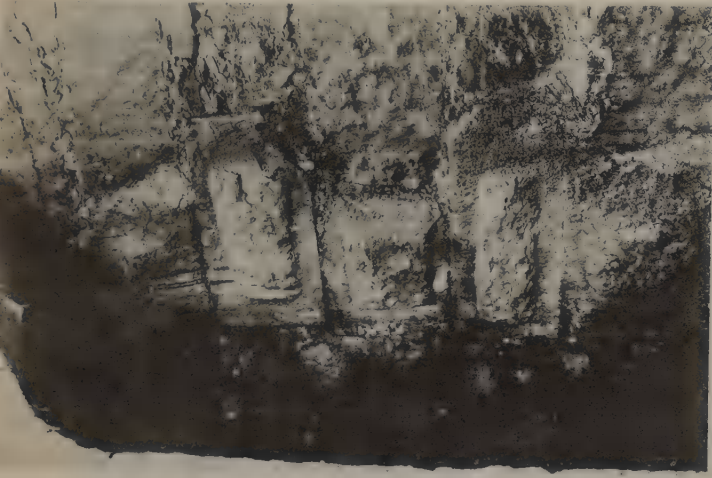
1 — Le canal en VI C.



3 — Chambre VI D, angle nord-est ; latrines.



1 — Extrémité sud du porche mamlouk.



2 — Angle extérieur sud-est de la grande salle.



3 — Porte murée en Il A.



4 — Pilier dans le mur au sud du Couvent.



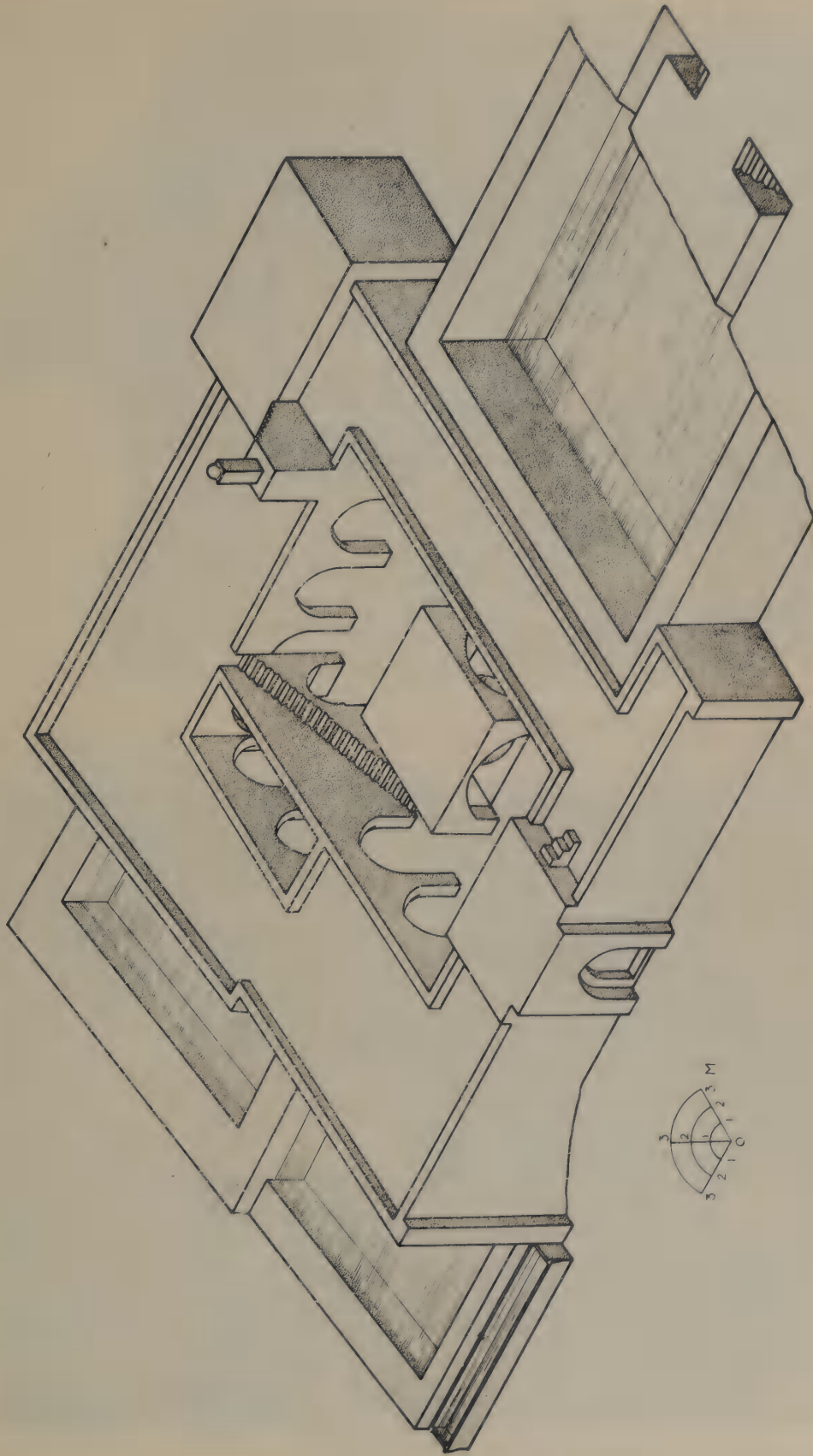
1 — Porte de la crypte dans le mur du réservoir romain.



2 — Inscription de la X^{ème} légion .

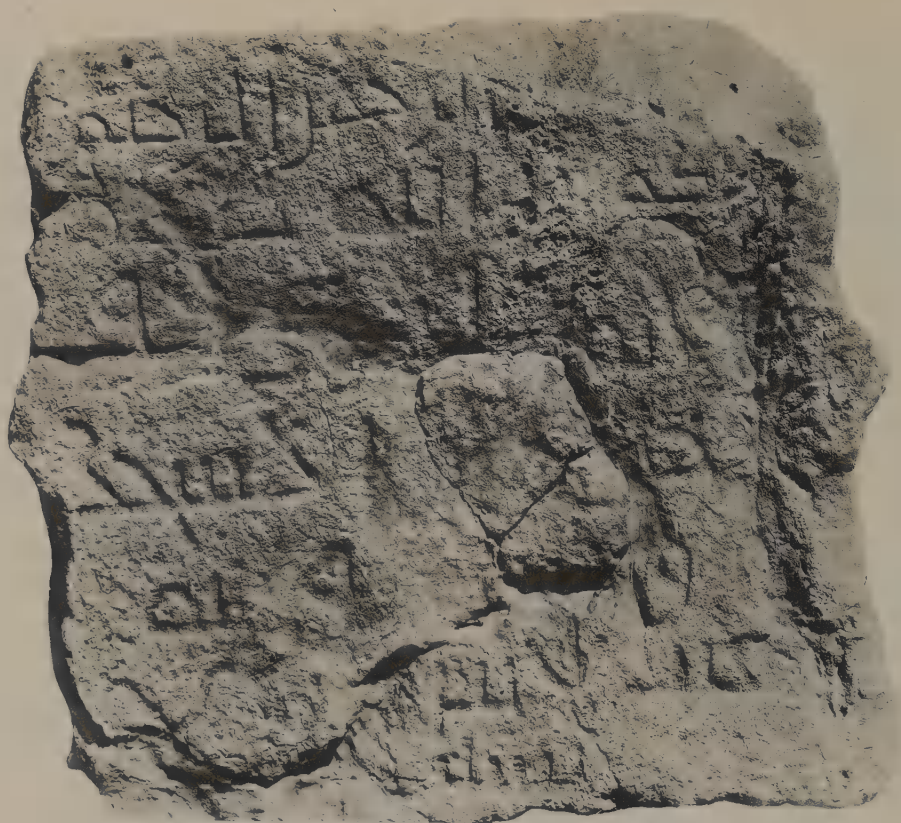


Faces est et sud de l'église — État en 1900.



Le premier caravansérail arabe.

(Restauration isométrique)



1 — Inscription coufique trouvée en 1901.



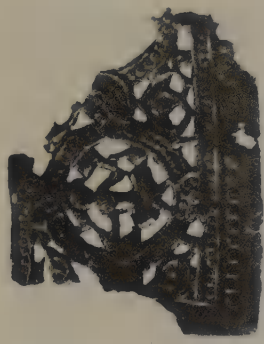
2 — Mur nord de la grande salle .



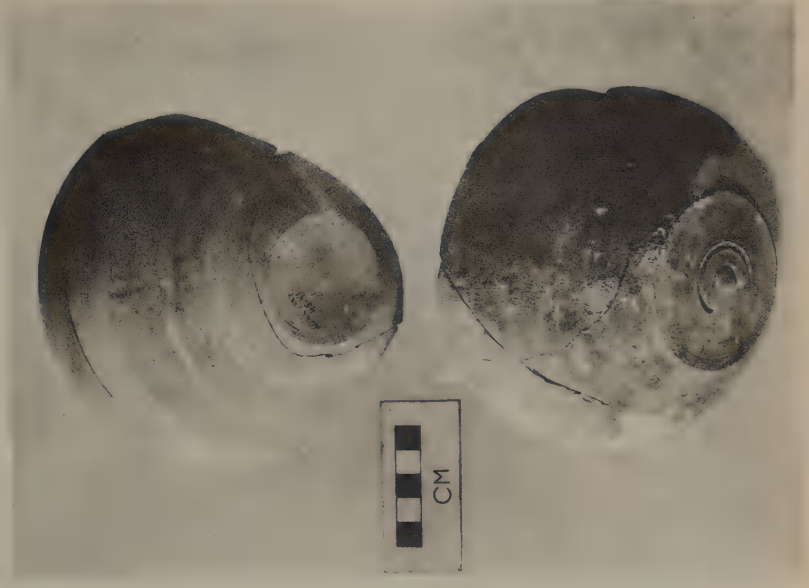
1 — Coupe émaillée du X^{ème} - XI^{ème} siècle.



2 — Coupe émaillée du X^{ème} - XI^{ème} siècle.



4 — Cuivre ajouré
(grandeur naturelle).



3 — Céramique lissée.



C ramique blanche (X^{ me}-XI^{ me} si cles).



C ramique peinte   d cor g om trique .
(XII^{eme} -XV^{eme} si cles).



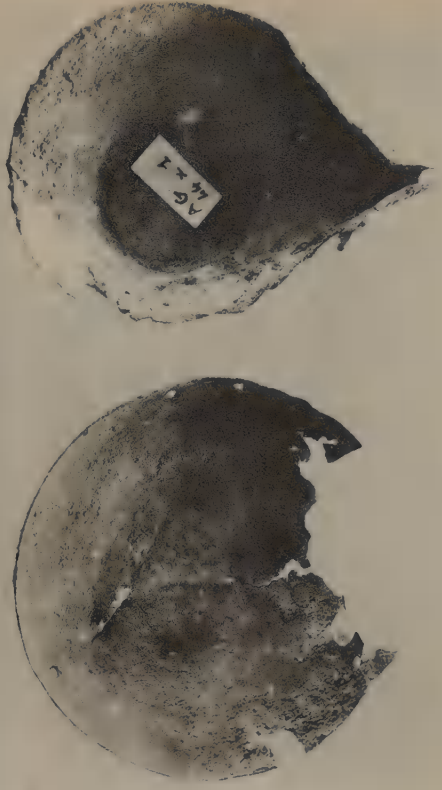
1 — Céramique sans peinture, ni émail (XII^{ème} - XV^{ème} siècles).



2 — Céramique émaillée (XII^{ème} - XV^{ème} siècles).



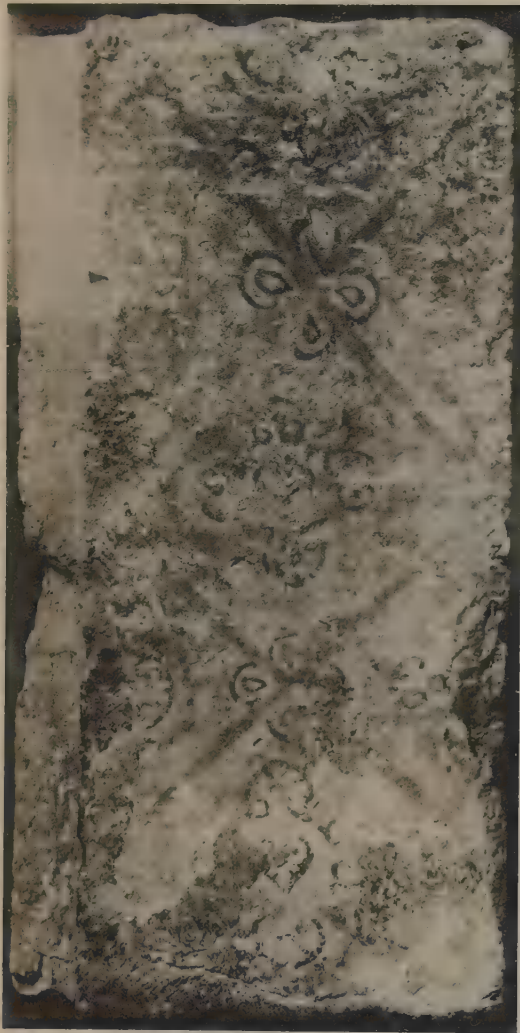
2 — Céramique peinte à décor géométrique .



3 — Objets de cuivre .



1 — Lampes de terre cuite .



1 — Piédroit peint (époque croisée).



2 — Plaque sculptée (époque croisée).



3 — Marbre sculpté (époque croisée).



4 — Rosace sculptée.

Theology Library
SCHOOL OF THEOLOGY
AT CLAREMONT
California

5896

